

GEORGES LABICA

THEORIE DE LA VIOLENCE



LA CITTÀ DEL SOLE - NAPLES
LIBRAIRIE PHILOSOPHIQUE J. VRIN - PARIS

TABLE DES MATIÈRES

Introduction, <i>Mise en scène</i>	9
Ch. I, <i>Du côté du Livre de Job,</i>	17
Ch. II, <i>Du côté du martyr,</i>	33
Ch. III, <i>Du côté de la démence,</i>	57
Ch. IV, <i>Hier et aujourd'hui,</i>	79
Ch. V, <i>A la recherche du sens,</i>	99
Ch. VI, <i>De la souffrance,</i>	127
Ch. VII, <i>De l'a-violence,</i>	147
Ch. VIII, <i>De la non-violence,</i>	167
Ch., IX, <i>Du pouvoir,</i>	189
Ch., X, <i>Du système,</i>	223
Conclusion, <i>Résistances,</i>	253
Du même auteur,	263

Introduction
MISE EN SCENE

*Car toutes les fois que je parle, il faut que je crie
Que je crie à la violence et à l'oppression*

Jérémie

Notre époque baigne dans la violence. Nous baignons dans la violence. Le mot lui-même est peut être le plus entêtant et le plus entêté de nos discours et de nos écrits. On dénonce les violences. On accuse de violences. On se défend d'être violent. On se plaint de violences. « La violence me rend malade et pourtant c'est devenu l'ordre naturel du monde »¹. Cela vaut pour les individus, de tous âges et de toute qualité, pour les groupes, pour les nations, pour les ethnies, pour les religions, pour les philosophies et les idéologies. Aucun manichéisme n'y trouve place, car ce n'est jamais à sens unique, au contraire tous les mélanges sont possibles et hardiment pratiqués : un jour, on dénonce, un autre, on est accusé, un autre encore, on se défend ; le contempteur peut être, dans le même temps, le coupable et le protestataire ; on innocent celui qu'on a incriminé, on noircit celui qu'on a blanchi ; on invoque sa bonne foi et on fait son autocritique... Il demeure vrai toutefois, comme il en a été depuis la nuit des temps, que s'impose le verdict du plus fort. La parole est peut être à l'accusé, comme on dit à la cour, mais c'est bien le seul privilège dont il dispose, et dans la mesure où il en dispose, le procureur, quant à lui, possède les moyens de la sanction, dont il n'entend pas se départir. « Selon que vous serez puissant ou misérable... ». Mais qu'en est-il de cette violence et dans quels rets la saisir ? Protéiforme, elle a l'art de la glisse, sous les trois apparences qu'elle donne à voir.

¹ Cf. Imre Kertész, *Roman policier*, Arles Actes Sud, 2006, p. 44.

Elle est *profuse* et même surabondante. Elle englobe aussi bien les formes classiques de criminalité et de délinquance que celles qui surgissent constamment dans nos sociétés de marchandisation et d'inégalités, auxquelles elle n'est nullement limitée, puisqu'on ne saurait faire abstraction des conflits armés, - guerres, massacres et guérillas, anciens et modernes, confondus eux aussi sous une unique appellation ; et qu'on doit prendre en compte, auprès des aspects physiques, les aspects moraux et psychologiques qui, pour être moins visibles, n'en sont pas de moindre gravité. Elle est *diffuse*. Elle infiltre tous les secteurs de la vie sociale : urbain, rural, scolaire, conjugal, carcéral, entrepreneurial, commercial, financier, institutionnel, militaire, policier, diplomatique... Ses manières défient le recensement : injures verbales, menaces gestuelles, persécutions morales, horions, agressions, coups, cambriolages, escroqueries, malversations, vols, sévices, viols, blessures, mutilations, tortures, meurtres... Dans ces différents registres se déploie toute une gamme de comportements où interviennent les individus, les groupes (des associations aux gangs), les foules, les armées, voire les peuples ; pour ne rien dire des instruments, n'importe quel objet pouvant servir à commettre un acte violent. En conséquence, la violence est *confuse*. La gageure est intenable de penser et de définir sous ce seul terme des situations aussi dissemblables et parfois contradictoires que violences ordinaires et violences extraordinaires (qui en décide ?)², petits délits et crimes de sang, violences contre les personnes, contre les biens et contre la nature, violences contre autrui et violences contre soi, violences préméditées et violences subies,

² Et même imaginaires, logorrhéiques et artificielles; par exemple, cette déclaration d'un personnage politique, après quelques dérisoires déboires : « Dominique de Villepin : « Pour mes proches, c'est une véritable violence. C'est ce qu'il y a de plus douloureux. Je voudrais tout faire pour les protéger contre cette cruauté » (Paris-Match, juin 06).

violences délibérées et légitime défense, violences d'Etat et violences civiles, violences humaines et violences naturelles, violences légales et illégalismes, violences conservatrices et violences révolutionnaires... Les codes pénaux se perdent dans la casuistique, les tribunaux sont le siège des embrouilles procédurières et les jurisprudences accumulent sans fin les décisions controversées. Que dire de la liste toujours incomplète des systèmes politiques, des philosophies et des idéologies, stipendiés pour leur violence intrinsèque, tous ces -ismes de fascisme, nazisme, totalitarisme, colonialisme, stalinisme, maoïsme, capitalisme, islamisme, impérialisme, racisme, etc. et pourquoi pas la politique en personne ? Il existe, de surcroît, des violences considérées non seulement comme soustraites à toute sanction, mais dignes d'éloges et de reconnaissance : les décorations des héros de guerre se mesurent au nombre de meurtres qu'ils ont commis... pour le salut de la patrie. Peut-on parler de violences salutaires ? Pour la prison, avec son mythe de la réinsertion, non. Pour le colonialisme, exportateur de la civilisation³, non plus. Et pour la bonne petite fessée d'autrefois ? Paradoxe d'aujourd'hui : on bourre la première, on réhabilite le second et on proscriit la dernière. Resterait le sport, mais sans amphets, ni EPO...

Il est enfin des violences appréciées comme non violentes. Le geste du chirurgien fendant un sternum pour en extraire un cœur à rafistoler n'est pas différent de celui du prêtre aztèque plongeant son couteau d'obsidienne dans la poitrine du sacrifié, or, et ce n'est pas dû à l'anesthésie, ils n'ont rien à voir l'un

³ Voici ce qu'en disait Clémenceau répondant à Jules Ferry, lors d'un débat à la Chambre en juillet 1885 : « Regardez l'histoire de la conquête de ces peuples que vous dites barbares et vous y verrez la violence, tous les crimes déchaînés, l'oppression, le sang coulant à flots, le faible opprimé, tyrannisé par le vainqueur (...) Combien de crimes atroces, effroyables ont été commis au nom de la justice et de la civilisation » (cité par Henri Cartier, *Comment la France « civilise » ses colonies*, Paris, Les Nuits rouges éd., 2006, p. 5).

avec l'autre. En contraste avec la cruauté, ne se plaît-on pas à évoquer la « douce violence »⁴ ?

La violence d'aujourd'hui est-elle pire que celle d'hier ? La question est débattue, mais elle est relative au domaine envisagé, selon que l'on s'arrêtera à la criminalité et aux violences physiques ou que l'on considèrera les hécatombes des conflits mondiaux et des répressions de masse, grossies du nombre plus léger des victimes d'affrontements localisés et incessants. L'estimation globale sur les 50 dernières années s'élèverait à 60 millions de morts, blessés et infirmes en sus, faisant du XX^e siècle, et du XXI^e siècle, pas si mal parti, le siècle par excellence, des tueries de masse. Une constatation tend à corroborer ce jugement, savoir, comme on l'a relevé, qu'il n'y a guère qu'un demi siècle précisément que la violence « elle-même » se voit prise au sérieux⁵ et fait l'objet d'études spécifiques, alors qu'elle ne figurait pas dans la plupart des dictionnaires de spécialité. Le fait que les violences soit, dans nos sociétés, mieux connues, grâce aux déclarations et au dépôt de plaintes des victimes (viols, incestes), aux enquêtes et aux statistiques officielles, nationales et internationales et, de façon générale, aux moyens d'information, ne change pas grand-chose à un tel constat. Il pourrait même se conforter de la multiplication des spécialistes et des experts de la violence : chercheurs en sciences humaines et sociales, des psychologues aux historiens ; corps médical, psychiatres et analystes, criminologues, agressologues, accidentologues et victimologues ; enseignants ; forces de police ; religieux de tous rangs et obédiences ; divers agents sociaux, des assistantes sociales aux conseillers conjugaux et aux « grands frères » des cités ; jusqu'aux astrologues et autres

⁴ Par exemple, Philippe Carles parle de « douce violence, non violente » pour évoquer le style du saxophoniste ténor, Harold Land (*Dictionnaire du jazz*, Paris, Robert Laffont éd., 1988) ; Louis Calaferte, de son côté, écrit ; « ...sous la violence molle des étés » (*Terre céleste*, Paris, Tarabuste éd., 1999, p. 85).

⁵ Cf. Hannah Arendt, *Du mensonge à la violence*, Paris, Calmann-Lévy, 1972, p. 111, note.

magiciens. De grands témoins se sont fait l'écho de cette misère aggravée, tels le Céline de *Nord* ou de *Rigodon*, ou le Claude Simon de *L'Acacia*.

Ajoutons que notre temps nous a gratifié de quelques nouveaux méfaits : le harcèlement au travail, distinct du harcèlement sexuel, le terrorisme de masse, différencié de la simple terreur, en nous gardant d'omettre l'info-com, qui conditionne l'opinion et domestique les consciences. Par conséquent, il est vain de se demander si la violence « monte », elle est déjà montée, profuse, diffuse et confuse. Ce qui monte, l'accompagne et la démultiplie, jusqu'à la nausée, c'est la parole confondue avec les matraquages politico-médiatiques, employés à nourrir constamment peurs, fantasmes et désirs de sécurité⁶. La représentation n'est pas non plus innocente. En une trentaine d'années la surenchère s'est emparée des domaines du meurtre et du sexe, le roman et le cinéma les ont poussés aux extrêmes limites, pas de *thriller*, par exemple, sans « scène de crime » et « de cul », imposées aux écrivains et aux réalisateurs. Or, il serait bien singulier qu'il ne se trouvât pas là quelque reflet de notre société.

L'existence (et l'indéfinissabilité) de la violence, on le sait, ne date pas d'hier. Elle est co-extensive de l'apparition de la race humaine. Elle lui est, en quelque sorte, congénitale et irrémédiablement inscrite dans sa nature, sous la forme de la pulsion (instinct ?) agressive. Il fallait bien que nos plus lointains ancêtres aient la capacité de se défendre dans l'univers hostile qui était le leur. C'est pourquoi, au néolithique, avec l'avènement de la civilisation, la violence est apparue comme profondément néfaste pour le corps social, dont le contrat fondateur

⁶ Le climat ainsi créé n'est pas sans effets, même s'ils sont difficiles à déterminer, en particulier sur des esprits fragiles. « Un enfant américain, au sortir du secondaire, rapporte Yves Michaud, aura vu quelque chose comme 100.000 actes de violence télévisée » (*La violence*, Paris, PUF, 1986, p. 87). Un rapport remis au ministre de la culture proposait, en novembre 2002, « l'interdiction absolue » de la violence à la télévision entre 6h30 et 22h30.

avait pour fonction essentielle de la tenir en lisière, faute de l'éliminer totalement. Afin d'éviter l'arbitraire du droit du plus fort, les politiques se sont efforcées de la mettre en chasse gardée, en la réservant à des représentants dûment mandatés. Elle a ainsi été mesurée selon les critères du permis et du défendu, du légitime et de l'usurpé, du juste et de l'injuste. Religions et philosophies, à leur tour, l'ont ostracisée, tout en réservant la part des cas d'exception : n'était-il pas nécessaire de défendre sa nation et de conquérir un peu au-delà, d'imposer les bonnes pensées et de châtier les sacrilèges, athées ou sceptiques, par exemple ? La force se distinguait de la violence, au point d'en être le rempart. Elle était au service du Bien, la violence du Mal, deux catégories qui allaient assurer l'inlassable fortune des théodicées théologiques et métaphysiques. La crainte du désordre et de l'anarchie, la peur concrètement obsessionnelle de la destruction et de la mort, des ruines et du sang, parfaitement fondées, portaient aux nues les antidotes de l'Amour, de la Fraternité et de la Paix, et suscitaient les rêves d'îles bienheureuses qu'on voulait retrouver ou auxquelles on souhaitait accoster. Les doctrines de la non-violence se présentaient enfin et affirmaient pouvoir résoudre les problèmes de la violence par des moyens qui ne l'impliqueraient pas et dont l'ambition était de la tenir à l'écart. Las, l'enfer et le paradis, - négligeons la garde à vue du purgatoire, transposaient *post mortem* la violence et la paix. L'au-delà ne serait pas meilleur que l'ici-bas : la peine et la récompense, aux uns les flammes, aux autres les houris. Ne pouvait-on imaginer la commutation radicale d'une humanité réconciliée ? Quelle religion en aurait voulu ?

En résumé, la violence, avec un V, n'existe pas. Elle est aussi éclatée qu'un puzzle dont ne pourrait assembler les pièces. Il n'est pas vrai non plus que toutes les violences soient équivalentes et pas seulement pour les raisons juridiques de l'estimation du délit et de la sanction, du crime et du châtement. Il est de grandes violences et de moindres, d'importantes et de dérivées : on ne peut mettre sur le même plan le larcin d'une mère

pour nourrir son enfant et le marchand de sommeil, qui dans un hôtel pourri, rançonne ses « locataires ». Il arrive pourtant que la première soit punie plus sévèrement que le second ; et le cambriolage d'une résidence secondaire par quelques jeunes délinquants (bien dits : « primaires »), comparé aux non lieux ou aux sursis de complaisance en faveur d'élus prévaricateurs et de hauts responsables détrousseurs de fonds publics ? Qu'est-ce que la criminalité ordinaire, celle de sang incluse, en regard des activités de mafias ? Davantage encore, il est bel et bien une hiérarchie parmi les violences. Citons celle qu'a proposée Helder Camara : « La mère de toutes les violences se confond avec les injustices des pays développés à l'égard des peuples en voie de développement et des riches contre les pauvres. Quelle est la première violence qui engendre la réaction des pauvres et des pays sous-développés, sinon une violence provoquée, en aucun cas, plus coupable que l'autre ? La troisième des violences est la répression par laquelle les gouvernements et les pays riches cherchent à étouffer la violence précédente. Cette violence-là est injuste ou, à tout le moins, erronée car elle ne tend pas à supprimer la cause mais l'effet. Parce que c'est une violence au service d'une autre violence, l'unique ou la première qui devrait être extirpée, la violence de l'injustice »⁷. Soit trois violences : la basique, la réactive et la répressive. Nous les retrouverons.

Après un parcours traversant de notables récits de violence, empruntés à notre tradition culturelle, et qui m'ont paru posséder la force de paradigmes (chapitres I, II, III), après un recensement en double part des significations autorisant une confrontation historique (chapitre IV), et non sans avoir longuement traqué significations (chapitre V) et antonymies (chapitres VII et VIII) je me suis arrêté à la thèse générale, qui m'a

⁷ Cf. Leonardo Boff, *Giovanni Paolo II, il grande restauratore*, in www.Giovanmissioni.it, aprile 2005, cité par Edio Vallini, *Note sulla teologia della liberazione*, apud *Marxismo Oggi*, 2005/3, p. 24.

tout d'abord conduit à corréler violence et souffrance, peu de violences semblant échapper à une dépendance de la douleur ou du tourment, tandis que cette dernière permettait d'établir la séquence violence 1 / souffrance / violence 2, qui convenait à la compréhension aussi bien de la criminalité visible que de la criminalité celée (chapitre VI). Cette distinction, à son tour, appuyée sur une analyse du pouvoir (chapitre IX), aboutissait à mettre au jour, dans la violence *structurelle* ou *systémique*, un véritable soubassement des violences, au moins à l'échelle de notre époque (chapitre X). Partant, il devenait possible et de formuler une réponse à l'anathémisation sans appel de la Violence et d'envisager les moyens de combattre une situation dont on a pu dire : « Tous les hommes naissent libres et égaux en droit, à l'exception de la majorité d'entre eux »⁸ (Conclusion).

A cette fin, j'ai largement pioché dans le matériau disponible, ce qui revenait à me heurter à la double et insurmontable difficulté d'affronter une littérature attachée à l'expression et à la description essentiellement des formes de la violence, qui se confondait pratiquement avec l'histoire humaine, et que je me trouvais donc contraint de réduire à d'arbitraires emprunts, et, pour la seule période contemporaine, à faire face à des sources, point uniquement bibliographiques, chaque jour un peu plus immaîtrisables, prenant comme objet la violence en personne, et me condamnant aux étroites frontières de mon propre territoire. J'ai cru enfin que mon intérêt déjà ancien (15, 20, 25 ans ?) pour les questions liées à la violence, m'autorisait à en proposer un bilan sous la forme de cette *Théorie de la violence*.

⁸ Cf. Yves Paccalet, *L'humanité disparaîtra, bon débarras !*, Paris, Arthaud, 2006, p. 76.

Chapitre premier DU COTE DU LIVRE DE JOB

*Je dénonce l'injustice
Et j'arrache les épines
Je veux effacer les rides*

Paul Eluard

Au début, Job. Le *Livre de Job*. Une histoire terrible. Parmi nos premières histoires, légendes, ou mythes. Fondatrice ? Peut-être. Mais il a fallu que cette histoire, première, fût terrible.

L'affaire se serait passée, prétend-t-on, il y a quelque trois millénaires et demi¹. Elle serait donc contemporaine de Thoutmosis II et de la reine Hatshepsout, en Egypte, du début de la dynastie chinoise des Chang et du déferlement des Aryens détruisant la civilisation de l'Indus... Le lieu : quelque part au sud de la mer Morte, une terre de chèvres et de chameaux, de fèves et d'olives, d'ânes et de fenechs. En fait, on ne sait ni quand, ni où. A partir de quoi conjecturer ou deviner ce qui se passait à l'époque, la vie des hommes et des femmes, leur organisation sociale, leurs travaux, leurs conflits, leurs pensées, leurs croyances et leurs rêves ?

Le récit lui-même, ce *Livre de Job*², dont la trame ne proviendrait pas d'Israël, pourrait avoir été inspiré par des œuvres en akkadien et en sumérien, desquelles on l'a parfois rapproché, mettant en scène un individu accablé de malheurs, en dépit de sa piété, mais qui n'est pas soumis à une mise à l'épreuve. Une variation paléo-babylonienne évoque un orant

¹ Cette affirmation se trouve chez Quillet, article *Job*. On ignore d'où elle est tirée.

² J'ai suivi la version de *La Sainte Bible* de Louis Segond (Paris, 1932), héritée de la bibliothèque familiale, que j'ai ensuite reprise et revue dans *Job*, introduction, traduction et notes de Pierre Alféri et Jean-Pierre Prévost (Paris, Gallimard, 2001), dont l'appareil scientifique m'a paru bien supérieur.

qui admet avoir commis une faute, même s'il ignore laquelle. La parenté paraît plus déterminante avec le *Ludlul bê nêmaqi*, le poème dit du *Juste souffrant*, de la même époque cassite que *L'épopée de Gilgamesh*, -début du II^e millénaire, qui connut une grande popularité dès l'Antiquité, à travers un nombre important de manuscrits retrouvés à Assur, Ninive, Babylone et Husirina. Le narrateur en serait un certain Subsî-mesrê-Sakkan qui avait occupé une position de premier plan, et qui, frappé de disgrâce, se retrouva abandonné de tous, Dieux, rois, hommes et esclaves, et subit toutes sortes de maux, alors qu'il avait représenté un modèle de piété et de révérence. "Si seulement, s'écrie-t-il, je savais quelles choses plaisent au dieu !... Qui peut apprendre les raisons des dieux du ciel ? Qui peut comprendre les délibérations de l'Abysse ?" Le tout-puissant Marduk, qui est le Dieu principal de Babylone, est cependant touché par sa détresse et accueille sa supplication : "C'est assez pour toi qui as enduré une grande peine"³.

L'exégèse qui n'épargne rien, a mis en pièces le *Livre de Job*. Le *Prologue* et l'*Épilogue* seuls auraient constitué, au départ (?), tout le récit. Le personnage du Négateur, -Satan, qui, s'étant glissé parmi les fils de Dieu réunis, aurait convaincu Yahvé de frapper Job, consisterait en un rajout de la tradition postexilique. La partie dialoguée entre Job et ses trois amis aurait été introduite au V^e siècle p. c. par un auteur israélite soucieux de nourrir un débat théologique. L'intervention du quatrième contradicteur, Elihu, daterait de la même période, le milieu du V^e siècle. Les additions auraient, de surcroît, fait l'objet de rédactions successives et modifiées induisant chaque fois, à l'aune des incohérences et des contradictions des discours, de nouvelles thèses théologiques⁴.

³ Cf. *Dictionnaire de la civilisation mésopotamienne*, sous la direction de Francis Joannès (Paris, Robert Laffont, 2001, aux entrées *Juste souffrant*, *Marduk* et *Epopée de Gilgamesh*.

⁴ Cf. J. Vermeylen, *Job, ses amis et son Dieu. La légende de Job et ses relectures post exiliques*, Leyden, Brill, 1986.

Et Job qui est-il ? En hébreu, son nom pourrait être rattaché à une racine signifiant "être, se faire l'ennemi de quelqu'un"⁵, au sens où Job comprend sa relation à Dieu : "Pourquoi me traiter en ennemi ?" (13. 34) A-t-il existé ? Saint Thomas, s'appuyant sur Ezéchiel, pense que oui. Ce qui est sûr, qu'il ait vécu ou qu'il ait été inventé, c'est qu'il n'était pas juif. La première ligne du *Livre* est formelle sur ce point : "Il y a un homme du pays d'Oùs". Ce pays d'Oùs, c'est Edom, ou Idumée, une nation ennemie d'Israël et de Juda, dont Hérode le Grand, gouverneur de Galilée, fait roi de Judée par César, et père d'Hérode Antiphas, était également originaire. Job est Arabe, Palestinien. Prenons garde à la tentation d'anachronisme : les malheurs effroyables qui vont l'accabler n'ont rien à voir avec cette qualité. Nous sommes, au contraire, en présence d'un étrange paradoxe. Un non juif et même le seul non juif dans un tel rôle va se voir évoqué aux côtés des plus grands. Ezéchiel, le référent de Thomas, rapporte ces paroles de l'Éternel : "...lorsqu'un pays pécherait contre moi ... et que j'éteindrais ma main sur lui...si j'en exterminais les hommes et les bêtes et qu'il y eût au milieu de lui ces trois hommes, Noé, Daniel et Job, ils sauveraient leur âme par leur justice" (14. 13-14). Dans la *Genèse*, trois noms étaient également cités, ceux de Noé (6. 8), d'Abraham (17. 1-2) et de Jacob (25. 27). Un Arabe incarne "la perfection des ancêtres du peuple élu" (Alferi). Le Coran⁶ placera Job au nombre de ceux qui reçurent la révélation, à l'instar de Muhammad, auprès de Noé, des prophètes, d'Abraham, d'Ismaël, d'Isaac, de Jacob, de Jésus, de Jonas, d'Aaron, de Salomon et de David; ainsi que des "guidés" et des "bienfaisants" ou "bel agissants"⁷, tels Noé, David, Salomon, Christ, Joseph, Moïse, Aaron, Zacharie, Jean-Baptiste, Elie,

⁵ De la racine 'ayyab, en arabe: *ayyûb*.

⁶ Le *Coran*, traduction de Muhammad Hamidullah, Paris, Le Club Français du Livre, 1959, 4. 163 et 6. 84-86.

⁷ Selon la traduction de Jacques Berque (*Le Coran*, Paris, Sindbad, 1990).

Ismaël, Elisée, Jonas et Lothi. Le personnage de Job était par ailleurs bien connu des penseurs de l'Islam.

Car Job est le Juste, l'absolument Juste, injustement frappé. La victime de la plus injustifiable des violences. Ne doutons pas un instant que la splendeur du poème qui nous rapporte sa détresse ne soit précisément inspirée par ce qu'elle a d'impen-sable. Laissant aux gloses ce qui leur revient, écoutons Job et répétons, à l'aide de quelques-unes de ses paroles, les étapes de son plaidoyer.

Ainsi Yahvé accepte, une première fois, le défi du Négateur, la ruine totale de Job, le meilleur de ses serviteurs et le plus comblé de biens, -famille, amis, sujets, serviteurs, maisons, terres, animaux. "Je te livre tout ce qu'il a. mais ne lève pas la main sur lui" (1. 12). Job accepte et bénit le nom de Yahvé: "Job est irréprochable" (1. 21-22). Satan revenant à la charge, Dieu le lui livre à nouveau. Job est affligé d'une maladie de peau. Trois amis viennent le voir, Elifaz, Bildad et Tsofar. Etrangers comme lui, ils n'en vont pas moins se faire les porte-parole d'une stricte orthodoxie hébraïque.

Un premier dialogue a lieu. Job élève sa plainte: "Pourquoi donner le jour à des souffrants?... J'ai peur de la peur qui me gagne/ ce qui m'épouvantait arrive/ je n'ai ni répit ni repos/ ni paix/ j'accueille le chaos" (3. 25-26). Chacun à son tour, ses amis lui répondent. Elifaz: "Quel mortel est plus juste qu'Eloah?: Quel homme est plus pur que lui qui t'a fait?" (4. 17) "C'est pour la douleur que sont nés les hommes" (5. 7). "Heureux le mortel qu'Eloah reprend: -embrasse Shaddaï et ses instructions! Oui il fait souffrir/ mais panser les plaies" (5. 17-18). Job: "Non vous n'êtes plus rien pour moi/ vous tremblez devant mon désastre" (6. 21). "Instruisez-moi/ je me tairai/ montrez-moi en quoi je délire" (6. 24). Vous qui écrasez l'orphelin/ jetez vos amis à la trappe/ eh bien regardez-moi en face/ voyez si je vous mens en face/...mon droit est là/ ma langue ignore l'injustice" (6. 27-30). "Je suis coupable ?/ eh bien qu'y puis-je ?/ dis-le moi gen-darme des hommes !/ pourquoi m'as-tu pris pour cible ?" (7. 20).

Bildad: "Vas-tu brailler longtemps encore ?/...Dieu tourne-t-il la loi ?/ Shaddaï tord-il le droit ?" (8. 2-3). "Dieu n'oublie pas l'intègre" (6. 20). Job: "Oui ces arguments sont solides" (9. 2). Et, après avoir évoqué la toute-puissance divine, il s'écrie: "Alors/ même si je réplique/ si je dépose contre lui/ si je suis dans mon droit/ que dire ?/ je devrai implorer mon juge ! si j'appelle et qu'il me répond/ qui me dit qu'il m'a entendu ?" (9. 14-16). "J'affirme que tout est égal / il tue le juste avec la brute/...il rie de l'innocent brisé/ si la brute s'ar-rogé un champ/ il bande les yeux de ses juges/ quoi ?/ ce n'est pas lui ?/ alors qui ?" (9. 22-24).. "Non ce n'est pas un homme/ comment lui répliquer ?/ comment le traîner en justice ?/ qui pourrait nous départager ? (9. 32). "Eloah/ ne m'inculpe pas/ ou dis-moi de quoi tu m'accuses / dois-tu jouer les oppres-seurs ?/...t'asseoir à la table des brutes ?" (10. 2-3). "Qu'il me lâche/ qu'il s'en aille/ que je respire" (10. 20).

Tsofar: "Tu prétends démasquer Eloah ? Tu prétends voir le bout de Shaddaï ?" (11. 7). Il soupçonne le mal chez Job: "si le mal ne vit plus sous ta tente" (11. 14). Job: "L'ami rie de moi quand j'appelle/ Eloah pour qu'il me réponde/ on rie du juste et de l'intègre" (12. 4). "Vous voyez /mon œil a tout vu/ mon oreille entend sans votre aide/ ce que vous savez je le sais/ je suis à la hauteur/ mais moi je m'adresse à Shaddaï/ moi je veux plaider contre Dieu/ vous nous rapiéciez des mensonges/ tous vous soignez par des sornettes/ taisez-vous/...serait-ce Dieu qui vous les dicte ?/ faut-il que vous l'avantagiez ?/ Dieu a donc besoin d'avocats ?" (13. 1-8). "J'ai défendu ma cause/ je suis certain d'être acquitté" (13. 18). " Quel crime ou faute ai-je commis ?/ apprends-le moi !/ Pourquoi te dérober/ et me traiter en ennemi ?" (13. 23).

Le second dialogue durcit l'incompréhension entre Job et ses amis. Quelques arguments sont nouveaux, mais leur thèse demeure. Elifaz: " Mais prends garde à toi : tu sapes la crainte/ tu ôtes l'envie de songer à Dieu/... pour qui te prends-tu ?" (15. 4-7). "En quoi est-il pur/ en quoi est-il juste/ cet enfant

mortel sorti d'une femme ?/ Dieu se méfie même de ses saints" (15. 14-15). Job : "Combien de fois l'ai-je entendu/ votre remède à la douleur/ votre discours de vent sans fin ?" (16. 1-2). "Dieu me boucle avec les déments/ il me jette aux mains des coupables/...- or mes mains n'étaient pas violentes/ ma prière était pure" (16. 11-17). "A moi la tombe/ -mais quelle farce ! " (17. 1).

Bildad dresse le portrait du "rebelle" (18. 5), de "l'injuste", du "sans-Dieu" (18. 21). Job s'élève contre ses amis : "dix fois vous m'avez insulté/ maltraité!/ vous n'avez pas honte ?" (19. 3); et, en même temps, les implore : "Ayez pitié/ vous mes amis/...pourquoi me persécutez-vous/ comme Dieu même (19. 21-22). Son désespoir est si profond : "Je crie sous la torture/ mais nul ne me répond" (19. 7); "je n'ai que la peau sur les os/ pourrais-je au moins sauver mes dents ?" (19. 20), qu'il en vient à la menace : "Vous voulez me persécuter ?/... alors méfiez-vous de l'épée / l'horreur s'est faite épée/ pour nous prouver qu'un juge existe." (19. 28-29).

A Tsofar, qui reprend le discours de Bildad, Job oppose le tableau des injustices : "Pourquoi les méchants durent-ils ?/ ils vivent vieux/- pire ils prospèrent/ leur semence croît avec eux/...or ils ont dit à Dieu :/ va-t-en! Que nous importent tes chemins ?" (21. 7 et 14). "Le méchant échappe au jour de désastre/ au jour de colère il se trouve ailleurs/ nul ne lui dit ses vérités/ nul ne lui fait payer ses crimes" (21+ 30-31).

Dans le troisième dialogue, face à l'obstination de ses contradicteurs, Job se fait plus véhément encore. "Si je savais où le trouver !/...j'emplirais de grief ma bouche/ j'aurais sa réponse au mot près/...l'homme froid peut le poursuivre/ là/ je pourrais plaider ma cause" (23. 2-7). Mais Yahvé est absent, il garde le silence. Les malheureux sont écrasés. : "Qui portera mes mots à Dieu" (24. 25). "Vive Dieu qui dénie mon droit/ et Shaddaï qui aigrit mon âme (27. 2). "Mais la sagesse/ où la chercher ?/ où se trouve l'intelligence ?" (28. 12 et 20). "Qui me rendra ces vieilles lunes/ où Eloah veillait sur moi ?" (29.

1). Job rappelle les temps de sa gloire ; "je logeais comme un roi au milieu de la foule/ pour apporter le réconfort aux endeuillés." (29. 25). "Et maintenant/ ma vie fond et coule sur moi / des jours blessants m'assaillent/ la nuit me transperce les os/ mes abcès ne s'endorment pas/ débordant de force/ il me fouille/ ...il me jette à la boue" (30. 16). "Je t'appelle/ tu ne réponds pas/...ton poing serré me persécute" (30. 20). L'ampleur de sa litanie énumère les maux dont il est innocent : "si j'ai menacé l'orphelin/ que mon dos perde son épaule/ que mon bras soit tranché au coude!" (31.21-22)...

Le jeune juif Elihou, dans une très longue pièce sans doute rapportée (32-37), persuadé d'avoir plus d'éloquence que les précédents, donne libre cours à sa colère. Il célèbre la gloire de Dieu en raisonnant Job : "Attends un peu que j'expose/ ma défense d'Eloah" (36. 2). "Car en un sens/ Dieu nous parle/ en un sens/ il nous échappe" (33. 14). "Ecoute et tais-toi/ je t'apprendrai la sagesse" (33. 33); "Demandons raison à Job/ de ses propos de néant/ car il joint l'offense au crime/en agitant parmi nous ses différends avec Dieu" (34. 35-37).

Yahvé enfin intervient lui-même : "Qui es-tu pour noircir mes desseins/ de tes mots d'ignorant ?" (38. 2). A son tour il interroge Job, pour le confondre de sa toute-puissance : "As-tu jamais hâté la venue du matin ?/ Sais-tu où se cache l'aurore ?/...As-tu découvert la source des mers ? As-tu exploré le chaos ? (38. 12 et 16); "Le rhinocéros vient-il te servir/ et passer la nuit près de ton étable ?" (39. 9). "As-tu des objections/ procureur de Shaddaï?/ Qu'as-tu à répliquer/ détracteur d'Eloah ? (40. 2). La réponse de Job est brève ; "Que dire ?/ Je suis trop léger/ pour m'opposer à toi/ je place ma main sur ma bouche/ j'ai parlé une fois/ je ne répondrai plus/ je ne vais pas me répéter" (40. 4-5). Yahvé revient à la charge : Je vais t'interroger/ instruis-moi : as-tu l'intention de briser mon droit/ de me condamner pour te justifier ?" (40. 7-8). Il invoque encore : "Voici l'Animal : Béhémôth/ je l'ai fait avec toi" (40. 18)... "Peux-tu harponner Léviathan ?" (40. 25). Et Job de s'in-

cliner : "Je le sais/ tu peux tout/ nul ne défait ce que tu trames/..." je te connaissais par ouï-dire/ maintenant que mes yeux t'ont vu/ je me dissous/ je me console/ dans la poussière et dans la cendre" (42. 2 à 6).

Le récit s'achève avec la condamnation par Yahvé des amis de Job et la complète réhabilitation de ce dernier : "Vous n'avez pas parlé correctement de moi, comme mon serviteur Job... Job, mon serviteur intercèdera pour vous" (42. 7-8). Yahvé "rend tout à Job en double" (42. 10). Et Job meurt vieux, comblé de jours" (42. 17). La leçon est claire. *Job ne se repent pas*⁸. Et, en stricte logique, *Dieu donne raison à Job*.⁹ Ce qu'avait compris Ezechiel.

On demandera pourquoi avoir fait une telle place à ce livre, s'être si longuement attardé à ses développements ? Au nom de deux motivations. La première consiste dans la volonté de donner une idée, à partir de ce qu'il convient, malgré tout, de ne considérer que comme des bribes, afin d'inciter à le lire ou à le relire, d'un texte dont le lyrisme conserve, répétons-le, une splendeur de rigueur et de saveur incomparables. Dans la forme d'une *disputatio* juridique qui met en scène un accusé, des avocats, des procureurs et un ou des juges, la langue entremêle argumentaire théologique, puissance émotionnelle, évocation de la vie de tous les jours et fascinantes métaphores. Sauf qu'à le scruter, ce texte, au rythme de ses rebondissements, on voit à quel point les rôles ne sont pas fixés, comme ils s'échangent. Qui est accusé quand le présumé coupable dresse

⁸ La traduction Segond lit « je me condamne et je me repens ». La nouvelle traduction de P. Alferi et J.-P. Prévost explique pourquoi il faut lire « je me dissous et je me console » (ouvr. cit., notes 141 et 142).

⁹ On trouve dans la mythologie grecque un récit d'esprit assez proche : Héraklès qu'Héra avait rendu fou, après avoir tué ses enfants qu'il chérissait, se rendit à Delphes pour consulter la Pythonisse. Cette dernière lui annonça que Phoibos Apollon changeait son nom de Palaemon (guerrier) en celui d'Héraklès (gloire d'Héra), afin qu'il obtienne « une éternelle renommée parmi les hommes » (Robert Graves, *Les mythes grecs*, Paris, Fayard, 1967, p. 365).

un réquisitoire entre blasphème et mise en demeure ? Qui sont les avocats quand leur "client" lui-même les récuse ? Le juge ne met-il pas fin à son silence pour plaider en sa propre faveur, comme le dernier des inculpés ? Tout sans cesse se retourne, la puissance et la faiblesse, le juste et l'injuste, l'innocence et le crime, la supplique et le cri, l'opprobre et la louange, la souffrance et sa dénonciation, le méchant et l'humilié, l'agneau et le rhinocéros. La seconde raison est afférente à l'*épitomé* que représente le *Livre*, véritable matrice des débats et du vocabulaire même, dont la notion de violence est le foyer. Nous retrouverons partout les paroles de Job, sinon leur inspiration et leur souffle. C'est pourquoi il fallait qu'elles fussent entendues dans leur commencement, à ce commencement.

L'écho de Job ne se retrouve-t-il pas dans les derniers mots lancés par Jésus sur sa croix, selon l'évangile de Matthieu : "Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?"¹⁰. A cette différence près que la simplicité de la problématique du *Livre de Job* a disparu dans la complexité de la chrétienne, où Dieu a dû se faire homme afin que la foi rende possible le salut et la rédemption.

On se doute que les lectures du récit fondateur ont été innombrables. Quelques unes, bien qu'elles se réclament de démarches de pensée fort différentes, se recourent dans une commune appréciation du personnage de Job. Grégoire le Grand, dans ses *Moralia in Job*, commentant le texte mot à mot, privilégie le sens moral par rapport au sens littéral. Il voit dans la souffrance de Job la figure du Christ précisément et celle de l'Eglise, également éprouvées. A l'encontre des amis de Job, il considère qu'il n'y a nulle relation nécessaire entre le bonheur et la vertu, entre le malheur et le péché. La souffrance emporte une part obscure. Le fait que Job ne soit pas Juif permet à Grégoire de l'assimiler à l'Eglise des Gentils qui a succédé à Israël défaillant et de voir en lui le modèle du chrétien promis au

¹⁰ Matthieu, 27. 46.

rachat par les épreuves traversées. Thomas d'Aquin, dont on a vu qu'il ne mettait pas en doute l'existence de Job, est fort proche de son prédécesseur. Il procède à un examen philosophique portant sur la conduite de Dieu face au malheur du juste et avance lui aussi la thèse que le malheur n'est pas lié au péché. Kant, qui récuse la théodicée, salue en Job l'homme sincère. Il loue sa franchise, ses doutes et sa répugnance à feindre une conviction non ressentie. Pour Kierkegaard également, Job est un grand personnage d'avoir tenu tête à ses contradicteurs pour protester contre sa souffrance. Il est "le modèle de celui qui accuse et qui proteste". Demandons-nous, au passage, si Kierkegaard sait qu'il donne en l'occurrence la définition hébraïque du mot "Satan" ? "Le secret, la force vitale, le nerf, l'idée de Job, c'est qu'il a raison, en dépit de tout. Le monde entier a beau le réfuter, sa grandeur réside en sa passion de la liberté qui ne se laisse paralyser ou mater par aucun sophisme... Job maintient sa prétention d'avoir raison. Il témoigne par là du noble courage de l'homme qui reconnaît sa condition. Elifaz, Bildad, Sofar et surtout Elihou... varient le thème suivant lequel son malheur est un châtement; qu'il se repente, qu'il demande pardon, et tout rentrera dans l'ordre. Mais Job reste inébranlable"¹¹. En conséquence, on le sait, la philosophie de l'existence rejette toute tentative de rationalisation du rapport de l'homme à Dieu et le mal garde son obscurité. Karl Gustav Jung écrit, en 1952, une *Réponse à Job*¹², qui montre un Dieu, rempli de contradictions, et parvenant à confondre Job. Mais c'est ce dernier qui a raison. Mieux encore, il contraint Yahvé à surmonter la dualité de sa nature et à se réconcilier avec lui-même, en devenant homme. On retrouve l'image du Christ, déjà présente chez Grégoire. Plus près de nous encore, chez un René Girard, dans le fil de ses thèses sur la violence, la résistan-

¹¹ *La répétition. Essai d'expérience psychologique*, Paris, Aubier éd., 1946, p. 154 et 161-162.

¹² Traduction française de Roland Cahen, Paris, Buchet-Chastel, 1964.

ce de Job se confond avec le refus de la posture d'une "victime émissaire"¹³. Une lecture enfin serait cocasse, n'était son caractère prétentieusement partisan, celle de Paul Claudel. Dans son *Livre de Job*¹⁴, Claudel, après avoir raillé les "quatre compères", "ces mannequins" et leur ton de Joseph Prudhomme, singulièrement celui de "l'infatué" Elihou (p. 8-9), en face desquels la "force du dossier de Job reste inentamée", livre son propre jugement : "Pour moi le sens du discours de Dieu est celui-ci ; la cause du Mal est le Malin" (p. 15). Dieu a toléré un tiers dans sa création qui choisit de dire : Non. "Et ce fut le commencement du Mal. Il y eut le Démon, il y eut cette ordure, il y eut cette vermine ... L'homme par sa désobéissance a ouvert la porte au démon" (p. 17). Dieu donne alors "une leçon de catéchisme" affirmant qu'il est à la fois l'Ordre et la Providence, que l'on trouve au cœur du chapitre 38. Dès lors la présence du Malin, Satan, qui a demandé à Dieu de tenter Job, se découvre partout, notamment dans le bestiaire convoqué par Dieu, dans son discours (p. 19 suiv.). Après avoir évoqué "ces deux monstres, Béhémot et Léviathan", dont il nous dit que les commentateurs n'ont jamais pu savoir quels animaux ils représentaient (p. 14), alors qu'il ne fait pas de doute que le premier désigne l'hippopotame et le second l'alligator¹⁵, bien connus en Egypte, Claudel s'en prend au "Rhinocéros", où il voit "la figure de l'égoïsme, du positivisme, de la matière" (p. 24) et à l'autruche, "aux manières de "Haute Couture". "Tous ces animaux, assure-t-il, nous suggèrent l'idée de quelque chose d'indompté, d'indépendance sauvage, d'anarchie, d'insociabilité, de violence, de rapacité et de révolte" (p. 22). La transposition ne se fait pas attendre : "les Voltaire, les Diderot, et plus tard les Robespierre

¹³ *La route antique des hommes pervers*, Paris, Grasset, 1985.

¹⁴ *Le Livre de Job*, Paris, Plon, 1946.

¹⁵ Une forte toile de Rubens, peinte vers 1613, exposée à la Alte Pinakothek de München, la «Chasse à l'hippopotame et au crocodile», apparaît bien significative.

et les Fouché. (Et encore plus tard les Taine, les Renan et les Edmond About, prédécesseurs des Jules Vallès et des incendiaires de la Commune" (p. 26). La liste est encore longue de "ces théoriciens sinistres" auxquels on ajoutera "des Luther, des Rousseau, des Victor Hugo et des Marx" (p. 39-40). Voilà, explique Dieu à Job "un fait contre lequel lui-même le Tout-puissant, on dirait qu'il ne peut rien", ces "éléments réfractaires" de sa Création, ce quelque chose dans toute œuvre de Dieu "qui n'est pas Dieu, mais "la Bête", le "pavé irréductible", "la pierre de la mauvaise volonté" (p. 31 suiv.). Il ne reste plus qu'à la Croix du Christ à faire avaler à l'Enfer la rédemption (p. 43). Et Job a tout compris. Pauvre Job qui ignorait que Satan manigançait toute l'affaire¹⁶ et que tant de démons matérialistes et impies se cachaient derrière le moindre mammifère, ce Satan, qui n'est vraisemblablement qu'une pièce rapportée ! Et merci à Claudel de confirmer, à sa façon inimitable, que Dieu est bien responsable du mal ! La lecture récente de Heinrich Lüssy est bien différente : « Dès le paradis, le mal vient de Dieu, et non pas d'une des créations, pas plus que du serpent »¹⁷. Considérant en effet que Satan n'est qu'un rajout, qui « arrache Dieu à sa suffisance et le porte à penser», cet auteur voit « en Job en premier lieu le porteur du problème du sens du monde »¹⁸ ; « Dieu, en rejetant Job le juste qui avait entière confiance en Lui, dans une colère sarcastique et en lui montrant sa limitation, l'a aussi entièrement livré à lui-même pour ce qui est de faire face aux nécessités pratiques de la vie »¹⁹

Ajoutons encore, pour clore ce registre des interprétations, les usages populaires de Job. Du juste souffrant, on a retenu

¹⁶ On trouve une lecture proche, non de Claudel, mais du rôle du Négateur, dans le *Coran*, 38.41: « Rappelle Notre adorateur Job quand il appela son Seigneur : «Moi, je suis harcelé par Satan de peines et de tourments».

¹⁷ *La Dissidence. Plaidoyer pour l'esprit de contradiction*, Paris, Ed. du Sextant, 2006 p. 15.

¹⁸ *Ibid.* p. 25-26.

¹⁹ *Ibid.*, p. 116.

l'expression "pauvre comme Job", non l'innocence, ni la véhémence protestataire. Le *diabolique* Marx y fait lui-même allusion dans une lettre à Engels (oublié de Claudel) : "tu vois que je suis aussi affligé que Job, même si je n'ai pas sa piété"²⁰. On qualifie "d'amis de Job" ceux qui adressent des reproches à un homme malheureux. "C'est la femme à Job" se dit d'une femme acariâtre, en référence à l'attitude de la femme de Job l'interpellant, quand il est assis dans la cendre, après sa seconde livraison à Satan : "Tiens bon ! Reste un homme bien ! Bénis Dieu ! Meurs !" (2. 10). Le *Coran* fait allusion à ce passage (21. 83-84). Il existe, au musée d'Epinal, une toile de Georges de La Tour, intitulée *Job raillé par sa femme*. Cette dernière, tenant une bougie de la main gauche, se penche, la main droite ouverte, sur son époux assis, dénudé et décharné, se grattant la peau, le visage levé vers elle. Les représentations picturales ont strictement respecté l'imaginaire établi. On trouve au Louvre, un *Job tourmenté par les démons* de Pierre-Paul Rubens. Déjà, Jean Fouquet, dans le *Livre d'heures d'Etienne Chevalier* (1450) avait peint un *Job sur la cendre*, où éclatait le contraste entre le malheureux couvert de plaies, étendu sur un fond sombre, et ses trois amis debout en luxueux habits de couleurs. Un vitrail de la nef de la cathédrale Saint Pierre Saint Paul de Troyes montre un Job agenouillé sur un lit de paille faisant un geste de défense, qui semble signifier « Je n'y suis pour rien », cependant que des personnages en habits de cour fixent on ne sait quoi quelque part au-dessus de sa tête. Au début du 16^e siècle, Albrecht Dürer avait peint un bien triste *Job et son épouse* (1503-1504). Une grande toile de Dominique Piola, au musée des Beaux Arts de Bilbao, intitulée *Job et ses fils* (1649), montre un Job debout, les yeux tournés vers le ciel, une main sur le cœur, et, devant lui, ses fils massacrés dans la ruine de leur maison, symbolisée par un fût de colonne. Léon Bonnat, célèbre pour ses portraits sous le Second Empire, peignit également un

²⁰ Lettre du 18 janvier 1861.

Job sur son fumier. On doit à Ilya Repin un *Job et ses amis* d'inspiration peu allègre²¹. En 1944, Francis Gruber présente au Salon d'automne un *Job abandonné* à son désespoir : assis, nu, étique, dans l'attitude du penseur, dans une rue face à une barricade déglinguée²². Mais le plus dur demeure William Blake, qui, dans une somptueuse aquarelle, *Satan ébouillante Job*, préparatoire à son Paradis reconquis de Milton, montre un Satan debout, les bras ouverts sur des ailes rouges, versant de l'eau brûlante sur le visage de Job écrasé sous ses pieds²³.

Par contre les mots *jobard* et *jobarderie* n'auraient pas de rapport avec les railleries subies par Job de la part de ses amis, mais viendraient, selon Littré, du flamand *jobbe*, niais. C'est plutôt Yahvé qui aurait *enjobardé*²⁴ son serviteur. Un Charles Péguy pourra écrire : "Les armes de Satan c'est la jobarderie"²⁵ Ainsi la sagesse des nations, semblable en cela aux lectures savantes, philosophiques, religieuses, liturgiques ou bigotes, n'a retenu de Job que sa déchéance. Il est pourtant un Job d'avant et un Job d'après, comblés également de pouvoir, de richesses, de respect d'autrui et d'amour des siens. Mais un Job heureux ne saurait avoir d'histoire. Le personnage de Caïn peut être rapproché de celui de Job. Sans doute Caïn commet-il un horrible crime, à la différence de Job parfaitement sans tâche, mais c'est qu'il a été, lui aussi, maltraité par Yahvé, lequel a méprisé ses offrandes de cultivateur alors qu'il faisait bon accueil à celles de son frère Abel, le pasteur. Caïn est condamné à l'errance,

²¹ Repin, 1844-1934; la toile se trouve au musée national russe de Saint-Pétersbourg.

²² La toile se trouve à la Tate Gallery de Londres.

²³ Le même dessin forme la Planche VI de *The Book of Job*, que Blake avait illustré en 1825.

²⁴ *Enjobarder* (1280) signifie tromper, selon le *Dictionnaire étymologique de la langue française* de Bloch et Wartburg.

²⁵ «La tapisserie de Sainte Geneviève», VIII, in *Œuvres poétiques complètes*, Paris, Gallimard, Pléiade, 1957. Péguy ne s'y montre pas très éloigné de Claudel.

mais, comme pour Job, il est interdit de le tuer, et, comme Job, il sera rétabli, avec sa descendance, dans son statut premier²⁶. Et comme Job enfin, Caïn héritera, pour la postérité, d'une image négative, comme celle de la toile de Pietro Novelli montrant au premier plan le cadavre d'Abel, et, dans un nuage, Dieu jetant du bras l'anathème sur un Caïn de dos qui s'enfuit. Hugo, avec une profonde pénétration, achève son poème *Les malheureux*, sur ces vers :

« Ils pleuraient tous les deux, aïeux du genre humain

Le père sur Abel, la mère sur Caïn »²⁷

Les filtres que nous avons appliqués au *Livre de Job*, s'ils n'ont aucune prétention à en résoudre tous les mystères, qu'il s'agisse de son origine et de sa composition, qui ne nous seraient en fait pas d'un grand apport, ne donnent cependant pas libre cours à toutes les interprétations, si nombreuses puissent-elles être, de la théodicée à son déni, de l'évangélique à quelque caricature outrancièrement provocatrice. Ils proposent, au contraire, dans l'acceptation d'un anachronisme d'obligation assumée, des résultats déjà croisés au fil de l'enquête. Nous avons un récit à considérer dans sa totalité. Et quelques thèses : Job est bien ce juste absolu, souffrant d'une détresse injustement infligée, qui n'entame en rien sa nature, autrement dit sa piété. Il est celui qui vocifère et qui accuse. Ses contradicteurs, bien incapables de le comprendre s'empêtrent dans la réitération de plaidoyers convenus. Ils ont tort. Et Job a raison, qui ne se repent point. Yahvé lui en donne acte, qui écarte les convenus, incapables de sortir du psittacisme doctrinal. Job pâtit d'une violence aux protocoles abscons, tandis que prospèrent les impies, les méchants et les criminels. Car la souffrance et le malheur demeurent investis d'une obscurité qui ne saurait être dissipée. Ils ne sont en rien noués, par une causalité nécessaire, à la faute ou au péché. Ils emportent une

²⁶ *Genèse*, 4, 9 et suiv.

²⁷ Ce poème est le dernier du cycle *Adam et Eve*, apud *Les contemplations*.

part en quelque façon gratuite. Le plus subtil des argumentaires théologiques échoue à réduire la déréliction existentielle qui leur est associée. Le fait est qu'ils sont là, plombés par leur propre pesanteur. Et si la violence enfin était inutile ?

S'agit-il d'un système, d'un ordre du monde voulu par quelque dieu ? Mais qui est Yahvé, ou Marduk ? N'ont-ils pas davantage à voir avec quelques divinités archaïques, chefs de tribu, capricieux, colériques et jaloux, plutôt qu'avec cette volonté d'universalité toute-puissante que révèreront leur moment venu les religions du Livre ?

Il ne saurait donc nous être interdit, il nous appartient plutôt, de passer au symbolique, de trouver dans notre aujourd'hui le paradigme d'une répétition : celle-là du Système assurément qui, sous les auspices de la fatalité, opprime l'humanité sans raison apparente, d'une violence qui lui est inhérente, - son essence même. Nous le retrouverons.

Pascal, qui n'est pas le seul, a comparé les deux figures à la fois opposées et complémentaires de Job et de Salomon : "Salomon et Job ont le mieux connu et le mieux parlé de la misère de l'homme, l'un le plus heureux et l'autre le plus malheureux. L'un connaissant la vanité des plaisirs par expérience, l'autre la réalité des maux"²⁸. Des siècles plus tard peut-être,²⁹ dans un contexte tout autre, la consternation de l'Ecclésiaste fait écho à la révolte de l'ancien poème : "J'ai considéré ensuite toutes les oppressions qui se commettent sous le soleil; et voici, les opprimés sont dans les larmes et personne qui les console ! Ils sont en butte à la violence de leurs oppresseurs, et personne qui les console !"³⁰.

Le Système, dont le personnage de Job, sous toutes ces facettes, est l'absolue métaphore, s'est mis en place. C'est lui qui nous conduira.

²⁸ *Pensées*, 403- 174, Edition Lafuma, Préface de Henri Gouhier, Paris, Seuil, 1963.

²⁹ Car il est des commentateurs pour supposer que Job serait un contemporain de Salomon et l'auteur de son propre Livre .

³⁰ *L'Ecclésiaste*, 4. 1-2.

Chapitre second DU COTE DES MARTYRS

Pourquoi la terre est-elle noire de leurs cris

Pourquoi le jour sans fin résonne-t-il de larmes

Pierre Emmanuel

L'auteur de l'importante notice consacrée à Jérôme Bosch, de l'*Encyclopaedia Universalis*, C.-H. Rocquet, soutient la thèse que le *Livre de Job* est au cœur de l'œuvre de Bosch. Il écrit : "Il faut l'imaginer nourri et soutenu, tout au long de sa vie par le livre de Job. Ce poème de l'homme tourmenté par la pire tentation et comblé par la plus haute sagesse, il est juste d'y voir la figure essentielle du dessein de Bosch". Le "mélange du sacré et du blasphématoire", "le scandale du Mal" rencontrés sur le chemin vers Dieu, y sont partout présents, en vertu, il est vrai, d'une interprétation christologique qui tient plus à Grégoire le Grand qu'à Kierkegaard. Les thèmes de la folie et de la peur, qui habitent les *Péchés capitaux*, avec la formule "*Cave, cave, Deus videt*", se retrouvent partout. Par exemple, une vignette extraite du centre du panneau *L'Enfer du Jardin des délices*, figure sur la couverture de l'ouvrage de Jean Delumeau, consacré à *La peur en Occident*¹ et, de façon plus étonnante, la même formule est placée en exergue du roman policier, *Loiseau des ténèbres*, de l'écrivain étatsunien, Michaël Connelly, dont le héros porte aussi le nom de Hiéronymus Bosch². Delumeau note, en voyant là un reflet des malheurs du temps, dont la terrible peste noire du XIV^e siècle : "C'est dans l'univers affolant de Jérôme Bosch que les cauchemars infernaux atteignent leur plus grande violence »³. Les multitudes en proie à

¹ Paris, Fayard/Pluriel, 1978. On pensera également, du même auteur à *Une histoire du Paradis*, t.1 *Le Jardin des délices*, même éditeur.

² Paris, Points/Seuil, 2001.

³ Ouvr. cit., p. 307.

la luxure, à la corruption, à toutes les formes de débauches sont emportées par une démence que Dieu lui-même a infligée à leurs innombrables péchés, ou qu'il a confiée à des diables qui grouillent et se déchainent, le Diable, dans cet "univers polythéiste" étant lui-même une divinité et Dieu un Vengeur n'ayant que peu de rapport avec le Dieu d'amour⁴. L'inégalable créativité tératologique de Bosch, en matière de formes, - êtres et objets, auprès de laquelle nos films d'horreur ne sont que des bluettes, transpose et démultiplie les puissances maléfiques, à l'œuvre dans les scènes apparemment les plus triviales, - *Le Jongleur* (ou *Le Bouffon*), *La Lithotomie*, *Saint Christophe* ou *Le Voyageur*. La sortie d'une telle angoisse est-elle possible ? Comme pour conjurer le doute et le pessimisme, Bosch offre le contrechamp de sa *Crucifixion*, de ses *Couronnement d'épines* et de ses *Chemin de croix*, où l'expression du visage du Christ atteste qu'il s'est déjà retiré de ce monde et qu'il regarde ailleurs. Les *Tentations*, singulièrement de St Antoine, dont le nombre ne cessera de croître, poursuivent une fin semblable. Elles peuvent être fantastiques et délirantes comme celles de Schongauer ou de Bosch, qui sont très proches, mais l'indifférence serene des *Saint Antoine*, encerclé de créatures hallucinantes ou de jolies femmes nues assure que l'imitation du Christ demeure la voie de la délivrance. Par contre, avec *La tentation de St Antoine* d'un Félicien Rops, la voie est barrée : le pauvre ascète qui pria à genoux, se redresse horrifié quand il découvre qu'au Christ a été substitué une créature dénudée et provocante.

"Bruegel, c'est Bosch ayant laissé le livre de Job pour le *De natura rerum*", affirme encore C.-H. Rocquet⁵. L'héritier reconnu de Bosch, Pieter Bruegel l'Ancien, qualifié de "nouveau Bosch" par ses contemporains, a peut-être été un "Lucre-

⁴ Autres remarques de Delumeau : "...à l'intérieur d'un univers de la vengeance très peu christianisé où le Dieu d'amour se trouve lui-même pris au piège" (ibid., p. 291); et "un univers polythéiste où le diable est une divinité parmi d'autres, susceptible d'être amadouée et qui peut être bienfaisante" (p. 318).

⁵ *Encyclopaedia Universalis*, déjà citée, article "Bosch".

ce heureux", plus près de Montaigne que de Goya⁶, il n'en demeure pas moins son exact continuateur, dans l'expression d'une violence paroxystique. Du *Portement de croix*, avec son Christ introuvable au milieu de la foule, au *Triomphe de la mort*, qui n'oublie aucune horreur, et au *Massacre des Innocents*, plusieurs fois recopié, le message est clair : l'humanité est vouée aux supplices et aux ténèbres. Dans *La chute des anges rebelles*, la disproportion de forces est telle entre les blancs lumineux et les démons boschiens, que l'issue n'est pas prévisible. Le temps n'est pas à l'espérance. Dans la dérive de ses nouvelles figures, Job reste maudit.

Ainsi tout est en place : les péchés et les châtements, la souffrance et le mal, la colère et la vengeance, l'épreuve et la rédemption. Des siècles durant, les peintres vont s'en rassasier, dans les préoccupations largement confondues de l'édification, de la part surtout de leurs commanditaires ecclésiastiques, d'un voyeurisme complaisant ou pervers, analogue à celui qui agglutine nos badauds lors d'un accident de la circulation, et du plaisir esthétique. L'époque et les représentations qu'elle impose, l'esprit de compétition, les tempéraments et les techniques artistiques sont également conjugués. Thèmes et sujets sont peu nombreux et inlassablement repris, y compris par le même auteur. Je retiendrai quelques unes, parmi les plus significatives, de ces mises en scène de la violence. En commençant par celle des innocents, désormais passage obligé. L'innocent, c'est celui qui ne fait pas le mal, le non coupable. S'il est puni, c'est le juste qui est frappé et son tourment devient objet de scandale. Un dès tout premiers cas d'iniquité, qui a frappé les imaginations, lors de sa découverte en 1506, est celui de Laocoon, dont le groupe sculptural remonte à la période hellénistique. Selon Virgile, le prêtre Laocoon, fils de Pergame et d'Hécube, aurait tenté de persuader ses concitoyens de ne pas laisser entrer dans Troie le cheval-piège des Grecs. Mais l'Olympe,

⁶ *Ibid.*, du même auteur, article "Bruegel l'Ancien".

résolu à détruire la ville, fit immédiatement jaillir de la mer deux énormes serpents qui étouffèrent Laocoon ainsi que ses deux fils. "Toute vérité n'est pas bonne à dire", comme s'en apercevra Cassandre, sa propre sœur, trahie quant à elle, par Apollon, et tuée par Clytemnestre, la femme du vainqueur. Autre cas exemplaire, emprunté à la mythologie et devenu figure emblématique, celui de Prométhée ("prévoyant"), le voleur de feu, père de l'humanité et maître ès-révoltes. Peter Paul Rubens et Frans Snyders, entre autres⁷, en ont donné une image saisissante. Le puissant Titan enchaîné est jeté à la renverse sur son rocher, tandis qu'un aigle, de la même taille que lui, le lacère de son bec. L'expression de son regard est de colère et de défi plutôt que de douleur. Deux mille ans plus tôt, Eschyle, suivant Hésiode, avait conféré sa stature au personnage, dans une *Prométhéide*, dont ne subsiste plus que le fameux *Prométhée enchaîné*. Prométhée y apparaît comme le héros de la lutte des Titans contre Zeus, cherchant à établir sa domination tyrannique sur les Dieux. Il ne fléchit ni devant les menaces, ni sous les châtiments. Alors que *Kratos* (la Force), secondée par *Bias* (la Violence), pousse un Héphaïstos, hésitant et même compatissant, à accomplir le supplice ordonné par Zeus, il s'écrie : "Zeus écrase tout. Ce qui autrefois était grand, élevé, il le met à néant aujourd'hui"⁸. Prométhée a les accents de Job : "Maintenant, jouet des vents du ciel, triste patient, à mes ennemis je donne le spectacle de mes souffrances". Au chœur des Océanides qui le plaint de son sort, il réplique : "Et sur moi, intraitable à mon tour, ni les doucereuses paroles, ni la langue artificieuse n'auront prise, ni la dureté, ni les menaces ne pourront rien. Il ne saura rien, que d'abord de ces sauvages

⁷ Titien et Jordaens, chez qui la représentation est semblable à celle de Rubens-Snyders; aussi Michel-Ange, Ribera, Salvator Rosa, Gustave Moreau et, pour les sculpteurs, Pradier, Rude, Adam.

⁸ Je suis la traduction ancienne mais de belle venue littéraire de Ad. Bouillet, *Les Tragédies d'Eschyle*, Paris, Hachette, 1865, pp. 170-205.

entraves il ne m'ait relâché, qu'à me donner satisfaction pour tant d'humiliation il ne se soit résigné (...) Je le sais, il est dur. Par-devers lui, le droit, il se l'est approprié (...) Ainsi je l'ai servi, ce roi des Dieux; et cet affreux supplice, voilà ma récompense". Prométhée, lui aussi, a ses "amis" : Océan venu lui proposer ses bons offices et lui conseiller la soumission : "Va, mon pauvre ami, laisse là ta colère, cherche un adoucissement à tes maux (...) contre l'aiguillon n'essaye pas de regimber". Io, victime de Héra pour avoir cédé à Zeus, qui passait par là, ignorante de la situation, est elle aussi la proie de punitions, -un taon qui ne la lâche pas : "Pitié! Pitié! Pitié! En moi, encore l'horrible mal, la frénésie, la folie...". Hermès enfin, ce double de Elihou, qui fustige l'orgueil de Prométhée : "Vraiment, c'est du délire, allons, te voilà devenu fou", et tente de négocier avec lui, sa liberté en échange du secret qu'il détient sur la chute de Zeus. Il prévient les Océanides qu'à défendre Prométhée, elles se condamnent elles-mêmes à sa folie, tandis que Prométhée conclut sur cette invocation : "O ciel, commune lumière où roule l'immensité, voyez ce que je souffre pour la justice". Un fragment du *Prométhée porte-feu* laisse entendre qu'aurait eu lieu la réconciliation avec Zeus et qu'un culte aurait même été rendu à Athènes au héros d'Eschyle. L'analogie avec Job s'impose de nouveau. Shelley, de son côté, ira, dans son *Prométhée délivré*, jusqu'à l'extrême conséquence, puisqu'il fera de Prométhée le vainqueur de Zeus, ce dernier incarnant le Mal, en attendant que Gide, à son tour⁹, dans son *Prométhée mal enchaîné*, n'en fasse un banquier, adepte de l'acte gratuit.

Partant, il n'est pas de "pauvre Prométhée". Prométhée, dans l'imaginaire collectif, est le contraire de Job, une figure

⁹ La liste est ample des textes consacrés à Prométhée (Laffont-Bompiani, *Dictionnaire des Œuvres*, Paris, S.E.D.E., 1954) : Lucius Accius 170 a.c.), Lucien de Samosate (fin 1^{er} siècle p.c.), Calderon de la Barca, (17^e), Goethe (18^e), Vincenzo Monti (18^e), V. O. Andrade (19^e), C. Spitteler (19^e-20^e), R. Bridges (19^e-20^e), Perez de Ayala (18^e-20^e); pour les musiciens, on citera Beethoven, Fauré, Halévy.

entièrement positive, dont se réclamera toute une lignée intellectuelle, depuis le jeune Marx, et avant lui, jusqu'à nos jours. D'autre part, si les Dieux exercent leur vengeance, en tentant de convaincre leurs victimes de folie, - cas de Prométhée, ou de Io, comme de Job, Zeus peut argumenter, du fond même de l'injustice dont il n'est pas illégitime de l'accuser, de la faute commise à son égard, que ce soit par Laocoon, à son insu en l'occurrence, ou, plus ouvertement par Prométhée, qui a trahi sa confiance, l'a volé et a dressé l'humanité contre lui. N'oublions pas en outre que Prométhée est une divinité et qu'il peut exciper de cette prérogative pour traiter avec Zeus presque d'égal à égal. Avec Yahvé, les choses se passent différemment : Job est une créature, non juive, sa fidélité est à toute épreuve et il n'a commis aucune faute. Son comportement ne permet même pas de lui prêter quelque délit que ce soit, fût-il de pure fiction. C'est pourquoi Job est le comble du juste, l'innocent absolu injustement frappé. Qu'il a donc sa place au principe de tout récit de violence.

Il est une figure du Juste, éclipsant toutes les autres, plus récente et sans doute, avant ses constructions symboliques innombrables, historiquement datée. Mais le Christ n'a pas le statut d'une victime. Il est un envoyé, un délégué ou un chargé de mission, comme on dirait aujourd'hui. Les arguments de la Tradition, sur la base des narrations des Evangélistes, sacralisées et ritualisées par l'appareil de l'Eglise, l'ont mis à l'abri des interprétations a priori jugées trop simplistes, c'est-à-dire rationnelles. Il est homme et fils de Dieu, né sans engendrement d'une femme mariée et cependant vierge, il fait des miracles, il meurt comme un homme et il ressuscite, « obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix », comme le dit Georges Rouault¹⁰. Bref, il rend les desseins du Père impénétrables, en écartant dans le principe toute tentation d'en faire les responsables du moindre mal. La leçon de Job a été tirée, en

¹⁰ C'est la vignette de l'une des gravures de sa série *La Guerre*.

dépité d'une légère faiblesse, déjà évoquée, sur la croix. La déculpabilisation, dût-on la déporter sur quelque satanique sous-traitant, est désormais totale. Il n'est de péché que de l'homme. L'excellent Littré le dit bien, dès le sens premier : "Péché : Transgression volontaire de la loi religieuse". Il n'est même plus d'innocence, à strictement parler. Il a suffi du premier homme, ou plutôt de la première femme, pécheurs originels, initiateurs de toute faute, délinquants potentiels. La venue au monde suffit et le premier cri du nouveau-né appartient à l'ordre de l'aveu, qui expulse son innocence avec sa sainteté. Foin des querelles théologiques sur le Bien et le Mal, des casuistiques de théodicée et des étripages philosophants, on pressentait bien qu'il y avait encore du païen chez Job.

La voie est libre, ouverte aux déchaînements, aux profusions des expressions de la violence. Ses formes excèdent le recensement, mais ses paradigmes religieux sont relativement limités. L'inventivité picturale, par exemple, incarcérée qu'elle se trouve au service de modèles codifiés, libère une richesse inépuisable et déjoue les pièges de la redondance. La christologie définit d'incontournables sujets : le chemin et le portement de croix, la flagellation, la crucifixion, la descente de croix, la déploration sur le Christ mort, la mise au tombeau, la résurrection, le jugement dernier, qui sont parmi les principaux. A l'artiste, à son tempérament ou à son génie et à sa maîtrise technique, le choix de la mise en scène (devrait-on parler de "scène de crime" ?), des acteurs et des figurants, des plans, des objets, outillage et instruments, et enfin de l'attitude et de l'expression du principal personnage, le Christ, qui délivre le message du tableau. Prenons quelques *Pietà*, cette image à la fois banale et bouleversante de la douleur d'une mère qui vient de perdre son fils. Celle d'Ercole de Roberti (fin 15^e s.), déclarée "prodigieuse", provoque une vive émotion, par la position du Christ, totalement abandonné sur sa mère, en robe noire, tandis que dans une sorte de brume d'arrière-plan on aperçoit une foule au pied des trois croix. Celle de Sodoma (v. 1540) est d'un fort réalisme : le Christ

mort, visage et corps affaissés, yeux fermés, est soutenu par une Marie, habillée d'un vert funèbre, à la douleur retenue. Celle de Rosso Fiorentino (v. 1530) est de la même inspiration, au maniérisme près. Celle de Villeneuve-lès-Avignon (2^e moitié du 15^e s.) d'Enguerrand Quarton, offre un Christ décharné au corps littéralement cassé sur les genoux de sa mère, vêtue de bleu sombre. Le déchirement éclate dans *les Pietà* de la *Virgen de la Piedad* de Palencia, celles de Tintoretto, de Lotto, d'une construction très étudiée avec ses trois visages superposés, de la *Pietà de Tarascon* (musée de Cluny) ou encore du *Cristo in pietà*, où la Vierge, au centre, ravagée de désolation, tient entre ses jambes le Christ dont les bras ouverts sont soutenus par deux personnages éplorés.

La *Grande Pietà ronde*, attribuée à Jean Malouel (14^e-15^e s.) est déjà stylisée, par l'attitude des personnages, -le regard curieux porté sur son fils de Marie et celui comme étonné de Dieu, avec des anges et une colombe. Celle de Cosimo Tura (fin 15^e s.), l'est encore davantage, par sa construction dans un demi-cercle, la géométrisation des personnages, habillés de couleurs riches soutenant les bras ouverts d'un Christ exposé, sa mère en robe pourpre. La *Déploration du Christ* (1524) de Wolf Huber, relève carrément de la pastorale et *La déploration sur le Christ mort* de Jacques de Lestin (Reims, 1640-45), d'une théâtralité artificielle. Dans la *Pietà* de Rubens (1602), au Louvre également, comme les quatre précédentes, se marient la touche réaliste, la facture classique et le symbolisme : le Christ blanc, au premier plan, est effondré sur un socle antique, derrière lui cinq personnages qui ne le regardent pas, la Vierge se trouve au centre les yeux levés vers la lumière tombant du ciel; elle paraît à la fois résignée et interrogative; deux hommes sont tournés vers elle; deux enfants sont présents, une jolie jeune fille, sein découvert, affectant d'essuyer une larme, et un garçon, le visage et la main pressés sur le bras du Christ, qui semble être le seul à éprouver quelque chagrin. La construction de la *Pietà* du Titien (1573-1576) est architecturale : la mère et

le fils au centre d'une imposante abside, entourée de statues, adoptent une attitude quasi théâtrale, à droite un homme agenouillé regarde le mort. L'élément le plus fort, comme jeté en avant, à gauche, est une Madeleine, debout, le bras droit levé, exprimant colère et défi. Au nombre des toiles authentiquement pathétiques, on rangera la *Pietà avec Jean l'Évangéliste et Marie Madeleine* de Juan de Flandes; celle de Luis Morales (v.1500), que la lividité de la robe verte de Marie serrant dans ses bras le torse de son fils, renforce encore; ou l'esquisse de l'Ashmolean museum d'Oxford de Palma le Jeune (1611), pour le tableau du Prado, d'un groupe compact incliné sur le supplicié. Le groupe en bois de la Frauenkirche de Munich (v. 1400) suscite une réelle émotion, avec son Christ les yeux encore ouverts. La *Pietà* de G. B. Gaulli, il Baciccia, est comme chargée d'un message philosophique : la Vierge contemple le Christ mort étendu sur ses genoux et, tendant son bras droit vers deux très jeunes enfants, à l'air fort malheureux, dont l'un désigne le Christ du doigt, semble dire : « voici ce que tu as fait ». Deux autres groupes du 18^e siècle, ne sont pas sans intérêt. L'un, présenté lors de l'exposition "Le Brésil baroque", en 1999, au Petit Palais, fait de papier mâché peint (Musée d'art sacré de Sao Paulo) offre une Marie, poupée richement attifée, et un Christ marqué de souffrance; l'autre, de bois polychrome (Paraguay; musée de la SEITA 1995-1996), présente une surprenante disproportion entre le corps de la jeune femme en pleurs, tête appuyée sur sa main droite, yeux perdus dans le vague, et un Jésus adulte réduit à la taille d'un enfant. Le marbre de Michel-Ange (1499), à Saint-Pierre de Rome, avec un corps adolescent reposant comme endormi sur une frêle jeune femme penchée sur lui, la paume de la main gauche ouverte dans un geste de fatalité, réussit la grâce d'une simplicité majestueuse. Mais aucune représentation ne semble atteindre à la force d'émotion de la *Mater dolorosa* de Simon Marmion, avec ses longues mains ouvertes croisées sur sa poitrine et l'ovale de son visage, seul visible sous le voile blanc,

image même de la désespérance, ou des deux groupes, à Bologne, de Niccolo del'Arca, *La Déploration sur le corps de Christ mort* (1485), où quatre femmes laissent éclater leur douleur au-dessus du Christ étendu et, au Louvre, de la *Pietà* d'Andrea Solario, où la mère entoure de ses bras, avec amour, le corps de son fils devant plusieurs personnages éplorés.

La haine-fascination pour la chair et le masochisme de la conscience de culpabilité du christianisme ont alimenté et renouvelé constamment le goût des souffrances en donnant lieu à de véritables orgies visuelles, axées sur les multiples formes de supplice. Les martyres représentent un sujet de premier choix. Compte tenu du nombre de saints et saintes (que le dernier pape a encore enflé), l'ouvrage n'a pas fait défaut. Du *trecento* au *cinquecento*, non sans naïvetés, le réalisme l'a le plus souvent emporté dans la construction, les personnages et les instruments (couteaux, pinces, fers, roues, haches, feux, etc.), comme on peut le voir avec le *Saint Barthélémy écorché vif* du *Livre d'images de Madame Marie* (1300), le St Pierre crucifié à l'envers de *La crucifixion de Saint Pierre* du Maître des Sancta Sanctorum (13^e s.), le massacre de Simon et Jude des *Martyres des Apôtres* de Stephan Lochner (1435-1440), le St Blaise préparé pour la décapitation du *Martyre de St Blaise* de Sano di Pietro (15^e s.), le St Clément jeté par-dessus bord du *Martyre de Saint Clément* de Bernardino Fungai (v. 1500), *La lapidation de St Etienne* de Jules Romain (1523), ou le *St Guy* et le *St Jean l'Evangeliste*, immergés dans leur chaudron, réciproquement de l'Ecole des Marches (v. 1450) et de Quentin Matsys (*Le martyre de St Jean*, 1511)¹¹. Fin XVI^eme/début XVII^eme, Jacob Jordaens donne un *Sacrifice d'Abraham*, où se lit la violence du

¹¹ Depuis que ces lignes ont été écrites, divers éditeurs ont publié des ouvrages thématiques donnant de riches iconographies; cf., par exemple, *Les Saints* de Rosa Giorgi, coll. Guide des Arts, chez Hazan (traduit de l'italien), 2003 ; cf également Bernard Berthod et Elisabeth Hardoin-Fingier, *Dictionnaire iconographique des Saints* (Paris, Editions de l'Amateur, 1999).

geste, tandis que l'ange essaie d'arrêter le couteau et que l'enfant résigné offre son cou ; Giuseppe Vermiglio, dans son *Giaela e Sisara* exhibe une femme enfonçant un pieu à coups de marteau dans le crâne d'un homme. A la charnière des deux siècles suivants (XVII/XVIII) ; Sebastiano Ricci franchit un palier dans l'horreur avec son *Martyre de St Erasme*, où, dans une salle de torture, deux bourreaux manoeuvrant un treuil déchirent le ventre du Saint avec une sorte de pal.

Le genre a connu des vedettes et leurs spécialistes. Saint Sébastien appartient à la première catégorie, concurrencé, il est vrai, par Saint Georges, mais ce dernier possède la face glorieuse d'avoir vaincu le dragon, dont l'autre ne peut s'enorgueillir, réduit qu'il est à ses flèches. Certaines des grandes représentations de St Sébastien n'expriment, ni n'inspirent guère la souffrance, mais plutôt la tranquille soumission à la volonté divine d'un athlète, campé debout dans un décor grandiose. Les flèches dont le nombre varie, de l'unité (Carache, Sodoma, Titien) à la dizaine (Mantegna), sont quasiment décoratives et ne paraissent guère l'incommoder. Celui d'Antonello de Messina (1475) est tout sauf abattu. Sur un Rubens, le Saint, qui paraît implorer, est d'une esthétique puissance, tandis que sur un autre, on voit un ange occupé à retirer délicatement la flèche du thorax. Celui du Pérugin est un véritable play-boy dont seul le sexe est dissimulé par un foulard artistiquement noué. On pourrait en dire, avec d'Holbach : « Il rira au milieu des bourreaux ; son esprit aliéné le rendra même insensible à la douleur »¹². Ceux, entre autres, de Francesco Gentile, dont le Saint, percé de onze flèches, prend la pose entre St Abate et St Dominique, de Liberale da Verano, de Bartolomeo Vivarini, de Timoteo Viti, chez qui le St Sébastien fait pendant à St Jean Baptiste de part et d'autre de la Vierge, comme le jeune homme tranquille de la *Madone et enfant en*

¹² Cf. *Le christianisme dévoilé*, Ch. VI, in *D'Holbach. Premières œuvres*, Paris, Ed. sociales, 1971, p. 117.

trône avec Saints de G. B. Cima da Conegliano, sont des émules du célèbre Sébastien de Mantegna. Dans le même style enfin, chez Vincenzo Foppa le martyr, parfaitement détendu, jette un regard de pitié sur l'archer qui lui décoche ses flèches. Le *St Sébastien soigné par Irène* (v. 1649) une des dernières toiles de Georges de La Tour, fait contraste. Dans une atmosphère d'intimité, la Sainte, entourée de femmes en larmes et éclairée par la torche d'une servante, paume gauche ouverte, se penche sur le martyr étendu à ses pieds, tête renversée, le diaphragme transpercé. Et l'on s'attachera au réalisme et au mouvement qui caractérisent *Le martyre de St Sébastien* (v. 1475) de Hans Memling (les archers), du *St Sébastien est roué de coups de bâtons* (1509-1516) de Albrecht Dürer (le bras levé des bastonneurs) et du *St Sébastien jeté dans la cloaca maxima* (1612) de Louis Carrache (les soldats arrachant le drap qui fait basculer le St).

Au registre des spécialistes, on peut faire mention de Mantegna, avec les *Martyres de St Jacques, de St Christophe*, atteint d'une flèche dans l'œil et hurlant, du *St Sébastien* du Louvre (déjà signalé), du *St Sébastien* de Venise, Ca' d'Oro, davantage percé encore, mais dont le visage dit la douleur. Dans l'œuvre gigantesque de Rubens, les martyres occupent une bonne place sur une période concentrée: *Le martyre de St Georges* (1614-1615), précédé d'un classique *St Georges et le dragon* (1607); *Le martyre de St Laurent* (1615), dont le regard au ciel semble dire "Tu vois, j'accepte"; *Le Martyre de St Adrien* (1615), *de St Etienne* (1616-1617), majestueux; les deux *St François recevant les stigmates* (1616); *Le Martyre de St Jean l'Évangéliste* (1619); *de Ste Ursule* (1619-1620); *de Ste Lucie* (1620); *de Ste Catherine* (1620-1621). Cette dernière toile qui présente un groupe autour de la Sainte, avec un impressionnant bourreau vu de dos, se différencie nettement des représentations du personnage seul, la *Ste Catherine appuyée sur la roue de son supplice* de Raphaël, où des tons pastel soulignent une attitude gravement résignée, ainsi que la *Ste Catherine d'Alexandrie* de Caravage,

plus profane que religieuse, où une belle jeune femme richement vêtue, dont la sainteté n'est signalée que par une auréole dorée, s'appuie nonchalamment sur la roue brisée de son supplice, en tenant une épée qui croise la palme, symbolique du martyr. Au XV^{ème} siècle, Giovanni di Paolo, quant à lui, avait consacré une dizaine de toiles à l'autre Catherine, celle de Sienne. Mais l'intensité dramatique, déjà présente chez Giovanni da Milano, avec sa *Décollation de Ste Catherine* (v. 1350), où la Sainte en priant incline sa tête sous l'énorme épée du bourreau au premier plan, n'est nulle part aussi fortement rendue que dans les trois toiles de Venise de Tintoretto, *Ste Catherine en prison, Le Supplice de Ste Catherine* et *Ste Catherine aux roues*. Une troisième série est due à Zurbaran, peignant dans les années 1630 ses *Saintes Casilde, Marguerite, Isabel de Thuringia* et *Marine*, qui n'ont de martyres que le nom, tant elles forment une galerie d'accortes jeunes femmes en pied, pourvues des attributs de leur canonisation, et dont la dignité, qui n'exclut nullement la coquetterie, associe, par exemple, un joli sac porté à l'avant-bras avec un affreux dragon à l'arrière-plan (*Marguerite*). On a pu à ce propos, parler de "l'incapacité [de Zurbaran] à représenter le divin de façon fantastique", qui ajouterait "de la force à sa ferveur"¹³. C'est peut-être aussi le cas du *Martyre de Santa Martina* de Pietro da Cortona qui, les bras grands ouverts et le visage levé, semble attendre la pluie d'or, comme les splendides créatures des *Tre Parche* de Sodoma qui inspirent tout sauf la mort. Il suffirait néanmoins, pour douter de ce choix, de regarder la dramatique scène du *Martyre de St Georges* de Bernardo Martorell, deux siècles auparavant, où le supplicié, étique, est traîné au sol par un cheval devant une foule compacte d'hommes en armes ou la fresque de *La Décollation de St Georges* d'Altichiero (seconde moitié du 14^è s., Padoue) qui en est très proche, avec son Saint agenouillé devant une soldatesque dominée par les hauts remparts d'une

¹³ Cf. A. Bonet Correa, *Encyclopaedia Universalis*, s.v.

ville¹⁴; ou la poitrine crevée et le sang répandu du *Martyre de Ste Agathe* de Tiepolo¹⁵ : "est-ce cela que tu voulais ?" semble dire la Sainte, les yeux au ciel; ou l'horreur du *Coup de lance* (*La crucifixion* (1620) chez Titien.

Les décollations n'ont pas non plus manqué d'interprètes. Ici encore le sacré et le profane, le féroce et l'ornemental, le convenu et l'insolite, le réaliste et le sublimé, traversent une palette où se détachent les figures féminines de Judith et de Salomé. A Judith, l'héroïne envoyée par Yahvé pour délivrer son peuple du tyran assyrien, revient assurément la vedette¹⁶. Seul l'iconoclaste Giraudoux, dans sa propre *Judith* (1931) la travestira en amante d'Holopherne, la "putain" en elle évoluant jusqu'à la "sainte", faisant pénitence dans sa retraite. Les peintres n'ont pas de ces libertés. Les *Judith* de Botticelli, sont de très jeunes filles, l'une sort d'une tente d'un rouge éclatant, regardant la tête noire qu'elle tient de la main, tandis que sa droite serre l'épée, chez un autre, *Le retour de Judith à Béthulie*, toute horreur est absente le personnage s'avançant, dans un paysage de douceur, portant négligemment un cimetière, alors que sur ses pas une suivante tient avec grâce sur sa propre tête, enveloppée dans une étoffe, la tête d'un Holopherne, qui a l'air de dormir tranquille. Il en va de même chez Cranach l'Ancien qui nous montre trois petites filles à la mode du temps, celle du milieu, Judith, décontractée, tient une épée dans sa main

¹⁴ Les peintres disposaient d'une complète latitude quant aux supplices et tortures infligés à St Georges : empoisonné, roué, scié en deux, crucifié la tête en bas, coupé en morceaux, livré aux flammes, condamné à boire du plomb en fusion, etc. (cf. *Saint George*, David Scott Fox, The Kensal Press, Shooter's Lodge, Windsor Forest, Berkshire, 1983, p. 176).

¹⁵ Alors que c'est dans une ambiance de grande sérénité que la *Ste Agathe* de Véronèse (1590-1593) découvre son sein droit coupé devant un ange.

¹⁶ Une recension, assurément incomplète, donnerait : Michel-Ange, Botticelli, Palma le vieux, Palma le Jeune, Allari, Gentileschi, Bronzino, Caravage, Rosselli, Calabrese, Raphaël, Dominiquin, Tintoret (3), Mantegna, J. Romain, Veronese, Vermiglio, Regnault, H. Vernet.

droite et dans la gauche la tête du général. La *Judith* de Mantegna, encore, au premier plan à la sortie d'une tente, regarde vaguement au loin, tandis qu'elle tend la tête coupée à une servante, comme s'il s'agissait d'une cueillette. La *Judith avec la tête d'Holopherne*, produite par l'entourage de Simon Vouët, est saisie dans la pose d'une femme du monde, assise, le corps en arrière, son détachement étant cependant empreint d'une certaine gravité. La *Judith* de Jan Metsys, presque entièrement nue, la main droite brandissant la tête et la gauche l'épée, a quelque chose de solennel. La *Judith tranchant la tête d'Holopherne* de Caravage appartient à un autre registre. L'héroïne se présente sous les traits d'une belle jeune femme, au corsage transparent, à la fois effrayée et appliquée, en pleine action, tranchant à bout de bras la gorge de sa victime couchée qui hurle, tandis que le sang jaillit et qu'une vieille fort antipathique attend un sac dans les mains. Sous son inspiration, Artemisia Gentileschi, qui donna plusieurs *Décollation d'Holopherne*, peint une scène analogue, tout aussi dramatique (sans le personnage de la vieille), en contraste avec une autre interprétation, fort académique, où les deux personnages de Judith et de la servante, le regard tourné derrière elles, apparaissent décontractées, la première tenant négligemment l'épée sur son épaule, l'autre portant le panier avec la tête comme s'il s'agissait de linge frais. Chez Domenico Robusti, au-dessus d'un Holopherne, couché à la renverse au centre du tableau, Judith met la tête dans un sac que lui tend la servante. Goya fait œuvre résolument personnelle. Il surprend sa *Judith* (1820-1823), passablement populaire, la lame brandie, juste avant qu'elle ne frappe un Holopherne qu'on devine endormi dans le coin droit du tableau; les personnages sont modernes et la scène, bien peu biblique, est peut-être allégorique de la résistance à un envahisseur. Ambrosius Benson, avec sa *Judith et Holopherne* (v.1530-1533), offre une Judith en gloire, défiant du regard le spectateur. Sculpturalement belle, elle est complètement nue, à l'exception d'un coin de voile transparent sur le

pubis; les bras écartés, dans un geste d'offrande provocante, le droit levé brandissant l'arme, le gauche baissé, empoignant aux cheveux la tête virile et amère du vaincu. Le comble de l'esthétisme est atteint par Cranach l'Ancien : sa *Judith et Holopherne* montre une magnifique Judith superbement vêtue présentant avec le plus grand sérieux une belle tête d'homme dont le cou tranché exhibe les vaisseaux.

Salomé représente un personnage fort différent. On sait qu'elle obtint d'Hérode, séduit par sa danse, qu'il fasse décapiter St Jean Baptiste et qu'on lui apporte la tête sur un plat¹⁷, autrement dit le genre fille à papa (ou à maman) capricieuse. Filippo Lippi a parfaitement raconté cette histoire dans un grand panneau, *Storie di San Giovanni Battista. Convinto di Erode* (Prato, Duomo, v.1452). Un banquet somptueux, dans un palais, donne les deux épisodes, à gauche, de Salomé en train de danser et, à droite, de la même, à genoux, présentant sur un plateau doré, la tête de St Jean à sa mère, Hérodiade. Dans *Le triptyque de St Jean Baptiste* de Rogier Van der Weyden (1450-1455), Salomé se détourne au moment où le bourreau dépose la tête dans le plat qu'elle lui tend, comme à regret, tandis que le supplicié gît au sol, le col ruisselant de sang. En complet contraste, la toile de Solario, intitulée *Tête de St Jean Baptiste* (1507), se limite à une présentation esthétisante de la coupe supportant la tête du mort, le fond sombre faisant ressortir la clarté du visage et l'éclat du plat. La *Salomé avec la tête du Baptiste* de Guido Reni est semblable : une élégante, à l'air indifférent, présente le plat sur lequel repose une tête au visage apaisé, sosie de celle du Christ. L'exhibition de la tête sur un plat n'a pas manqué d'adeptes, comme on peut le constater avec le Pittore Leonardesco, Bernardo Strozzi, Francesco Maineri, qui montre le cou aux vaisseaux tranchés, ou encore Marco Palmezzano, qui la pose directement sur une table. La douce *Salomé* de Titien (1514-1515) porte comme amoureuseuse-

¹⁷ *Matthieu*, 14, 3-10.

ment sur sa poitrine le plateau où repose la tête, également rassérénée, du supplicié. Rubens, plus sobrement et plus dramatiquement, dans son *Martyre de St Jean Baptiste* (1619) campe un groupe de trois personnes, au milieu desquelles se tient Salomé, la tête du Saint entre les mains, ce dernier se trouvant prostré au premier plan, les poignets liés. Une certaine emphase caractérise l'œuvre de Füssli, *Salomé reçoit la tête de St Jean Baptiste* (1780-1790), une servante élevant le plateau jusqu'à une Salomé lumineuse, le bras droit haut levé. Avec Gustave Moreau enfin l'emporte le seul souci du raffinement esthétique dans ses nombreuses *Salomé*, un de ses sujets favoris, dont aucune d'entre elles, qui dansent et s'exhibent, n'est associée à une vision mortuaire.

L'érotisation du thème de la mort n'a rien d'exceptionnel. Elle est éclatante dans les suicides de Lucrece, autre type d'héroïne, cette fois la victime d'un viol, à rapprocher de Judith. La *Lucretia* de Meester van het Heilig Bloed (1520-1525) a le visage marqué de douleur tandis qu'elle enfonce entre ses seins, largement exposés, une noire épée. Celle de Dürer, totalement nue, sauf un léger morceau de tissu en haut des cuisses, sur un fond de draperie rouge, adopte, au contraire, en se plongeant une lame dans le foie, une attitude provocante. Celle de Melchior Gherardini fait contraste, Lucrece, le visage incliné, les yeux perdus, se plante un poignard entre les seins faisant jaillir le sang dont les gouttes maculent son vêtement. Egalement celle de Luca Giordano, où Brutus, qui a retiré le couteau du cadavre ensanglanté, jure de la venger contre les Tarquin. La *Lucrece se suicidant sous les yeux de son père Lucétius et de son mari Tarquinius Collatinus* de Sebastiano Ricci offre un contraste entre l'attitude dramatique des personnages et l'héroïne, sereine, en pleine lumière, qui montre, d'une main, la blessure sur son sein et, d'un geste élégant, tend, de l'autre, à son époux, le couteau rougi qu'elle tient par la lame. Quant aux deux *Lucrece* de Cranach l'Ancien, elles sont aussi ravissantes et aussi dénudées que ses Vénus, c'est à dire aussi peu

crédibles dans leur rôle de suicidées, l'une enfonçant son poignard au-dessus de son sein droit, l'autre par en dessous, du même geste délicat.

Le registre des têtes coupées se signale le plus souvent par sa force expressive. C'était le cas de l'une des *Scènes de la vie de St Denis*, de Henri Bellechose (1416), où le bourreau prend son élan pour frapper le col du Saint appuyé sur le billot, du *Massacre ordonné par les Huns de la Légende de Ste Ursule* du Maître de la légende de Ste Ursule (1480-1500), où pleuvent les têtes mâles et femelles, comme ce le sera de *La décapitation de St Paul* de Giuseppe Antonio Petrini (1710), ou de *La décollation de St Jean Baptiste* de Giambattista Tiepolo (1732) tandis qu'on a affaire à deux œuvres fort dissemblables de Rubens, datant cependant à peu près de la même année (1617). *La reine Tomyris avec la tête de Cyrus*, réalisée en collaboration avec Van Dyck et Jordaens notamment, met en scène Tomyris, la reine des Messagètes, faisant plonger la tête de Cyrus, seul élément sombre, dans un vase rempli de sang; elle est en grands habits, sur son trône, entourée d'une cour d'hommes et de femmes qui se tiennent aussi sereins qu'elle. *La Tête de Méduse* (1617), posée sur une pierre, les yeux exorbités d'horreur, la chair du cou sanglante, au milieu d'un grouillement de serpents (peints par Frans Snyders), suscite l'épouvante. On peut voir, par contre, au Musée San Carlos de Mexico, une *Décapitation de Santiago*, due à un anonyme du XV^e siècle, dont tous les personnages présentent une attitude figée. Plus violents encore *Les massacres du triumvirat* (1566) de Pierre Caron exhibaient un parterre de coupeurs de têtes, dont les cous pissaient le sang.

Chez les dragons, acteurs imposés de certaines vies de Saints, règnent les contrastes. Pour un, à peu près terrifiant, - celui de Paolo Uccello, dans son *St Georges et le dragon* (1445)¹⁸, celui de *St Michel terrassant le dragon* (1498) d'Al-

¹⁸ Une autre version de la même scène, avec un dragon moins convaincant, se trouve au musée Jacquemart André (Paris).

brecht Dürer¹⁹, celui de *La chute des anges* de Frans Floris de Vriendt (1544), ou encore celui de Tintoretto²⁰, nombreux sont les ridicules ou les franchement rigolos, tels ceux du *St Michel* (v.1450) de Aelbert van Outwater; du *St Georges et le dragon* (v.1410) de Marzal de Sax; du *St Georges et la princesse* (v.1518 ?) de Lucas van Leyden, du *Triomphe de St Georges* de Vittore Carpaccio (1504-1507)²¹, ou encore de *L'Archange Michel* du Maître de Castelsardo (1498-1500). L'énorme gueule ouverte, dents et langue menaçantes, de celui de la *Ste Marguerite* de Titien se tiendrait entre les deux figures. Le dragon de la peinture sur bois du *Saint Georges* du Musée d'art islamique d'Alep, qui entoure de ses boucles tout le cheval, est d'une rare élégance. Les diables et démons, travaillés par des bestiaires fantastiques, des *Jugement dernier* aux chimères de Notre-Dame font autrement plus sérieux.

La cruauté seule inspire les poignardages, y compris le "raté" du *Sacrifice d'Isaac* de Véronèse, quand l'ange venu du ciel retient le couteau qu'Abraham s'apprêtait à plonger dans le corps de son fils, à genoux à ses pieds, résigné comme un mouton, tandis que dans celui de Domenico Corvi l'enfant surpris lève les bras. C'est le cas de *Tarquin et Lucrece* de Titien, entre l'agressivité du violeur, le poignard levé, et la frayeur de sa victime, qui se recule en tentant de le repousser du bras; ou du même Titien le *Mari tuant sa femme soupçonnée d'adultère*. *Lady Macbeth saisissant les poignards* ou *Parsifal délivre Bélisaire des sortilèges d'Urma*, dués à Füssli, ou telle intervention des *Bandits* de Goya participent d'un semblable goût de l'effroyable. Goya suffirait, à lui seul, à établir le *compendium* des

¹⁹ Par contre, le dragon du St Georges du panneau Baumgartner ressemble à un petit animal domestique.

²⁰ Sartre consacra une analyse à cette toile, pour un livre inachevé sur le peintre, "Le séquestré de Venise" (*Les Temps modernes*, n° 141, nov.1957; reproduit in *Situations IV*).

²¹ L'icône du musée de Pskov, *St Georges terrassant le dragon*, donne à son personnage, plantant sa lance dans la gorge du monstre, l'air résigné de celui qui accomplit son devoir.

douleurs et des violences, car il est, bien entendu, nombre de domaines, qui n'ont pas été abordés à travers des quelques illustrations retenues jusqu'ici. Le Maître espagnol a élevé à leur paroxysme les figures travaillées, des siècles durant, par ses devanciers : la vieillesse, la laideur, la méchanceté, les obsessions, la folie, le crime, l'assassinat, la torture, la mort, l'injustice et la matrice de tant de maux que représente la guerre.

En gros, du X^{ème} aux abords du XVIII^{ème} siècle, le manichéisme chrétien de l'Enfer et du Paradis, a exercé sa domination. Le traitement des diverses formes de la violence n'occupe même pas une place centrale dans la palette des thèmes. L'Antiquité assurément y est incluse, comme on l'a vu avec le *Laocoon* ou, entre cent autres exemples, avec l'étonnant *Ulysse aveuglant Polyphème* de Tibaldi (1554-1556), sans évoquer les scènes célebrissimes des *Trois grâces*, de *Vénus*, le *Jugement de Pâris*, de *Danaé* et autres *Enlèvement d'Europe* ou *Léda*. Sans doute, avec les *Lucrece* de Cranach, une sensualité lumineuse peut-elle gommer toute dramatisation ; sans doute un Rubens "ne fait pas trop la différence entre Vénus et la Vierge Marie"²², et, très tôt, St George, dépouillé de son caractère religieux, devient-il le symbole de la chevalerie, il n'en demeure pas moins que la contrepartie absolue des représentations de la violence est donnée par les *Vierge à l'enfant*. Ce thème, le plus répété de l'histoire de l'art, le plus inlassablement modulé, dans et à cause de sa simplicité même, possède une propriété remarquable : il interdit, jusque dans ses expressions les plus ouvertement mystiques, de faire le départ entre le religieux et le charnel, entre la foi et l'érotisme. Ce qui ne signifie nullement que Fra Filippo Lippi ait fait école et que les modèles ayant servi pour la Vierge aient été les maîtresses des peintres et moins encore des moniales²³. Quoi qu'il en soit, on dispose là de

²² La remarque est de Gilles Néret, *Peter Paul Rubens, L'Homme de la peinture*, Cologne, Taschen, 2004, p. 13.

²³ Giorgio Vasari rapporte que le "frère" Filippo Lippi avait fait scandale en séduisant une religieuse, Lucrezia Butti, qui lui avait servi de modèle pour

la galerie la plus variée de canons de la beauté féminine et de l'art vestimentaire de chaque époque historique. Les *Madonna della latte*, affichant leurs seins à faire damner un saint, en sont le couronnement évident. Sont-elles si différentes de la série de blondes découvrant leur poitrine et l'offrant aux regards, de *La Fornarina* (1518-1519) de Raphaël à *Vénus et Cupidon* (v.1629) ou *Mars, Vénus et Amour* (1630) de Rubens en passant par *Une femme blonde* de Palma il Vecchio, *La Flora* de Titien, *La Dame qui découvre son sein* de Tintoretto, l'*Autoportrait* de sa fille Marietta Robusti, ou *La Belle Nani* de Veronese ?²⁴ Ou de ces St Bernard, à qui la Vierge tend son sein, d'un Alonso Cano (*St. Bernard y la Virgen de leche*) ou d'un Murillo (*Aparicion de la Virgen a St Bernard*) ? Et ce petit Jesus qui embrasse sa maman sur la bouche d'un Quentin Metsys²⁵ ? S'il faut chercher quelque part la main du Diable, on ne la trouvera pas ailleurs²⁶.

De surcroît, le modèle est deux fois d'origine païenne. Le premier est celui du couple formé par Isis et son fils Horus, dès la 26^{ème} dynastie (v. 600; Staatliche Museen de Berlin). Le commentaire d'une fresque du musée copte de Saqqara, *La Vierge Marie allaitant l'enfant Jésus*, du 11^{ème} siècle, signale explicitement que l'inspiration provient directement des représentations d'Isis allaitant Horus, dont on trouve plusieurs exemplaires, sous la forme de peintures-gravures, au musée égyptien du Caire. Quand on sait que, dès le début du 1^{er} siècle, les

une Vierge destinée au monastère féminin de Ste Margerite de Prato (cf. Gloria Fossi, *Filippo Lippi*, Firenze, Scala, 1989, p. 3.

²⁴ Sur ce thème, voir *De Tiziano a Bassano, Mestres venecians del museo del Prado*, Madrid, MNAC, 1997.

²⁵ Il en existe deux versions : *Madonne en trône* (1520) à la Gemäldegalerie et *La Vierge et l'enfant* (1529) du Louvre.

²⁶ Edvard Munch semble donner une illustration parfaite de cette idée avec sa *Madonna* (1895), qui présente une jeune femme nue, aux longs cheveux noirs, dans une attitude de sensualité provocante, tandis que dans le bas du tableau se tient comme hors champ une sorte de fœtus aux yeux clos (musée Munch, Oslo).

dieux du Nil pénétrèrent en Méditerranée et en Gaule et que des sanctuaires étaient dédiés à Isis à Herculaneum, en Arles, à Nîmes et à Grenoble, on ne s'étonnera pas de retrouver une statuette d'*Isis lactans*, à Vitry en Perthois (musée Garinet de Châlons en Champagne)²⁷. Horus "Harpocrate", - Horus "l'enfant", absorbera les autres divinités; il sera "Empereur", dieu guerrier et Soleil, que les Grecs identifieront à Apollon, tandis qu'ils feront de sa mère, Isis, le pendant féminin de Zeus²⁸. En Egypte aussi les Dieux s'unissaient à des mortelles pour fonder de nouvelles lignées royales. Et, à Rome, *Virgo Dea* (Ovide), ou simplement *Virgo* (Horace), désignait Diane. La seconde source du groupe Vierge/enfant est, bien entendu, le tandem Vénus/amour, dont les rapports et le comportement ne lui sont cependant pas aussi strictement parallèles que ceux d'Isis/Horus, car l'érotisme s'y trouve, en l'occurrence, clairement affirmé.

Encore une remarque : les images de la *Vierge à l'enfant* et de la *Pietà* sont à la fois opposées et strictement complémentaires. Elles disent le temps et racontent un destin : le commencement, la joie, la lumière, souvent le faste (« en trône »), d'un côté, et, de l'autre, la fin, l'affliction, l'obscurité et le deuil. Aux deux occasions, le fils, nourrisson rayonnant et adulte, puis adulte supplicié et solitaire, se retrouve sur les genoux de sa mère. Devrait-on ramener le christianisme à une affaire de genoux, un mot, notons-le, à la belle lignée phonétique, du sanskrit *janu* au grec *gonu* et au latin *genu*, sans parler de l'universelle *genuflexion* ? La *Pietà* de Delacroix (1850), dont Van Gogh s'inspirera étroitement pour la sienne (1889), fait exception : la vierge est debout, présentant son fils, à demi allongé, entre ses bras ouverts. Chez Homère "se tenir sur les genoux

²⁷ On en trouve une reproduction dans *Au fil du Nil, le parcours d'un égyptologue*, Jean Leclant, Paris, 200, p. 81. Voir également Baltrusaitis, *La quête d'Isis*, Paris, Flammarion, Champs, 1997, p. 35 (il s'agit d'une véritable bible sur la question d'Isis).

²⁸ Cf. Richard L. Gordon, "Les "religions orientales" dans l'Empire romain", apud *Encyclopédie des religions*, Universalis, 1991, t.1, p. 236.

des dieux", c'est "dépendre de leur volonté". Il y a bien enfin, un troisième état pour le Christ, celui de la résurrection, mais il ne consiste pas, comme chez Job ou Prométhée, dans le retour à l'état initial.

Avec le martyr, nous nous trouvons en présence d'un véritable compendium des violences, infligées et subies, cruelles et modérées, délibérées et improvisées, inventives et banales, et des émotions qu'elles provoquent, écartelées entre le paroxysme de la douleur et sa volupté et déclinant la gamme contradictoire de la soumission, de la résignation, de la jouissance, de la stupeur, de l'incompréhension, de l'imprécation, de la colère, de la haine, de l'allégresse et de la révolte, qui emporte les protagonistes, - donneurs d'ordre, bourreaux, victimes, proches, témoins, spectateurs, dont la postérité sera inépuisable. Car la dialectique Bien/Mal, véhiculée par les images parcourues, n'est pas inhérente à quelques siècles d'arts plastiques, ni propre à certains pays, - Espagne et Italie, un Batave, tel Rubens, ayant été profondément influencé par les écoles italiennes. On pourrait en débattre, mais on se bornera ici à constater que, depuis, la modernité a privilégié des expressions laïques de la violence, essentiellement deux, la guerre et la critique sociale, sans pour autant exclure l'épreuve individuelle de la douleur. Un nouveau chapitre pourrait utilement lui être consacré, qui nous ferait passer des fictions empruntées aux mythologies, sans que nous ignorions pour autant le poids et la présence des vécus concrets en leur sein, aux leçons picturales du réel plus proches de nous, parfois, à leur tour, surimpressionnées de fantasmes ou de symboliques. Un semblable examen ne s'avèrera pas nécessaire, la brutalité et la cruauté qui éclatent dans notre actualité se chargeant de produire sans médiations la conscience de leur exceptionnalité. Autrement dit, de retrouver grandeur nature le Système déjà rencontré avec Job, le Juste souffrant, et exemplifié par l'idéologie religieuse, avec les martyrs.

Chapitre troisième
DU COTE DE LA DEMENCE

*Aux gouffres du malheur je ne peux plus descendre
Le ciel est dépassé
Il surplombe la mort*

Pierre Reverdy

De la *douleur* à la *douceur*, une lettre suffit. Qui est un moment, une vie, un destin, où les émotions basculent et s'échangent, où souffrance devient joie et sérénité tumulte. Que se passe-t-il entre ces électrodes, qui s'opposent ou se succèdent moins qu'ils ne se recouvrent et travaillent réciproquement leurs instants ? Le tranquille regard levé au ciel du *St Sébastien* (1475) de Christophe da Messina annule le déchirement des flèches, le naturel de son port n'a rien de convulsionnaire. C'est que la foi se tient derrière, qui fonde et autorise toutes les transmutations, indépendamment des modes de cour ou des exigences des commanditaires. La violence s'y trouve retournée, sublimée et souffrance se change en délivrance. On ne peut néanmoins écarter les représentations où elle se donne nue et, tout manichéisme aboli, comme réduite à sa propre essence, celle d'une folie sans remède. Si au personnage de Job pouvait convenir l'image de cet arbre de Frans Krajcberg qui lance son tronc incendié dans un mouvement de défi¹, et, pour nos martyrs, les larmes sur le beau visage de la *Madone* d'Ugolino di Nerio², il faudrait ici faire appel au célèbre *Cri* d'Edvard Munch³.

¹ On sait que cet artiste travaille notamment à partir des arbres brûlés de la forêt amazonienne. Une rétrospective lui a été consacrée dans le parc de Bagatelle, de juin à octobre 2005.

² Vers 1317-1327, Pinacothèque nationale de Siena.

³ Ou à la dernière image du film homonyme de 1958 de Michelangelo Antonioni.

Tel est le cas de la tragédie grecque. On connaît ces drames fondateurs inlassablement repris, revus et réinterprétés sur toutes les scènes, et qui posent au moins la question de leur succès d'époque en époque, en dépit ou en raison du caractère hors du commun des péripéties traversées par les protagonistes. C'est le Destin, cette fois, qui tient le rôle de Yahvé, afin d'enjamber des familles entières sur plusieurs générations. Sauf que la donne est différente. Avec la *Moirra*, fille du Chaos et de la Nuit, aucune dérive n'est tolérée, les cartes ne peuvent plus être redistribuées et les Dieux eux-mêmes sont soumis à ses irrévocables arrêts. Le Destin a bien d'autres noms. *Eimarmenê* ou *Aisa*, fixent la part assignée à chacun, mais *isos*, "la part égale", équivaut bien souvent à la part obscure, *Atê*, Fatalité et aussi déesse du Malheur, *Anankê*, la Nécessité, dont le pluriel signifie "tortures", *Potmos*, ce qui me tombe dessus, et *to Krên*, à quoi on n'échappe pas, tandis que les Erinnyes, les Furies infernales, rodent de toutes parts. Le champ de la *Tykhê* est peut-être encore plus considérable : fortuné, hasard, destin, fatum... Aristote, qui lui consacre de longs développements dans sa *Physique II*, en vient à proposer quelque cause cachée, impossible à connaître pour l'homme. Elle est le "ce qui arrive", le "*Das ist so*", prononcé par Hegel devant le grandiose spectacle des Alpes.

L'*eimartos*, le "marqué par le destin" ne dispose de nulle issue, ni grâce, ni rédemption, ni imitation du Christ. Œdipe est tour à tour au faite de la gloire et au ruisseau, il brouille les frontières sociales et met à mal les assises les mieux assurées, le meurtre du père et l'inceste avec sa mère. Il ne proteste pas, il subit. Il n'est qu'un jouet : pas d'amis pour lui rappeler le droit chemin, pas d'Elihou pour l'admonester, pas d'Hermès pour négocier quelque marchandage; ni dieu, ni Satan de service⁴. Sa mère Jocaste se tuera, les fils qu'il eut d'elle, Étéocle et Poly-

⁴ Pour les sources, cf., entre autres, Robert Graves, *Les mythes grecs*, Paris, Fayard, 1958 et 1967; *Lexique des Dieux*, Mame, 1999.

nice, s'entredéchireront pour le pouvoir et l'on sait ce qu'il adviendra de leur sœur Antigone. Inexorablement la prédiction aura été accomplie. La malédiction qui s'abat sur les Atrides est encore pire. Au départ, Atrée, pour se venger de la trahison de son épouse offre à son frère et rival, Thyeste, un banquet, où il lui fait manger les deux enfants, produits de l'adultère. Son fils, ou neveu, Agamemnon, afin de s'assurer la victoire de la coalition des Grecs qu'il conduit contre Troie, sacrifie la fille, Iphigénie, qu'il a eue de sa femme Clytemnestre, qu'il avait enlevée à Tantale, après avoir tué ce dernier. Au retour de l'expédition, Clytemnestre, lui tend un piège et l'exécute dans sa baignoire à coups de hache, avec l'aide de son propre amant, Egisthe, fils de Thyeste, qui, de son côté, décapite Cassandra, la maîtresse qu'Agamemnon avait ramenée de Troie, et tue leurs jumeaux. Le meurtrier, pensant se protéger d'une vengeance possible, mutile le cadavre d'Agamemnon, en attachant ses membres autour de son cou et de ses aisselles. Mais le fils de Clytemnestre et d'Agamemnon, mis en sûreté après sa naissance par un serviteur, revient, une fois adulte, au palais de ses parents, pour trancher, à son tour, la tête d'Egisthe et celle de sa mère, grâce aux encouragements que lui prodigue sa sœur, Electre, elle-même exilée et mariée de force à un modeste laboureur.

A la différence d'Œdipe, les protagonistes de ces bains de sang à répétition, savent, eux, ce qu'ils font⁵. La Fatalité qui les pousse, "une divinité indomptable, invincible, impie, la noire Atê"⁶, est parfois, chez Eschyle⁷, assimilée à Zeus. Et Oreste,

⁵ La différence est encore plus nette avec les personnages des *Bacchantes*, drame de l'horreur extrême, où un dieu, Dionysos, conduit seul le jeu cruel dont le jeune roi Penthée est la proie, et la mère de ce dernier, Agavè, ne brandit sa tête que sous l'effet d'un envoûtement démentiel.

⁶ Cf. *Théâtre complet d'Eschyle*, édition et traduction d'Emile Chambry, Paris, GF Flammarion, 1964, *Agamemnon*, p. 150.

⁷ *Ibid.* et *Les Choéphores*, p. 203-204.

effrayé par son crime, se décharge, chez Euripide, de sa responsabilité sur Phoibos, qui lui en avait intimé l'ordre. Il est, en cela, approuvé par les Dioscures, Castor et Pollux, qui sont les propres frères de Clytemnestre : "l'oracle de Phoibos, - assurent-ils, était de peu de sagesse...il est le vrai responsable du crime"⁸. Dans *Electre*, le Chœur met les choses au point : "Oui, les dieux dispensent la justice à l'homme prescrite par le Destin"⁹. Cassandre prophétise, peu avant d'aller à la mort : "...une maison abhorrée des dieux, remplie de maux innombrables, meurtres de parents, têtes coupées, un abattoir humain au sol trempé de sang"¹⁰. Le "génie de la race" est souvent évoqué dans la pièce : "Génie vengeur d'Atrée...le noir Arès exerce sa violence en faisant couler à flots le sang familial, lorsque le temps venu, il venge le sang des enfants dévorés"¹¹. Sans doute les tragiques évoquent-ils une faute originelle, mais, outre le fait qu'ils divergent entre eux sur son assignation, - les Atrides, selon Eschyle, les Pelopides selon Sophocle, les Tantalides selon Euripide, la faute en question est toute relative. Car, si Agamemnon paie pour le sacrifice d'Iphigénie et, au second rang, pour son adultère avec Cassandre, si ses enfants imputent à Clytemnestre la trahison de leur père avec son amant Egisthe, méfait cependant moindre que le meurtre et leur dépossession du pouvoir, le rapt de Clytemnestre par Agamemnon ne compte pour rien et, chose combien plus étrange, la subornation d'Aeropè, épouse d'Atrée, par Thyeste, qui n'est nullement prise en considération au principe du cycle de l'horreur. L'adultère ne fait pas le poids auprès de ce "meurtre entre les

⁸ Cf. Euripide, *Electre*, Présentation et traduction de François Rosso, Paris, Arléa, p. 107-109. J'ai suivi également la version établie par Léon Parmentier et Henri Grégoire, dans *Euripide*, t. IV, Paris, Les Belles Lettres, 1948 et celle de Henri Berguin et Georges Duclos, *Euripide, Théâtre complet*, t. I, Paris Garnier-Flammarion, 1965.

⁹ *Ibid.*, p. 104

¹⁰ *Agamemnon*, ouvr.cité, p. 157. Encore convient-il d'ajouter qu'au moment où elle s'exprime, la série des décapitations est loin d'être achevée.

¹¹ *Ibid.*, p. 167. Cf. également, dans *Les Choéphores*, p. 189 et 202.

meurtres" qu'est le matricide, arrêté par Phoibos, au dire même de celui qui le commet, Oreste¹², et qui vient frapper "la maison des Atrides de la suprême infortune"¹³. Gardons-nous de recouvrir une mythologie par une autre, et bien plus tardive : les anciens Grecs ne connaissent pas le péché originel. Le Destin, dont les desseins sont impénétrables, s'ils existent, leur tombe dessus sans avertissement. « La race est vouée au malheur, -proclame encore le chœur de vieillards de l'*Agamemnon* »¹⁴. Par contre, un point de convergence est possible, si l'on y tient, avec le péché de la Genèse, symbolisé, lui aussi, notons-le, par le serpent, animal honni des Grecs¹⁵, dont l'auteur est la femme, du fait de sa nature, à la source du mal. Eve apparaît même comme fort pâlotte à côté des héroïnes du théâtre antique. Le portrait que brosse Eschyle de Clytemnestre est édifiant : "C'est bien le fait d'une femme qui commande de se féliciter d'un bonheur, avant qu'il n'apparaisse. La femme trop crédule en ses désirs se repaît vite de chimères; mais les nouvelles qu'elle proclame périssent aussi vite"¹⁶. La reine d'Argos est parfaitement consciente de la haine et de la férocité qu'elle éprouve. La réception de son époux, retour de bataille, dans son déploiement d'honneurs, que lui-même juge excessifs et ses protestations d'amour et de fidélité, atteignent un comble de perversité. Elle narre en détails les coups de hache, arme à laquelle elle voue une sorte de dévotion¹⁷, qu'elle lui a portés et, après le meurtre, se déclare "fière de ce qu'elle a fait"¹⁸. L'assassinat de Cassandre, dit-elle, " a assai-

¹² *Electre*, ouvr. cité, p. 94

¹³ *Ibid.*, p. 106.

¹⁴ Cf. ouvr. cité, p. 168.

¹⁵ Sénèque, dans sa *Médée*, évoque «la race porteuse d'écailles [qui] sort de sa cachette et arrive en foule», à l'appel de Médée Cf. Euripide-Sénèque, *Médée*, traduction et présentation de Pierre Miscevic, Paris, Payot et Rivages, 1997, scène 4, p. 228.

¹⁶ *Agamemnon*, ouvr. cité, p. 144.

¹⁷ Cf. *Les Choéphores*, ouvr. cité, p. 199.

¹⁸ *Agamemnon*, p. 164.

sonné mon plaisir”¹⁹. Sa célèbre sœur, Hélène, qu’elle charge sans vergogne et traite de “dépravée”²⁰, n’a guère à lui envier. Jouant sur l’étymologie de *elein* (perdre), Eschyle affirme : “Elle a, comme le portait son nom, perdu les vaisseaux, perdu les hommes, perdu les villes...”²¹. Sa fille Electre la surpasse, s’il se peut, en incarnation de la haine absolue. Comme Eschyle, Euripide la montre plus résolue et plus acharnée encore que son frère. Dans la pièce qu’il lui consacre, à la différence de son prédécesseur, c’est elle qui mène le jeu, tandis que son frère hésite et donne libre cours aux scrupules qui le hantent d’avoir à exécuter la prescription de l’oracle à l’encontre de sa mère²². Plus durement humiliée que lui, réduite qu’elle est à une condition misérable, malgré la grandeur d’âme de son paysan de mari²³, elle n’éprouve ni pitié, ni faiblesse. “Ma main, -s’écrit-elle, lèverait la hache qui naguère tua Agamemnon... Que je meure pourvu que j’ai égorgé ma mère”. Elle injurie le cadavre d’Egisthe, dont son frère lui apporte la tête²⁴. Sourde aux supplications de sa mère, dont elle rapproche la malversation de celle de sa sœur Hélène²⁵, elle réplique qu’elle “mérite la mort”. “Je brûlais, avouera-t-elle, d’une haine atroce”²⁶, avant de se demander “quel époux acceptera de me recevoir dans un lit nuptial ?”²⁷ Face à ces femmes redoutables, la personnalité des hommes apparaît bien effacée : Agamemnon ne fait que de la figuration dans le drame qui lui est consacré; Oreste est peu sûr de sa propre cause; Egisthe est un lâche.

Et sur les marches vers davantage d’horreur encore, voici Médée, dont le bilan criminel ne souffre aucune comparaison

¹⁹ *Ibid.*, p. 166

²⁰ *Electre*, ouvr. cité, p. 97.

²¹ *Ibid.*, p. 149-150.

²² *Electre*, ouvr. cité, p. 94.

²³ Qui, par respect pour elle, n’a même pas consommé leur union.

²⁴ *Ibid.*, p. 91

²⁵ *Ibid.*, p. 99.

²⁶ *Ibid.*, p. 104.

²⁷ *Ibid.*, p. 105.

et qui va l’alourdir d’un exploit inouï. Princesse, fille d’Aétès, roi de Colchide, et d’Hécate, elle tient de son aïeul divin, Phoibos, des pouvoirs magiques. Elle est à la fois non grecque, barbare donc, et sorcière, ce qui n’arrange pas son cas. Elle tombe amoureuse de Jason, venu avec les Argonautes pour s’emparer de la toison d’or. Elle lui permet, grâce à ses sortilèges, de triompher des épreuves qui lui sont imposées et d’accomplir sa mission. Fuyant, avec lui, elle tue son jeune frère Apsyrtos, dont elle disperse les morceaux afin de retarder la progression de son père. Elle abuse les filles de Pélias, en leur conseillant, dans le but de lui rendre sa jeunesse, de découper leur père et de le faire cuire dans un chaudron. Dès le Prologue de la tragédie d’Euripide²⁸, le Chœur de femmes établit son portrait : “celui qui engagera avec elle un concours de haine ne remportera pas facilement la couronne de la victoire”; “son âme est violente...son naturel sauvage...son terrible orgueil”; elle a “le regard furieux d’une lionne qui vient de mettre bas”²⁹. Et, afin, sans doute, de préparer le dénouement : “elle abhorre ses enfants...je l’ai déjà vue, roulant des yeux furieux, prête à leur faire du mal”, car ce jugement est contradictoire avec la fin du Troisième épisode, où Médée parle de ses “fils chéris”. Sénèque, traitant du même sujet, n’est pas en reste, qui fait dire à la Nourrice de “cette experte en crimes”³⁰: “comme une Ménade, sous l’empire de son dieu, en proie au délire...d’une fureur démente...sa fureur débordante : ce n’est pas un crime simple, ni médiocre qu’elle médite; elle va se surpasser”³¹.

Avec Médée, les éléments évoqués plus haut atteignent à leur paroxysme. Elle est parfaitement consciente de ce qu’elle

²⁸ Cf. Euripide-Sénèque, *Médée*, traduction et présentation de Pierre Miscevic, Paris, Payot et Rivages, 1997.

²⁹ Sénèque, quant à lui, évoque «une tigresse privée de ses petits» (Chœur 4, p. 238).

³⁰ *Ibid.*, Scène 4, p. 231.

³¹ *Ibid.*, p. 203-204.

fait : "Je sais quels crimes je m'apprête à commettre"³²; "je vais tuer mes enfants"³³; c'est "le plus impie des crimes"³⁴. Euripide fait décrire, par le Messager, avec un luxe de détails, l'agonie épouvantable de la rivale de Médée, Glaukê, brûlée par la tunique empoisonnée qu'elle lui a offerte, et la mort de Créon qu'elle entraîne. Se voit tout aussi fortement soulignée la condition féminine en tant que principe du mal : "De tous les êtres animés et doués de pensée, nous sommes, nous autres femmes, l'espèce la plus misérable... la femme est pleine de crainte, incapable de combattre ou de soutenir la vue du fer, mais lorsqu'on porte atteinte à ses droits d'épouse, il n'y a pas plus assoiffée de meurtre qu'elle"³⁵. Et Médée de s'encourager elle-même : "Allons, Médée, n'épargne pas ta science, établis tes plans, ourdis tes ruses, va jusqu'à l'horreur... toi, la fille du Soleil... Tu possèdes la science, en outre, nous autres femmes, absolument impuissantes à faire le bien, nous excellons naturellement à faire le mal". Et chez Sénèque, qui souligne davantage la nature "barbare" de Médée : "...chasse tes craintes de femme et revêts ton esprit de la sauvagerie du Caucase. Tous les crimes que virent le Pont ou le Phage, l'Isthme les verra. Cruels, inédits, abominables, effrayants pour le ciel et pour la terre : tels sont les maux que projettent mon esprit"³⁶. Jason, convaincu qu'aucune femme grecque n'aurait pu accomplir semblable forfait³⁷, se livre, à son tour, à une étrange déploration : "Ah ! Il aurait fallu que les hommes puissent faire les hommes par un autre moyen, sans qu'existât la race féminine, ainsi les hommes ne connaîtraient pas le malheur"³⁸. Antonin Artaud commente : « Il fallait dans cette tragédie que bondissent des

³² *Ibid.*, Cinquième épisode, p. 136.

³³ *Ibid.*, Troisième épisode, p. 116 et Cinquième épisode, p. 146.

³⁴ *Ibid.*, p. 116.

³⁵ *Ibid.*, Premier épisode, p. 71-73.

³⁶ Cf. ouvr. cité, *Médée*, Scène 1, p. 175-176.

³⁷ Euripide, *Médée*, ouvr. cité, Exode, p. 155.

³⁸ *Ibid.*, Deuxième épisode, p. 94

monstres, il fallait montrer qu'on était entre monstres, les monstres de l'imagination primitive vus au travers de l'esprit primitif. Les monstres ne s'approchent pas si facilement. Jason et Médée sont inabordables l'un pour l'autre (...) Un dieu en face d'un autre dieu »³⁹. Voilà qui a le mérite d'être clair.

Qu'est-ce qui est en cause ici ? La passion, car Médée est une amoureuse intransigeante ? Elle ne l'ignore pas non plus : "la passion l'emporte sur ma raison"⁴⁰. Mais cette passion, que la démesure d'un personnage exceptionnel porte à une démesure reconnue de tous⁴¹, qu'est-elle d'autre sinon la forme d'une malédiction venue de beaucoup plus haut que sa victime désignée et consentante ? L'atteste, en premier lieu, ce fait que Médée ne devient elle-même que grâce à cette apo théose de ses crimes, et du crime en soi, que représente l'infanticide, - la mort des innocents : "Maintenant, je suis Médée : mon génie pour le mal a grandi. Je suis heureuse... [mes enfants] qu'ils meurent : ils ne sont pas à moi; qu'ils périssent : ils sont à moi. Ils sont vierges de tout méfait, de toute faute; ils sont innocents, je l'avoue... mon frère l'était aussi"⁴². L'atteste, d'autre part, l'intervention, *in fine*, du char du Soleil, qui emporte Médée, sa fille, loin du théâtre des funestes événements. Or, ce dénouement, quoi qu'il paraisse, ne fait que confirmer la faiblesse du divin en personne, prisonnier qu'il se trouve des mêmes irréfragables réseaux que les mortels. C'est pourquoi le Chœur s'écrie, après la mort des enfants : "C'est de ta semen-

³⁹ Cf. *Une Médée sans feu*, apud *Messages révolutionnaires*, Paris, Gallimard/Folio, 1971, p. 87.

⁴⁰ *Ibid.*, Cinquième épisode, p. 136. Sénèque lui fait dire que ce n'est pas la haine qui la motive, mais « un funeste amour » (scène 2, p. 181).

⁴¹ Créon la traite de « folle » (*ibid.*, Premier épisode, p. 79); Jason également (Deuxième épisode, p. 87).

⁴² Sénèque, ouvr. cité, scène 10. Dans sa *Médée* (1635), Corneille fait dire à l'héroïne : « Moi, dis-je, et c'est assez », signifiant ainsi à quel point la magicienne n'obéit qu'à elle-même. Chez cet auteur toutefois, c'est Jason qui veut tuer ses fils, puis y renonce et se supprime.

ce d'or qu'ils sont issus; malédiction, si le sang d'un dieu se répand par la faute des hommes⁴³. Faut-il ajouter que la phratric de Médée compte d'autres femmes elles aussi *eimartai*, -marquées par le destin ? Pasiphaé, née de Phoibos et épouse de Minos, est sa tante, qui éprouvera un amour monstrueux pour un taureau blanc, avec lequel elle enfantera le Minotaure. Fille, comme Ariane, de la précédente, Phèdre est sa cousine, dont la perversité conduira son beau-fils, Hippolyte, qu'elle voulait séduire, à une mort tragique et elle-même à se suicider.

En contraste avec le couple élégant, hiératique et sophistiqué que forment *Jason et Médée* (1865) de Gustave Moreau, nous disposons pour l'héroïne d'Euripide de deux toiles fidèlement expressives, celle d'Ercole de Roberti (1450-1496) où une Médée bouleversée, les yeux clos et la bouche ouverte, retient de chaque main ses enfants se débattant de frayeur; et la *Médée furieuse* (1838) d'Eugène Delacroix, véritable symbole de destruction, qui, dans une grotte, le visage tourné vers l'extérieur, comme si elle défait quelque arrivant, serre àprement d'un bras ses deux fils, tandis qu'elle empoigne de sa main gauche une dague impressionnante.

Les interprétations de *Médée* ont été très nombreuses. Parmi les plus récentes, il en est deux qui exhibent remarquablement la complexité du personnage. Maria Callas⁴⁴, comme distancée et cadrée dans une esthétique somptueuse, incarne l'amoureuse. Elle s'évanouit en voyant Jason et ils font l'amour au moment même de leur rupture. Son étrangeté, soulignée, dès la longue scène du sacrifice humain de départ, tient à des références culturelles inconnues de son royaume d'accueil. Elle inspire la peur, avoue Créon. Je suis, dit-elle "un vase plein d'un savoir qui n'est pas le mien". Après avoir donné la version originelle de la mort de Glaukè, victime de la tunique empoi-

⁴³ Euripide, ouvr.cité, Exode, p. 147.

⁴⁴ Héroïne du film de Pier Paolo Pasolini, *Médée*, de 1970; l'actrice avait l'expérience du rôle, grâce à l'opéra de Cherubini, *Médée* (1797).

sonnée, Pasolini opte pour le sentiment de culpabilité qu'elle éprouve à l'égard de Médée et qui la conduit, immédiatement imitée par son père, à se jeter du haut de la muraille du palais⁴⁵. Avec Fiona Shaw, mise en scène par Deborah Warner⁴⁶, l'exotisme n'a plus rien de géographique et la passion cède la place. La flamboyance émotionnelle ne se situe pas seulement, comme chez ses modèles antiques, par delà le bien et le mal, elle excède toute mesure, projetant acteurs et spectateurs, littéralement dépassés, dans le territoire d'une violence nue.

Les Panthéons ont donné forme à ces figures extrêmes de la violence en les allégorisant en divinités. Leur anthropomorphisme se renversait, ce faisant, en emblèmes dans le miroir desquels les actions humaines avaient loisir, sinon de puiser des légitimations, à tout le moins d'invoquer des paradigmes. Pour en rester à notre patrimoine culturel proche, retenons l'Égyptien Seth, qui se métamorphosera peut-être en Satan, assurément en le "noir Ares" grec et dont le Mars des Latins fournira la version abaissée et même édulcorée du trio qu'il constitue, avec Vénus et Amour, dans les pastorales de nos peintres classiques. Seth, qui possède une queue fourchue, est violent, maître de l'orage, de la pluie, de la guerre, à la fois violeur et pédéraste. Il sera émasculé à l'occasion de la lutte où il triomphe d'Osiris et le tue, et il deviendra le dieu stérile du désert, symbolisant la Haute Égypte en opposition à la basse Égypte de Horus. Sekhmet est son double féminin, provoquant épidémies et fléaux de toutes sortes, et le négatif de Bastet, déesse de la joie et de la chaleur, protectrice du Pharaon, l'une lionne furieuse et l'autre chatte paisible. Fils de Zeus et d'Héra, Ares est doté d'une sœur jumelle, Eris, dont une tradition a fait parfois la mère d'Eros. Il est beau, fougueux, ivrogne,

⁴⁵ A noter que, chez Pasolini, Médée incendie sa demeure et que le chariot d'or, qui devait l'emporter, n'existe que dans les rushes du film.

⁴⁶ Représentée à Paris, Théâtre national de Chaillot, du 18 au 30 mars 2003.

querelleur. Il enlève Aphrodite à Héphaïstos, son époux et son demi-frère, né lui aussi d'Héra, qui voulait se venger de la naissance d'Athéna, fille adultérine de Zeus. On raconte qu'avec sa sœur, tous deux détestés des autres dieux, exception faite d'Aphrodite et d'Eros, - ce qui en dit long sur leur valeur symbolique, il fait la guerre par plaisir et qu'il est heureux de se livrer au meurtre. Les suméro-akkadiens Enlil, qui provoqua le déluge pour détruire les hommes, et son fils Nin-Ourta, l'hindou Roudra, « le hurleur », patron des meurtriers, des exclus et des marginaux, et l'aztèque Tlaloc, qui se repaissait d'enfants sacrifiés, peuvent être considérés comme ses équivalents. Sans oublier les femmes, par exemple, les Nornes, ces Parques scandinaves, ou les Walkyries, qui étaient de toutes les batailles et conduisaient les guerriers morts au Walhalla.

La sombre image de ces divinités ne saurait toutefois nous faire oublier leur faiblesse. Pour en rester aux Grecs, qui entretenaient avec leurs dieux, comme on le sait depuis Hésiode et Homère, plus d'accointances que de transcendance, que sommes-nous en mesure de conjecturer concernant leur vie de tous les jours où le religieux importait à peu près autant que l'alimentaire, frasques et terreurs de l'Olympe mélangées aux olives, aux tomates, aux sardines et au thym, et dont les représentations théâtrales étaient partie intégrante ? Les Œdipe, Hélène, Oreste, Electre, Créon, Cassandre, Clytemnestre, Agamemnon et autres Médée étaient-ils leurs voisins de palier ou des tropes identificatoires et répulsifs, Aïsa, Anankè, Atè, Moira, ou Tykhè, toutes figures féminines, demeurant les maîtresses du jeu. La violence, jusqu'à l'irradiation de ses formes les plus intolérables socialement, -le matricide et l'infanticide, leur était-elle inhérente et, en quelque sorte, congénitale ? A lire les Tragiques, pour ne rien dire des historiens, chroniqueurs de guerres civiles incessantes, on pourrait s'en convaincre, tant s'y déchaînent, exhaussés par le lyrisme et l'épopée, le bruit et la fureur. La thèse contraire a pourtant été soutenue par Jacqueline de Romilly, dans son livre, *La Grèce*

*antique contre la violence*⁴⁷. Elle oppose à la démonstration, qui lui est de peu antérieure, d'André Bernand, dans son propre *Guerre et violence dans la Grèce antique*⁴⁸, une batterie d'arguments. Les Grecs "ont plaidé contre la violence avec plus de force que quiconque" (p. 19). A la tyrannie, ils ont opposé "la justice liée aux lois" (p. 27). Leur idéal fut celui de la douceur (*praos*, p. 29). La tragédie, par nature attachée à la violence, s'efforce de plaider contre elle, comme on le voit dans l'Orestie d'Eschyle (p. 46), et, mieux encore chez Sophocle et Euripide qui poussent jusqu'à l'indulgence (p. 61). L'autorité divine veut le bien et il y a même une "beauté de la violence" : "Médée est terrifiante et superbe" (p. 202). Chez Platon enfin, nul mal ne peut venir des dieux (p. 126 suiv.). Le caractère paradoxal de ces thèses saute aux yeux, dont la finalité explicite conduit à une condamnation de la violence politique défendue chez nos contemporains, singulièrement par Sartre ou Genêt (p. 192). Car, la relation des dieux à la justice, l'arbitrage d'un Zeus, entre autres, est loin d'être évidente, à tout le moins chez les Tragiques, le cas de Platon étant différent, -j'y reviendrai. Nous avons vu que Prométhée défie Zeus, traité comme un tyran; que Phoibos est dénoncé par Oreste, comme il l'avait été par Œdipe, qui, après s'être crevé les yeux, le rendait responsable de ses malheurs⁴⁹. Héra, dispensatrice de folie parmi les mortels, frappe un Héraklès qui massacre sa femme et ses enfants, tandis que Zeus, indifférent aux souffrances de son fils, est accusé par Hyllos⁵⁰. Robert Veron, dans *Le mal et la tragédie grecque*⁵¹, a établi une liste édifiante des comportements des dieux et de leur responsabilité : ils sont insensibles

⁴⁷ Paris, Ed. de Fallois, 2000.

⁴⁸ Paris, Ed. Hachette, 1999.

⁴⁹ Cf. l'*Œdipe-roi* de Sophocle; tout l'*Ion* d'Euripide est centré sur le procès de ce même dieu.

⁵⁰ Cf. l'*Héraklès* d'Euripide.

⁵¹ Paris, Maisonneuve & Larose, 2003.

aux malheurs des hommes; ils ne cessent d'intervenir dans leurs affaires; ils abusent de leur puissance et de leur durée en méprisant l'humanité⁵², en se montrant arbitraires et en mentant sans vergogne; leurs désirs sont sans freins; ils se montrent jaloux des mortels et leurs passions sont marquées par l'immortalité⁵³. Ne peut-on penser que s'explique par là l'incroyance d'un Euripide, faisant dire à Bellerophon : "On dit qu'il y a des dieux dans le ciel; il n'y en a pas, à moins que dans sa sottise on ne veuille s'en tenir aux vieux contes"⁵⁴; et à Electre : "J'en suis sûr. Il ne faut pas croire aux dieux, si l'injustice l'emporte sur la justice"⁵⁵. A moins que l'on ne préfère le recours à l'incompréhension de leurs actions, en invoquant la proposition qui fera fortune selon laquelle "leurs desseins sont impénétrables". Dans son *Iphigénie en Tauride*, cette fois, le même Euripide avance : "Toujours la volonté des dieux prend des voies ténébreuses et nul ne sait le malheur qui l'attend"⁵⁶. Rappelons qu'au-dessus de toutes ces agitations mêlant hommes et dieux, règne une puissance sans visage, indifférente au bonheur comme au malheur, à la douceur comme à la douleur, ce Destin, qu'Euripide nomme encore *To Chrên*, le *il faut*, le *c'est comme ça*, qui récuse toute recherche causale. Car la figure du Malin est inconnue des vieux Grecs et le manichéisme avec elle. Alors que chez Platon s'amorce une rupture et que pointe le Dieu d'amour, précisément repéré par J. de Romilly, sous la douceur qu'elle prête à ses Grecs⁵⁷. L'affaire étant de première importance, il n'est pas inutile de citer les propos attribués à

⁵² On a vu, dans le cas de Prométhée, que Zeus projetait de détruire le genre humain.

⁵³ Veron, ouvr. cité, ch. VI.

⁵⁴ *Bellerophon*, fragment 286, cité par R. Veron, ouvr. cité, p. 91.

⁵⁵ Cité par R. Veron, ouvr. cité, p. 119-120, mais la référence à *Iphigénie à Aulis* est erronée, car dans la pièce le personnage d'Electre ne figure pas.

⁵⁶ *Euripide*, t. II, 475, édition de Parmentier et Grégoire, Paris, Les Belles Lettres, 1948.

⁵⁷ Cf. ouvr. cité, p. 126-129.

Socrate, dans le *Théétète* : "Mais il est impossible que le mal disparaisse, Théodore; car il y aura toujours, nécessairement, un contraire du bien. Il est tout aussi impossible qu'il ait son siège parmi les dieux : c'est donc la nature mortelle et le lieu d'ici-bas que parcourt fatalement sa ronde. L'évasion, c'est de s'assimiler à Dieu dans la mesure du possible : or, on s'assimile en devenant juste et saint dans la clarté de l'esprit (...) la vérité, la voici, Dieu n'est, sous aucun rapport et d'aucune façon, injuste"⁵⁸.

Alors la violence des Grecs et ses antidotes que sont la loi, la justice ou la douceur, sont-ils si différents de ce qu'il en va chez les autres peuples ? Par exemple, chez leurs contemporains que sont les tribus hébraïques. La comparaison pourrait se révéler défavorable à ces derniers tant l'Ancien Testament surabonde en violences en tous genres. Du Dieu jaloux aux prophètes exterminateurs, des châtiments infligés aux adorateurs du veau d'or ("...tuez qui son frère, qui son ami, qui son proche"; *Exode* 32, 27) aux malédictions jetées sur les peuples païens (Fille de Babel...Heureux qui saisira et brisera tes petits contre le roc !"; *Psaume* 137), le recensement ne serait pas difficile. Celui auquel se consacre Bernhard Lang souligne que "l'agressivité est l'une des caractéristiques les plus marquées du mouvement exclusiviste de l'époque biblique", et qu'avec le thème politique de la vengeance, elle a donné naissance à un courant qui "aboutit, finalement, à la fondation de l'Etat d'Israël moderne, fondation aussi violente que sanglante"⁵⁹. Il est, en regard, une autre ligne qui renonce à la politique et privilégie une religion strictement spirituelle, "sans violence"⁶⁰. Tenons, en conséquence, que la

⁵⁸ Platon, *Œuvres complètes*, t. VIII, 176 a-b, édition Auguste Diès, Paris, Les Belles Lettres, 1950.

⁵⁹ «La violence au service de la religion : de quelques formes élémentaires d'agression dans la Bible», apud Françoise Héritier, *De la violence*, Paris, Ed. Odile Jacob, 1996, p. 175 et p. 200.

⁶⁰ *Ibid.*

tragédie grecque, dont nous avons eu le bonheur historique d'hériter nombre d'éléments, fait apparaître que toute société a vraisemblablement connu le mélange douleur/douceur selon des dosages spécifiques. Nous l'avons vu : pas de *Pietà* sans *Madonna*. Il est des martyrs heureux; et les panthéons fourmillent de jumeaux bien- et malfaisants.

Un paradigme enfin a échappé aux filets que j'ai tendus, une figure de violent, proprement tératologique, c'est-à-dire à la limite de l'imaginable. Elle n'est adossée ni à une culpabilité fantasmée ou non, ni à une passion dévastatrice, ni à quelque phénomène de possession ourdi par une puissance surnaturelle. Elle ne relève même plus des aléas d'une fatalité dont les fins sont à jamais obscures. Abandonné à soi-même, en pleine dérégulation, c'est en son être propre que l'individu va puiser l'inspiration et les forces maléfiques de ses agissements. Ce méchant *volontaire*, Shakespeare en a brossé deux portraits dont l'horreur est l'unique motivation. *Richard III* (1594) qui connut immédiatement un grand succès populaire et qui continue, malgré quelques éclipses, à inspirer jusqu'à nos jours⁶¹ des metteurs en scène et séduire des publics, est le premier. D'entrée, par contraste avec l'ambiance qui règne autour de lui ("Voici l'hiver de notre déplaisir mué en radieux été..."), Gloster, qui se décrit comme "un mal égaré...amputé de charmes corporels et floué d'attraits par la cachottière Nature, difforme, inachevé...à peine mi-bâti et de si boiteuse et déplaisante manière que les chiens aboient quand je claudique près d'eux", proclame son intention : "Eh bien, dès lors que je ne puis m'avérer un galant pour filer ces beaux jours bonimenteurs, je suis résolu de m'avérer un scélérat et d'exéquer leurs vaines amusettes"⁶². Il décide donc de fai-

⁶¹ La pièce a encore été reprise en septembre 2005 au Théâtre de Nanterre-Amandiers, dans une mise en scène de Philippe Calvario, qui en rajoute bien inutilement dans les vociférations et l'hémoglobine.

⁶² *Richard III*, traduction de Pierre Leyris, *Œuvres complètes de William Shakespeare*, édition bilingue, sous la direction de Pierre Leyris et Henri Evans, Paris, Club français du livre, 1967, t.2, p. 27-28.

re le mal, sans dissimuler son infamie, reconnue de tous, à travers une riche kyrielle d'expressions. Lady Anne, le qualifie de "hideux ministre de l'enfer"⁶³, de "ramas d'infâmes difformités", de "difforme infection d'homme"; la reine Marguerite le maudit : "Puisse le sommeil ne jamais clore ton œil meurtrier sinon pour qu'un torturant cauchemar t'épouvante d'un enfer d'affreux démons ! Toi que les lutins ont marqué, avorton, porc dévastateur...Toi qui disgracies la grossesse de ta mère ! Exécration progéniture des reins de ton père !..."⁶⁴; la reine Elizabeth, à son tour, le traite d'"araignée boursoflée" et d'"immonde crapaud bossu"⁶⁵; Richmond le dépeint comme "le sanguinaire", "l'exécration sanglier usurpateur", un "porc infect"⁶⁶, un "ennemi de Dieu"⁶⁷ et "un chien sanglant"⁶⁸. Quant à son casier criminel, grâce auquel il a conquis le trône et épousé la femme du roi, il n'a rien à envier à ses prédécesseurs antiques : il a assassiné le mari d'Anne et son beau-père, le roi Henry VI; il fait tuer Clarence par deux de ses sbires; il coupe la tête de Lord Hastings, après s'être présenté entouré de deux évêques; il tue les enfants du roi Edouard et ses frères. Et la scène ruisselle de sang, puisque chez Shakespeare, on ne tue pas dans la coulisse. Quand les spectres de ses victimes viennent le hanter, Richard est ébranlé, mais la conscience de sa culpabilité ne le conduit pas à avoir pitié de lui-même. "Richard aime Richard; autrement dit, je suis moi (...) Je suis un scélérat; non, je mens, je n'en suis pas un"⁶⁹. Et ses dernières paroles, avant de subir le sort qu'il avait réservé à tant d'autres : "J'ai misé ma vie sur un coup de dé et j'en veux courir la chance. Je crois qu'il y a six Richmond sur le terrain : j'en ai tué cinq aujourd'hui à sa pla-

⁶³ *Ibid.*, p. 40-41.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 69.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 213.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 251.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 271.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 279.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 267.

ce. Un cheval ! Un cheval ! Mon royaume pour un cheval!⁷⁰. Un cheval comme moyen d'un ultime forfait. Scélérat donc, jusqu'au bout. Ce qui amenait le critique John Palmer à considérer la pièce comme "une vacance de la conscience et de la moralité" et à voir dans Richard un héros machiavélien, "le génie supérieur, l'homme de vaste talent, le profond, le spirituel, l'accompli Richard" (Lamb)⁷¹.

Dans *Titus Andronicus* (1597), dont le succès très vif a fait retour chez les modernes⁷², c'est la situation elle-même qui a quelque chose d'hallucinant. Le modèle en aurait été le drame de Kyd, *La Tragédie espagnole*, lui-même tiré d'un récit des *Métamorphoses* d'Ovide, mais nous y retrouvons, quant à nous, deux personnages familiers, celui d'Atrée, châtiant son frère, et celui, bien connu de Shakespeare, de Lucrece, livrée au viol. Dans la cascade d'atrocités de cette "tragédie de vengeance"⁷³ deux figures émergent, dont les comportements tout d'abord en totale opposition se recouvrent brusquement, - Aaron, le démoniaque, et Titus, le pieux, qui va le concurrencer en crimes. Le simple rappel de l'intrigue est édifiant. Titus, vainqueur des Goths dont il emmené la reine Tamora en captivité, est choisi comme le meilleur empereur de Rome. Pour honorer la mémoire de ses fils morts au combat, il sacrifie Alarbus, fils de Tamora, en dépit des supplications de cette dernière. Saturninus, fils du précédent empereur, brigue la couronne. Titus se retire en sa faveur. Saturninus, qui souhaite d'abord épouser Lavinie, fille de Titus, choisit Tamora. Bassianus, frère de Titus, veut épouser Tamora. Les fils de Titus l'approuvent et s'opposent à leur père qui en tue un en duel et maudit les

⁷⁰ *Ibid.*, p. 277.

⁷¹ *Ibid.*, Préface de R. G. Cox, p. 13.

⁷² La pièce, revisitée par Heiner Müller, dans son *Anatomic Titus, Fall of Rome*, a été jouée au Festival d'Avignon, mise en scène de Philippe Vincent, en juillet 2001.

⁷³ Préface de M. C. Bradbrook à *Titus Andronicus*, apud *Ceuvres complètes de Shakespeare*, ouvr. cité, p. 455; la traduction est de Henri Thomas.

autres. Apparaît alors Aaron, l'amant de Tamora. Son âme a la noirceur de sa peau, c'est un "moricaud"⁷⁴, intrigant, rancunier, manipulateur et athée, de surcroît⁷⁵ : "J'ai la vengeance au coeur et le meurtre à la main"⁷⁶. Aux fils de Tamora, Démétrius et Chiron, qui en sont amoureux, il propose de violer Lavinie, "pas plus chaste, -dit-il, que Lucrece"⁷⁷. Ils tuent donc Bassianus et violentent Lavinie, avec la bénédiction de leur mère : "Emmenez-la, faites-en ce que vous voulez. Pire cela sera, mieux je vous aimerai (...) Je vais rejoindre à présent mon aimable More et laisser mes sombres fils déflorer cette putain"⁷⁸. Les fils coupent la langue et les mains de Lavinie, afin qu'elle ne puisse ni parler, ni écrire, et ils font accuser du meurtre les fils de Titus. Aaron convainc Titus de s'amputer d'une main pour obtenir la clémence de Saturninus en faveur de ses fils : "Je m'en vais, Andronicus; tu peux compter voir bientôt en échange de ta main tes deux fils auprès de toi. (A part) Leur tête, je veux dire. Ah que cet acte infâme me régale de plaisir, à seulement y penser ! Que les imbéciles soient bons, et les honnêtes gens demandent grâce, Aaron, lui, veut avoir l'âme aussi noire que le visage"⁷⁹. On rapporte en effet à Titus sa propre main et la tête de ses fils, tandis que le dernier d'entre eux, Lucius, s'en va lever une armée chez les Goths. Lavinie, prenant de ses moignons un exemplaire des *Métamorphoses* d'Ovide et montrant le passage consacré au viol de Lucrece par Tarquin, dénonce ses agresseurs. Titus éprouve de ce fait une véritable mutation émotionnelle et va se vouer à la vengeance. Pendant ce temps, une nourrice apporte à Aaron l'enfant dont Tamora vient d'accoucher, qui est aussi noir que lui. Aaron répond à Démétrius qui se propose "d'embrocher ce têtard",

⁷⁴ *Ibid.*, p. 519.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 611 ; Lucius déclare à Aaron : «tu ne crois à aucun dieu».

⁷⁶ *Ibid.*, p. 517.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 511.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 525 et 527.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 555.

son propre frère : "le noir opaque est meilleur que toute autre teinte"⁸⁰. Et il tue la nourrice, témoin gênant. Capturé par Lucius, il lui narre ses crimes : "...L'esprit du meurtre, ils [les fils de Tamora] l'ont, j'estime, appris de moi, jamais dogue n'a mieux mordu l'homme à la gorge (...) J'ai triché pour avoir la dextre de ton père, et l'ayant, je me suis retiré à l'écart et j'ai pouffé de rire à m'en crever le cœur (...) Quand, en échange de sa main, il eut la tête de ses fils, j'ai vu ses pleurs et je riais de si bon cœur que mes deux yeux fondaient en pluie comme les siens; et quand j'ai raconté ce bon tour à la reine, elle a failli se pâmer à mon plaisant récit et m'a vingt fois baisé pour ces bonnes nouvelles"⁸¹. Et à Lucius qui lui demande : "Et n'as-tu pas regret de ces actes affreux ?", il répond : "Oui, j'ai regret de n'en avoir pas fait mille autres. Maintenant même je honnis les jours...où je n'ai pas commis un insigne méfait, tel que tuer ou, du moins, machiner une mort, commettre un viol, sinon préparer son succès, accuser quelque innocent et me parjurer, mettre entre deux amis une haine mortelle; affoler le bétail des pauvres, qu'il se tue, mettre le feu, la nuit, aux granges et aux meules..."⁸². Titus ourdit un complot pour attirer les fils de Tamora, et leur annonce : "Ecoutez scélérats, je réduirai vos os en poudre, d'elle et de votre sang, je veux faire une pâte, de cette pâte, je préparerai la croûte où faire deux pâtés de vos têtes ignobles, et puis j'inviterai votre mère à engloutir ses propres fruits"⁸³. Il les égorge et Lavinie recueille leur sang. Le festin a lieu, comme prévu. Titus tue sa fille qui ne doit pas "survivre à la honte"⁸⁴, puis poignarde Tamora. Saturninus tue Titus. Il est tué, à son tour, par Lucius qui est fait empereur de Rome. Tamora est abandonnée sans sépulture aux vautours, tandis

⁸⁰ *Ibid.*, p. 583 et 585.

⁸¹ *Ibid.*, p. 613-615.

⁸² *Ibid.*, p. 615.

⁸³ *Ibid.*, p. 631.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 635.

qu'Aaron, condamné à être enterré jusqu'à mourir de faim, clame dans une dernière provocation : "Pire dix mille fois que tout ce que j'ai fait serait le mal que je ferais, si j'étais libre. Si j'ai commis dans ma vie entière une seule bonne action, je m'en repens du fond de l'âme"⁸⁵. *Titus Andronicus* ou comment le loyal guerrier Titus mué en bête féroce en vient à se confondre avec Aaron, visage du Malin.

On a dit que cet opéra de la mutilation, cette orgie exterminatrice, était "sadique". Peut-être le côté Grand Guignol, car il reste du curé chez le marquis, dont les transgressions n'arrachent guère le crime et la luxure au péché, alors que, chez Shakespeare, il ne se passe rien de tel, Dieu, ses saints et ses anges ne quittent pas les vestiaires. Si nous jetons enfin un coup d'œil vers l'iconographie, on trouvera en Johann Heinrich Füssli un excellent candidat. Le peintre, qui influence Blake, considérait Sophocle comme supérieur à Shakespeare, parce que les actions réglées par le Destin lui paraissaient préférables aux confusions destructrices, mais son art collait davantage au second : ne se définissait-il pas lui-même comme "*painter in ordinary to the devil*", - "peintre officiel du diable"⁸⁶? A l'*Œdipe*, il avait consacré deux ou trois toiles, contre près de soixante à des sujets shakespeareiens, dont une trentaine dans la seule période 1780-1790, avec une prédilection pour Macbeth⁸⁷.

Notre long parcours est accompli : Aaron est l'anti-Job, et la violence est passée du blanc au noir. Du moins celle des personnages, car le système où ils sont pris conservé toutes ses aspérités. C'est sans doute à ce système que l'on fait allusion quand on pose la question, en vérité inévitable, de savoir pourquoi le paroxysme de cruauté atteint dans *Œdipe*, *Electre*,

⁸⁵ *Ibid.*, p. 645.

⁸⁶ Cf. Gert Schiff, «Füssli peintre, ou le néoclassique malgré lui», *apud Tout l'œuvre peint de Füssli, Paris, Flammarion, 1980.*

⁸⁷ Il ne semble pas exister plus de deux toiles évoquant *Richard III* et aucune *Titus Andronicus*.

Médée, Richard III ou *Titus* a conservé son efficace au point de nous toucher encore. La réponse la plus fréquente, depuis la *Poétique* d'Aristote, et sans doute bien antérieurement, consiste à évoquer la permanence des traits d'une "nature humaine", traversée de pulsions contradictoires, vouée aux situations indécidables et, en son for, persuadée que le "bonheur n'est pas de ce monde". Que les religions, singulièrement les plus manichéennes, sinon les plus sado-masochistes, aient puisé là les motifs légitimant leur propre reconduction est d'évidence. Il faudra également retrouver cette leçon. Ce chemin toutefois est celui de la plus grande pente. Il est bien trop facile. Aussi, pour résumer le tout de ce qui vient d'être dit et ouvrir à ce qui va l'être, j'avancerai que les lourds paradigmes des représentations picturales et théâtrales, quoi qu'il en soit de leur finalité esthétique, n'en traduisent pas moins la parole de sociétés douloureuses, malades et cruelles, dont pour la Grande-Bretagne en proie aux violences des affrontements religieux, par exemple, deux ouvrages de fanatismes antithétiques ont proposé la vision, sous des titres à haute teneur symbolique. Il s'agit du *Book of Martyrs* (1563) de John Foxe et du *Théâtre des cruautés* (1587) de Richard Vestegan (Richard Rowlands), qui encadrent un système, dont le nôtre n'est peut-être pas si distant.

Chapitre quatrième HIER ET AUJOURD'HUI

*L'esprit est cette puissance seulement
en sachant regarder le négatif en face
et en sachant séjourner auprès de lui*

Hegel

Il n'échappera à personne que les représentations de la violence qui m'ont retenu jusqu'ici relèvent d'un choix partiel et qui sera peut-être jugé arbitraire. Car il en était un grand nombre d'autres, non pas seulement, comme déjà remarqué, parce que douceur, sérénité et bonheur n'auraient pas d'histoire, mais parce que l'histoire, l'art, l'imaginaire, comme la vie elle-même, sont tissés de violence, qu'ils marchent à la violence, en quelque domaine que ce soit. Ainsi, mais ce ne sont là que fort brèves suggestions, chacune méritant un traitement approprié, les religions et les mythologies hors de notre contexte culturel offriraient des ressources inépuisables, qu'il s'agisse de l'Inde, de la Chine, des empires amérindiens, ou de l'Afrique. A elle seule la mythologie grecque, allusivement croisée ci-dessus, représente un embrouillamini à peu près indéchiffrable. La littérature des contes, singulièrement ceux dits "pour enfants", -*Le Petit Poucet, Barbe Bleue, Le Petit Chaperon rouge...*, a donné lieu à des analyses, où l'inconscient s'effraye lui-même. Si nous sortons du fictionnel ou du fantasmé, et nous approchons de la réalité, nous avons affaire aux historiens anciens, narrateurs de ces violences collectives que sont les guerres et dont on peut, avec Thucydide, penser que les maux qu'elles provoquent dureront "autant que la nature humaine restera la même", qui en ont, pour la plupart d'entre eux, été les acteurs, à titre politique ou à titre militaire. Le premier, Hérodote, voulait ne rien omettre des événements, des légendes, des discours, des témoi-

gnages et des reportages dont il rendait un compte fidèle. Ami de Sophocle, il croyait aux dieux et qu'ils gouvernaient les actions humaines. Son goût pour les oracles plaide en faveur du "c'est ainsi". Chez les Latins, Polybe et Tite-Live, à l'instar d'un Euripide, ne partagent plus les croyances d'autrefois, l'un refuse les explications surnaturelles et critique ses contemporains qui leur accordent foi, l'autre pense que les hommes jouent un rôle déterminant dans l'histoire et que les grandes personnalités marquent leur époque.

Tacite mériterait, pour notre propos, une place à part. Ses *Annales*, au premier siècle de notre ère, constituent une suite ininterrompue d'intrigues, de catastrophes, de complots et de meurtres en tous genres. En émergent les portraits de grands malfaisants. Tibère, que l'histoire moderne réhabilitera, est présenté comme un despote cruel, un parjure et un manœuvrier. Après d'une Messaline, "toujours courant après des voluptés inconnues"¹, d'une Agrippine, "brûlant de tous les délires d'un pouvoir malsain"², c'est à Néron que revient la palme des vices, au rang desquels les adultères à répétition, la luxure et les empoisonnements sont les moindres. Il occupe la place centrale des livres XIII, XIV et XV retraçant la cohorte de ses méfaits et des sommets auxquels il parvient : ses relations tumultueuses avec Poppée et Octavie; l'assassinat d'Agrippine : "et personne ne croyait que la haine d'un fils dût aller jamais jusqu'à tuer sa mère"³; l'incendie de Rome⁴; les tortures "les plus raffinées" infligées aux Chrétiens : "on fit de leurs supplices un divertissement : les uns, couvert de peaux de bêtes, périssaient dévorés par des chiens; beaucoup, mis en croix, étaient, lorsque le jour avait disparu, brûlés pour éclairer la nuit"⁵; la cascade de

¹ Cf. *Tacite Annales*, édition Henri Bornecque, Paris, GF-Flammarion, 1965, XI, XXVI

² *Ibid.*, XIII, II.

³ *Ibid.*, XIV, I.

⁴ *Ibid.*, XV, XXXVIII.

⁵ *Ibid.*, XV, XLIV.

meurtres enfin qui condamne les hautes figures morales, de Sénèque⁶; de Thraséa Paetus et Baréa Soranus, comme si "après avoir massacré tant d'hommes distingués, Néron voulut à la fin exterminer la vertu même"⁷. On comprend qu'au temps où il a vécu; la vision de Tacite ait été pessimiste. Pour lui, la divinité, dans sa colère, frappe les bons comme les méchants et ses desseins échappent. Un saut d'une quinzaine de siècles, nous ferait rencontrer un autre témoin d'une époque sans pitié. Agrippa d'Aubigné, emporté dans le tourbillon de guerre civile suscité par la Réforme et la Contre-réforme (1517-1598), donne dans les 10.000 vers de ses *Tragiques*, une épopée où la haine le dispute à l'horifique. Il se veut, par sa véhémence contre une situation où le juste est opprimé et où triomphe le méchant, l'égal des Prophètes bibliques (Livre VII, "Le Jugement"), décrivant brutalement les abominations auxquelles il a assisté, ici un "demi-mort", la cervelle répandue, qui demande de l'aide, là une femme qui, saisie d'une faim irrépressible, s'apprête à dévorer son enfant, partout "Nos villes sont charognes/ O France désolée, o terre sanguinaire". Catherine de Médicis est le Néron du moment,- monstre, sorcière, dévote du diable (Livre Ier, "Misères"). Le massacre de la Saint-Barthélemy (1572), qui donne à Agrippa l'occasion de se remémorer les têtes coupées des protestants, que lui avait montré son père dans son adolescence, dénonce la corruption des Grands et l'exécration qu'ils inspirent (Livre II, "Princes"). L'histoire de l'hérésie est celle des bûchers (Livre IV, "Les Feux"), mais les salauds seront châtiés (Livre VI, "Vengeance").

Sur le chemin du réel, à peine transfiguré, et au prix de quelques impasses aisément identifiables, nous parvenons à deux formes de notre modernité. La première est celle de l'art cinématographique qui nous invite à puiser dans l'étendue de ses registres. Le *western*, cycle privilégié de la vengeance, repré-

⁶ *Ibid.*, XV, LX.

⁷ *Ibid.*, XVI, XXI.

senterait, grâce à l'indéterminé d'un espace ouvert, un substitut de la tragédie antique, auquel l'esprit de conquête surajouterait l'extermination d'un Autre jugé en trop. Alors que le *gore*, grotesque et souvent ridicule, est à la violence ce que le "classé X" est à l'érotisme, l'inépuisable thématique du vampirisme, exotisée, Dracula ou Nosferatu, dans les ténébreuses Carpates, renouvellerait l'effroi archaïque magnifié par un Bosch. Des films, tels *La Porte du Paradis* (1981) de Michaël Cimino ou le plus récent *Gangs of New York* (2003) de Martin Scorsese narrent d'un souffle impitoyable la naissance de la nation la plus puissante du monde. Tandis que le *Salò* de Pasolini et *Les damnés* de Visconti font découvrir les abîmes au sein desquels le fascisme chez l'un, le nazisme chez l'autre, contraignent les hommes à s'engloutir, ici les dominés soumis aux plus insoutenables humiliations de la part de leurs bourreaux, là les maîtres se livrant à des transgressions sans freins, l'inceste mère/fils inclus. La seconde forme tout aussi typique de notre modernité, puisqu'elle est le pur produit de la civilisation industrielle et urbaine, est procurée par la littérature policière, - le *polar*, qui met en scène, souvent avec la plus grande acuité, la part sombre de nos sociétés. Il ne s'agit plus d'un jeu d'intrigues, tricotées maison par de vieilles dames ou de besogneux stakhanovistes de l'écriture, mais bien d'une critique sociale, comme on le voit, pour la France, avec les Manchette, Bastid ou Vilar, mettant à nu les turpitudes cachées derrière des apparences policées. C'est pourquoi, par exemple, des villes sont devenues les principaux protagonistes de romans, - Los Angeles (Ellroy), Marseille (Izzo), Palerme (Camilleri), Venise (Dona Leon), Barcelone (Montalban), Moscou (Marinina), Shanghai (Qiu Xiaolong), Alger (Khadra), ou encore des régions, la Scanie (Mankell) ou l'Islande (Indridason); les flics ne sont plus des chevaliers blancs, mais des hommes et des femmes ordinaires. La descendance des Chandler et des Goodis, croise celle des Maupassant et des Vallès, sans commune mesure avec le nombrilisme assurant la fortune des prix littéraires.

On rêve de creuser semblables filons...Mais, pour notre objet, ce n'est pas nécessaire. Nous voici parvenus, avec le polar, à la plus mince frontière clivant encore la fiction et le réel. A quoi bon remonter aux vieux paradigmes ou recourir à nos plus proches allégories, quand le glauque, le sanglant et l'effroyable se trouvent en première page de nos journaux du matin ? Un double constat s'impose à nous. Tout d'abord, nous n'avons rien à envier à la longue théorie de nos prédécesseurs : le casier judiciaire du XXI^{ème} siècle apparaît tout aussi chargé que celui des siècles passés. Reprenons point par point, ou crime après crime.

Le juste accablé de maux ? Que, sûr de son bon droit, il lance ses imprécations, comme Job, qu'il adopte une attitude de défi et qu'il prépare sa réplique, tel Prométhée, ou qu'il se soumette et fasse confiance à une justice plus élevée, avec le Christ et les martyrs, les exemplaires ne manquent pas sur tous les barreaux de l'échelle sociale, du plus humble fellah du Nil, à Nelson Mandela ou Abraham Serfaty et aux poètes, de Lorca à Jarà et à Alloùla. Nul n'aura grand peine à établir sa propre liste. La réciproque fait encore moins de problème : on rencontre le méchant gavé et satisfait à tous les coins de rue.

Les suppliciés ? N'importe quel rapport d'Amnesty international montrera que gouvernements et forces de l'ordre à leur service ne se privent aucunement du recours à toutes les formes de répression jusqu'à la torture afin de préserver leurs intérêts. Ils échangent même leurs experts en la matière. Tel général français qui aura mis au point d'efficaces méthodes d'interrogatoire durant la guerre d'Algérie sera d'un précieux secours dans l'Argentine des colonels. Des magistrats, approuvés par des médecins, suggèrent qu'on couche dans les constitutions l'usage de traitements "musclés". Au bagne tropical de Guantanamo, on met en cage sans jugement. Ailleurs, on affame, on gonfle à l'eau, on perce, on arrache, on empale, on électrocute, en ce dernier cas de façon tout à fait légale, on lapide, on sectionne un membre ou deux selon la faute, on se livre à divers sévices

sexuels, l'imagination est au pouvoir. La crucifixion n'a pas non plus disparu. A Abu Ghraïb, prison irakienne de la nation incarnant le Bien, il arrive qu'elle soit pratiquée dans une débauche d'humiliations⁸. Les protestants orangistes d'Irlande du Nord, en bons chrétiens, y recourent également avec leurs ennemis catholiques. La répression suit le mouvement. Les Etats renforcent leurs appareils légaux, au mépris de droits fondamentaux. Les prisons se surchargent, les conditions d'incarcération se dégradent. De nouveaux centres de détention sont ouverts, singulièrement pour les mineurs, - un retour, à la dénomination près, aux "maisons de correction". Des dispositions sont inventées pour surveiller les anciens détenus en liberté conditionnelle, une sorte de psychose s'organisant autour des récidives potentielles et le bracelet électronique se voyant plébiscité⁹. La peur, soigneusement orchestrée est productive. Aux mesures de sécurisation généralisées qui, sous couvert de "lutte contre le terrorisme" traquent jusqu'aux délits les plus bénins, qualifiés d'*incivilités*¹⁰, correspond une juridisation galopante, où, sur le mode étasunien, se multiplient les actes procéduriers. Encore ne fait-on mention que de l'officiel, de l'étatique. Si l'on descend jusqu'aux individus et aux groupes, organisés ou non, selon qu'ils sont bandes improvisées ou mafias multinationales, on met au jour de véritables prouesses défiant le recensement.

Le crime passionnel, autrement dit l'adultère qui peut donner des idées (de meurtre) à plusieurs générations (cf. Electre) ? Un péché véniel, que les tribunaux sanctionnent à peine et que la morale ne réprouve guère. Sans doute conviendrait-il de se demander pourquoi.

⁸ Selon le témoignage de Haj Ali al-Qaisi, ancien détenu de cette prison (<http://www.ilmanifesto.it/Quotidiano-archivio/10-Settembre-2005/art77.html>).

⁹ Aux dernières nouvelles (oct. 05), il serait question d'en équiper les nourrissons pour dissuader ou repérer les ravisseurs potentiels.

¹⁰ Un seul exemple : l'interdiction de réunion de jeunes dans les halls d'immeuble (de «banlieues sensibles», cela va de soi).

Le viol ? Quasiment banalisé par sa multiplication, il ne retient l'attention que s'agissant des mineurs, savoir sur mineurs et *entre* mineurs (*School bullying*).

La paix des ménages (cf. les Atrides) ? Tous les trois jours, une femme, en France, meurt sous les coups de son compagnon; 14.000 par an, en Russie; en France encore 48.000 subissent un viol chaque année; aux Etats-Unis, une femme est battue toutes les quinze secondes; dans la région de Goma (République du Congo), on a enregistré en 2004 40 viols par jour. Le rapport d'Amnesty International, "Halte à la violence contre les femmes" (2002) ajoute que la violence est la principale cause de décès des femmes âgées de 16 à 44 ans, avant le cancer et les maladies cardiaques.

Le suicide ? Il a assurément perdu de la hauteur morale et du panache qui caractérisaient autrefois une Lucrèce, un Vatel ou un banquier failli. On relève, dans ce dernier cas, un paradoxe : la multiplication des banques et des organes financiers voués aux profits s'est accompagnée de la disparition des suicides en tant qu'auto-punition d'une mauvaise gestion. Il en va de même chez les politiques, dont les mauvais coups sont juridiquement conclus par des non-lieux, à la remarquable exception d'un Pierre Bérégovoy¹¹. Les attentats-suicides, forme contemporaine du sacrifice de soi, qui se multiplient au Moyen-Orient, auront un traitement particulier. Certes, il est encore des suicides par déception sentimentale. Mais le vrai problème tient à l'augmentation exponentielle des morts dues à la désespérance et à ce que l'on appelle le "mal-vivre". La France détient un record en ce qui concerne les suicides de jeunes. Deux adolescentes de 14 ans viennent, il y a peu¹², de se jeter d'un 17^{ème} étage. Elles ne sont pas les premières.

¹¹ Premier ministre sous la présidence de Mitterrand, il n'a pu supporter les calomnies dont il était l'objet. Il est vrai qu'il n'était pas énarque, contrairement à ses homologues.

¹² Septembre 2005.

L'inceste ? Il a fallu se rendre à l'évidence : grâce à l'essor des moyens d'investigation et de communication, on a pu constater qu'Oedipe avait fait de nombreux émules, qui ne peuvent se prévaloir de leur ignorance, dans toutes les classes de la société.

L'anthropophagie ? Pas vraiment répandue, semble-t-il, mais un brillant étudiant japonais a débité puis consommé sa compagne en plein Paris. Il a inspiré un couple d'homosexuels, où l'un se régale de l'autre, à sa propre demande. On raconte également que des ministres de la République ont, on l'espère à leur insu, partagé les agapes d'un empereur africain d'opérette, dont le frigo contenait des enfants congelés. S'il n'existe pas d'exemple d'une mère ou d'un père se régaland volontairement de sa progéniture, on apprend qu'à deux pas de chez soi des parents louent leurs enfants, nouveaux nés compris, dont ils ont eux-mêmes abusés, à leurs voisins de palier afin de leur permettre d'assouvir leurs perversions sexuelles.

Les enfants victimes ? Alors que le monde s'est doté d'une charte du droit des enfants, la France de 2004 a enregistré 95.000 cas (recensés) d'enfants maltraités, dont 75.000 en "état de danger" (+ 7% par rapport à 2003). Des millions de mineurs sont au travail forcé dans des bagnes modernes. Seul un résidu de vergogne empêche encore que petits garçons et petites filles soient offerts dans les rayons des supermarchés. Il est vrai qu'ils sont en vente libre à Bangkok. Il suffit de se payer le voyage. De fait la majorité des enfants du monde condamne au chômage les psychologues chargés de l'adolescence : ils passent directement de leurs premières années à l'âge adulte, en s'engageant dans les mêmes carrières que leurs aînés, - mercantiles, sexuelles, militaires, criminelles, avec leurs encouragements.

Le cinéma et la consommation d'images sont allés jusqu'à créer une entreprise totalement inédite avec la circulation, encore sous le manteau, des *snuffmovies*, où viols, tortures et meurtres sont filmés *pour de vrai*.¹³

¹³ Parmi les récents récits de fiction, voir l'hallucinant *Raphaël, derniers jours* de Gregory Mcdonald, Paris, 10/18, 1996.

Notre époque de-productivité frénétique a même inventé une nouvelle échelle de crimes, tels le "crime contre l'humanité" et le "génocide", pour lesquels elle a institué des tribunaux qui n'en sont encore toutefois qu'à juger au coup par coup des autocrates vaincus soigneusement sélectionnés par la justice des vainqueurs (S. Milosevic, S. Hussein).

Des conflits armés, il vaut mieux ne pas parler. Généraux ou locaux, civils ou mercenaires, par centaines, ils n'ont jamais cessé. L'ONU inventée pour assurer la paix dans le monde en est venue à donner son aval à des entreprises d'agression et de rapine.

Une deuxième constatation invite à souligner notre spécificité de modernes. En matière de violence(s), nous sommes supérieurs à nos devanciers, nous faisons mieux qu'eux. Entrent en jeu, en l'occurrence, deux grands vecteurs du progrès : l'extrême perfectionnement des techniques et leur rôle de masse, soit la loi des grands nombres. L'exposition des chiffres est inutile. Ils sont connus, jusque dans leur sous-estimation. La comptabilité des dizaines de millions de morts et de blessés des deux guerres mondiales, s'est enflée de celle des génocides, après les Indiens d'Amérique, seul à peu près accompli, les Aborigènes d'Australie, les Juifs, les Tziganes, les communistes, en Indonésie notamment ; des agressions para-coloniales de la Grenade au Rwanda, à l'Afghanistan et à l'Irak, toujours en cours ; de l'utilisation des armes dites de destruction massive, nucléaires, à commencer par le Japon, chimiques, au Viet-Nam d'abord, et biologiques ; des déportations de populations entières ; des camps d'extermination, sous le stalinisme, et s'enfle constamment avec le laisser faire des puissances mondiales, en matière de famines à grande échelle et de pandémies, dont le sida, sous l'effet du refus d'assistance des grands groupes pharmaceutiques. Aujourd'hui même, les enfants soldats se comptent par dizaines de milliers en Afrique. 70 pays, dont la super-puissance étatsunienne, n'ont toujours pas aboli la peine de mort. Des nations dites « pauvres » sont les meilleurs clients des lobbies militaires, auprès desquels elles se

procurent un arsenal sans cesse croissant de chars et d'avions de combat, de fusées et d'autres engins sophistiqués, et, lorsque se produisent des catastrophes naturelles, comme le séisme du Pakistan et du Cachemire, elles s'avèrent incapables de secourir les populations isolées de montagne et en appellent à l'aide internationale pour se procurer médicaments, tentes, hélicoptères et personnels spécialisés. Israël profite de la nuit pour faire passer son mur "de sécurité" au milieu d'un collège. Dans les enclaves espagnoles de Melilla et Ceuta, des hordes de clandestins misérables, après avoir traversé le désert, partent à l'assaut des barbelés de la forteresse Europe et y laissent des lambeaux de leur chair, cependant que ceux d'entre eux qui sont parvenus à s'exiler brûlent, avec leurs enfants, dans de sordides hôtels parisiens. Des travailleurs maghrébins, après trente années d'exploitation forcenée dans l'ex-métropole coloniale, en sont réduits à conserver leur gourbi de quatre mètres carrés pour percevoir leur minable pension de retraite. La police, en France encore, pourchasse les "déboutés du droit d'asile", parmi eux des enfants qui tentent d'échapper au renvoi dans le pays de leurs parents, et place un bébé d'un mois dans un centre de rétention. En Amérique latine, la misère pousse des hommes et des femmes à vendre leurs organes à des laboratoires afin de s'accorder un temps de survie. A la frontière mexicano-étatsunienne, à Tijuana, paradis des *maquiladoras* esclavagistes, le franchissement se paie de rafales de mitraillettes¹⁴, tandis que Ciudad Juarez se fait une réputation grâce aux disparitions et aux assassinats de jeunes ouvrières, qui ne font même pas l'objet d'enquête de la part du gouvernement mexicain¹⁵. Grâce à l'élargissement de l'Europe, les maf-

¹⁴ Sur la grille frontalière sont accrochés des cercueils symboliques indiquant le nombre de tués annuel, - un peu plus de 300 en moyenne.

¹⁵ Cf. Marc Fernandez et Jean-Christophe Rampal, *La ville qui tue les femmes. Enquête à Ciudad Juarez*, Paris, Hachette, 2005; également de Patrick Bard, *La Frontière*, Paris, Seuil, 2002.

fias, en toute impunité, abondent en prostituées des pays de l'Est européen les bordels de nos capitales démocratiques... Et ce ne sont là que des exemples empruntés à la presse et à quelques reportages radiodiffusés ou télévisuels, que des journalistes, non encore asservis à la pensée dominante, consentent à livrer au public.

En faveur de la thèse de notre record historique, on livrera une nouvelle considération, savoir que la violence désormais n'épargne plus aucun domaine. Il existait naguère quelques espaces protégés où, par une sorte de consensus tacite, régnait la paix sociale. Il n'en est plus. Dans les commissariats et autres locaux de police, où ces pratiques sont professionnellement banales, les « bavures » ne cessent d'augmenter. Les espaces publics sont devenus dangereux et pas seulement à cause du terrorisme et de "Vigie pirate", puisque des banlieues entières sont déclarées "difficiles" et que les quartiers bourgeois se transforment en ghettos surprotégés. Notons, au passage, la prospérité économique que connaît le "marché de la sécurité", aussi bien à l'échelle des individus, avec les divers systèmes d'alarme et d'auto-défense, qu'à celui des entreprises, vigiles ou milices et chiens d'attaque, vidéo-surveillance, et des Etats, de la radarisation généralisée aux identifications biométriques (photo numérique ou iris de l'œil en plus des classiques empreintes digitales). Le budget consacré par la Communauté européenne à sa propre protection et à la recherche dans ce domaine est en augmentation constante. Dans ce climat global, où chacun est invité, au besoin vigoureusement, à épier à la fois son ombre et son voisin, les derniers sanctuaires ont été violés. Dans les familles, sous le couvert sociologiquement neutre du "conflit de générations", l'anarchie s'installe qui dépasse la simple altercation pour emprunter des circuits de violence ouverte entre parents et enfants et réciproquement. A l'hôpital, service dont la fonction est en principe plus sacralisée qu'en tout autre (Poste, SNCF, Administrations en général), les personnels soignants, déjà accablés par leurs conditions de tra-

vail, se font agresser physiquement par leurs patients au point de se mettre en grève pour des raisons de sécurité. Les compagnies d'assurance renâclent à couvrir des médecins passibles en permanence, dans l'exercice de leur métier, de plaintes et de procès. L'école, ce temple de l'autorité morale et du savoir, objet de considération et de respect unanimes, s'est transformée en petite jungle. Tout y est permis, d'injurier maîtres et maîtresses, de les menacer, le plus souvent avec la bénédiction des parents, de leur cracher dessus, de leur donner des coups, de les envoyer à l'hôpital à suite d'un coup de couteau, ou, tout à fait exceptionnellement, à la morgue, par suicide. Les fédérations syndicales et les mutuelles d'enseignants communiquent régulièrement le chiffre des affections psychiques dans ce milieu. Il obtient des records statistiques. Le fait que certains chérubins du CM2, imitant en cela, sans le savoir, leurs condisciples d'Outre-Atlantique, triment dans leur cartable, entre deux livres, dont un porno, une bonne lame ou un 6.35, atteste, nous dit-on, d'un brutal abaissement de l'âge de la délinquance, qui s'exprime bien en dehors de l'école. Il faut voir là, nous assure-t-on aussi, des "faits de société", remarquable expression, qui permet aux experts, aux politiques et à leurs suppôts de l'information, de nous faire enregistrer, avec une sereine objectivité, les signes de notre décomposition..."sociétale", bien entendu.

Notre conclusion est moins irénique. La violence, en ses multiples formes, pénètre partout notre modernité, jusqu'à la convertir peut-être en quelque "post-modernité" (?). Elle en est emblématique, sinon carrément son éponyme. Rien d'étonnant à ce que certains y aient vu une fin, autrement dit un principe de mort.

Du même coup, la bonne vieille question de l'intérêt maintenu, à travers siècles, pour la tragédie antique ou le théâtre shakespearien peut recevoir sa réponse. *Nihil novi sub sole*. Pas de changement de fond. Aucun dépaysement donc, si ce n'est le décalage provoqué par des personnages et des

intrigues insolites, par un autre temps et une culture différente. Qui demeure intact, comme Anouilh l'avait compris, même quand on passe au complet veston, à la jupe plissée et à la cigarette. C'est la différence avec la lecture d'une feuille quotidienne, où le pire en arrive à perdre son relief. Cela s'appelle création, effet de l'art. Il ne paraît pas, sous cet angle, utile d'interroger l'essence du plaisir esthétique procuré par la dramaturgie, qu'il s'agisse de la *mimèsis* aristotélicienne associant pitié et terreur afin d'amener le spectateur à la *catharsis* salvatrice, de "l'enchantement de la métamorphose" nietzschéenne, ou de la conjonction souhaitée par Brecht entre instruire et divertir, à la suite de la fonction moralisatrice chère à Diderot. La thématique de l'invariabilité de la condition humaine, depuis sa propédeutique, au Vème siècle a. c., à l'inflation actuelle, fait, par contre, retour une nouvelle fois. Revenons y. L'inscription de la violence dans la nature humaine ne peut éviter la recherche causale. Nous avons déjà rencontré le degré zéro de l'absence de toute causalité et l'idée d'une cause inconnue, qui, en dernière analyse, ne laissent place qu'à l'alternative Destin ou Providence. L'option théologique représentée par cette dernière, également évoquée plus haut, qui fait de la communion eucharistique le recommencement permanent de la mort et résurrection du Christ et conjugue péché et expiation, faute et pardon, est un phénomène de croyance. Elle livre aux boulimies spiritualistes le fameux "Problème du Mal", aussi passionnant qu'il est par définition insoluble, et empêche les meilleurs, comme on voit chez Descartes, dans les apories de la grâce. La double hypothèse d'un Dieu souverainement bon et de la liberté accordée à l'homme, qui permettrait, pour un Cicéron, aux vertueux de s'opposer à la terreur et à l'anarchie, appartient au registre des postulats. A la *liberté-pour-le-mal*, unique cadeau fait à l'homme, Sartre opposera sa propre conception de la liberté, qui, en toute immanence, l'abandonne à une complète et incontournable responsabilité. Cette guerre, qui m'est imposée et où je me trouve embarqué, est la mienne, car je puis tou-

jours la refuser, par la désertion ou le suicide. On sait qu'une telle thèse a connu des adeptes, au moment de la guerre d'Algérie, qui en fournissait l'occasion. Mais, outre le fait qu'elle demeure individuelle et ne prend pas en considération la possibilité d'une réplique collective, par le canal de pétitions, de manifestations de rue ou de grèves, lesquelles eurent bien lieu à l'époque, elle est plus éthique que métaphysique et, par conséquent, assez peu éloignée de l'attitude chrétienne. Le même Sartre n'en est pas moins convaincu que "les jeux sont faits". Et Tacite relevait déjà : "la plupart des hommes ne peuvent renoncer à l'idée que le sort de chaque mortel est fixé au moment de sa naissance"¹⁶. Cette intime conviction ne signifierait-elle pas pour le spectateur d'aujourd'hui, à l'instar de celui de jadis, que c'est le Destin qui le gouverne et le (dés)ordre du monde avec lui ? Transcendance ou pas, l'Islam, "soumission", en a fait son credo : *Mektoub, Inch'Allah*. Le "marqué par le destin" et le "touché par la grâce" connaissent-ils une fortune dissemblable ? Ignorent-ils, celui qui y succombe et celui qui en est épargné, que ledit destin emporte toujours quelque chose de défavorable ? Que je croie tirer les ficelles ou que je croie n'être qu'une marionnette, qu'en fonction de ma situation, mes déterminismes existentiels m'accordent une marge plus ou moins souple, si je suis blanc, riche, et bien portant, par exemple, ou qu'ils m'écrasent, si je suis noir, pauvre et malade, par exemple, ne suis-je pas agi, indépendamment de ma volonté ? Et si le destin m'était une affaire strictement interne, une sorte de papyrus enroulé dans mon code génétique, avec ses "séquences", comme on dit aussi au cinéma, en histoire et dans la vie ? On retombe sur les Grecs, qui possédaient cette conscience-la, dans l'in vraisemblable pululement de figures, où ils tentaient les mises en scène d'un questionnement, quoi qu'on en pense, parvenu jusqu'à nous. Qui sait si l'étrange conditionnement prêté parfois au sub-

¹⁶ *Annales*, ouvr. cité, VI, XXII

conscient, pour ne rien dire du contesté inconscient collectif, n'en a pas retenu quelques aspérités ?

Les diables, ou plutôt diabesses, de la mythologie hellène sont incomparablement plus riches, plus chatoyants que les cornus-fourchus et les gargouilles des arceaux de nos cathédrales. En première ligne, nous trouvons les Erinyes, transcrites en latin par Furies. Au nombre de trois, elles n'ont rien de sympathique. Elles sont, au contraire, franchement redoutables et redoutées, au point que, par une belle antiphrase de conjuration, on les désignait sous le nom d'Euménides, - les *Bienfaitantes*. Elles vivaient dans l'Erèbe (*gouffre couvert*). Leur chevelure était faite de serpents et de fouets cloutés destinés aux tortures. On les disait plus âgées que Zeus et que tous les autres dieux de l'Olympe. Comme elles étaient nées du sang des testicules d'Ouranos (*roi des montagnes*) que son assassin de fils Kronos (*corbeau*) avait jetées dans la mer, Alecto (*innommable*), Mégère (*haine*) et Tisiphonè (*destruction vengeresse*) étaient plus particulièrement chargées de venger les parricides et de châtier les parjures. Aphrodite, née elle aussi, comme son nom l'indique, de l'écume de la mer, était parfois considérée comme leur sœur (NB), ainsi que Tykhè (*chance*), placée sous le contrôle de Némésis (*mort dans la vie*), déesse de la vengeance. Sous la forme de la triple Hécate (*cent*), déesse des terreurs de la nuit, des sortilèges et des pratiques de sorcellerie, ou de la triple déesse-lune, sous son aspect de mort, ou encore des Trois Vénérables, elles s'acharnent contre Œdipe. Elles plaident en faveur d'Oreste à son procès contre Apollon qui, soutenu par Aphrodite, l'emporte, arguant que le meurtre d'une femme, Clytemnestre en l'occurrence, est de peu d'importance. Sous le nom de Moira, les Moires, elles sont parfois identifiées aux Parques (*trois*) romaines, nées, comme le Destin, la Vieillesse, la Mort, le Meurtre, la Continence, la Tyrannie, la Vengeance et la Souffrance, de la Nuit et de l'Erèbe. Clotho est *la fileuse*, Lachésis *celle qui mesure*, Atropos *celle qui ne peut être évitée*, car elle coupe le fil de l'existence. Certains mythes, qui les font

naître par parthénogenèse de la Nécessité, assurent que Zeus leur est soumis, d'autres les disent ses filles, enfantées par Thémis (*l'ordre*), après qu'il eut violé sa propre mère, Rhéa (*terre*). Aidées par Hermès (*colonne*) elles auraient créé l'alphabet. Elles donnent un coup-de main aux dieux quand il s'agit de châtier. Assimilées aux Danaïdes, qui sont trois également, ou Magiciennes, cette fois triple déesse-Lune Danaë (*celle qui juge ou desséchée*), ou Telchines (*enchantés*), unique groupe masculin, fils de la mer, à tête de chiens, elles auraient fabriqué la faucille avec laquelle Kronos castra Ouranos. Des Telchines, on prétend qu'ils auraient sculpté la forme des dieux et qu'ils furent anéantis par un déluge provoqué par Zeus et Apollon. Leurs homologues toujours, les Empuses (*celles qui forcent*), les violeuses, filles d'Hécate, déesses immondes qui s'unissent aux hommes et sucent jusqu'à la mort leurs forces vitales, en dissimulant, à cette fin, leur cul d'âne pour se transformer en ravissantes jeunes filles; les Grées (*grises*), Enyo (*guerrière*), Pemphredo (*guêpe*) et Dino (*terrible*), qui ne possèdent qu'un seul oeil et une seule dent pour elles trois; les Gorgones (*farouches*), sœurs des précédentes, Sthéno (*forte*), Euryalé (*errant par le monde*) et Méduse (*rustée*); enfin les Harpyes (*celles qui saisissent en arrachant*), Aello (*centre de la tempête*), Ocypété (*aile rapide*) et Célaeno (*basanée*), qui personnifient la déesse crétoise de la mort, la tempête et la Vengeance et qui enlèvent les criminels pour les livrer aux Erinyes.

Les trésors d'imaginaire que suppose cette kyrielle de figures, croisées, superposées, indémêlables et l'extraordinaire étendue du vocabulaire qui les désigne offre une anthologie de la violence, des violences, à ce point poussée qu'elle est pratiquement sans analogue. C'est pourquoi elle est précieuse pour le champ que nous nous efforçons d'explorer. Et comment ne pas y percevoir la place prépondérante, obsessionnelle, occupée par la pensée du démoniaque, de cette meute de drames dont l'humanité est accablée ? Le seul Zeus, ce dieu des dieux, assassin, parricide, incestueux, érotomane, violeur en série, menteur, parjure, versatile,

arrogant, sadique, en est le parangon absolu, même si, et peut-être surtout, il n'est lui-même que le jouet du Destin. Doutons que les Grecs seuls soient impliqués dans cette affaire.

La violence continue à se donner à voir comme un système, un déterminisme, au sens le plus faible du mot, dont on peut désormais dégager quelques propriétés.

(1) Elle *procède par enchaînement*. Une fois que le calme et vertueux Titus s'est résolu à son premier crime, les autres se succèdent, selon une logique qui paraît les imposer, jusqu'à ce qu'il soit lui-même victime. "C'est le premier pas qui coûte", l'expression familière vaut pour le "criminel endurci" aussi bien que pour le "petit délinquant" auquel l'école de la prison apprendra à le devenir.

(2) Elle est *cumulative*. Cette fois "qui vole un œuf, vole un bœuf" est l'expression appropriée. Si le délit initial peut susciter le doute ou la culpabilité, les suivants provoquent l'anesthésie morale. Le tueur à gages s'installe dans la routine professionnelle. Le tortionnaire en service commandé (soldat ou policier) prend goût à sa besogne et y met du soin. Aaron, le perfectionniste, aspire à faire toujours davantage.

(3) Elle est *compétitive*. Animée d'une sorte d'esprit sportif, elle s'épanouit dans la réciprocité. La dialectique des adversaires pousse chacun à se surpasser. Tu m'as trompée, je tue tes enfants. Tes fils ont violé ma fille, je te les sers à table. Et ainsi de suite. Au-delà de telles surenchères, le talion fait figure de dispositif modérateur, se satisfaisant d'un œil pour un œil ou d'une dent pour une dent. De la *vendetta*, cette chevalerie agraire, aux foudres divines, la violence fait cycle, ou, comme prétendent politiques et chroniqueurs, au nom d'une neutralité qui les dispense de distinguer entre agressés et agresseurs, il y a "une spirale de la violence". Ladite "spirale" relevant de l'ordre naturel, comme un séisme ou un cyclone, c'est elle qu'il faut prendre en considération et, si possible, traiter, point les protagonistes. Le conflit du Proche-Orient, opposant Palestiniens et Israéliens, en fournit une illustration suffisante.

(4) Elle est *spécifiquement humaine*. Aucune contorsion ne peut refouler ce trait d'essence. Toute épithète s'y voue à l'échec. Qualifiera-t-on de *barbare* la manifestation d'une violence extrême? Ce ne sera qu'une tentative de se décharger sur un tiers imaginaire. Car, ce tiers est exclu : l'Autre c'est moi. Le violent serait-il un *sauvage*? Le mot est encore plus suspect : ou bien, il renvoie à l'ethnologie coloniale refusant de voir un homme dans l'Indien ou le Nègre, afin de dissimuler et de blanchir le génocide organisé par un Hernan Cortés, derrière les sacrifices "humains" du rituel aztèque; ou bien il identifie l'homme à la bête dite "sauvage", pourtant ainsi nommée parce qu'elle vit dans les forêts (*silva, silvaticum*), c'est-à-dire loin des hommes, donc protégée de la violence de la domestication. Si le "sauvage" c'est le cultivé, l'échelle de valeurs se renverse : les fruits sauvages sont bien meilleurs que les transgéniques et il n'est pas de panthère que l'on puisse dire "sadique". Le raffinement criminel suppose la culture et l'intelligence dont seul l'homme est capable dans le monde animal. Adam et Eve ne sont que des "sauvages" en face du serpent qui leur offre la science. Tel traitement est-il jugé *inhumain*? C'est l'ultime parade, l'ultime déni. L'inhumain est le fait de l'homme qui dit l'inhumain à son propos. Le non-humain renvoie à l'animal, mais le chien, fidèle compagnon, n'est-il pas quasiment humain, bénéficiaire des mêmes avantages que son maître, jusqu'à la citoyenneté? Ne dit-on pas qu'il ne lui manque que la parole? Le minéral est inhumain et l'on affirme que certains hommes ont un cœur de pierre. La violence appartient bel et bien, d'essence, à l'homme. Au même titre qu'une cathédrale, la prison est un objet culturel : au pire des fauves n'a jamais été infligé semblable cage. Il suffit de considérer la richesse imaginative traduite par les supplices chargés de donner la mort ou légalement retenus en vue de l'application de la peine de mort : la crucifixion, le pal, la roue, l'écartèlement, la pendaison, la noyade, l'enfouisse-

ment¹⁷, le peloton d'exécution, l'estrapade, l'écorchement, l'asphyxie, le matraquage, l'ébouillement, le bûcher, la guillotine, la chaise électrique, le garrot, la fosse aux lions, la lapidation...¹⁸Nul animal n'en est capable. D'où la foule de nos diables, démons et dieux cruels, Erinyes, Harpies et autres Parques.

Par contre, nous ne sommes pas plus avancés quant à la question de l'origine de la violence. Et moins encore quant à sa limitation possible sinon à son abolition.

¹⁷ Ces deux derniers supplices semblent être plus particulièrement réservés aux femmes. L'enterrement vivant est considéré par le *Coran* comme une coutume préislamique (LXXXI, 8). Il était réservé aux Vestales qui avaient trahi leurs vœux.

¹⁸ Voir les pages du Chapitre V consacrées à « La Torture », apud Wolfgang Sofsky, *Traité de la violence*, Paris, Gallimard/Essais, 1998.

Chapitre cinquième A LA RECHERCHE DU SENS

*Des couches de bourre protègent du défini,
de l'accident, Paysages sans site,
abstrait par réserve, par vérité, par recul.*

Henri Michaux

Jusqu'ici, nous n'avons pas interrogé le mot *violence*. Nous l'avons pris comme allant de soi, comme si l'affaire était entendue pour tout le monde. Il est donc temps de travailler son apparence innocente, qui est de fait celle de tous les mots.

En français, la famille directe se compose de *violier* (1080), *violent* (1213), *violence* (1215), *violenter* (XIV^e siècle), *violateur* (1412), *viol* (1647). Elle vient du latin *violentia* qui signifie *violence, force, emploi de la force* (Cicéron écrit : *vi victa vis est*, - "la force a été vaincue par la force"), et aussi le *sens d'un mot, le caractère essentiel*. Les *vires*, ce sont les *forces*, - *armées, vitales, viriles* et les *propriétés*. *Vir*, - *homme, virilité*, possède un féminin rare, *vira* qui a donné *virago, la femme qui a les qualités d'un homme, la guerrière, l'amazone*. En provient *virtus, ce qui fait la valeur de l'homme, ses qualités morales*, - les *vertus*, ou leur perfection, - la *vertu*. Attention à la dérive : si personne n'a jamais prétendu que *violence* était *vertu*, *vir* n'en est pas moins la médiation, conservée dans le machiavélien *virtu*. *Vis* appartient au même radical sanscrit, - *jyà, jiya*, que le grec *Bia* (fém.), qui dit également la *force*, d'abord *vitale, l'emploi de la force, la violence* donc. *Bia* et *Biè* personnifient la violence. *Biasmos* (masc.), c'est la violence, *biastès, biatas, biastikos*, - le *violent*; *biazein, biaomai*, - *user de la force ou de la violence, soumettre par la violence, contraindre, maltraiter, violenter; biaiothanasia*, - mort violente; *biaiomachos*, - *guerrier*. Le rapprochement avec *Bios*, - *vie, moyens de vivre, monde où l'on vit*, est tentant. Un autre raccourci guette : la *vie* c'est la violence et réciproquement ? Sans doute, mais il n'en va pas

différemment pour la tendresse ou la bienveillance. Sauf que la vie suppose la force, au sens où l'on dit "garder ses forces", "retrouver ses forces", autrement dit la puissance d'agir, ou plus radicalement, avec Spinoza, « le *conatus* », par lequel « chaque chose s'efforce de persévérer dans son être »¹. A moins que l'on ne partage l'avis de Nietzsche vantant « l'instinct de propriété » et « l'instinct de domination » incarnés par les hommes « forts », tels le criminel ou *l'ens realissimum*, Napoléon²... La violence, en outre, représente un degré d'intensité auquel peut atteindre toute émotion et tout sentiment, l'expression d'un excès propre aux passions : on parle de "peur violente", de "désir violent" et le rire même peut être excessif³. Dans la *force*, du bas latin *forzialfortia*, de *fortis*, le sens physique est premier, en tant que puissance d'action du corps, comme pour *violentia*, *force violente*, *impétuosité*, *emportement*. La violence serait donc de l'ordre de la nature, par distinction d'avec la raison, chargée, chez Spinoza, comme chez Descartes, de discipliner les passions. Cependant Platon entend *biaios*, au sens passif, comme le *non naturel* : il note, à propos du plaisir et de la douleur : "Une impression contre nature et violente qui se produit en nous d'un seul coup (*para plusin kai biaion gignomenon athroon*), est douloureuse. Celle qui rétablit de nouveau l'état normal, pareillement d'un seul coup, est agréable"⁴. Mais, d'autre part, les *Biaia* désignent, par analogie, les forces naturelles, telles le vent ou le feu.

Hybris (fém.) est le mot qui, en grec, signifie par excellence la violence. Étrangement il ne possède aucune descendance dans notre langue⁵. *Hybris* englobe tout ce qui dépasse la mesu-

¹ *Ethique*, III, Prop. VII; c'est aussi le sens de *virtus* (Ibid IV., Prop. XVIII, Scolie) et de *vis* (Ibid., III, Présentation, Définition générale des sentiments et passim)

² Cf. *Crépuscule des idoles*, Paris, Gallimard, 197, pp. 85, 89, 94

³ Spinoza, *Ethique* III, Prop. XLV, Cor. II, Scolie

⁴ *Timée*, 64 d.

⁵ *Hybride*, donné par Littré comme en provenant, est transposé du latin *ibridalhybrida*, lui-même seulement rapproché du grec (Bloch et Wartburg,

re, l'excès, l'emportement, l'impulsivité, le mauvais traitement, l'injure, l'outrage, les sévices, la violence, particulièrement celle qui s'exerce contre les femmes et les enfants. A Athènes, *l'hybreos dikè* est l'appellation du procès pour sévices. *Hybris* personnifie la Violence; *hybrisma* dit l'outrage; *hybristès*, le violent; *hybristikos*, celui qui est porté à l'excès; *hybrizein*, c'est se porter à l'excès, agir comme un cheval fou, se livrer à la violence, commettre des attentats; c'est l'insolence, l'agressivité, mais aussi l'orgueil et la sensualité. L'*hybris* habite nos héros tragiques et les livre à tous les débordements. Personnages de l'excès, cette fois l'étage au-dessus de l'homme, - Prométhée, Héraclès, dont les exploits traduisent la nature divine, Christ qui a dérivé sur lui la violence mondaine, Néron, Napoléon ou Hitler qui en ont accablé leur temps. La Dèmesure est la source de tous les maux, l'ennemi numéro un de la Cité. Platon écrit : "Ce qui nous détruit, c'est l'injustice (*adikia*), la démesure (*hybris*) et la déraison (*aphrosunés*)"⁶. Il fait écho à la radicalité héraclitienne : "Il faut éteindre la démesure (*hybris*) plus qu'un incendie"⁷. La *sophrosunés*, qui signifie tout à la fois bon sens, prudence, tempérance, sagesse, modestie, modération et qui incarne, pour Aristote, la vertu civique par excellence, est l'antidote de l'*hybris*, l'idéal que les Grecs opposent aux démesures qui les assaillent.

Ainsi, l'étymologie nous enseigne que la violence ne tombe pas du ciel, qu'elle n'est pas une malédiction d'en haut, même si les dieux se régalaient d'y précipiter les hommes. Elle est naturelle et d'abord physique. Elle représente le devenir d'une force qui croît en degrés, jusqu'à l'outrance, telle une eau qui parvient à l'ébullition. C'est pourquoi elle dérange l'ordre, le *Kosmos*, où règne l'harmonie des différents, terre et ciels, mor-

Dictionnaire étymologique de la langue française, Paris, PUF, 1950), qui désigne l'enfant de parents différents, donc le mélange et la greffe, par dérivation.

⁶ *Lois* X 906 ab.

⁷ *Fragment* 43 de l'édition Diels Kranz.

tels et dieux, ce "feu, -dit Héraclite, éternellement vivant s'al-lumant avec mesure (*metra*) et s'éteignant avec mesure"⁸. La Raison (*Logos*) et la Justice (*Dikè*) gouvernent l'univers et lient les contraires dans l'Un : "le nom de l'arc signifie vie (*bios*) et son œuvre est la mort"⁹. La problématique éthico-théologique du Bien et du Mal ne saurait être retenue ici, quelle que soit la prégnance de son héritage, car elle présuppose une scission originelle et induit inévitablement le dualisme chute/rédemption, péché/salut. De même faire de la violence une figure du Mal par opposition à la liberté, revient à la plomber en *sôma/sêma* (corps/tombeau) platonicien. La contradiction est d'essence. "Le bien et le mal sont une seule chose", écrit encore Héraclite¹⁰. Et Paul Klee, en vertu d'une tout autre démarche non dénuée de mysticisme, relevait : "Le mal n'est pas cet ennemi qui nous écrase ou nous humilie, mais une forme collaborant à l'ensemble"¹¹. On penserait plutôt au principe de l'homéostasie¹², familier aux physiologistes, depuis Claude Bernard, selon lequel toutes les réactions d'un sujet tendent à préserver l'équilibre de son milieu intérieur. Nombreux ont été les travaux qui ont mis en évidence le rôle des systèmes endocrinien ou adrénosympathique, en réponse aux agressions pathologiques, et l'on sait de quel arsenal dispose la médecine actuelle, des vaccins aux antibiotiques, et l'incessant perfectionnement des actes chirurgicaux¹³. La seringue et le bistouri se substitueraient en quelque sorte au *Logos* (Héraclite, Platon), à la Raison (Descartes) et à la *Potentia* (Spinoza) à l'œuvre contre une *bios* vis vitale commuée en *hybris* destructrice.

⁸ Fragment 30. Le Fragment 94 dit également : «Le soleil ne franchira pas ses limites (*metra*), sinon les Erinyes, gardiennes de la justice, sauront le découvrir».

⁹ Fragment 48.

¹⁰ Fragment 58.

¹¹ *Théorie de l'art moderne*, trad. de P.-H. Gonthier, Paris, Denoël, 1985, p. 39.

¹² Cf. W. B. Cannon, *The Wisdom of the Body*, New York, 1932.

¹³ Voir l'aperçu que Henri Laborit donne de ses propres thèses, à l'art. «Agressologie» de l'*Encyclopaedia Universalis*.

Un excellent spécialiste de la violence en milieu scolaire, Jacques Pain, après avoir donné un bref et riche aperçu des différentes thèses avancées sur la question, singulièrement innéistes et constructivistes, relève que "tous seront d'accord pour faire de la violence une clé de la structure humaine, institutionnelle, sociale"¹⁴, ou de définir, avec Jean Bergeret, "la violence fondamentale" comme "le noyau d'édification d'une identité primaire narcissique dont le principal objet demeure le sujet lui-même"¹⁵. La situation critique provoque l'angoisse, l'émotion et la réaction agressive compensatrice : "la violence est affaire de contexte, de situation, de personnalité, tout à la fois. La violence est un phénomène complexe...[qui] va se construire, sur le terrain, entre angoisse et émotion"¹⁶. Si difficiles que soient à définir le terme d'*agression* et plus encore celui d'*agressivité*¹⁷, un accord semble également se faire, quant à l'idée d'un caractère endogène de l'individu, au principe de la réaction, de stimuli extérieurs libérant une pulsion d'agressivité interne¹⁸, sur le mode frustration/agression¹⁹ ou de "l'affirmation de soi en situation vitale"²⁰. Freud en vient à admettre que la pulsion d'agression (*Agresionstrieb*) et le plaisir d'agression (*Agresionslust*), inhérents à l'agressivité (*Agresivität*), se rattachent à l'instinct de mort (*Thanatos*) et à la pulsion de mort (*Todestrieb*), dont il considère, à partir de l'étude du sadisme et du masochisme, qu'elle est *sui generis*, tout en répugnant à faire une place à cette part animale auprès de la *Libidotheorie*.

¹⁴ *Ecoles : Violence ou pédagogie ?* Paris, Ed. Matrice, 1992, p. 62.

¹⁵ *La violence fondamentale*, Paris, Dunod, 1985, p. 216, cité ibid. p. 62.

¹⁶ *Ibid.*, p. 66.

¹⁷ Bernard Chantebout, se référant aux différentes études sur la matière, conclut qu'il n'existe pas, en droit international, de définition satisfaisante de l'agression (art. «Agression», *Encyclopaedia Universalis*)

¹⁸ Cf. K. Lorenz, *On aggression*, New York, 1966.

¹⁹ Cf. J. Dollard (coll.), *Frustration and aggression*, London, Kegan Paul ed., 1973.

²⁰ S. Rosenzweig, cité par Pain, ouvr. cité, p. 70-71.

L'agressivité serait une composante de l'expression ambivalente à l'intérieur de l'amour oedipien et le prix à payer pour sa dimension conflictuelle²¹. "Bien sûr l'homme est un tueur et un sadique", comme dit Fromm, mais Pain note encore "il faut la situation, et ce n'est pas une horloge instinctive qui règne"²².

Quoi qu'il en soit, on retiendra qu'on n'a jamais trouvé de localisation cérébrale de la violence. La diminution, à laquelle ont recours certaines prisons, de l'absorption de manganèse, afin de ne pas faire chuter le taux de dopamine censée réguler l'agressivité, demeure expérimentale²³. La méchanceté n'est pas naturelle à l'homme. Le "bon sauvage", que la civilisation viendrait pervertir, n'est qu'un mythe. Et il n'y a pas de gène de la criminalité, sauf dans la fiction²⁴. Une bonne illustration de la mesure d'intensité de la *vis/bios* individuelle vient d'être apportée par *A history of violence* du réalisateur David Cronenberg : son héros, ancien homme de main qui a renoncé à toute violence pour fonder un foyer petit-bourgeois modèle, retrouve ses pulsions meurtrières, quand il se voit contraint de répondre à des agressions visant sa famille ou sa propre existence. Il agit

²¹ Cf. Paul Laurent Assoun, art. «Agressivité», in *Encyclopédie philosophique universelle, Les Notions philosophiques*, I.

²² Ouvr. cité, p. 70; la formule de Fromm se trouve dans *La passion de détruire, anatomie de la destructivité*, Paris, Laffont éd., 1978, p. 120. Freud avait déjà écrit : « C'est précisément l'accent mis sur le commandement : Tu ne tueras point, qui nous donne la certitude que nous descendons d'une lignée infiniment longue de meurtriers qui avaient dans le sang le plaisir au meurtre, comme peut-être nous-mêmes encore » (*Actuelles sur la guerre et sur la mort*, 1915 ; cité par David El Kenz, apud *Le massacre, objet d'histoire*, Paris, Gallimard/Folio, , 2005, p. 7).

²³ La presse, en août 2001, a révélé que cette méthode était utilisée à Mexico, sur la base d'une enquête conduite par une «Fondation californienne sur la recherche contre la violence», selon laquelle la baisse de dopamine, hormone impliquée dans les sensations de plaisir, aurait pour effet d'augmenter l'agressivité.

²⁴ Une des dernières en date : le roman de Ken Follett, *Le Troisième homme*, dont Tom McLoughlin a tiré un film, du même titre, en 1997.

donc en situation de légitime défense et son fils, apparemment dépositaire d'un semblable pouvoir réactionnel, ne se comporte pas différemment quand il se trouve confronté à des *stimuli* analogues. La violence ainsi libérée se révèle d'une exceptionnelle et inquiétante efficacité, car nul adversaire ne peut lui résister. Le cinéaste souligne que son intensité demeure strictement la même dans l'acte d'amour (du héros avec sa femme) que dans l'œuvre de mort. Pour la chèvre de M. Seguin, malgré son courage ("elle se battit toute la nuit"), la partie était perdue d'avance. Comme pour la plupart des individus. La guerre ne transforme-t-elle pas des pères tranquilles et même d'apparents poltrons en chevaliers Bayard ? Sur le plan collectif, on pourra évoquer le grand historien Ibn Khaldûn, dont le 600^{ème} anniversaire de la mort sera célébré en 2006. Il a nommé *açabiyya*, l'esprit de corps, -d'abord fondé sur les liens du sang, la volonté de puissance qui permet à un groupe humain, placé dans des circonstances existentielles particulièrement éprouvantes (le désert/la rareté), d'accéder, le plus souvent par la guerre, à l'état de civilisation; une fois les raffinements de la citoyenneté atteints, le groupe en question décline et, ayant perdu toute son énergie, se trouve à son tour à la merci d'une nouvelle *açabiyya* conquérante²⁵.

Les ouvrages et études consacrés à la seule "Violence", si nous nous contentions seulement des plus récents, rempliraient une bonne bibliothèque. Ceux qui portent sur ses figures ou ses produits dérivés défieraient tout recensement. Le nombre infime de ceux que nous avons consultés, qui ne prétend nullement représenter un sondage, propose, dans des proportions inégales, trois systèmes d'analyses : une typologie des formes de violence ; une histoire de ces formes, ne prétendant pas, le plus souvent, à l'exhaustivité, mais à l'exemplarité ; enfin une ou des approches définitionnelles. *Histoire de la vio-*

²⁵ Cf. G. L., *Politique et religion chez Ibn Khaldûn*, Alger, SNED, 1968, p. 86 et suiv.

lence de Jean-Claude Chesnais correspond en gros à ce plan et mérite par la qualité et le nombre de ses informations de faire référence²⁶. L'Auteur distingue la violence privée, incluant la violence criminelle, la violence suicidaire et la violence qu'il nomme « aléatoire » (accidents de la route), et la violence collective ou politique des terrorismes, insurrections, grèves et guerres. S'appuyant sur des considérations historiques et à travers un considérable appareil statistique, il propose certaines thèses. Se fondant sur la conscience qui privilégie la violence criminelle, il avance que l'impression « catastrophiste » contemporaine est erronée : le capitalisme n'a pas accru la violence, elle a, au contraire, diminué dans « les dernières décennies »²⁷, la violence « physique » étant seule « mesurable et incontestable »²⁸, d'où la dénonciation de la psychose et de « la mythologie de la violence »²⁹. L'examen par secteurs géographiques et par nations, conduit à dénoncer certaines idées reçues, par exemple sur la dangerosité des villes considérée comme supérieure à celle de la province ou sur l'assimilation des classes laborieuses aux classes dangereuses³⁰, ou à relever que les Etats-Unis possèdent le taux de criminalité le plus élevé au monde³¹, ou encore que la violence « a deux faces. L'une officielle, comptabilisée et sanctionnée. L'autre discrète, sourde et quotidienne », celle « des forts contre les faibles, des dirigeants contre les dirigés, des patrons contre les ouvriers »³²,

²⁶ Paris, Robert Laffont, 1981.

²⁷ *Ibid.*, p. 14, 31, 441.

²⁸ *Ibid.*, p. 32.

²⁹ *Ibid.*, p. 430 et suiv.

³⁰ *Ibid.*, p. 74 et 77.

³¹ *Ibid.*, p. 91 et Annexes 2 à 7, p. 467 et suiv.; un recensement d'avril 1993 donnait un taux d'homicides de 9,4/100.000 aux Etats-Unis, soit 2 fois plus qu'en Espagne, - le pays le moins violent d'Europe, 4 fois plus qu'au Canada, 9 fois plus qu'au Japon, mais le taux était de 20/100.000 pour la Russie (cf. Jean-Paul Brodeur, *Violence spéculaire, - Le problème du port d'armes aux U.S.A.*, apud *Lignes*, n°25, Paris, Hazan, mai 1995).

³² *Ibid.*, p. 410.

de même qu'il existe deux sortes de terrorisme, d'oppression et de libération, révolutionnaire et d'Etat³³, que conjure le développement démocratique auquel un pays est parvenu. L'idée d'une différence, par contre, en matière de crimes, entre les hommes et les femmes, rapportée à la différence de vitesse entre leurs « spermatozoïdes », apparaît beaucoup plus contestable³⁴. De même un jugement, tel que « la violence privée est typique de la culture américaine (...) les attentats terroristes sont typiques de l'Italie (...) le hooliganisme et le terrorisme typiques de la Russie »³⁵, relève davantage du cliché facile ou de l'idée toute faite plutôt que d'une sérieuse typologie. Il en va autrement dans les riches monographies que l'on trouve dans d'autres ouvrages. Les deux recueils publiés sous la direction de Françoise Héritier associent, dans une ample perspective, études spécifiques et réflexions de caractère théorique³⁶. C'est également le cas de plusieurs numéros spéciaux de revues, tels *Lignes* donnant les actes du Colloque de Cerisy (1994) consacré à *Violence et politique*³⁷, *L'Homme et la Société*, *Violence privée et politique*³⁸, ou *Insaniyat, Violence, contributions au débat*³⁹. Dans ses deux essais de synthèse, Yves Michaud a entrepris de couvrir le champ des questions attachées à la violence, celles d'une définition, des causes possibles (agressivité, sentiment d'insécurité), ou de la relation au droit⁴⁰, après avoir proposé de distinguer, outre les *Techniques de la violence contemporaine* et ses *Usages*, une *Anthropolo-*

³³ *Ibid.*, p. 336.

³⁴ *Ibid.*, p. 403.

³⁵ *Ibid.*, p. 453.

³⁶ *De la violence*, Paris, Odile Jacob, 1996 et *De la violence II*, même éditeur, 2005.

³⁷ Paris, Editions Hazan, n° 25, 1995.

³⁸ Paris, L'Harmattan éd., n° 119, 1996/1.

³⁹ Oran, Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle, n° 10, janvier-avril 2000.

⁴⁰ *La violence*, Paris, Que sais-je ? n° 2251, PUF, 1986, 5è éd. 1999.

gie, une *Psychanalyse*, des *Sociologies* et des *Philosophies de la violence*⁴¹. J'aurai l'occasion d'y revenir. Quelques thèses, déjà classiques, sont à diverses reprises évoquées par nos auteurs. L'apport de Michel Foucault revêt une importance particulière, qu'il s'agisse de sa notion de *bio-pouvoir* et de la centralité du corps, comme « technologie politique » et théâtre d'une multitude de relations de pouvoirs⁴², ou des *illégalismes de droit et de fait*⁴³. Auparavant, Walter Benjamin, procédant à une « Critique de la violence »⁴⁴, dans sa relation au droit et à la justice, faisait remarquer que « les travailleurs organisés sont aujourd'hui, à côté des Etats, le seul sujet de droit qui possède un droit à la violence »⁴⁵. J'aurai l'occasion de revenir sur ce texte. Hannah Arendt, on le sait, a avancé, à propos d'Eichmann et de son « absence de pensée », dans l'exécution d'un crime hors norme, la notion de « banalité du mal »⁴⁶. Pour René Girard, la *mimésis* du désir étant à l'origine des conflits entre individus, c'est au *sacrifice* et au rite qu'il appartient de détourner la violence et, partant, d'en réitérer le rôle fondateur, que les sociétés modernes assignent à leur système judiciaire⁴⁷.

Les deux grands domaines qui manifestent la violence, le crime et la guerre, suffiraient à épuiser l'histoire humaine.

⁴¹ *Violence et politique*, Paris, Gallimard, 1978.

⁴² Cf. sur ce point Daniel Defert, *La violence entre pouvoirs et interprétations dans les oeuvres de Michel Foucault*, apud F. Héritier, *De la violence*, ouvr. cit., p. 89 et suiv.

⁴³ Cf. G. L. *Illegalismus*, apud *Historisches Kritisches Wörterbuch des Marxismus*, W. F. Haug herausgeber, Berlin, Argument, t.VI, 2003 et *De l'illégalité*, apud *Démocratie et révolution*, Paris, Le Temps des cerises éd., 2002, p. 75.

⁴⁴ *Œuvres I (1920-1921)*, Paris, Gallimard, 2000, p. 210 et suiv.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 216.

⁴⁶ *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*, Paris, Gallimard, 1966.

⁴⁷ *La violence et le sacré*, Paris, Grasset, 1972. Dans le même sens, Lucien Scubla écrit : « le sacrifice consiste à ruser avec la violence. C'est un moyen violent de tromper la violence » (« *Ceci n'est pas un meurtre* » ou *comment le sacrifice contient la violence*, apud F. Héritier, *De la violence II*, ouvr. cit., p. 141).

Depuis le meurtre originel d'Abel par Caïn, jusqu'aux caillassages et aux incendies de voitures de nos banlieues qualifiées de « difficiles », leurs figures sont innombrables et on n'en risquera pas une liste nécessairement incomplète. Le crime a donné lieu à une multitude de travaux majoritairement descriptifs, - romans, récits, contes, représentations plastiques et musicales, mémoires, archives, photographies, pellicules. Son approche savante ne va nullement de soi, car elle n'implique pas seulement de considérer le droit et l'éthique, mais, auprès d'eux, les institutions, dont ils sont l'objet, - appareil judiciaire, tribunaux, police, prisons, sans parler de la structure dont ils sont les instruments, - l'Etat, qui monopolise la contrainte, énonce la norme et décide de la légitimité et de la sanction des violences. Ajoutons que la norme, pas plus que l'institution, quelles qu'elles soient, ne tombent du ciel, ni de décrets transcendants. Elles sont produites et donc changées par les histoires et les géographies nationales, autrement dit en fonction de conjonctures déterminées et par conséquent, de rapports de force. Qu'est-ce qui fait le crime ? Le criminel ? La peine ? « De grands efforts, - nous dit Philippe Robert, dans un livre dont la richesse excède largement le volume, sont nécessaires pour exhumer réellement la situation qui a présidé à la création de telle ou telle norme pénale et la difficulté est d'autant plus grande qu'il s'agit de lois anciennes intervenues dans des contextes dont le souvenir s'est complètement perdu »⁴⁸. Criminaliser l'avortement, la vente d'alcool ou la station dans un hall d'immeuble va-t-il de soi ? Le conjoncturel met sérieusement à mal l'universalité attendue des normes⁴⁹. Les codes pénaux et le droit criminel n'ont-ils pas connu, en tous pays, des évolutions relativisant les délits ? L'abolition de la peine de mort, en France, a pris des siècles et n'est pas admise partout. Et, dans la mesure où elle

⁴⁸ *La sociologie du crime*, Paris, La Découverte/Repères, n° 435, 2005, p. 46.

⁴⁹ Cf. *ibid.* : « le statut du crime varie d'une société à l'autre » (p. 57) ; « le rapport à la norme varie considérablement selon les types de société » (p. 82).

s'est traduite dans la pratique par un allongement des peines et la réduction des décisions de liberté conditionnelle, ne voit-on pas paradoxalement un groupe de condamnés à la perpétuité de la prison de Clairvaux réclamer son rétablissement⁵⁰ ? « La seule chose commune à tous les crimes, c'est leur incrimination, cette menace de peine que le législateur suspend au-dessus de la tête de ceux qui viendraient à les commettre »⁵¹. Le nombre d'hypothèses formulées par les sociologues pour rendre raison du crime, du comportement criminel, de la victimisation ou des situations criminogènes, qu'elles aient été culturalistes, sociales, économiques, biologiques ou même raciales ne font qu'accuser le caractère relatif, au sein de la même société et d'une société à l'autre, chacune de ces théories étant « née à une époque bien précise pour expliquer un problème particulier »⁵². Et la difficulté ne fait que s'accroître si l'on considère que : « le problème du crime n'est plus comportemental, [qu'] il devient politique et dépend de la distribution du pouvoir dans la cité »⁵³.

La guerre est le second grand domaine de la violence. Jean Baechler ouvre son article consacré à « Guerre et paix » du *Dictionnaire de la pensée sociologique*⁵⁴ par cette phrase : « Aucun phénomène humain n'a autant marqué les derniers millénaires que la guerre ». « Millénaires », on a bien lu. Jacques Sémelin évoque « l'histoire d'amour que les hommes entretiennent avec la guerre »⁵⁵. Pour Pierre Clastres « la possibilité de la violence est inscrite d'avance dans l'être social primitif ; la guerre est une structure de la société primitive »⁵⁶.

⁵⁰ Une pétition a été rendue publique le 31 janvier 2006.

⁵¹ Philippe Robert, *ouvr. cit.*, p. 59-60.

⁵² *Ibid.*, p. 78.

⁵³ *Ibid.*, p. 73.

⁵⁴ Sous la direction de Massimo Borlandi, Raymond Boudon, Mohamed Cherkaoui, Bernard Valade Paris, PUF, 2005.

⁵⁵ *Purifier et détruire, Usages politiques des massacres et des génocides*, Paris, Ed. du Seuil, 2005, p. 163.

⁵⁶ *Archéologie de la violence*, Paris, Ed. de l'Aube, 1999/2005, p. 62 ; cet auteur, affirmant suivre en cela Hobbes déclare également : « le meilleur enne-

Youzas Baltouchis prête à son héros Youza qui, depuis sa maison du marais, a vu défiler toutes sortes de belligérants, une réflexion tout droit issue de la sagesse des nations : « Depuis qu'il y a des gens sur terre, ce n'est que guerre après guerre. L'une après l'autre. Interrogez n'importe quel vieux, demandez-lui ce qu'il a vu et vécu, il vous répondra sans hésiter : il y a eu la guerre. Avant tout – la guerre. Telle ou telle guerre, et puis encore telle et telle autre. Ensuite seulement, il ajoutera que les gens vivaient comme ci ou comme ça avant la guerre, et puis comme ci ou comme ça après la guerre, et il vous dira qui est né avant la guerre, et qui après, et qui s'est marié quand, et qui est mort quand. Et il ajoutera inmanquablement qu'avant la guerre, les gens vivaient bien, mais qu'après la guerre... après la guerre... ça dépendait... La guerre... toujours la guerre »⁵⁷. Raymond Aron partait, quant à lui, dans son classique *Paix et guerre entre les nations*, de la définition de Clausewitz : « La guerre est un acte de violence destiné à contraindre l'adversaire à exécuter notre volonté »⁵⁸. Pour Aristote elle était « un art naturel d'acquisition » dont « l'art de la chasse n'était [qu'] une partie »⁵⁹. Il n'est pas question ici ne fût-ce que résumer ou traiter allusivement un sujet auquel ont été consacrées des bibliothèques entières depuis Homère ou Sun Zi⁶⁰, de Clausewitz⁶¹ à Aron et à Alain Joxe⁶², pour la France, afin de n'évoquer que quelques études d'importance. Qu'il suffise de rappeler des éléments disponibles. A l'inverse des homicides dont la régression est de

mi de l'Etat, c'est la guerre », en tant qu'elle promeut « la force centrifuge de dispersion contre la force centripète d'unification » (*ibid.*, p. 88-89).

⁵⁷ *La saga de Youza*, Paris, Alinéa, 1990, p. 262-263.

⁵⁸ Paris, Calmann-Lévy, 1962, p. 33.

⁵⁹ *Les politiques I*, 8, 1256 b, trad. de Pierre Pellegrin, Paris, Flammarion, 1990, p. 113.

⁶⁰ Cf. *L'Art de la guerre* ou *Les Treize articles*, écrit au Vème siècle avant J.-C., dernière trad.- présentation par Valérie Niquet-Cabestan, Paris, Economica, Bibliothèque stratégique, 1988.

⁶¹ *De la guerre*, Paris, Ed. de Minuit, 1950.

⁶² *Voyage aux sources de la guerre*, Paris, PUF, 1991.

trois fois, quand on compare les années 1825-1830 et les années 70⁶³, le nombre des morts, militaires et civils⁶⁴, pour les seuls deux conflits mondiaux du XX^e siècle, représente, comme on l'a déjà vu, un véritable changement d'échelle. C'est l'état de nature, *bellum omnium contra omnes*, qui continue de régir les rapports entre les nations, quelles que soient leur taille ou leur puissance. Et l'on ne connaît toujours pas de pays ou de groupe de pays prêts à décider d'interdire les affrontements armés. Aux antipodes d'une semblable préoccupation, comme vient de le rappeler avec férocité le film d'Andrew Niccol, *Lord of war* (janvier 2006), ce sont précisément les cinq membres du Conseil de sécurité de l'ONU, organisme dont la mission est la préservation de la paix dans le monde, qui sont les plus gros vendeurs d'armes et instigateurs de conflits.

On notera enfin, autre trait de notre modernité, que les guerres « localisées » actuelles affectent prioritairement les pays pauvres. A la différence, cette fois, de la criminalité, la guerre est parée de noblesse et, avec elle, toutes les formes de violence auxquelles elle donne lieu. Dans une transgression absolue, autorisée et même légitimée par le pouvoir et la société en personne, elle ne libère pas seulement la violence, en levant toutes les inhibitions qui la tiennent à l'écart, elle la sanctifie, en faisant un héros de celui qui a consenti au sacrifice de sa vie, - provoqué ou infligé. Le moindre village s'honore de son monument aux morts. L'assassinat prémédité et accompli de sang froid mérite médailles, pensions et considération générale. Le jeune appelé de la guerre d'Algérie, assurément bon fils, bon fiancé, bon éco-

⁶³ Cf. Yves Michaud, *La violence*, ouvr. cit., p. 40 ; il s'agit de la statistique pour la France.

⁶⁴ Et surtout civils, dont « la proportion parmi les victimes passe de 10% au début des années 1900 à près de 90% à la fin du XX^e siècle » (Sémelin, ouvr. cit., p. 165). Entre 1900 et 1987, on estime à 170 millions le nombre de civils tués, dont 70 par persécutions étatiques et 100 à l'occasion des guerres mondiales, contre 36 millions de soldats pour ces dernières (*Le massacre, objet d'histoire*, ss la direction de David El Kenz, Paris, Gallimard/Folio Histoire, 2005, p. 9).

lier, bon patriote, qui ne ferait pas de mal à une mouche, égorge comme de vulgaires moutons les *fellaghas*, dont il a conquis la *mechta*. Il y a une griserie à se trouver, hors droit, dans son droit. Ecouter le père Hugo ne fait pas de mal :

« Nul soleil n'a l'ampleur horrible de l'abîme

Si grand que soit un droit, il est moins grand qu'un crime »⁶⁵.

Ou encore :

« O Kant, les os blanchis de ce champ de malheur

Trouveraient le héros ressemblant au voleur (...)

Le sépulcre faisait défiler un cortège

Où le brigand serait à côté du stratège »⁶⁶

Les records auxquels est parvenue notre modernité ont permis aux historiens, tout récemment, d'introduire un nouveau concept dans le répertoire pourtant déjà bien fourni, de la violence, celui de *massacres*, que Montaigne nommait « les meurtres des victoires »⁶⁷. Jacques Sémelin, on l'a relevé, lui a consacré un livre important, où, prenant appui sur les trois conflits de l'Allemagne (nazie), de la Bosnie et du Rwanda, il entend ne laisser dans l'ombre ni la psychologie qui fait basculer l'individu dans le massacre, grâce à la peur qui engendre la haine et le sentiment, réel ou imaginaire⁶⁸, d'insécurité qui peuvent faire de lui un « monstre »⁶⁹, ni la passivité des gouvernements, coupables parfois du massacre de leurs citoyens⁷⁰, ni celle de la communauté internationale, ni, bien entendu, la nature et la forme des massacres qui permet à la fois l'examen des thèses déjà soutenues (Freud, Elias, Baumann, par exemple) et l'analyse concrète de leur fonctionnement. Au

⁶⁵ *Le Pape*, Scène 1^{ère}, *Il parle devant lui dans l'ombre*.

⁶⁶ *L'Ane*, IX, *Conduite de l'homme vis-à-vis de lui-même*.

⁶⁷ *Essais*, Liv. II, Ch. XXVII, (*Œuvres Complètes*, Paris, Gallimard/Pléiade, 1962, p. 671) : « Les meurtres des victoires s'exercent ordinairement par le peuple et par les officiers du bagage...cette canaille de vulgaire... ».

⁶⁸ *Purifier et détruire*, ouvr. cit., p. 17, 63, 68, 75 et suiv.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 280 et suiv.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 156 et suiv., 194 et suiv., 200.

passage, sont écartées des contre-vérités. Ainsi le génocide des Indiens par les Etats-Unis fait justice du poncif selon lequel les massacres ne pourraient être que le fait des régimes totalitaires⁷¹, ou qu'ils traduiraient seulement l'effondrement d'un Etat, quand ils peuvent en exprimer la puissance⁷² ; ou encore qu'ils soient égaux⁷³, alors qu'ils obéissent à des appréciations relatives. L'introduction de la notion de *massacre*, « la pratique la plus spectaculaire dont dispose un pouvoir pour assurer sa transcendance »⁷⁴, a le mérite d'écartier celle de *génocide*, car « c'est précisément l'usage souvent abusif de cette notion qui rendait problématique son utilisation en sciences sociales, parce que trop peu rigoureux ». Le *massacre* « était bien suffisant comme terme minimal de référence »⁷⁵. Or, d'autres termes ont été proposés ici et là. Dans la ligne des *parricide*, *fratricide*, *matricide*, ou *régicide*, de l'ordre criminel, sont apparus *classicide*, *urbicide*, *ethnocide*, *fémicide* ou *démicide*. Un groupe d'historiens soucieux, eux aussi, de faire du *massacre* une catégorie historique à part entière, expriment un souci analogue. Ils notent que la banalisation du terme à la suite des guerres de religion entre catholiques et protestants, au XVI^e siècle, a préparé, au lendemain du judéocide nazi, son adoption, afin que ce « fait récurrent dans l'histoire de l'humanité »⁷⁶, puisqu'il serait attesté dès le néolithique (6è-5è millénaire)⁷⁷, et même antérieurement, au paléolithique, puisse faire l'objet d'études comparatives spécifiées pour

⁷¹ *Ibid.*, p. 56.

⁷² *Ibid.*, p. 149.

⁷³ *Ibid.*, p. 447 (« La mort de 3.000 personnes à l'Ouest, aux Etats-Unis, était bien plus importante que celle de 800.000 personnes, au Sud, au Rwanda »).

⁷⁴ *Ibid.*, p. 21.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 18 et 19.

⁷⁶ Cf. David El Kenz, *Le massacre, objet d'histoire*, apud l'ouvrage du même titre déjà cité, pp. 8 et 22.

⁷⁷ Cf. J. Guillaume et J. Zammit, *Le sentier de la guerre. Visages de la violence préhistorique*, Paris, Ed. du Seuil, 2000.

chaque civilisation. De riches monographies, éclairantes sur la notion, accomplissent ce programme. Le point de départ dans la Grèce antique délivre déjà quelques enseignements essentiels : sur l'*hybris* (dépravation, nature malfaisante) qui hante des guerres civiles particulièrement horribles ; sur le caractère licite du *pillage*, le vainqueur pouvant disposer à sa guise des biens du vaincu ; sur la nature impérialiste de la politique athénienne, dénoncée par Thucydide ; sur le libre cours donné à la haine, aux tortures (bastonnade, pogrom, lapidation, supplice du feu, etc.), à la terreur mûrement réfléchie et jusqu'aux formes pathologiques chez le tyran que Platon qualifiait de « loup sanguinaire ». Il est vrai que les massacres étaient suspendus au moment des très nombreuses fêtes des cités et que n'existait pas la légitimation raciale⁷⁸. Aucune société, aucun contexte historique ne sont innocents. Sous Caracalla, on extermine les élites sénatoriales dans la lutte pour le pouvoir et les soldats tuent sans compter, même si les massacres sont plutôt l'exception que la règle⁷⁹. Les Vêpres siciliennes, qui coûtent la vie à 12.000 Français, présentent cette originalité (qui se retrouvera ailleurs plus tard) de conférer « au caractère ultra-confessionnel du massacre » le statut d'une « révolte devenue « guerre de libération » dans la mémoire sicilienne » et l'une « des premières traces de la nation italienne », saluée par l'opéra de Verdi⁸⁰. Autre particularité : dans l'Italie de la Renaissance, où Rome connaîtra 10 mois de pillage, les chroniqueurs établissent « une hiérarchie des cruautés »⁸¹. Encore : une *fatwa* rend

⁷⁸ Cf. Bernard Eck, *Essai pour une typologie des massacres en Grèce classique, Le massacre, objet d'histoire*, ouvr. cit., pp. 72 à 120

⁷⁹ *Ibid.*, Agnès Béranger-Badel, *Caracalla et le massacre des Alexandrins : entre histoire et légende noire*, Ch. 3, pp. 121 à 139.

⁸⁰ *Ibid.*, François Béranger, *Les Vêpres siciliennes et leur traitement à travers les siècles*, p. 140-141 et 152.

⁸¹ *Ibid.*, Elena Benzoni, *Les sacs de villes à l'époque des guerres d'Italie (1494-1530) : les contemporains face au massacre*, p. 158.

licite l'extermination ou la réduction en esclavage des opposants dits « Têtes Rouges », de la part des Turcs, et invite le pouvoir « à agir en boucher ou à traquer les fauves et le gibier »⁸². D. El Kenz note que coexistent guerres de religion et civilisation des mœurs⁸³. La guerre de Trente Ans, qui avait « provoqué la violence la plus extrême, celle de l'humain retourné à l'état sauvage contre l'humain, le cannibalisme », montre, comme le remarquera Friedrich Engels, en 1848, l'imbrication entre discours religieux et discours politique⁸⁴. Le temps présent n'a rien à envier à ses prédécesseurs : qu'il s'agisse de l'Algérie, avec l'enfumage de 1.000 civils dans des grottes par le général Péliissier, le million de morts sur une population de 3 millions en 1830, l'occultation du terme de « guerre » et la disparition de « crime de guerre » de la législation française entre 1953 et 1964, de « la militarisation complète de l'espace et des populations » dans une stratégie de « guerre totale », et de « la dimension exterminatrice de l'entreprise »⁸⁵, ou de « la guerre comme génocide » contre les Amérindiens⁸⁶, ou du « Cas arménien : de l'usage du « massacre » dans le discours négationniste »⁸⁷, ou du « massacre des Coréens du Kantô (1923) »⁸⁸, ou encore du

⁸² *Ibid.*, Benjamin Lellouch, *Puissance et justice retenue du sultan ottoman. Les massacres sur les fronts iranien et égyptien (1514-1517)*, p. 177.

⁸³ *Ibid.*, *La civilisation des mœurs et les guerres de Religion : un seuil de tolérance aux massacres*, p. 184.

⁸⁴ *Ibid.*, Claire Gantet, *Les massacres de la guerre de Trente Ans (1618-1648) et l'historiographie allemande (vers 1850-début du XXI^e siècle)*, p. 210 et 221.

⁸⁵ *Ibid.*, Olivier Le Cour Grandmaison, *Conquête de l'Algérie : la guerre totale*, Ch. 11, pp. 233-274.

⁸⁶ *Ibid.*, Elise Marienstras, *Guerres, massacres ou génocides ? Réflexions historiographiques sur la question du génocide des Amérindiens* : « Sur les 5 millions en 1492, estimés par Thornton, pour le territoire correspondant aux Etats-Unis, il n'en reste que 600.000 en 1800 et 250.000 cent ans plus tard, soit 1,25 millions de morts par siècle » (p. 280).

⁸⁷ *Ibid.*, Taline Ter Minassian, p. 318 et suiv.

⁸⁸ *Ibid.*, Alain Delissen, p. 333 et suiv.

« cas des Einsatzgruppen en Russie », livrant une anthropologie historique du massacre »⁸⁹. On laissera à l'auteur de ce dernier essai, la formule de conclusion : « le XX^e siècle fut par excellence le siècle des massacres »⁹⁰. Et, suivant la règle qui exige de « balayer d'abord devant sa porte », on complètera par le récapitulatif de Gilles Perrault : « Pour la répression de Sétif (1945) les estimations vont de 6.000 à 45.000 morts. A Madagascar (1947) il y aurait eu 80.000 victimes. En Indochine (1946-1954), les chiffres varient selon les sources de 800.000 à 2 millions de morts, et en Algérie (1954-1962) de 300.000 à 1 million. Sans prendre en compte la Tunisie et le Maroc, et sans évoquer les responsabilités françaises dans des catastrophes plus récentes, telles que le génocide rwandais, cette sinistre comptabilité atteste que, en proportion de sa population, la France se place dans le peloton de tête des pays massacreurs de la seconde moitié du siècle »⁹¹.

On pourrait dresser, dans une nouvelle direction, la liste des lieux d'exercice de la violence de nos jours. On verrait qu'il n'est pas de domaine qui ne soit concerné. La violence a tout investi. Il n'est plus d'espace sacralisé ni même préservé. Les églises, soigneusement closes en dehors des heures ouvrables (au maximum), ont abdiqué le droit d'asile⁹². J'ai déjà mentionné la situation à l'Ecole, qui, peu à peu, en est venue à fai-

⁸⁹ *Ibid.*, Christian Ingrao, p. 351 et suiv. : 500.000 victimes, femmes et enfants inclus, sous la catégorie du « Bolchevisme judaïque », dans les 6 derniers mois de 1941 (pp. 356 à 361).

⁹⁰ *Id.*, p. 374.

⁹¹ *Le Monde diplomatique* de décembre 1997. Encore Perrault ne mentionne-t-il pas la guerre coloniale au Cameroun qui vit l'élimination des leaders de l'UPC (dont Moumié) et la répression contre les Bamilakés. Il est vrai que sur consigne du pouvoir, l'affaire avait été complètement occultée par les journalistes avec la complicité des historiens.

⁹² A la notable exception des paroisses allemandes qui se sont regroupées pour offrir « l'asile ecclésiastique » aux émigrés et les aider « même contre les autorités étatiques », déclare le théologien Wolf Dieter Just (*Archipel, Journal du Forum civique européen*, février 2006).

re la une des informations quotidiennes. Certains jeunes préparent leur cartable en rangeant un couteau, qui un revolver, auprès du livre d'arithmétique, du portable et d'une revue porno. L'âge de la délinquance ou, plus modérément dit, des « incivilités », s'est régulièrement abaissé. Un ministre de l'Intérieur déclare que la surveillance doit s'exercer dès la maternelle, un gros mot ou un croc en jambe à la récréation pouvant préfigurer un *capo* de la *mafia* ou un tueur en série⁹³. Le chromosome du crime fait peut-être retour. On viole aussi dans le métro, aux heures d'affluence, en présence de voyageurs (citoyens) imperturbables et qui ne se font pas connaître comme témoins. Dans la langue, plusieurs galeries sont creusées. Tout d'abord, la liste des termes exprimant la violence, à laquelle plusieurs dictionnaires se sont essayés⁹⁴, est pratiquement impossible à établir. Celle des jurons, des *Palsambleu !*, *Ventre Saint-Gris !* de jadis, aux nouveaux *Pute vierge!*, *Zob d'oiseau !*, *Cul pourri !*, et autre *Va niquer ta mère !* devenue banale et gentille, n'offusque plus les bonnes moeurs⁹⁵. Il en va de même du répertoire des injures qui outrepassant toute décence n'aboutit que rarement à provoquer quelques maigres horions. L'échange entre deux automobilistes encolérés renvoie aux calendes le temps des duels de l'honneur bafoué. A l'inverse, le vocabulaire guerrier a inoculé sa brutalité bien au-delà des casernes et des Etats-majors. L'agressivité terminologique n'est que le reflet d'affrontements bien réels : « lutte à mort » des concurrents sur les stades ou dans les marchés, qui clive entre

⁹³ Le prestigieux INSERM a accepté de mener une expertise sur le trouble des conduites de l'enfant, à la demande dudit ministre. A quoi a immédiatement répondu une pétition, « Pas de zéro de conduite pour les enfants de trois ans », émanant de divers spécialistes, qui a déjà recueilli un nombre considérable de signatures (février 2006).

⁹⁴ Dernier en date : Sergio Bufano qui, dans son *Diccionario de la injuria*, a compilé 3.000 jurons en espagnol (Buenos-Aires, 2006).

⁹⁵ Un vigoureux « putain de bordel de merde » est placé dans la bouche de la juge d'instruction du téléfilm de M. Kasovitz, *Orages* (2006).

*winner*s et *looser*s. On « domine », on « écrase », on « humilie », on « ridiculise », on « punit », on « enfonce la tête sous l'eau », « on crucifie », jusque sur les chics courts de tennis où le gagnant serre et brandit ses poings comme à la boxe. Le « foot », si (et peut-être pour cela) populaire, ne représente-t-il pas un substitut de la guerre, avec ses drapeaux, ses hymnes nationaux, ses vociférations, ses jets de cannettes, ses corps à corps sauvages et parfois ses morts ? Ne parle-t-on pas de « calvaire », d'« odyssée » et de « martyr » pour les « forçats » du Tour de France, bourrés d'amphétamines ? Les concours d'entrée à quelque « Grande Ecole » ou de recrutement dans l'Education Nationale, rejoints désormais par les plus modestes entretiens d'embauche, ne sont-ils pas sources de *souffrance*, de *douleur*, de *désespoir* ? L'entraînement des cadres, saut à l'élastique compris, a-t-il quelque chose à envier à celui des commandos parachutistes ? La *discipline* des armées ne demeure-t-elle pas le modèle de celle des usines, et pas seulement au Japon ? Et qui n'est pas *stressé* dans nos sociétés d'abondance ? Du domaine sportif à celui des soulèvements de « quartiers », les préposés aux médias et les faiseurs d'opinion ne sont jamais en reste pour recourir au vocabulaire guerrier et pour jeter de l'huile sur le feu.

La violence langagière enfin ne se limite pas à la transmission, ni à la métaphore, ni au symbole. Jean-Jacques Lecercle a montré que bien mince était la frontière entre langage et monde matériel⁹⁶, que le « corps de sons » pouvait produire des dégâts⁹⁷ et que le *struggle* ne passait pas à travers la langue, qu'il était dedans⁹⁸. La théorie habermassienne de l'action communicative apparaît trop courte⁹⁹. La *Tess* de Thomas Hardy, soumise à la double agression physique et verbale, se trouve

⁹⁶ *The violence of language*, London and New York, Routledge, 1990, p. 225.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 269.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 236.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 267.

« interpellée en sujet », à travers le langage, et témoigne de la violence sociale¹⁰⁰. Le sujet lui-même n'a-t-il pas conquis sa place linguistique en l'imposant aux autres¹⁰¹ ? A moins que l'on ne préfère l'exutoire proposé par le poète. Henri Michaux notait : « La sublimation existe. « Non » est un meurtre sublimé »¹⁰², et nous invitait à sa *Liberté d'action* : « Cela commença quand j'étais enfant. Il y avait un grand adulte encombrant. Comment me venger de lui ? Je le mis dans un sac. Là je pouvais le battre à mon aise. Il criait, mais je ne l'écoutais pas. Il n'était pas intéressant (...) Cette habitude, dis-je, je l'ai soigneusement gardée et jusqu'aujourd'hui gardée secrète. C'était plus sûr. Son inconvénient – car il y en a un – c'est que grâce à elle, je supporte trop facilement des gens impossibles. Je sais que je les attends au sac. Voilà qui donne une merveilleuse patience (...) La joie que j'aurais à les mettre à la porte en réalité est retenue au moment de l'action par les délices incomparablement plus grandes de les tenir prochainement dans le sac. Dans le sac où je les roue de coups impunément et avec une fougue à lasser des hommes robustes se relayant méthodiquement... »¹⁰³. A propos de la violence qui

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 246 et suiv. Lecerclé reprend ici la thèse de Louis Althusser concernant l'interpellation en sujet par l'idéologie.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 257. Etienne Balibar, qui en appelle à une « phénoménologie de la violence du discours » associe « violence proprement discursive » et « violence physique (c'est-à-dire corporelle) du discours » (*La violence des intellectuels*, apud *Lignes, Violence et politique*, ouvr. cit., p. 11). Jean-Luc Nancy, de son côté, souhaite qu'une analyse de la violence intègre « le commentaire en tous les sens possibles de cet hémistiche de Pessoa : « *Thy words are torture for me* ». Un rapport violent, et la langue – les langues entre elles aussi comme rapport violent, voilà une part essentielle de notre héritage » (*Violence et violence*, apud *ibid.*, p. 296).

¹⁰² *Idées de traverses/Passages*, apud *Œuvres complètes*, II, Paris, Gallimard/Pléiade, 2001, p. 290.

¹⁰³ *La vie dans les plis*, *ibid.*, p. 159. On ne saurait trop recommander les autres recettes : « La cave aux saucissons », « La fronde à hommes », « La mitrailleuse à gifles ou « La philosophie par le meurtre ».

habite les images, il serait possible de tenir un discours analogue à celui des mots. Les chaînes de télévision en débordent et peu importe que l'on ne puisse encore trancher avec certitude du degré d'influence qu'ont ces images sur les comportements, en particulier des jeunes. La violence s'y trouve également à la fois comme métaphore et comme métamorphose pleine de réel. On sait que les images ont servi de preuves lors du procès de Nuremberg ; qu'il est des photos-choc, dont raffolent les magazines, point seulement *people* ; ou qu'agresser est une des fonctions de la peinture, de Bosch à Matisse¹⁰⁴. La peinture qui est elle-même habitée de violence, - nous l'avons déjà rencontrée, mais dont il conviendrait de souligner ici l'aspect le plus direct, le plus brutal. L'abstraction d'un Mark Rothko, et ses grands à-plat de couleur, le mettent lui-même en danger, comme il le disait, jusqu'au noir de son suicide. C'est le cas également d'un Stani Nitkowski et de son « expressionnisme visionnaire, halluciné, agressivement douloureux et tragique »¹⁰⁵. Francis Bacon déclare avoir « voulu peindre le cri plus que l'horreur »¹⁰⁶, - ce cri qu'un Edvard Munch (1883) avait imprimé sur nos rétines. Dans certaines « *checas* » de Barcelone, durant la guerre civile, les « rouges » n'avaient-ils pas eu l'idée stupéfiante de torturer à coup d'art moderne, en utilisant aussi bien *El perro andalus* de Bunuel que des toiles de la Bauhaus,- celles notamment de Kandinsky, Klee, ou Nagy ?

¹⁰⁴ Eric de Chasse, professeur à l'université de Tours, a publié un livre sur l'influence de Matisse aux Etats-Unis, intitulé *La violence décorative*, Paris, Ed. Jacqueline Chambon, 2001.

¹⁰⁵ Laurent Danchin, *Art brut et Cie*, Paris, Ed. Halle Saint-Pierre/La différence, 1996, cité par Martine Lusardy, Commissaire de l'exposition consacrée au peintre, en septembre 2002, à la Halle Saint-Pierre.

¹⁰⁶ Cf. l'exposition qui s'est tenue au Musée Maillol, en octobre 2006, où, sous l'intitulé général « Le Feu sous les cendres. De Picasso à Basquiat », voisinaient quelques uns de ces autres hallucinés, dont Jean-Michel Basquiat et Zoran Music, qui avait ramené de sa déportation à Dachau, « l'élégance tragique » des « corps empilés ».

On s'inquiète, à juste titre, de la violence des catastrophes naturelles, incendies, inondations, tremblements de terre, typhons, raz de marée, mais prend-on assez conscience du fait que cette violence serait moins dramatique et entraînerait moins de dommages, si elle n'était pas relayée, étayée et confortée par la violence culturelle, donc humaine : constructions dans les lieux les plus exposés (couloirs d'avalanche, terrains inondables, digues insuffisantes), absence de systèmes de protection et d'alarme, exploitations agricoles ou industrielles incontrôlées (de la mer d'Aral au trou de la couche d'ozone). De quelle violence, demandera-t-on, s'agit-il en l'occurrence ? Sinon de celle qui frappe prioritairement et massivement les populations les plus démunies, les plus frappées par d'autres violences, savoir les pauvres¹⁰⁷.

Ce parcours pourrait être poursuivi, sans difficulté, dans l'entreprise évidemment, mais aussi dans les champs du droit, de la politique, de la religion ou des sciences, sur lesquels en outre, occasion sera fournie de revenir, il n'ajouterait néanmoins rien aux quelques remarques que nous pouvons extraire de notre quête du sens. Et d'abord, s'il est vrai, comme il le semble, que la violence connaît des figures en nombre quasiment infini, qu'elle investit tout domaine et qu'aucun objet ne lui échappe, pas même l'amour, couplé, bien entendu, avec la haine, qu'on la trouve au fondement des sociétés avec ou sans Etat, qu'en un mot elle est coextensive à l'activité humaine, se pose alors le problème de sa définition. Il est deux attitudes, en la matière. L'une consiste à s'en passer, les savants spécialistes¹⁰⁸ se comportant comme l'homme de la rue, qui sait à coup sûr de quoi il retourne et ne se soucie pas de lexique. L'autre, à grands frais, interroge et s'interroge, pour le piètre résultat de convenir qu'audit problème il n'est pas de solution. Les exemples ne font pas

¹⁰⁷ Cf. G. L. *L'accidentel et le structurel ou la nature et l'homme (du tsunami)*, apud, *Utopie critique*, n° 32, 2005/1.

¹⁰⁸ Y. Michaud cite Sorel, H. Arendt, R. Girard (ouvr. cit.- 1978, p. 103).

défaut. Reprenons quelques uns des auteurs rencontrés chemin faisant. J.-C. Chesnais, après avoir constaté que « le mot violence en est arrivé à désigner un peu n'importe quoi, de l'échange de mots à l'homicide crapuleux, en passant par l'émission de chèques sans provision », qu'on a affaire à « un terme vague et passe partout, ouvert à tous les abus de langage », propose d'accepter que le « concept de violence implique la notion de contrainte attentatoire aux libertés, mais assortie de la condition essentielle, de risque physique de dommages corporels pour les victimes »¹⁰⁹. Encore cet auteur se montre-t-il le plus téméraire. Il suit Clausewitz, qui écrivait : « La violence, c'est-à-dire, la violence physique (car il n'existe pas de violence morale, en dehors des concepts d'Etat et de la loi) est donc le moyen, la fin est d'imposer notre volonté »¹¹⁰. R. Aron, qui cite le précédent, distingue l'usage de la violence en temps de guerre et la violence en temps de paix ; cette dernière se présentant comme violence symbolique (« diplomatie de la canonnière », qui appartiendrait au XIX^e siècle) et violence « clandestine ou dispersée » (« attentats dans l'ombre » typiques du XX^e siècle) »¹¹¹. Y. Michaud signale son caractère « polymorphe », il s'agit « d'une catégorie *sui generis*, omni-raflante, ... magma conceptuel... Au fond, faire une scène, jeter par terre sa tasse de thé dans une réunion de famille, faire un *sit-in*, occuper un édifice public, poser des bombes, braquer une banque, faire la guerre, tout cela serait de la violence »¹¹²; et la conclusion : « une pseudo-catégorie fonctionne tout aussi précisément qu'une catégorie véritable », « les flottements et finalement l'indéfinissabilité de la violence constitue positivement son concept »¹¹³ et ce « relativisme

¹⁰⁹ Cf. ouvr. cit., p. 28 et p. 437-438.

¹¹⁰ Cf. ouvr. cit., Livre I, ch. 1, p. 51. J'aurai l'occasion de revenir sur cette définition.

¹¹¹ Cf. ouvr. cit. p. 71.

¹¹² Cf. ouvr. cit. (1978), p. 11.

¹¹³ *Ibid.*, p. 24.

doit être pris au sérieux»¹¹⁴. F. Héritier déclare, à l'entrée de l'ouvrage qu'elle a dirigé : « Il n'est pas sûr que ce soit un concept unitaire » et poursuit : « l'idée centrale est celle de l'effraction tantôt du corps conçu comme territoire clos, tantôt du territoire physique ou moral conçu comme un corps dépeçable »¹¹⁵. L. Scubla relève que *violence* est en général appréhendée moins comme concept que comme « notion très floue » sous laquelle se rangent des « phénomènes disparates » et que le terme est « souvent employé d'une manière si ondoyante qu'il finit par perdre toute vigueur »¹¹⁶. Même constat chez Margarita Xanthakou : « vouloir intégrer les différents contenus usuels du vocable en français rendrait difficile l'étude tant comparative que monographique, et psychologique ou sociologique, de ce thème (...) aux frontières quelque peu indécises »¹¹⁷ ; ou encore chez M.-E. Handman, traitant des rapports des sexes : « la violence est une notion qui entretient avec celle de domination des rapports trop complexes pour qu'il soit possible d'en donner une définition assurée », elle ne peut se limiter « à sa définition traditionnelle de « force brutale pour soumettre quelqu'un »¹¹⁸. L. Nancy parle de « l'essentialité de la non-essentialité » de ce qu'il a identifié comme « archi-violence »¹¹⁹. Au terme d'une analyse particulièrement fouillée, Jean-Pierre Cotten, après avoir évoqué les difficultés inhérentes à l'approche du terme, plutôt « méta-concept » (G. G. Granger), doutait que l'on ait affaire à « une notion »¹²⁰. Il n'est pas jusqu'à des spé-

¹¹⁴ Ibid., p. 98; l'auteur vient d'affirmer que « violence » fonctionne comme un indicateur de la subjectivité qui traverse le champ social dans l'atomisation des points de vue et la diversité des points fixés » (p. 97).

¹¹⁵ Cf. ouvr. cit., I, p. 13 et 19.

¹¹⁶ Cf. *De la violence II*, ouvr. cit., p. 149 et 150.

¹¹⁷ Ibid., p. 171 et 172.

¹¹⁸ *Violence et différence des sexes*, apud *Lignes*, ouvr. cit., p. 205.

¹¹⁹ Cf. *Lignes*, ouvr. cit., p. 297.

¹²⁰ S.v. apud *Les notions philosophiques, Dictionnaire II, Encyclopédie philosophique Universelle*, Paris, PUF, 1990.

cialistes qui ne conviennent combien il est difficile de définir la seule violence au travail¹²¹. Personnellement, je ne serai guère éloigné du programme de travail tracé par Bertrand Ogilvie qui, cherchant à éviter l'affirmation que « tout est violence » et que « cette hypertrophie théologique du concept ne lui ôte toute pertinence », écrit : « Au contraire cela doit plutôt suggérer que la violence n'est pas « quelque chose », origine ou principe, mais toujours résultat, effet particulier du processus de contrainte et de résistance qui selon la conjoncture la font passer de l'insensible à l'intolérable, mais aussi du physique au politique ; plutôt que d'en chercher l'essence, il faut en identifier les moments, les degrés, sur une échelle d'effectivité sans cesse parcourue dans les deux sens... »¹²². En attendant, je dirai à nouveau : « *La violence n'est pas un concept*. Elle est une pratique inhérente aux rapports sociaux dont elle exprime diverses formes »¹²³. En second lieu, il nous faut admettre que la violence fait *système*, ou, du moins, qu'elle tend au système et que cet entraînement découvre une certaine rationalité. Jacques Lacan avait formé le vocable de *viologie* pour nommer « la logique de la violence »¹²⁴. Michel Foucault pensait que « le plus dangereux, dans la violence, est sa rationalité »¹²⁵ et Daniel Defert, qui le cite, invite « à remettre en question » cette forme de rationalité¹²⁶. Dans *Du mensonge à la violence*, Hannah Arendt entend montrer « que la violence n'est pas plus bestiale

¹²¹ Cf. Martin Gill, Bonnie Fisher, Vaughan Bowie, *Violence at Work*, Cornwall, Willan publishing, 2002, ch. I.

¹²² *Le savoir et la violence de l'universel*, apud *Lignes*, ouvr. cit., p. 288.

¹²³ G.L. s.v., apud *Dictionnaire critique du marxisme*, Paris, PUF, 1982.

¹²⁴ Cité par Jean-Pierre Winter, en exergue de sa *Tentative de viologie*, apud *De la violence II*, ouvr. cit., p. 269. *Bialogie* serait plus correct, mais entraînerait la confusion avec *biologie*.

¹²⁵ *Dits et écrits*, Paris, Gallimard, 1994, vol. III, n° 272, p. 803.

¹²⁶ « En conscience, ceux qui résistent ou se rebellent contre une forme de pouvoir ne sauraient se contenter de dénoncer la violence ou de critiquer une institution, ce qu'il faut remettre en question c'est la forme de rationalité en présence. « Le plus dangereux, dans la violence, est sa rationalité » (*La violence*

qu'irrationnelle »¹²⁷. La définition qu'elle donne de cette rationalité est plus pragmatique que les précédentes : « la violence, instrumentale par sa nature même, est rationnelle dans la mesure où elle atteint le but qu'elle s'était fixé et qui doit la justifier » ; elle ne peut y parvenir, ajoute l'auteur, en vertu de l'imprévisibilité des actions humaines, que sur des « objectifs à très court terme »¹²⁸. Jacques Sémelin, quant à lui, dans la même perspective « instrumentale » (M. Weber), propose l'expression de « rationalité délirante » pour caractériser ce noyau rhétorique à partir duquel se construit un processus de violence pouvant conduire au massacre ». Tel serait le cas de « personnalités paranoïaques », à l'instar de Hitler ou de Staline¹²⁹. Or, cette logique, ou cette rationalité, point nécessairement spécifique d'une forme de violence, ni vouée au « court terme », est bien la marque du *système*. Yahvé exécute un plan auquel Job n'entend rien et qui suscite sa révolte. Zeus, et l'Olympe à sa semblance, poursuivent des desseins si tortueux que leurs victimes les vivent sous la figure de l'*Anankè*, - qui deviendra par la suite le *Mektoub* musulman. Les héros tragiques se renvoient leurs égarements avec lesquels ils construisent leurs histoires de fureur et de sang. Le massacreur enchaîne ses crimes, emporté par le souci d'une progression continue. Le tortionnaire n'est jamais à court de l'invention d'un nouveau supplice. Il n'est pas jusqu'au modeste délinquant conjoncturel que le milieu carcéral ne convertisse en récidiviste, sinon en criminel endurci. Comme les poupées russes strictement emboîtées, l'institution ne fait-elle pas système, qu'il s'agisse de la structure juridique, justice-police-détention, ou de la militaire, commandement-bataille-exactions ?

entre pouvoirs et interprétations dans les œuvres de Michel Foucault, apud De la violence I, ouvr. cit., p. 108-109).

¹²⁷ Paris, Calmann-Lévy, 1972, p. 162 ; le titre original, *Crises of the Republic*, correspond mieux au contenu de l'ouvrage et même au chapitre central, *Sur la violence*, qui est principalement consacré aux révoltes étudiantes.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 179.

¹²⁹ Ouvr. cit., p. 68.

Chapitre sixième DE LA SOUFFRANCE

*J'écoute en frémissant chaque bûche qui tombe ;
L'échafaud qu'on bâtit n'a pas d'écho plus sourd*

Baudelaire

Faute de parvenir à un terme assuré, la recherche du sens doit franchir une nouvelle étape et se demander quelles peuvent être les causes de la violence, sans que l'on soit davantage en mesure de prétendre à quelque exhaustivité.

Dans son ouvrage, *Les racines de la violence. Réflexions d'un neurobiologiste*¹, Pierre Karli se propose d'examiner, dans le but de servir « la pacification des relations sociales », comment « la double évolution (augmentation des facteurs de risque et affaiblissement des facteurs de protection) est liée à un ensemble de dysfonctionnements et de défaillances dans tous les secteurs de notre société »². Pour ce faire, en récusant les thèses d'une énergie spécifique prédéterminant à « faire du mal », il montre comment les deux systèmes neuronaux du cerveau, à l'origine des attributs et des états d'ordre affectif, dont l'un joue le rôle d'un « système d'appétence, de plaisir et de récompense », l'autre celui d'un « système d'aversion, de punition et de renforcement négatif », sont donc « fonctionnellement antagoniques » et interagissent l'un avec l'autre, ainsi que l'ont établi des expériences d'agression « instrumentale » sur des rats. Les fonctions de l'amygdale, du cortex cérébral et des facteurs humoraux interagissent, à leur tour, avec le milieu environnemental, suscitant ou inhibant les manifestations d'agression, le vécu et l'histoire individuelle exerçant une

¹ Paris, Ed. Odile Jacob, 2002. Egalement, chez le même éditeur, *L'homme agressif*, 1987.

² *Ibid.*, p. 11-12.

influence sur le fonctionnement du cerveau (rôle particulier du septum)³. Les diverses formes de la violence, - urbaines, scolaires, conjugales, contre les enfants et les personnes âgées, dans le travail, sont ensuite mises en relation avec les conditions régnant dans nos sociétés, dues à la mondialisation, à l'accroissement des inégalités, aux transformations du procès de travail (« employés Kleenex »)⁴ et à « l'américanisation »⁵. L'absence de projet politique et l'affaiblissement du lien social semblent avoir provoqué le triomphe de la barbarie sur la civilisation⁶. « La violence omniprésente »⁷ se manifeste ainsi par les « défaillances » propres à chaque secteur de l'existence sociale⁸. La remarque de Pierre Karli, selon laquelle être privé de conditions matérielles décentes est « source de souffrances et de violences »⁹ me permet de dégager la leçon la plus générale des parcours précédemment accomplis, savoir que c'est la souffrance qui se trouve au principe de toute violence, qui est, comme on le dit aujourd'hui, le *donneur d'ordre*.

Le stress en offre un modèle clinique. L'organisme peut, en effet, être l'objet de toutes sortes d'agressions quotidiennes, - physiologiques, chimiques, psychologiques ou autres, auxquelles il ne lui est pas toujours possible de réagir par la fuite ou par la lutte. On en appelle alors à des procédures thérapeutiques : antibiotiques, vaccins, transfusions, interventions chirurgicales, les affections cardio-vasculaires qui dérivent du milieu posant de plus complexes problèmes, dans la mesure, où il s'agit, dans tous les cas « d'adapter l'homme à son milieu changeant »¹⁰. La vio-

³ Cf. *ibid.*, Chapitre III, p. 49 et suiv.

⁴ *Ibid.*, p. 105.

⁵ *Ibid.*, p. 107.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*, 193.

⁸ Successivement examinées, Chapitre VI.

⁹ *Ibid.*, p. 119.

¹⁰ Cf. Henri Laborit, art. « Agressologie » de l'*Encyclopaedia Universalis*, déjà cité.

lence n'est pas seulement une des réponses possibles à la souffrance, elle est son produit. Et elle est spécifique, s'il est vrai qu'il existe des « voies nerveuses de la souffrance...différentes des voies de la douleur comme sensation discriminante »¹¹.

Job souffre, l'imprécateur, soulevé de révolte et frémissant de colère contre l'injustice qui le frappe. Prométhée, tout Dieu qu'il est, souffre. Médée, la chthonienne, fille du soleil, souffre quand elle tue ses enfants, auxquels elle veut épargner les frivolités de la vie citadine. Caïn, le fils méprisé, souffre. Oreste et Electre, les enfants maudits souffrent. Et Titus lui-même. Et la digne Lucrèce. Et Jésus, le juste, acquittant d'avance les dettes qui ne sont pas les siennes. Et Catherine, Georges et tous ceux auxquels leur sainteté valut le martyre. Les démenes qui hantent les théâtres grec et shakespearien sont autant d'expressions de souffrances, infligées par des Dieux capricieux ou des tyrans cruels. L'éventail des violences répond à l'éventail des souffrances. La mort seule annule ce vis à vis. Souffrance de la femme battue ou violée qui puise dans sa blessure la force de se venger. Souffrance d'une mère ou d'un époux qui abrège volontairement la souffrance de la personne aimée. Pour ce qui est des violences scolaires, et qui ont fait couler tant d'encre, perçoit-on qu'elles impliquent la souffrance de tous les protagonistes de l'institution ? Les élèves, en premier lieu, maintenus au collège en situation d'échec, qui multiplient les épreuves de force avec les enseignants¹² ; le maître ou la maîtresse ensuite qui ont à faire face à des classes « épouvantables » et répugnent à la sanction, en général inopérante¹³ ; le chef d'établissement enfin, qui éprouve le plus grand mal à gérer les violences, car il n'a pas été formé pour cela : « la tristesse que lui inspire son expérience : l'aversion contre la violence des

¹¹ Cf. Henri Atlan, « Du principe de plaisir à la morale de l'indignation », apud F. Héritier, *De la violence II*, ouvr. cit., p. 292.

¹² Cf. Sylvain Broccholichi, Françoise Ouevrard, *L'engrenage*, apud *La misère du monde*, ouvr. cit., p. 644.

¹³ Cf. Rosine Christin, *La classe de français*, *ibid.*, p. 673.

élèves, mais aussi contre celle qu'exerce l'institution scolaire le dispute en lui au malaise qu'il éprouve de se voir ainsi contraint d'user de la violence contre la représentation qu'il s'était faite de l'école et de son métier d'éducateur »¹⁴. Les émeutes provoquées par les jeunes des quartiers dits « défavorisés » ou des banlieues « difficiles », les dernières en novembre 2005, dans la région parisienne, n'ont nulle autre origine que la souffrance. L'extrême dégradation des conditions d'existence, inscrites dans un environnement sinistre, un milieu familial souvent désintégré, une école inadaptée, l'absence d'autres perspectives que celles de « petits boulots » dénués d'intérêt ou d'une économie informelle débouchant sur la délinquance ou la prostitution, les humiliations quotidiennes, le déni de citoyenneté et le racisme enfin, en viennent à former un abcès tel qu'il éclate en révoltes contre les représentants d'un ordre qui exclut, - policiers et pompiers, en destructions de ses symboles institutionnels, - bâtiments publics de sport et d'enseignement, et incendies de véhicules. Le pouvoir réplique par la répression assortie de quelques promesses. L'opinion publique, dûment conditionnée, dénonce les nouveaux « barbares », assurément graines de terroristes. La « gauche » politique, qui assure « comprendre » cette jeunesse, refuse de cautionner et les désordres et leurs conséquences sur des biens « dont précisément ces jeunes ont besoin », jusqu'aux voitures « qui appartiennent à leurs parents ». La bonne conscience déclare que ce n'est pas la bonne méthode et l'on passe à autre chose. La condamnation de la violence, de toute violence, fait l'unanimité. Les douleurs sociales, les plus criantes incluses, doivent passer par les canaux prévus à leur effet, tous pacifiques... La souffrance infligée qui écrase dans le silence les enfants maltraités, prostitués ou violés, a au moins le mérite de laisser la place aux initiatives charitables officielles ou officieuses, toutes paci-

¹⁴ Cf. Gabrielle Balasz, Abdelmalek Sayad, *La violence de l'institution*, *ibid.*, p. 684.

fiques. Le colonisé a longtemps enduré cette condition... avant de saisir sa fourche.

L'adolescent, puis le jeune homme, convaincu qu'il ne trouvera ni place, ni repère, ni modèle, dans une société qu'il rejette en bloc, et qui les refuse, d'où qu'on les lui offre, famille, collège, église, armée, parti, métier, etc., s'abîme dans une souffrance dont son entourage, fût-il le plus proche, n'a même pas le soupçon. Son acuité intellectuelle tissée avec une sensibilité suraiguë lui fait, de toutes parts, découvrir de l'hostile. Déchiré constamment entre angoisse et agressivité, il s'en prend aux objets familiers qui l'entourent. Il saccage d'abord ceux qui lui étaient les plus chers. Il casse. Il s'en prend aux personnes, les siens, à travers injures, menaces et coups, aux copains et aux connaissances qu'il traite avec sarcasmes afin de les déprécier et de les humilier, aux étrangers qu'il dépouille, qui d'un vélomoteur, qui d'une chaîne hi fi. Il vend ce qu'il peut vendre, sauf les livres dont il a déchiré la couverture pour faire ses joints. C'est à lui-même surtout qu'il s'attaque par les outrances de l'alcool et des drogues, par des mutilations, par des tentatives de suicide, l'une contrariée par un passant sur le pont d'où il allait sauter, une autre ratée, mais il laisse une jambe sur les rails du métro, la dernière enfin, après la longue errance de services de chirurgie en services psychiatriques (il fallait bien qu'il fût fou !), grâce à laquelle il parvient à mettre un terme à son insupportable douleur. Qui, chez ceux qui restent, s'incrute et continue à creuser ses galeries de remords, de culpabilité et d'impuissance.

Dans un pays comme le nôtre où des prouesses sont réalisées dans la réduction des morts de la route, de la majoration des sanctions (amendes, retrait de permis, confiscation du véhicule, peines d'emprisonnement) aux contraintes (interdiction de boissons alcoolisées, de cannabis, bientôt de tabac, ceintures de sécurité, vitesse, extension poursuivie de la surveillance par radars) et au conditionnement moral (spots télévisés d'accidents, recommandations sans cesse matraquées sur

les haltes nécessaires, le sommeil...), où le conducteur, déjà vache à lait financière, est traité comme un assassin en puissance, les morts par suicide ne suscitent l'intérêt qu'à l'occasion de la publication de statistiques et les études psychologiques ou sociologiques, quand elles ne demeurent pas confidentielles, ne donnent lieu à aucune alerte publique, ni à aucun dispositif officiel de prévention. Or, la situation n'a rien d'accessoire. Selon la source la mieux accréditée, la Direction générale de la santé, la France, qui détient un record en Europe, dénombre 11.000 morts annuels par suicides, soit 19 cas sur 100.000 et 160.000 tentatives ; chez les 15-34 ans « le suicide apparaît comme la deuxième cause de décès, derrière les accidents de la route » (sic) ; sa fréquence, chez les chômeurs, est 8,5 fois plus élevée que chez l'ensemble des Français. Pour ne prendre qu'un seul exemple de cri d'alarme, la revue *Valeurs mutualistes*, interne, notons-le, au milieu enseignant, publiait récemment¹⁵ un dossier intitulé « Le suicide et les jeunes. Parlons-en ! », dont le « chapeau » disait ceci : « Fait de société aussi difficile à appréhender que préoccupant, le suicide est encore bien souvent un sujet tabou. Or, pour prévenir le risque suicidaire, il faut en parler et ne négliger aucun moyen. Et il y a urgence... ». L'article citait le jugement d'un spécialiste, Michel Debout : « Le suicide renvoie à une difficulté à vivre »¹⁶. « Une tentative de suicide, était-il dit un peu plus bas, correspond à un mal-être et à un besoin d'expression lié au désir de faire disparaître la cause d'une souffrance » et l'adolescence était présentée comme « un contexte de vulnérabilité ». Il n'y a rien à ajouter. Sauf, peut-être, à mettre en garde quant à l'illusion que la parole serait libératrice, car, en la matière, elle ne l'est guère davantage que le « dialogue », dans l'ordre politique. Foin du noble suicide à la Sénèque ou à la Montherlant, des lieux pré-

¹⁵ N° 223, février 2003.

¹⁶ Cf l'ouvrage de référence de cet auteur *La France du suicide* (Paris, Stock, 2002).

cis sont aujourd'hui assignés : la jeunesse et le travail, producteurs de souffrance¹⁷, auxquels il faut ajouter la prison, où le suicide a été banalisé, et le mode vie de certaines catégories de population¹⁸. La société, dans tous ces cas, dénie le mal qui la ronge¹⁹. Elle occulte sa pathologie en substituant aux causes efficaces les causes dérivées : l'alcoolisme, explication toujours disponible, la toxicomanie et, bien sûr, les « troubles psychiatriques », - la dépression ou la schizophrénie²⁰.

Différentes recherches se sont attachées à ces phénomènes, mais elles ne peuvent en aucun cas dédouaner l'organisation sociale. Les réactions émotives, et les émotions en général, sont sous le contrôle du système nerveux sympathique et de l'adrénaline qu'il déclenche et qui joue un rôle clef dans la colère et la peur. L'hypertonie motrice accompagne toutes les émotions et peut les amener à la violence. Le système endocrinien, associé au système nerveux, est responsable, par ses messagers chimiques que sont les hormones, du maintien de l'équilibre le plus favorable entre l'individu et le milieu, sollicité sans cesse par des *stimuli* externes. Les synapses, qui assurent le contact entre neurones, permettent l'émission d'informations, à l'origine des réflexes d'excitation ou d'inhibition et sont indispensables à la compréhension des fonctions psychologiques elles-mêmes. Ce qu'Aristote, Descartes et Spinoza, on le sait, nom-

¹⁷ Je viens d'évoquer le premier. Le second renvoie aussi bien au non-travail (le chômage) qu'aux nouvelles formes prises par le travail. J'ai déjà abordé la question du « harcèlement », je reviendrai plus avant sur la souffrance au travail.

¹⁸ Une étude en cours de Brigitte Lhomond et Marie-Josèphe Saurel-Cubizolles fait apparaître que le taux de suicide est plus élevé chez les lesbiennes que chez les autres femmes et qu'il doit être mis en rapport avec « un mal-être plus fréquent » (cf. *Le Monde*, 05.02.03).

¹⁹ Un quotidien présente un dossier, « Survivre au suicide d'un enfant », en écrivant : « Les parents se retrouvent le plus souvent seuls, abandonnés par une société dans le déni » (Benoit Hopkin, apud *Le Monde*, 2-3 oct. 2005 ; souligné par moi, G.L.).

²⁰ Ces « facteurs de risque » sont mentionnés dans le rapport déjà cité de la Direction de la Santé.

maient *passions*, de l'Amour à la Haine, se résout ainsi à de complexes réactions physico-chimiques, impliquant l'ensemble des processus organiques. Récemment introduit en psychiatrie, le concept de *vulnérabilité* « peut s'exprimer à des niveaux différents, - aux niveaux biologique, neurophysiologique, neuroanatomique, à celui des performances psychologiques ou au niveau comportemental »²¹. Il est ainsi possible de mettre en évidence, pour la schizophrénie, un niveau 1, période pré et périnatale (prédisposition génétique, facteurs intra-utérins, trauma de naissance, liens parentaux), qui correspond à la *pré-disposition* ; un niveau 2, période de développement (trauma crânien, infections, apprentissage inadéquat, style de communication familiale), qui est celui de la *vulnérabilité* ; un niveau 3, précipitateurs de la psychose (consommation de drogues, événements de vie stressants, environnement stressant), qui représente *l'épisode schizophrénique* proprement dit ; un niveau 4, période psychotique et post psychotique (consommation de drogues, événements de vie stressants, environnement familial stressant, « étiquetage » et stigmatisation, isolation sociale et réintégration, réadaptation du rôle social, style de la prise charge institutionnelle), dit *cours et aboutissement*²². La finalité des études consiste à « approfondir nos connaissances sur les facteurs de vulnérabilité personnels non spécifiques qui peuvent abaisser le seuil de tolérance à l'égard d'influences stressantes »²³. Le concept de *résilience*, emprunté à la mécanique et à la physique, où il signifie la résistance aux chocs²⁴, a fait

²¹ Cf. Peter Berner, « Les modèles de vulnérabilité en psychiatrie », apud *La Revue Française de Psychiatrie et de Psychologie Médicale*, n° 18, mai 1996, p. 109.

²² *Ibid.* il s'agit du « modèle interactionnel de Werner », reproduit p. 110.

²³ *Ibid.*, p. 113.

²⁴ Le mot a été utilisé par Luciano Canfora pour caractériser le capitalisme : « Le capitalisme a une résilience immense qu'aucun système économique et social antérieur (à notre connaissance) n'a jamais possédée » (cité par Jean-Pierre Garnier, *Leur démocratie et la nôtre*, apud *Utopie critique*, n° 36, févr. 2006, p. 49).

son apparition en neuropsychologie (Boris Cyrulnik et Serban Ionescu), pour mesurer la capacité d'un individu à surmonter les traumatismes et toutes les manifestations du « mal-être », dont les suicidaires, qu'il s'agit de repérer et de prévenir par le recours à des antidotes comportementaux, de la sublimation au changement de mode de vie.

Même si l'on se trouve encore fort éloigné de la reconnaissance d'une donnée dont on tirerait ouvertement les conséquences sociales, psychiques et éthiques, la relation entre la souffrance et la violence (S/V) ne fait plus l'objet de doute, du moins chez les divers chercheurs en sciences humaines. Ainsi le rapport collectif à destination du ministre Claude Bartolone, *Souffrances et violences à l'adolescence*²⁵, est d'emblée parfaitement clair sur ce point : « Souffrances et violences sont intimement associées (...) La violence est un clignotant de la souffrance (...) La violence ne trouve pas sa source dans une barbarie, mais dans la souffrance de celui qui s'y trouve acculé »²⁶. Et les auteurs relèvent, en prenant comme exemple « la loi Peyrefitte, dite sécurité et liberté », qu'il existe un « déni de la victimisation » et que chez les sociologues eux-mêmes, « prendre le point de vue de la victime a souvent été difficile », alors que l'école est incapable de « masquer l'origine sociale de la violence scolaire »²⁷. Le rapport S/V est passible de plusieurs figures. La plus élémentaire associe étroitement les deux termes. Il s'agit alors de la violence infligée par un tiers qui provoque la souffrance. C'est le cas des enfants et des vieillards maltraités, des détenus, surtout politiques, et parfois encore, y compris dans les sociétés dites développées, des aliénés en asile, des opprimés de toutes sortes, donc aussi des salariés, étant entendu que la souffrance en question peut aller jusqu'à la martyrisation et à la mort. Les femmes, en tant que telles, sont

²⁵ Paris, ESF éd., 2000.

²⁶ *Ibid.*, p. 12 et 16.

²⁷ *Ibid.*, p. 45, 47 et 51.

globalement, tous contextes sociaux et culturels confondus, l'objet de maltraitances. Cette évidence là fait l'objet d'un consensus sans failles. Elle se voit d'autant plus reconnue, admise, prise en considération, ressassée et, bien entendu, dénoncée et vilipendée, qu'elle est, de constats en statistiques et en déplorations, de promesses officielles en mesurette, régulièrement reconduite. Conduite magique, impuissance ou cynisme, tout se passe comme si les mots étaient dotés du pouvoir d'au moins modifier l'état de choses existant, en attendant la réalisation de l'égalité entre les sexes. Etre femme représente une surdétermination de tout rapport S/V, que l'on parle d'enfants, de personnes âgées, de prisonniers, d'exploités ou de travailleurs, les termes eux-mêmes, -violence, souffrance, appartenant au féminin²⁸. Le rapport S/V peut, en second lieu, se laisser lire en trois facteurs : violence- souffrance- violence, soit de la violence subie (infligée) à la violence réactive (qu'on inflige). Une première expression est donnée quand la violence est endogène, dirigée par le sujet contre lui-même. C'est le suicide, que j'ai pris comme point de départ, à cause de son homogénéité. Cependant toutes les situations ne conduisent pas à une telle extrémité. Le vieil Ibn Khaldûn relevait, il y a plus de six siècles : « Lorsque les enfants ont été éduqués dans un climat d'injustice et de contrainte (...) cette violence empêche leur esprit de s'épanouir », victimes de la peur, ils se laissent aller au mensonge, à la fraude et à la dissimulation. Suit une comparaison : « Voici ce qui arrive à toute nation qui, connaissant l'empire de la violence, est accablée par l'injustice », elle tombe sous la domination d'autrui et devient incapable de préserver son indépendance²⁹. Les exemples ne manquent assurément

²⁸ J'ai fait et je ferai apparaître ça et là chiffres et formes de cette maltraitance. Dans l'énorme littérature, souvent inégale, sur la question, je signale un petit *vade-mecum* fort utile : Elsa Fayner, *Violences, féminin pluriel. Les violences envers les femmes dans le monde contemporain*, Paris, Flammarion/Librio, 2006.

²⁹ Ibn Khaldûn, *La Muqaddima*, Extraits, G. L. et J.-E. Bencheikh, Alger, Hachette, 1965, p. 177. La même idée se rencontre, entre autres, chez Mon-

ment pas de ces démissions et de ses résignations, individuelles autant que collectives. Combien d'enfants torturés et de femmes battues, qui n'ont pas été en état de porter plainte et dont la justice n'a pas eu à connaître ? Or, il est d'autres répliques au même état de choses. Il arrive que la violence et les iniquités endurées provoquent une violence en retour, exogène celle-là, de revanche et de vengeance, dont la noblesse n'est pas automatiquement le lot. L'enfant humilié se mue en un adolescent brutal et impitoyable, qui a pris soin de se préparer physiquement et mentalement. Une extraordinaire démonstration en a été donnée dans le récit de Jan Guillou, précisément intitulé *La fabrique de la violence*, dont le héros provoque, autour de lui, autant de souffrances qu'il en reçoit³⁰. On se souvient également, dans le registre politique, de la superbe et terrifiante histoire de *Maria Republica*, contée par Agustin Gomez-Arcos³¹. Peu de femmes, par contre, en viennent à adopter l'attitude de la Tess de Thomas Hardy et à tuer le compagnon qui a fait d'elles des souffre-douleur, tandis que le crime passionnel, surtout s'il est le fait d'un homme, bénéficie des faveurs des tribunaux. S/V, V/S, V/S/V, la chimie des divers comportements n'est sans doute pas la même et la violence portée au carré ne saurait être assimilable à quelque résilience. Une femme, pasteur à Genève, Lytta Basset, affirme qu'elle a adopté comme ligne de conduite que le mal subi importe plus que le mal commis. Est-ce valable dans tous les cas distingués ?

Conclura-t-on que la souffrance est le dernier mot de la violence, sa cause entendue ? N'en demeure pas moins le pro-

taigne : « J'accuse toute violence en l'éducation d'une âme tendre, qu'on dresse pour l'honneur et la liberté... » (*Essais*, ouvr. cit., II, ch. VIII, « De l'affection des pères aux enfants », p. 93.

³⁰ Traduit du suédois par Philippe Bouquet, Marseille, Agone éd., 2001. *Le Petit roi*, de Mathieu Bélezi (Paris, Phébus éd., 1999) est de la même veine. A l'inverse, sur les terribles souffrances passives endurées par une mère et ses enfants, cf. Arnaldur Indridason, *La femme en vert* (Paris, Métailié éd., 2006).

³¹ Paris, Seuil éd., 1983.

blème de la violence initiale, son degré zéro, c'est-à-dire celle qui inflige la souffrance mais ne semble pas avoir son origine dans la souffrance, - une nouvelle figure qui dissocie le rapport V/S en diverses formes.

Une première peut être dite neutre et, de ce fait, écartée : celle, qui, à l'occasion d'une intervention chirurgicale eu d'un traitement douloureux, met en présence un agent, le médecin, et un patient, le malade, parfaitement d'accord sur l'acte. Au titre de la souffrance acceptée, on découvrirait nombre d'autres pratiques : celles des rituels initiatiques, bien connues des anthropologues, et qui se composent aujourd'hui encore, dans certaines populations, de dispositions particulièrement éprouvantes, l'initiation se différenciant de la torture en ce qu'elle n'est pas « destructrice et déshonorante », mais pour le novice, dont il s'agit de mesurer le courage, « une souffrance constructive ou honorable »³². Relèvent d'un esprit proche les sévères contraintes imposées aux sportifs de toutes disciplines par les entraînements, les préparations et les compétitions, où règne aussi la notion d'*épreuve*, ainsi qu'aux militaires, par les exercices et les manœuvres. N'en sont pas éloignées non plus certaines règles religieuses, telles que le jeûne, les retraites, les mortifications, les purifications (l'ancienne *catharsis*) ou l'ascèse, tandis que les châtiments corporels, que l'on s'inflige à soi-même (auto flagellation, par exemple) ou que l'on sollicite d'autrui (châtiments physiques jusqu'à la crucifixion), comme on le voit encore au Mexique pendant la célébration de la Pâque, ou chez les fakirs marchant sur des charbons ardents, en représenteraient l'excès, sinon la perversion. Il est un dénominateur commun à toutes ces actions, où il est loisible de voir une sorte de transmutation de la souffrance en *plaisir*, V/S/P1, ce qui est ouvertement le cas, au prix d'un changement de terrain, du sado-masochisme, où souff-

³² Cf. Michael Houseman, « Quelques configurations relationnelles de la douleur », *apud* F. Héritier, *De la violence II*, ouvr. cit., p. 89.

rance et violence renvoient l'une à l'autre, dans la complémentarité de la jouissance sexuelle. A un niveau qui peut être considéré comme supérieur, le martyr, - nous le savons déjà, avec le bonheur qui se lit sur le visage de certains suppliciés, s'apparente à une volupté défiant le partage entre charnel et spirituel. La souffrance, à l'imitation du modèle christique, devient le chemin vers la béatitude et la *paix*, au-delà des passions, - V/S/P2. C'est une tout autre finalité qui anime l'antienne des Magazines, obsédant nos demoiselles, « il faut souffrir pour être belle », - des pieds écrasés des Chinoises d'autrefois, aux corsets, aux régimes, aux cures et à la chirurgie esthétique, - V/S/B. Sans doute ces occurrences obéissent-elles à la règle formulée par Epicure, dans la *Lettre à Ménécé*, selon laquelle une souffrance peut être préférable à un plaisir quand on en attend un plaisir plus grand.

La question revient donc d'une violence sans souffrance. Il faut en chercher le sens et la portée du côté de la notion de *cruauté*, parfois dite *violence extrême* ou *violence pure*, quand elle est appliquée aux phénomènes que sont les massacres, les génocides et la torture. *Cruauté*, en ancien français *crudelité*, *cruelté*, *cruauté*, possède une intéressante étymologie. Le mot vient des termes latins *crudelitas*, *crudelis*, eux-mêmes dérivés de *crudus*, qui signifie *encore rouge*, *cru*, *saignant* et *récent* (comme on dit d'un vieillard qu'il est bien *vert*), l'acception *dur*, *insensible*, *cruel* en étant une signification figurée. Il en va de même du substantif *cruor*, *sang rouge*, *sang qui coule* et, au sens figuré, *force vitale*, *meurtre*, *carnage*. Le Gaffiot signale un *crudaster*, de semblable origine, employé par le médecin Anthimus, dans l'acception *un peu cru*³³. Retenons le *sang*, le *carnage* et la *force vitale* déjà rencontrée au cœur du mot *violence*. Littré définit la cruauté : « Penchant à infliger des souffrances et la mort ». *Penchant*, c'est bien là le *hic*.

³³ Plus étrangement, selon Bloch et Wartburg, *cruauté* serait un « développement anormal d'après *féauté*, *loyauté* ».

Qu'est-ce qui caractérise la cruauté ? On a pu penser que cet extrême de la violence, cette « violence de la violence », en formerait le cœur et en fournirait la définition³⁴, mais cette opinion apparaît trop rapide. Il est plus éclairant de marquer, comme s'y emploie Véronique Nahoum-Grappe, les différences entre les deux notions. La violence peut être juste, la cruauté ne l'est jamais ; la violence peut obéir à une « rationalité minimale », la cruauté en fait toujours trop ; la violence peut « être perçue comme inévitable, féconde et nécessaire », la cruauté est sans raison ; la violence peut se situer du côté des démunis, la cruauté « se situe nécessairement du bon côté en termes de pouvoir » (le tyran)³⁵. J'ajoute qu'il y a une certaine gratuité dans la cruauté ; qu'elle suffit à elle-même ; qu'elle est créative dans la mesure où elle se voit en quelque sorte obligée de sans cesse inventer de nouvelles façons de tourmenter, - c'est son *raffinement* ; qu'elle ne connaît aucune discrimination, car « le sang n'a ni âge, ni sexe »³⁶ et qu'elle procure du plaisir à celui qui l'inflige. William Hogarth, dans sa *Série de la cruauté*, expose un *crescendo*, qui en traduit bien l'esprit. Dans le premier tableau un chien est torturé, dans le second, un cheval est battu à mort, dans le troisième, une femme est poignardée, dans le dernier, un homme (le coupable ?), sur une table d'opération, subit en hurlant une vivisection. Toutes ces scènes se déroulent en public et inspirent diverses émotions.

La guerre, qui légitime jusqu'au meurtre, se dépasse dans le massacre, et trouve sa culmination dans la torture. On passe de la sorte du collectif, dont le tourbillon aliène ses acteurs, à l'individuel, et au conscient, la torture étant le plus généralement le fait d'un seul, - un travail d'artisan

³⁴ Cf. Michel Wieviorka, *La violence*, Paris, Hachette, 2005 p. 255-256.

³⁵ « L'usage politique de la cruauté : l'épuration ethnique (ex-Yougoslavie, 1991-1995) », *apud* F. Héritier, *De la violence I*, ouvr. cit., p. 293-296.

³⁶ Propos d'un protagoniste du film *Fiesta*, sur la période franquiste, de Pierre Bouton (1995).

consciencieusement occupé de sa tâche. J'emprunte à David Le Breton la définition la plus complète : « La torture est l'exercice d'une violence absolue sur un autre impuissant à se défendre, et livré tout entier à l'initiative du bourreau. Temps plein de la pratique de la cruauté, technique d'anéantissement de la personne par la dislocation minutieuse du sentiment d'identité à travers un mélange de violences physiques et morales, elle vise à gorger la victime de douleur avec un acharnement méthodique dont la seule limite est, en principe, celle de la mort »³⁷. « La salle de torture, - montre Wolfgang Sofsky, n'est pas un lieu d'enquête et d'interrogatoire, c'est le théâtre de la violence absolue »³⁸. Les formules de Montaigne, qui écrivait : « Je hais entre autres vices, cruellement la cruauté, et par nature et par jugement, comme l'extrême de tous les vices »³⁹ et « Tout ce qui est au-delà de la mort simple me semble cruauté » étaient déjà définitives : la torture est « le moyen *d'allonger la mort* »⁴⁰. Comment peut-on demeurer indifférent dans l'accomplissement d'un supplice ? Le groupe de soldats, constitué en peloton d'exécution, aux uniformes impeccables, fait face à des prisonniers, ligotés, meurtris des blessures dues à la « question », sans armes, et les fusillent, quand les uns et les autres sont peut-être issus du même milieu social, - bons fils, bons époux, bons pères, qui ne feraient pas de mal à une mouche Or, cette mise en scène s'appelle la *Fiesta*⁴¹. Le bourreau prépare le matériel, qui,

³⁷ « Expériences de la douleur, expériences de la violence », *apud* *De la violence I*, ouvr. cit., p.121.

³⁸ *Traité de la violence*, Paris, Gallimard/Essais, 1998, p. 79 ; cf. tout le ch. V, consacré à « La torture ». Aussi : Imre Kertész, *Roman policier*, ouvr. cit. (L'histoire d'un tortionnaire).

³⁹ Ouvr. cit., p. 157 (Ch. Intitulé « De la cruauté »).

⁴⁰ *Ibid.*, p. 580 (souligné par moi, G. L.) ; suivent des exemples de supplices.

⁴¹ Cf. *supra*, le film de Pierre Bouton cité.

selon les directives et les coutumes, va lui servir à donner la mort, il accueille le condamné « à la peine capitale », fait les gestes nécessaires à l'ouvrage bien faite, procède à l'exécution, et regagne son foyer, où l'attendent pour dîner son épouse et ses enfants. On dira que le soldat obéit aux ordres, comme à...Oradour ; que le bourreau exerce le métier pour lequel l'Etat le rétribue, comme à...Auschwitz, « Je te frapperai sans colère et sans haine comme un bourreau ». Soit. Mais qu'en est-il du plaisir ? Au balcon de la cour de la caserne, les officiers et leurs invités jouissent du spectacle. Fascinées par la cruauté, des foules se précipitent en place de grève. On peut douter que l'interdiction des exécutions publiques dans nos démocraties civilisées ait supprimé l'intérêt pour la mise en scène de la mort, « la fête sacrée du sang versé »⁴². On est toujours prêt à la bousculade pour voir un lieu de crime ou d'accident. Un observateur de la torture ne craint pas de noter : « Les femmes ont toujours été friandes de supplices. Les hommes ne leur viennent pas sous ce rapport à la cheville »⁴³. Il arrive que le brave appelé, embarqué dans un conflit colonial, brise son propre silence et confie qu'amené à pratiquer la torture, il y a pris plaisir. Ajoutera-t-on aux traits de la cruauté qu'elle exprime du bonheur et de la liberté ? Dans une déclaration associant le sublime à la terreur, que Sade n'aurait pas désavouée, Edmund Burke affirmait : « Je suis convaincu que les malheurs et les douleurs d'autrui nous procurent du délice, et qu'il n'est pas de faible intensité »⁴⁴. Le tortionnaire, et n'oublions pas que *torqueo*, d'où est venu notre « torture » signi-

⁴² W. Sofsky, ouvr. cit., p. 108 ; cf tout le ch. sur « Les spectateurs ».

⁴³ Gérard de Lacaze-Duthiers, *La torture à travers les âges*, Préface d'André Lorulot, Herblay, Ed. de l'Idée libre, s.d., p. 126. ; l'Auteur donne en effet une ample nomenclature des tortures, de l'Antiquité à nos jours.

⁴⁴ *Recherche philosophique sur l'origine de nos idées du sublime et du beau*, cité par Jean-Marc Levent et Alain Brossat, *Sade polémiste, Idées sur les romans et sur le mode de la sanction des lois*, Paris, Fayard/Mille et une nuits, 2003, p. 57.

fic d'abord « tordre », est un bourreau d'un genre particulier attaché à « faire souffrir l'autre pour jouir soi-même de sa souffrance »⁴⁵. C'est Montaigne à nouveau qui s'exprime le plus dru : « A peine me pouvais-je persuader, avant que je l'eusse vu, qu'il se fût trouvé des âmes si farouches, qui pour le seul plaisir du meurtre, le voulussent commettre ; hacher et détrancher les membres d'autrui ; aiguiser leur esprit à inventer des tourments inusités, et des morts nouvelles, sans inimitié, sans profit, et pour cette seule fin, de jouir du plaisant spectacle, des gestes, et mouvements pitoyables, des gémissements, et voix lamentables, d'un homme mourant en angoisse »⁴⁶. Le *Salo* de Pasolini, de son côté, a donné de la cruauté, des images à la limite du supportable⁴⁷. Pensons également à ces militaires étasuniens de la prison d'Abu Ghraïb, qui se sont complaisamment photographiés, pendant que, sourire aux lèvres, ils tenaient en laisse leurs victimes, nues et à quatre pattes.

Le garçonnet qui crève les yeux des chats, la fillette qui démembrer ses poupées annoncent leurs exploits futurs de bourreau (*tortor*) et de bourrelle (*tortrix*). A quel déterminisme leur cruauté obéit-elle ? « Penchant », dit Littré, « tempérament sanguinaire », dit Montaigne : existe-t-il une prédisposition au mal ? Des études portant sur certaines affections psychiques peuvent se révéler éclairantes. Ainsi la symptomatologie de la mélancolie, que les philosophes de l'Antiquité considéraient comme constitutive de l'être et la psychiatrie comme héréditaire, a mis en évidence une composante de cruauté. Selon le psychanalyste Jacques Hassoun, qui rappelle

⁴⁵ J. Vialatoux, *La répression et la torture*, Paris, Les Editions ouvrières, 1957, p. 42.

⁴⁶ Ouvr. cit., p. 162. Et pour lui : « Les naturels sanguinaires à l'endroit des bêtes, témoignent une propension naturelle à la cruauté », *ibid.*, p. 163.

⁴⁷ 19. 05. 1976. Je recommanderai le récent ouvrage d'Arkadi et Gueorgui Vaïner, *L'Evangile du bourreau*, sur la période stalinienne (trad. de Pierre Léon, Paris, Gallimard/Folio policier, 2000).

que, pour Freud, la mélancolie, est une maladie du moi, relevant de la pulsion de mort⁴⁸, le mélancolique, « un endeuillé qu'aucun deuil ne saurait atteindre »⁴⁹, « s'avoue coupable et appelle de ses vœux le justicier anonyme qui lui révélerait la faute à l'origine de ses auto-accusations infinies »⁵⁰. « Le mélancolique n'est pas moins cruel à l'égard de son entourage que de lui-même. Il l'est enfin dans la mesure où, pour susciter de l'objet, pour que l'objet cause-de-désir advienne, il est constamment soumis à une nécessité, celle du meurtre de ce qui l'atteint au cœur même de sa subjectivité, le lent meurtre de ceux qu'il aime »⁵¹. Il « vit l'extrême cruauté que le monde exerce à son endroit comme l'expressions d'une logique qui lui est radicalement étrangère, à laquelle il répond par une autre logique : celle, énigmatique, de la cruauté inerte »⁵². Et cette atteinte du lien social, nous dit Hassoun, peut être repérée jusque dans des institutions, des nations, sinon des continents⁵³. La mélancolie toutefois peut-elle nous apporter la réponse attendue ? Ne demeurons-nous pas captifs de ses prestiges religieux, philosophiques et poétiques qui remontent à la plus haute Antiquité ? Aristote y voyait l'effet de la bile noire⁵⁴, qui, selon qu'elle était froide ou chaude, donnait des caractères silencieux ou violents, à l'instar des réactions provoquées par le vin. Car, la bile noire et le vin contiennent du vent, analogue à celui qui fait gonfler le pénis ou pousse à l'éjaculation. Par où le mélancolique est réputé porté sur le sexe. La bile noire est à l'origine de nombre de maladies dues à la dys-

⁴⁸ Cf. *La cruauté mélancolique*, Paris, Champs/Flammarion, 1997, p. 16.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 75.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 39.

⁵¹ *Ibid.*, p. 78.

⁵² *Ibid.*, p. 98.

⁵³ *Ibid.*, p. 125.

⁵⁴ *L'homme de génie et la mélancolie*, trad., présentation et notes de Jackie Pigeaud, Paris, Ed. Rivages, 1988. Je suis ce texte, dit *Problème XXX, I*, dont la faible étendue, - pp. 83-107, dispense de renvois.

thymie, ou désordre du *thymos*⁵⁵, organe de l'émotion et de la douleur, dont la folie (*mania*), -ce « mal sacré », envoyé par Héra, qui poussa Héraklès à l'assassinat de ses enfants et de sa femme, Déjanire. Or, ce héros est le symbole de la mélancolie, qui touche également un Lysandre, un Bellérophon, un Ajax (ces deux derniers étant typiquement fous), un Empédocle, un Socrate et un Platon. Le mélancolique, inconstant, est un « être de violence et de contraste, en proie au changement incessant »⁵⁶. Et c'est cette possibilité qu'il possède de sortir de soi, de se faire autre, qui lui confère la créativité du génie et du fou, entre lesquels n'existe qu'une différence de degrés. Ce fut le cas d'Archélaos, roi de Macédoine, bâtisseur, guerrier, et qui s'entourait d'artistes, -dont Euripide. Marsile Ficin, qui connaissait le *Problème XXX*, rapporte que pour Démocrite « il ne saurait y avoir de génies que parmi les hommes atteints de quelque fureur »⁵⁷. Aristote en personne nous met en garde dans l'ultime énoncé de son essai : « tous les mélancoliques sont donc des êtres d'exception, et cela non par maladie mais par nature (*ou dia noson, alla dia phusin*) ». Que devient la bile noire ? Le *thymos* ? En fin de parcours cachera-t-on « l'humain malade de violence »⁵⁸, le « monstre »⁵⁹, derrière des « pulsions archaïques » ou quelque « psychologie des profondeurs » ? La psychiatrie, pour qui la mélancolie est une maladie héréditaire, convient que sa science est encore trop courte et qu'il faut se contenter de reconnaître qu'*il y a des individus cruels*. Les enquêtes sur les traumas rendent compte, sinon

⁵⁵ Ce terme signifie à la fois l'âme, le principe de vie, la volonté, le désir, l'intelligence, dont le siège est le *cœur*. J. Pigeaud distingue 11 mots de la famille de *thymos* (p. 73-74).

⁵⁶ *Ibid.*, p. 44.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 61-62.

⁵⁸ Expression de Keith Ablow, auteur d'une histoire de démence criminelle, *Psycho killer*, Ed. du Rocher/Pocket, 2003, p. 341.

⁵⁹ De *monstrum, monstruosus*, qui vient de *moneo, faire se souvenir, avertir*, donc d'abord « fait prodigieux », *avertissement des Dieux*.

expliquent, bien des comportements, des chocs subis dans la petite enfance aux attitudes suicidaires, aux *serial killers* ou à la démente collective des guerriers et des massacreurs, mais elles échouent en présence de la délectation du tortionnaire⁶⁰. On peut aussi penser, avec le Stanley Kubrick d'*Orange mécanique*, que la violence est une maladie sociale incurable...

Quant à nous, conservons le mieux assuré, cette relation souffrance/violence, dont nous étions partis.

⁶⁰ Je tiens ces informations du Professeur Peter Berner de l'Université de Vienne ; qu'il en soit ici remercié.

Chapitre septième DE L'A-VIOLENCE

Le ciel étoilé au-dessus de moi, la loi morale en moi
Emmanuel Kant

La violence et les violences font l'objet d'une condamnation universelle. Il n'est pas d'Etat qui ne proteste contre le recours à la violence, que cet Etat soit le notre ou celui d'un pays étranger. Ainsi les gouvernements français dénoncent-ils, avec une belle constance, au sujet du conflit israélo-palestinien, « la spirale de la violence », à laquelle, bien entendu, « il faut mettre fin ». Dans ce cas, comme dans bien d'autres, on ne juge pas utile de se prononcer sur les moyens susceptibles de concourir à cette fin. Il suffit que la chose soit dite. Personne n'avoue avoir commis la violence. Il n'en va pas différemment dans le cas des individus. Les tribunaux invoquent les circonstances atténuantes pour les criminels endurcis. Un haut fonctionnaire, ayant organisé la déportation d'enfants juifs et une « ratonnade » à grande échelle, se voit dispensé d'incarcération, au nom de son grand âge. Le délinquant proteste de son égarement au moment de l'acte : il ne sait pas « ce qui lui a pris ». Le violeur multirécidiviste exprime ses « regrets » et invoque une « pulsion » irrésistible. Convoqués en assistance des magistrats, les experts psychiatres et psychologues s'emploient à établir les degrés d'irresponsabilité. Le plaider coupable ou non coupable n'est le plus souvent qu'un moyen de limiter les peines. Faute d'éradiquer la violence du corps social, on assure la prévenir ou la contenir. Ainsi, par exemple, la loi du 16 juillet 1949 pour la protection de la jeunesse stipule que peuvent être interdites à la vente « les publications de toute nature présentant un danger pour la jeunesse en raison de caractères licencieux ou pornographique, ou de la place faite à la violence ».

On retrouve ainsi l'ancienne maxime platonicienne affirmant que « nul n'est méchant volontairement », dont on sait les services qu'elle a rendus à la morale chrétienne. Écoutons Paul : « j'ai la volonté, mais non le pouvoir de faire le bien. Car je ne fais pas le bien que je veux et je fais le mal que je ne veux pas. Et si je fais ce que je ne veux pas, ce n'est plus moi qui le fait, c'est le péché qui habite en moi »¹. Il ne reste plus qu'à faire appel au prêtre ou à l'exorciste. Le « *video meliora proboque sed pejora sequor* » des Latins était plus neutre et plus prudent. Le Coran, quant à lui, se soucie de distinctions : « Seulement le repentir de Dieu tient à ce qu'on ait commis le mal que par ignorance et qu'on s'en soit aussitôt repenti (...) Ce n'est pas se repentir d'une faute que de commettre des choses mauvaises jusqu'à ce que, la mort pressant l'un de ces coupables, il dise : « A présent je me repens de ma faute ». Et non plus si l'on meurt dans le déni. A ceux-là nous préparons un châtement de douleur »². Qui en effet peuplerait les enfers si n'existaient que l'innocence et la rémission des péchés ? A moins qu'il ne faille supposer, avec le Descartes de Sartre, que « l'homme n'est libre que pour le mal » Il n'empêche que force est bien d'admettre, s'agissant de l'individu, le cas de l'Etat étant sur ce point différent, la réalité de personnages que l'on ne peut se dispenser de qualifier de violents. Un cas exemplaire est présenté par l'entretien d' Emmanuel Bourdieu avec un videur : « Je me suis rendu compte que j'avais des idées meurtrières (...) Ce que je voulais c'était de la violence (...) C'est qu'en moi il y a une violence, il y a quelque chose de meurtrier en moi. Et que parfois j'ai du mal à réfréner. Et moi je pensais qu'en allant à l'armée ça me permettrait d'extérioriser cette violence meurtrière (...) c'était le droit de tuer »³. La philosophie

¹ *Épître aux Romains*, 7, 15-20.

² *Sourate IV*, 17-19 (trad. Jacques Berque, *Le Coran*, Paris, Editions Sindbad, 1990).

³ *Avec un videur, apud La misère du monde*, ss la dtion de Pierre Bourdieu, Paris, Ed. du Seuil, 1993, pp. 742, 743, et 746.

que la Dubois, pour justifier les assassinats que sa bande vient de commettre, développe devant Justine (un double féminin de Job, vu par un athée du XVIII^e siècle) est d'une belle cohérence : « la faiblesse de nos organes, le défaut de réflexion, les maudits préjugés dans lesquels on nous a élevés, les vaines terreurs de la religion et des lois, voilà ce qui arrête les sots dans la carrière du crime, voilà ce qui les empêche d'aller au grand ; mais tout individu rempli de force et de vigueur, doué d'une âme énergiquement organisée, qui se préférant, comme il le doit, aux autres, saura peser leurs intérêts dans la balance des siens, se moquer de Dieu et des hommes, braver la mort et mépriser les lois, bien pénétré que c'est à lui seul qu'il doit tout rapporter, sentira que la multitude la plus étendue des lésions sur autrui, dont il ne doit physiquement rien ressentir, ne peut pas se mettre en compensation avec la plus légère des jouissances, achetée par cet assemblage inouï de forfaits »⁴. Auprès du shakespearien Gloster, déjà croisé, on trouverait nombre de personnages correspondant à ce profil, depuis certains empereurs de Rome jadis jusqu'aux fùhrers de naguère en Europe et aux caudillos latino-américains, tant il est vrai que la politique peut parfois se substituer aux asiles d'aliénés. La paranoïa la plus courante ne manque pas non plus de querelleurs et de colériques qualifiés de « mauvais coucheurs », de « brutes », de « soupe au lait » et autres « faiseurs d'histoire ».

Comme il n'est nullement question que je m'aventure dans le dédale des problèmes du Mal ou de la Liberté, où n'ont pas fini de s'égarer théologiens et philosophes, je bornerai mon enquête aux lieux que peuvent habiter les formes de la non-violence ou plutôt de l'a-violence, le a-privatif paraissant davantage indéfini et donc plus malléable.

En commençant, au moins par révérence chronologique, avec la religion, ou plutôt les religions, et monothéistes, de

⁴ *Justine ou les malheurs de la vertu*, apud Sade, *Œuvres*, Paris, Le Club français du Livre éd., 1961, p. 142.

notre aire culturelle. En principe, elles prônent la concorde et la paix. Ainsi le *Deutéronome* énonce le fameux « Tu ne tueras point ». Mais, outre le fait qu'il vient après les prescriptions de foi et cultuelles, qui promettent la punition de l'iniquité des pères sur les enfants « jusqu'à la troisième et quatrième génération de ceux qui me haïssent »⁵, il est aussitôt démenti par l'engagement de l'Éternel d'offrir à son peuple « de grandes et bonnes villes que tu n'as point bâties, des maisons qui sont pleines de toutes sortes de biens et que tu n'as point remplies... »⁶, et de l'ordre d'en chasser les nations, au nombre de sept, à qui elles appartenaient : « tu ne traiteras point d'alliance avec elles et tu ne leur feras point grâce (...) tu dévoreras tous les peuples que l'Éternel, ton Dieu, va te livrer »⁷. Ce Dieu, qui se déclare lui-même « jaloux »⁸, limite ses commandements au peuple qu'il considère comme le sien et qui sera élu entre tous les autres et à leur détriment. Michel Onfray, rapportant cet épisode, écrit : « A l'endroit de ces nations. Yahvé autorise l'anathème, le racisme –interdiction du mariage mixte–, il interdit le contrat, récuse toute pitié, invite à la destruction de leurs autels, de leurs monuments, légitime les autodafés »⁹. Il est vrai, comme on le voit chez Samuel, que « l'Éternel des armées » a conduit Saül à prendre vivant « Agag, roi d'Amalek » et à dévouer « tout le peuple en le passant au fil de l'épée »¹⁰. En regard, le christianisme s'est défini lui-même par l'universalité de son message. A l'ancienne Alliance, il a substitué une nouvelle, dont Paul a été le théoricien : « Il [Dieu] nous a ainsi rendus capables d'être ministres d'une nouvelle alliance, non selon la lettre mais selon l'esprit ; car la lettre tue mais l'esprit

⁵ 5. 9

⁶ 6. 10-11.

⁷ 7. 1-2 et 16.

⁸ 5. 9 et 6. 15.

⁹ *Traité d'athéologie*, Paris, Grasset éd., 2005, p. 197.

¹⁰ Premier livre de *Samuel*, *Règne de Saül*, 15, 2 et 8.

vivifie »¹¹. Et Jésus, « souverain sacrificateur pour toujours »¹², scelle à son tour, après Noë, Abraham et Moïse, le pacte des hommes avec Dieu (la *diathèkè*) et se porte garant de cette « alliance plus excellente »¹³, jusqu'à ce que les anges « chantent le cantique de Moïse, le serviteur de Dieu et le cantique de l'agneau »¹⁴. Avec le Christ, il en serait fini de toute violence : « Aimez-vous les uns les autres (...) Je vous laisse la paix, je vous donne la paix »¹⁵. Il n'y a plus désormais qu'un seul peuple où la foi justifiera les Païens aussi bien que les Juifs¹⁶ ou les Grecs¹⁷. « Il n'y a ici ni Grec, ni Juif, ni circoncis, ni incirconcis, ni barbare, ni Scythe, ni esclave, ni libre ; mais Christ est tout et en tous »¹⁸. La lecture du *Nouveau Testament* toutefois est fort loin d'être monothématique. Les propositions guerrières et vengeresses y font pratiquement part égale avec les propositions pacifiques et tolérantes. Ainsi chez Matthieu, on trouve, d'une part : « Vous avez appris qu'il a été dit : Oeil pour oeil et dent pour dent. Mais moi, je vous dis de ne pas résister au méchant. Si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente lui aussi l'autre (...) Vous avez appris qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi. Mais moi, je vous dis : Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent (...) Remets ton épée à sa place, car tous ceux qui prendront l'épée périront par l'épée »¹⁹ ; et, d'autre part : « Le Seigneur a dit à mon Sei-

¹¹ *Seconde Epître aux Corinthiens*, 3. 6 : également *Epître aux Galates*, 3. 10-11 (opposition de la loi et de la foi) ; *Epître aux Romains*, 9. 30-32.

¹² *Epître aux Hébreux*, 6. 20 ; aussi 8. 1.

¹³ *Ibid.*, 7. 22.

¹⁴ *Apocalypse de Jean*, 15. 3.

¹⁵ *Évangile selon Jean*, 13. 34 et 14. 27 ; aussi *Première Epître de Jean*, 4. 12.

¹⁶ *Romains*, ouvr. cit., 3. 28-29.

¹⁷ *Première Epître aux Corinthiens*, 1. 24-25.

¹⁸ Paul, *Epître aux Colossiens*, 3. 11.

¹⁹ *Évangile selon Matthieu*, 5. 38-40, 43-44. et 7. 52.

gneur : Assieds toi à ma droite jusqu'à ce que je fasse de tes ennemis ton marchepied »²⁰, ou : « Mais malheur à l'homme par qui le Fils de l'homme est livré ! Mieux vaudrait pour cet homme qu'il ne fût pas né »²¹. A quoi Luc oppose : « Et qui-conque parlera contre le Fils de l'homme, il lui sera pardonné »²². Le même Luc déclare successivement : « Si quelqu'un vient à moi, s'il ne hait pas son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères et ses sœurs, et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple »²³ et « Si ton frère a péché reprends-le, et, s'il se repent, pardonne-lui. Et s'il a péché contre toi sept fois dans un jour et que sept fois il revienne à toi en disant : Je me repens – tu lui pardonneras »²⁴. Le péché est à l'origine de la violence. Il est venu avec le Christ²⁵. Il donne accès au diable²⁶. La passion, l'œuvre de chair, est l'antithèse de l'œuvre de foi. Les femmes en pâtissent au premier chef²⁷ et les homosexuels des deux sexes seront punis de mort²⁸. Mais demeure la colère de Dieu qui « vient sur les fils de la rébellion »²⁹, qui fait boire à l'adorateur de la bête « le vin de la fureur de Dieu, versé sans mélange dans la coupe de sa colère »³⁰ et qui sait aussi « châtier comme un bon père »³¹, et sa vengeance³² qui, afin d'ôter

²⁰ *Ibid.*, 22. 44 (paroles rapportées de David).

²¹ *Ibid.*, 26. 24-25 (il s'agit de Judas).

²² *Évangile selon Luc*, 12. 10.

²³ *Ibid.*, 14. 26.

²⁴ *Ibid.*, 17. 3-4.

²⁵ *Ibid.*, 15. 22 ; également Paul *Épître aux Romains*, 5. 12 (le péché et la grâce) et 7.7

²⁶ Paul, *Épître aux Ephésiens*, 4. 27 ; cf également *Épître de Jacques*, 1. 13 (le péché produit la mort) et 4. 1.

²⁷ Paul, *Première Épître à Timothée*, 2. 9 et suiv ; *Première Épître de Pierre*, 3. 1.

²⁸ Paul, *Épître aux Romains*, 1. 28.

²⁹ Paul, *Ephésiens*, 5. 6 et *Colossiens* 3. 6.

³⁰ *Apocalypse de Jean*, 14. 10.

³¹ Paul, *Hébreux*, 12. 6 ; *Apocalypse*, 3.19 : « Moi, je reprends et je châtie tous ceux que j'aime »

³² Paul, *Thessaloniens*, 4. 6.

« le méchant du milieu de vous »³³, punit les crimes, dont Jude et Jean, par exemple, établissent les listes³⁴, car « la face du Seigneur est contre ceux qui font le mal »³⁵. L'épée, cette fois, prend valeur de symbole : elle est « la parole de Dieu », dont « les deux tranchants »³⁶ clivent tout, cependant que les sept Anges détruisent Babylone et, versant « sur la terre les sept coupes de la colère de Dieu »³⁷, se livrent à une œuvre de mort qui n'a rien à envier aux imprécations d'un Esaïe³⁸. Il est vrai que l'*Apocalypse de Jean*, qui semble redevenir « actuelle et vivante, dans les périodes de grands troubles, de guerre, de révolutions, d'épidémies », comme le remarque J. Hadot³⁹, n'est pas avare de fureur, de crainte et de tremblement, de la « synagogue de Satan » et de la prophétesse Jézabel⁴⁰ à l'appel au « grand festin de Dieu pour manger la chair des rois, la chair des chefs militaires, la chair des puissants »⁴¹. Nul autre peut-être que Luca Signorelli (1499-1504), dans son *Jugement dernier*, n'en a donné une aussi forte représentation. Le crucifié lui-même, à l'instant de rendre l'âme, ne s'écrie-t-il pas avec les accents de Job : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? »⁴²

Il n'est donc plus de peuple élu, mais dit encore Paul : « pratiquons le bien envers tous, et surtout envers les frères en la foi »⁴³.

³³ Paul, *Corinthiens I*, 5. 13.

³⁴ *Épître de Jude*, 5 et suiv. ; *Apocalypse*, 21. 8.

³⁵ *Première Épître de Pierre*, 3. 12.

³⁶ Paul, *Hébreux*, 4. 12 ; aussi *Apocalypse* 1.16 ; 2. 12 et 16 ; 19. 15 et 21.

³⁷ *Apocalypse*, 16.

³⁸ *Esaïe*, 34, où il est également question de colère et d'épée.

³⁹ « Apocalypse de Jean dans l'art », *apud Encyclopaedia Universalis*, Paris, 1962, vol. 2, p. 146, col 1.

⁴⁰ Respectivement 2. 9. et 20.

⁴¹ *Ibid.*, 19. 18.

⁴² Seuls, on le sait, Matthieu, (27. 46) et Marc, (15. 34) rapportent ces paroles, absentes chez Luc (23. 46) et Jean (19. 30).

⁴³ *Galates*, 6. 10 (souligné par moi, -G. L.).

Le *Gott mit uns* est proclamé partout, car partout se rencontre un Autre. Il est inutile, on le voit bien, d'invoquer les Croisades, l'Inquisition, les compromissions de l'Eglise avec le nazisme⁴⁴ ou la confiscation de l'Éternel par le dollar, pour se rendre compte que les religions ne tiennent pas leur promesse quant à la violence, qu'elles en appellent au contraire à la violence, dès qu'il s'agit de faire le départ entre bons et méchants, entre croyants et infidèles. On sait aussi que les Livrés sacrés, tous, s'ouvrent à la page dont on a besoin selon les circonstances, afin de légitimer le discours de l'occasion. J'ajoute que l'Islam n'est pas en reste sur ses deux grandes sœurs et qu'il n'est pas nécessaire non plus, à son propos, de mettre en avant le Djihad⁴⁵ ou le « terrorisme » de l'Islam politique.⁴⁶ Suralimenté en Bible et dopé par l'Ancienne comme par la Nouvelle Alliance, il véhicule, comme elles, les mêmes messages contradictoires. Et d'abord le vouloir d'universalisme : « Le plus noble d'entre vous est celui qui se protège le mieux du mal. Un Arabe ne dépasse un non-Arabe que par son mérite »⁴⁷. Le remplissent à la fois la sagesse et l'amour ainsi que la colère et le châtement. « Entraidez-vous à la piété et à vous prémunir ; ne vous entraidez pas au péché, non plus qu'à l'agression ; mais prémunissez-vous envers Dieu. Dieu est terrible en Sa punition »⁴⁸. « Chaque fois qu'il sont ramenés au trouble (ou désordre), ils retombent au plus mal. Eh bien, s'ils ne se tiennent pas à l'écart de vous et ne vous lancent la paix et ne retirent leurs bras, attrapez-les, tuez-les où vous les accrocherez »⁴⁹, car « le trouble est plus grave que le meurtre »⁵⁰. Les cités impies sont frappées⁵¹ et

⁴⁴ Cf. la mise au point de J. Sémelin, ouvr. cit., p. 106 et suiv. et 242 et suiv.

⁴⁵ A rappeler que « La guerre sainte, c'est quand on combat ses propres passions » (*Dits du Prophète*, choix, trad. et notes de Youssef Seddik, Paris, Sindbad/Actes Sud, 1997, p. 38.

⁴⁶ Voir infra

⁴⁷ *Dits...*, ouvr. cit., p. 33 ; aussi p. 57.

⁴⁸ *Coran*, ouvr. cit., V, 2..

⁴⁹ *Ibid.*, IV, 91.

⁵⁰ *Ibid.*, II, 190.

⁵¹ *Ibid.*, LXV, 8 et suiv.

les Anges sont encore à la tâche⁵². Sans intercession, sans victoire sur les passions, la créature est condamnée. Les hadiths qui affirment qu'« un savant qui use de son savoir est préférable à cent adorateurs de Dieu », ou que « Celui qui s'ouvre un chemin pour chercher un savoir, Dieu lui ouvrira la voie du paradis. Les anges se soumettent, les ailes basses, pour le contenter (...) les savants sont les héritiers des prophètes »⁵³, ces dits jouxtent « Le croyant est le miroir du croyant »⁵⁴ ou « le parti de Dieu, ce sont eux les bienheureux »⁵⁵. Il est douteux que « Telles les dents du peigne, les hommes [soient] tous égaux »⁵⁶.

Peut-être le monothéisme ne tient-il pas à la pulsion de mort, ne chérit-il pas la mort, n'en jouit-il pas⁵⁷, on ne peut néanmoins pas compter sur lui pour écarter la violence⁵⁸. D. El Kenz qui relève que « la dissension religieuse n'a pas toujours impliqué l'appel au combat, mais, au contraire, a parfois justifié le refus de violences au nom d'une possible morale chrétienne », relève que « le seuil de tolérance à l'égard des violences extrêmes s'abaisse en Occident devant les cruautés des troubles de religion »⁵⁹. R. Aron déclarait plus catégoriquement que les guerres de religion déchaînèrent « des orgies de

⁵² *Ibid.*, entre autres, XXV, 21-22 ; III, 42.

⁵³ Cf. *Dits...*, pp. 58-59 ; « les meilleurs avant l'islam restent les meilleurs après, s'ils sont savants » (*ibid.*, p. 35).

⁵⁴ *Ibid.*, p. 35 ; « Deux croyants qui portent les armes l'un contre l'autre se battent sur les bordures de l'Enfer. Si l'un tue l'autre, ils y basculeront tous les deux » (*ibid.*, p. 45) ; *Coran* IV, 92 à 96 (sur les croyants).

⁵⁵ *Coran*, LVIII, 22. La sourate LVI, *L'échéante*, décrit les bienfaits de la vie éternelle, anticipant ainsi *Le Voyage nocturne de Mahomet* (éd. Jamel Eddine Bencheikh, Paris, Imprimerie Nationale, 1988, *En Paradis*, p. 81 et suiv.)

⁵⁶ *Dits...*, ouvr. cit., p. 34.

⁵⁷ Michel Onfray, ouvr. cit., p. 212.

⁵⁸ Il est, dans d'autres contextes, des attitudes beaucoup plus tranchées. Par exemple Tony Hillerman rapporte que *Les Porteurs de peau* (*Skinwalkers*) sont, chez les Navajos, des sorcier(e)s chargé(e)s de donner le mal à leurs congénères et de les voler (ouvrage du même titre, Paris, Rivages/Noir, 1990).

⁵⁹ Ouvr. cit., p. 197.

violence »⁶⁰. Vittorio Alfieri, quant à lui, mesurait, il y a un peu plus de deux siècles, les religions à l'aune de la liberté. Aussi pouvait-il écrire : « La religion païenne, en multipliant à l'infini le nombre des dieux, en faisant du ciel une sorte de république et en soumettant Jupiter aux lois du destin, ainsi qu'à d'autres us et privilèges de la Cour céleste, devait être, et fut de fait, très favorable à la liberté. La religion judaïque, puis les religions chrétienne et mahométane, en reconnaissant un seul Dieu, absolu et terrible, maître de toutes choses, devaient être, ont été, et sont de toute manière beaucoup plus favorables à la tyrannie »⁶¹. C'est « le royaume de Dieu qui doit inaugurer l'ère de la réconciliation et, la fin de la violence » assure, de son côté, R. Girard⁶². En effet « le royaume de Dieu »...qui n'est pas de ce monde.

La philosophie semble proposer une direction plus favorable. Les philosophes, dans leur immense majorité sont hostiles à la violence. Les querelles qui les opposent, dans le *Kampfplatz* qui est le leur, ne les poussent pas à recourir aux armes. S'il est parmi eux quelques fous, on ne trouve qu'exceptionnellement un assassin. Quelles sont leurs propositions ?

Il faut rappeler tout d'abord que l'apparition de la philosophie, *stricto sensu*⁶³, est concomitante de celle de la Cité, chez les Grecs. Au Ier millénaire, au temps d'Homère, les clans cèdent la place à des formations sociales qui aboutiront à la *Polis*. La confiscation des terres communautaires et l'avènement de la propriété privée assureront le passage des démocraties militaires, où « s'ébauchent certaines des conceptions essentielles de la première pensée politique des Grecs : idéal

⁶⁰ Ouvr. cit., p. 742.

⁶¹ *De la tyrannie*, trad. de Monique Baccelli, Paris, Editions Allia, 1992, p. 62-63.

⁶² « Jésus contre Mahomet, la grande confrontation ? », apud *Le Point*, 33, septembre 2005.

⁶³ Car la *philosophie* est spécifique de notre culture, occidental-orientale, comme la Grèce elle-même, et il convient, me semble-t-il, de réserver le mot de *sagesse* pour désigner des phénomènes analogues dans d'autres contextes culturels.

d'*Isonomia*, représentation d'un espace centré et symétrique, distinction entre intérêts personnels et intérêts collectifs »⁶⁴, aux oligarchies. Avec l'essor du commerce maritime et de la colonisation apparaît, dès le VII^{ème} siècle, la société esclavagiste qui formera la base de la démocratie athénienne. Il n'est pas illégitime d'avancer qu'avec cette forme de pensée, tout est déjà donné, distribué pour une tradition qui sera multi-séculaire. En premier lieu, s'affirme la distance définitivement prise avec les conceptions religieuses dominantes : le *logos* se substitue au *muthos* et l'*épistèmè* à la *technè*. Toutes les Ecoles s'y emploient, Milésiens, Atomistes, Epicuriens, Cyrénaïques, Cyniques et Stoïciens, dont les leçons seront éclipsées par la domination de l'idéalisme platonicien, au point qu'un Spinoza ne verra pas dans cette affaire un simple effet du hasard. Partant, la philosophie grecque ressemble au pâté d'alouette, moitié-moitié, une alouette, un boeuf, encore l'alouette est-elle gamine et le boeuf prix du concours agricole : des bibliothèques entières disparues, des centaines ou peut-être des milliers de livres⁶⁵ réduits à l'état de fragments le plus souvent douteux. Archelaos, au V^{ème} siècle, après Anaximandre, déclare que les êtres vivants n'ont pas d'autre origine que la chaleur de la terre dont ils naissent. Diogène de Sinope, le « chien », successeur d'Antisthène, fondateur d'une école qui se survivra dix siècles durant, dénonce, par son mode de vie lui-même (pauvreté, saleté, mendicité) et son ironie mordante, toutes les hypocrisies et les superstitions. A son exemple, Nietzsche, excellent connaisseur de la période, met en scène dans le *Gai savoir*, un insensé qui allume une lanterne en plein midi pour annoncer la mort de Dieu. Diderot, qui l'évoque dans *Le neveu de Rameau*, définit les cyniques, dans

⁶⁴ Cf. Marcel Detienne, *Les maîtres de vérité dans la Grèce antique*, Paris, François Maspéro éd., 1967, p. 95.

⁶⁵ On rapporte que Chrysippe aurait écrit 700 ouvrages, dont 4 consacrés au seul Héraclite, et Epicure 300.

l'*Encyclopédie*, comme « indécents mais très vertueux ». Xénophane assure que si les bœufs et les lions adoraient les dieux, ils les concevraient à leur image. Théodore de Cyrène s'en prenait non seulement aux dieux, mais également à des notions sacrées telles que l'amitié ou la patrie. La référence aux éléments fondamentaux ouvre la voie, matérialiste et pré-scientifique à l'explication de l'univers. Le nombre considérable des traités intitulés *De la Nature* atteste que celle-là désormais tient lieu de panthéons. Elle, la *physis*, se confond avec la raison. Antiphon l'oppose à la loi, *nomos*, qui, avec l'éclatement des cités, découvre son caractère artificiel. Si la loi joue un rôle nuisible en provoquant la souffrance, la nature dit la liberté contre la servitude et représente l'ordre, en tant que *cosmos* et *diathésis* (ordonnancement). Cléanthe proclame qu'« il faut vivre en accord avec la nature » et que le mal, tout aussi nécessaire que le bien, vient de notre libre-arbitre, qu'il est la rançon de notre libre volonté. Zénon de Cittium, son successeur à la direction du Portique, reprendra cette opposition et vantera la maîtrise de soi, le « vivre en accord avec soi-même », *autarcheia*, contre les passions (*apatheia*). Face à la violence et à ses formes différentes, face au mal, la morale exige de prendre sur soi. Dans ses *Diatribai*, proches des *Dialogues*, Epictète s'appuyant déjà sur l'idée que « le bon sens est la chose du monde la mieux partagée », voit dans la raison la norme du vrai et du bien. La dualité humaine tient, pour le corps, des animaux, pour la pensée, des dieux⁶⁶. Il n'y a pas de progrès social, le seul progrès est personnel⁶⁷ et l'art de vivre qu'est la philosophie « a pour matière » la vie de chacun »⁶⁸. Son disciple, Marc-Aurèle, reprenant la maxime de Cléanthe, écrira que « tout ce qui arrive a été préparé »⁶⁹, mais, en politique res-

⁶⁶ Cf. *Entretiens* I, Paris, Belles Lettres, 1948, éd. de Joseph Souilhé, I, 3, 1-3.

⁶⁷ *Ibid.*, IV, 18-21.

⁶⁸ *Ibid.*, XV, 2.

⁶⁹ Cf. André Cresson, *Marc-Aurèle, sa vie, son œuvre, sa philosophie*, Paris ? PUF, rééd 1967, X, 5 ; le classement des maximes est celui de l'édition Loisel, *A moi-même* (titre original), Paris, PUF, 1926.

ponsable, il fera de la sociabilité le lien prouvant que les hommes sont faits les uns pour les autres⁷⁰ et dressera la liste des « impies », -injustes, menteurs, jouisseurs, fauteurs de désordre⁷¹. Le sage distingue les choses qui dépendent de nous et celles qui ne dépendent pas de nous, il sait que le bonheur est l'absence de troubles. Les méchants existent, on ne peut les changer⁷². Toutefois « le propre de l'être humain, c'est d'aimer même ceux qui t'offensent »⁷³. A ceux qui considèrent que les philosophies d'un Epictète ou d'un Marc-Aurèle ont quelques dettes vis-à-vis de leur environnement chrétien (et non l'inverse), on peut faire valoir que la Providence des Stoïciens n'a rien à voir, par exemple, avec l'emphase du *Triomphe de la divine Providence* peint par Piero da Cortona, au plafond du Palazzo Barberini de Rome, elle est simplement la loi inhérente à la nature, qui ignore toute transcendance. De cette ascèse, Epicure est l'une des meilleures illustrations. Dans le Jardin de sa demeure athénienne, il parle de joie, au moment même où l'emporte une douloureuse maladie. « La justice, relève Jacques Brunschwig, n'est pas l'expression d'une sociabilité naturelle de l'homme, elle est moins un bien positif qu'une négation de la négation ; elle neutralise les agressivités concurrentielles aux termes d'un contrat mutuel de non-agression »⁷⁴. Aristippe de Cyrène, fondateur de l'école éponyme, assure que si le plaisir est toujours un bien, les passions n'en sont pas moins à rejeter car elles substituent le mouvement violent au mouvement doux. Tacite louera ces attitudes de loyauté et d'abstention antithétiques de la violence, que l'on rencontre chez un Thrasea Paetus, un Helvidius Priscus ou un Sénèque. Déjà le grand

⁷⁰ *Ibid.*, VIII, 59.

⁷¹ *Ibid.*, IX, 1.

⁷² *Ibid.*, IX, 42.

⁷³ *Ibid.*, VII, 22 ; ce thème revient constamment : VII, 65 ; IX, 9, 11 ; XI, 13, 18.

⁷⁴ Cf. s. v. *apud Dictionnaire des philosophes*, Paris, PUF, 1984.

Empédocle enjoignait : « Jeûnez du mal »⁷⁵, après avoir écrit :
 « Cessez-vous enfin ce carnage au bruit sinistre ?
 Ne voyez-vous pas que vous vous dévorez les uns les autres ?
 Le père s'empare de son fils, qui a changé de forme,
 Il le tue en priant, l'insensé ; et le fils crie
 suppliant son bourreau dément ; mais lui n'entend pas,
 et l'égorge, préparant dans son palais un abominable festin.
 Pareillement, le fils s'emparant du père, les enfants de leur
 mère,
 Leur arrachent la vie, et dévorent la chair de leurs propres
 ascendants... »⁷⁶.

En écho à la dialectique héraclitéenne, il faisait de la Haine et de l'Amour les principes des mélanges, des métamorphoses, du séparer et de l'unir, à l'œuvre dans le *Sphairos*, parménidien cette fois, de l'univers, ce Tout « doué de pensée » qui est « la volonté du Destin »⁷⁷, car « jamais le changement ne cesse son perpétuel devenir »⁷⁸.

Auprès et à la suite de cette rupture, qui associe une physique et une éthique, les Sophistes étendent le rationalisme naissant aux affaires de la *Polis*. A la fois orateurs et pédagogues⁷⁹, autrement dit directeurs d'hommes, mettant leur prudence au service des jugements qui concernent le quotidien, ils inventent la démocratie⁸⁰. La politique, grâce à eux, s'installe au cœur de la philosophie, au grand dam de Platon,

⁷⁵ Cf. « Les Purifications », fgt 144, *apud* Yves Battistini, *Trois contemporains, Héraclite, Parménide, Empédocle*, Paris, Gallimard/ les Essais, 1955, p. 154. Voir également la somme consacrée par Jean Bollack à ce penseur (*Empédocle*, 3 vol., Paris, Ed de Minuit, 1967).

⁷⁶ *Ibid.*, fgt 136-137, p. 154.

⁷⁷ *Ibid.*, « De la Nature », fgt. 102, p. 147.

⁷⁸ *Ibid.*, fgt 17, p. 132.

⁷⁹ Influencé par les Stoïciens, Cicéron défendra l'idée que l'éloquence est un sûr atout contre la violence.

⁸⁰ Pour un aperçu général, cf. Jacqueline de Romilly, *Les grands sophistes dans l'Athènes de Périclès*, Paris, Ed. de Fallois, 1988.

qui sait bien, dans son *Gorgias*, que c'est Calliclès, en matière de justice, qui a raison et non Socrate, et, dans son *Théétète*, l'homme de Protagoras⁸¹ et non celui des prêtres, -ces mêmes prêtres que Platon rejoindra dans ses *Lois*, en réservant la peine de mort aux athées. Ce relativisme humaniste est le produit de lignées d'imprécateurs et de provocateurs n'épargnant aucun des tabous de la Cité, qu'ils soient religieux, sociaux, naturels ou culturels. Dans leurs rangs se trouvaient même des femmes : Hipparchia, qui renonça à la richesse familiale pour faire choix de la pauvreté cynique et alla jusqu'à faire l'amour en public avec son maître Cratès ; ou Arète, fille d'Aristippe de Cyrène, qui aurait succédé à son père à la tête de l'École qu'il avait fondée ; les femmes n'étaient pas non plus exclues de la confrérie pythagoricienne de Croton. On ne cherchera pas ailleurs le mépris et l'opprobre qui accablèrent très tôt cyniques, sophistes, épicuriens, matérialistes et athées, jusque dans les mots pour les nommer⁸². Ce qui explique la première disposition de bannissement à l'endroit des philosophes prise, en 94, par le décret sénatorial de Domitien, laquelle sera suivie, à diverses époques, de bien d'autres.

Voilà, en tous cas, sans qu'il s'agisse de la parcourir, où l'histoire de la philosophie puisera ses problématiques : *Back to the Greeks !*

J'ajouterai que, en dépit de leurs divergences doctrinales, les philosophes possèdent un trait commun : ils ont tous (ou presque) voulu jouer un rôle politique, sans doute pour éprouver concrètement leurs thèses et apporter quelque pondération dans la violence des passions humaines. Faute d'avoir pu régner en personne, comme le souhaitait Platon, qui lui-même n'en-

⁸¹ On connaît sa célèbre sentence : « L'homme est la mesure de toutes choses, de l'existence des existants et de l'inexistence des inexistantes ».

⁸² L'allemand distingue *Kynismus* (sens ancien) et *Zynismus* (sens vulgaire). On refuse, depuis Platon, la qualité de philosophes aux sophistes, pourtant tout aussi philosophes que leurs détracteurs.

tra en philosophie qu'après l'échec de plusieurs tentatives politiques, et à l'exception de Marc-Aurèle (121-180) qui, lui, favorisa les enseignements philosophiques⁸³, et fit, empereur, le voyage de Rome à Nicopolis, pour rencontrer son maître l'esclave Epictète (50-125 ou 130), ils aspirèrent à devenir Conseillers des Princes. La liste en serait fort longue. Je me limiterai à nouveau à des exemples grecs. Anaximandre (610-545) commandait une colonie de Milet. Héraclite (v. 567-v. 480), nous dit-on, renonça à la royauté et exerça les fonctions d'une sorte de grand prêtre. Empédocle (v. 490-v. 435) eut d'importantes responsabilités dans sa ville d'Agrigente, alors très prospère et influente. Archytas de Tarente (2^e moitié du V^e siècle) fut chef de la Confédération italiote et sept fois stratège. Protagoras (V^e siècle) fut l'ami de Périclès qui lui confia la rédaction de la constitution de la colonie de Thurium et se déclarait élève d'Anaxagore (V^e siècle). Gorgias (487-380), Hippias (mort en 343), auquel ses convictions démocratiques valurent la mort, Théodore de Cyrène (IV-III^e siècles), Carnéade (214-129) occupèrent des fonctions d'ambassadeurs. Apollonios de Chalcis (1^{er} s.) fut le précepteur puis le conseiller de Marc-Aurèle. Dion Chrysostome (1^{er} s.), conseiller de Flavius Sabinus, qui fut tué dans un complot, rentrera en grâce avec Trajan. Favorinus d'Arles, élève du précédent⁸⁴, tint des fonctions analogues auprès de Hérode Atticus et Aulu-Gelle. Les Sophistes Prodicos et Antiphon prirent, au V^e siècle, une part notable aux affaires de la Cité.

A ce rôle près de conseillers du Prince, qui sera ensuite tenu, entre autres, par les Sénèque, Boèce, Al Mansour, Ibn Sina, Ibn Rushd, Bodin, Grotius, More, Leibniz, Hobbes, Locke, Fénelon, Voltaire, Diderot, jusqu'au Bergson de la SDN, les

⁸³ Il créa des chaires pour les quatre écoles importantes de son temps, l'Académie, le Lycée, celle d'Epicure et le Portique, et rétribua les maîtres.

⁸⁴ Sur ces cyniques « mineurs », on se reportera à l'ample notice d'Yves Roucaute, *apud Dictionnaire des philosophes*, ouvr. cit., s.v.

philosophes ne sont guère sortis, comme Marx l'avait bien vu, de l'interprétation du monde, de l'exemplarité individualiste de la transformation de soi ou de proclamations pacifistes. Après les Grecs, entre la sacralisation religieuse, plus ou moins avouée, des concepts philosophiques et leur laïcisation molle ou intransigeante, tout un éventail d'attitudes s'est déployé. La Cité n'en demeurerait pas moins un lieu de pensée, de résignation, d'affliction ou d'espérance, mais point d'une action révolutionnaire. A cette dernière, d'autres pages, plus tard, seront consacrées.

Le droit s'offre comme une nouvelle voie à emprunter. Tout droit, dans son principe, se donne comme exclusif de la violence. Il déclare la violence hors droit et, de ce fait, en retire l'usage aux individus. C'est ainsi que dès avant notre droit moderne, l'Eglise et le droit canonique ont tenté de limiter les massacres, comme le rappelle David El Kenz : « avant que l'Eglise ne prône elle-même certaines formes de violence génératrices de massacres »⁸⁵. Car, de fait historiquement, droit et violence demeurent indissociables. Walter Benjamin en a donné l'analyse la plus profonde. Partant de l'idée que toute « critique de la violence »⁸⁶ consiste à mettre en relation droit et justice avec violence, il relève que pour le droit naturel l'application de la violence à des fins considérées comme justes ne pose pas de problème, - l'attestent la Révolution française, le *Traité theologico-politique* et la biologie darwinienne, par opposition au droit civil qui définit la violence en tant que produit historique et veut garantir la justice des fins par la légitimité des moyens. Le recours à la violence individuelle mine l'ordre juridique, tandis que « le grand criminel », qui maintient la violence hors droit, exerce une fascination. Le monopole du droit sur la violence peut servir « à protéger le droit lui-même ». Aujourd'hui, seuls les travailleurs organisés disposent, avec la

⁸⁵ *Le massacre objet d'histoire*, ouvr. cit., p. 31.

⁸⁶ C'est le titre de son essai de 1920-1921 ; cf. *Œuvres I*, Paris, Gallimard, 2000, pp. 210-243.

grève, d'un droit à la violence, en dehors de l'Etat. Sans doute la grève n'est-elle pas considérée comme un acte de violence, il n'empêche qu'en cas de grève révolutionnaire, où la violence des travailleurs s'oppose à la violence de l'Etat, on a bien affaire à l'utilisation d'un droit contre le droit. Car, l'Etat craint la violence comme « fondatrice du droit ». Le militarisme, dont la violence est le moyen pour les fins de l'Etat, est « conservateur du droit » et « l'ignominie » de la police tient à ce qu'elle ne sépare pas la violence fondatrice et la violence conservatrice. « La fondation du droit est une fondation de pouvoir et, dans cette mesure, un acte de manifestation immédiate de la violence », puisque le droit, à ses origines, fut le « privilège des rois ou des grands, bref des puissants » et que, *mutatis mutandis*, il le restera, car la « violence seule peut se porter garante du droit ». Quant à la violence conservatrice du droit, elle s'affaiblit elle-même dans la répression des contre-violences hostiles⁸⁷.

Plus de dix ans après, l'échange de lettres entre Einstein et Freud sur la guerre retrouve la même problématique⁸⁸. Où Benjamin s'interrogeait à partir de l'histoire⁸⁹, Freud, qui avait proposé à Einstein de remplacer le titre de leur brochure commune, *Droit et violence*, par *Pourquoi la guerre ?*, dans une réponse beaucoup plus circonstanciée et théorique que celle de son interlocuteur, le faisait à partir de la psychologie. Il notait que l'antinomie actuelle entre droit et violence s'expliquait par la résolution des conflits entre les hommes au moyen de la violence⁹⁰. Le chemin qui a conduit de la violence au droit, « force brutale à l'origine »⁹¹, peut s'inverser quand on veut élargir les droits. Ainsi l'insurrection est suspensive du droit, avant que ne soit instauré un droit

⁸⁷ *Ibid.*, p. 242.

⁸⁸ Albert Einstein, Sigmund Freud, *Pourquoi la guerre ?* (1933) rééd. Paris, Payot/Rivages. 2005.

⁸⁹ « La critique de la violence est la philosophie de son histoire », ouvr. cit., p. 241.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 43.

⁹¹ *Ibid.*, p. 53.

nouveau⁹². Pour éviter la guerre, les hommes doivent s'entendre pour instituer une puissance centrale⁹³, assujettissant la vie instinctuelle à la raison⁹⁴. Comme sont étroitement liés l'amour et la haine, sont également associés l'instinct érotique et l'instinct de destruction, l'instinct de vie et l'instinct de mort⁹⁵.

Affirmant substituer la justice à la violence, le droit n'entend pas seulement dissimuler son origine dans cette dernière, ni s'arroger le monopole de son exercice, il manifeste, rapporté à son histoire, sa tolérance à certaines violences. Le meurtre de l'esclave pouvait ne pas être sanctionné, au contraire de celui de l'homme libre ; la suppression des nourrissons ou des vieillards pouvait être admissible, au même titre que le cannibalisme ; la condamnation du suicide, de l'homosexualité ou du délit de luxure n'ont été sortis du registre des crimes qu'à une époque récente. *Jus et Lex*, ou *Right and Law* (Hobbes) ont été longtemps séparés comme contrainte et liberté. Chez les Stoïciens, Droit naturel et Droit positif s'opposent comme nature et cité, universel et particulier. Le Droit se modifie, car la violence continue à l'habiter. N'évoque-t-on pas fréquemment, de nos jours, une justice « à deux vitesses » ? Sauf si elle se voit garantie dans un article constitutionnel (comme en 93), toute révolution est *illégal*, mais toute société, ainsi que Michel Foucault l'a montré, accepte et même protège ses *illégalismes*⁹⁶. Il est, de surcroît possible d'« institutionnaliser l'effacement des limites entre le légal et l'illégal »⁹⁷. « Quant à

⁹² *Ibid.*, p. 47-48. C'était déjà l'idée exprimée par Kant à propos de la Révolution française, dans sa *Doctrine du droit* (§ 52) ; cf. André Tosel, *Kant révolutionnaire. Droit et politique*, Paris, PUF, 1988 et G. L., *Robespierre. Une politique de la philosophie*, Paris, PUF, 1990.

⁹³ *Ibid.*, p. 50.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 60.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 53 suiv. ; idée déjà présente chez Empédocle (cf. supra).

⁹⁶ Cf. G. L. art. *Illegalismus*, déjà cité.

⁹⁷ Remarque de Daniel Pécaud dans ses « Réflexions sur la violence en Colombie », apud Françoise Héritier éd., *De la violence* I, ouvr. cit., p. 256.

la théorie pure du droit, -écrit Raymond Aron, citant Kelsen, qui définit l'ordre juridique par la réglementation de la violence, elle n'affirme la réalité d'une « communauté juridique » constituée par le droit international qu'en interprétant guerres et représailles comme des actes de contrainte, prévues par les règles du droit international »⁹⁸. Dans un esprit fort proche, Benjamin relevait encore que « le contrat de caractère juridique...renvoie aussi à la violence...Que disparaisse la conscience de cette présence latente de la violence dans une institution juridique, cette dernière alors périclite...Car, aucun compromis, même librement accepté, ne peut échapper au caractère d'une contrainte »⁹⁹.

Il ne manquerait assurément pas d'autres lieux où l'a-violence pourrait trouver refuge et expression, mais ils feraient tous apparaître « la violence jusqu'au cœur de ce qui se pose comme son contraire »¹⁰⁰. Il n'est pas nécessaire d'en dresser la liste. Qu'il s'agisse de l'école, de la famille ou du langage, nous ne ferions que retrouver les ambivalences, sinon les contradictions déjà enregistrées, avec la religion, la philosophie ou le droit.

⁹⁸ *Paix et guerre entre les nations*, ouvr. cit., p. 705.

⁹⁹ Ouvr. cit., p. 225-226 (Benjamin, dans le dernier membre de phrase, cite Erich Unger).

¹⁰⁰ Bertrand Ogilvie, « Le savoir et la violence de l'universel », *apud Lignes*, ouvr. cit., p. 281 ; l'auteur énumère : « la non-violence, le discours, le savoir, l'institution, le droit, la politique... »

Chapitre huitième DE LA NON-VIOLENCE

Cachez ce sein que je ne saurais voir
Molière

Il ne m'échappe pas que la distinction entre a-violence et non-violence peut être considérée comme arbitraire, eu égard à la proximité des domaines¹. Je ne crois néanmoins pas tout à fait inutile ces isadelphes, si l'on admet que sous le terme d'a-violence sont pris en compte les/des *lieux*, en principe, étrangers à la violence et ne l'intégrant pas à leur démarche, et sous celui de non-violence des *formes* assurant explicitement la rejeter. J'en proposerai trois catégories, la première relative et conjoncturelle, les deux autres représentant des conduites de refus systématiques, individuelles ou collectives. L'opposition guerre (*stricto sensu*)/paix peut se ranger sous la première. Si on laisse, à regret, de côté les utopies de la maxime chrétienne de l'amour du prochain ou du projet de paix perpétuelle de Kant, force est bien de constater que l'*homo homini lupus* de l'état de nature ne demeure pas moins *lupus* une fois advenue sa conversion en *homo homini deus* de l'état social. Et ses figures sont nombreuses. L'ONU, fondée sur la défense de la paix dans le monde, est amenée à tolérer, cautionner et parfois encourager des affrontements armés entre nations, dont elle n'a pas pris l'initiative (cas de la seconde guerre contre l'Irak). Une armée, toute armée, qui aurait renoncé à des opérations de conquête ou d'agression, ne pourrait-elle pas se prévaloir de la charge du

¹ C'est ainsi que Jackie Assayag, dans son étude intitulée « Les trajectoires de l'a-violence : de l'*ashram* à la nation (hindoue) » (*apud* Françoise Héritier, *De la violence* II, ouvr. cit., p. 215), traduit par a-violence l'*ahimsâ*, qui sera chère à Gandhi, rangé par moi sous la rubrique générale de la non-violence (cf. *infra*).

maintien de la paix ? L'Antiquité séparait soigneusement l'Irénarque, dont la fonction consistait à maintenir la tranquillité dans les provinces de l'Empire, du Polémarque, soit militaire, en tant que général, soit politique, comme, à Athènes, ministre de la guerre. Souvenons-nous qu'il y a peu régnait « l'équilibre de la terreur », à propos duquel Alain Joxe écrit : « on est même devenu expert un peu partout dans l'art de créer du consensus par la peur de la guerre et de faire de cette peur le ciment politique principal, même sans guerre extérieure : c'est là une des définitions possibles de la paix nucléaire »². Or, pour Raymond Aron, « la paix par la peur » était déjà une illusion, au même titre que « le désarmement par le droit »³ et « il n'est pas faux de dire que l'ordre politique est inséparable des hostilités »⁴. Cependant « est-il, d'une façon générale, possible de liquider les conflits sans recourir à la violence ? » Benjamin, qui pose la question, répond « Incontestablement » et il mentionne les rapports entre personnes privées, tels que « la culture du cœur » qui fournit des « moyens purs » et s'appuie, du côté de la loi, sur « l'impunité du mensonge », garante de l'entente par le dialogue. La période de décadence qui fait de la tromperie un délit voit le retour de la violence juridique⁵. D'autres auteurs, soucieux eux aussi, d'assurer la voie de la paix, présentent des hypothèses, à la fois plus réalistes et moins paradoxales. C'est ainsi que R. Aron pense à une « solution théorique ». « Pourquoi, - écrit-il, l'humanité entière ne crée-

² *Voyage aux sources de la guerre*, Paris, PUF, 1991, p. 430.

³ *Paix et guerre...*, ouvr. cit., p. 629 ; dans le Ch. XXIII, I « La paix par la loi », Aron propose de distinguer 7 sortes de pacifismes.

⁴ *Ibid.*, p. 741.

⁵ *Critique de la violence*, ouvr. cit., p. 227-228 ; Benjamin commente ce point : « Car, en interdisant la tromperie, le droit limite l'emploi des moyens tout à fait non violents parce qu'ils pourraient, par réaction, provoquer de la violence. Cette même tendance du droit a contribué aussi à faire admettre le droit de grève, qui contredit aux intérêts de l'Etat. Le droit l'autorise parce qu'il met un frein à des actions violentes auxquelles il redoute d'avoir à faire face » (*ibid.*, p. 228).

rait-elle pas une Confédération planétaire à l'image de la Confédération helvétique, chargée de la mission de résoudre les problèmes qui ne sauraient l'être à un niveau inférieur – conservation des ressources naturelles, conditions des échanges, diminution ou limitation de la violence organisée ? »⁶. A. Joxe, pour sa part, achève son livre sur la phrase suivante : « L'agilité politique et militaire délocalisée doit pour recréer de l'ordre, se mettre au service de la paix ou prévoir la croissance du chaos »⁷. Il ne fait pas de doute, en particulier pour des observateurs de la scène internationale, que l'épouvantable XX^{ème} siècle rend plus urgente que jamais l'exploration des possibilités d'un établissement de la concorde et de l'instauration de la non-belligérance généralisée (*Peace Research*). Toutefois, ni le droit, ni la loi, ni les projets de réforme politiques n'ont encore réussi à faire cesser les affrontements meurtriers. Localisés ou pas, les conflits armés se multiplient. Les « grandes puissances », attestant qu'aucune institution supranationale ne les a fait sortir de l'état de nature, rivalisent dans les recherches destinées à perfectionner sans cesse les technologies militaires et dans le commerce des armes. Elles maintiennent la fiction hypocrite selon laquelle la guerre pourrait protéger ou faire advenir la démocratie⁸. A une échelle bien moindre, les dispositifs anti-violence proposés ou mis en place pour l'école, par exemple, attendent encore leurs résultats...

L'antimilitarisme constitue-t-il une option radicale en faveur de la paix ? Qu'il soit anarchiste ou révolutionnaire, il

⁶ Ouvr. cit., p. 738.

⁷ Ouvr. cit., p. 430.

⁸ R. Aron, commentant le livre de R. E. Osgood, *Guerre limitée*, écrit : « Utiliser la force pour assurer la sécurité de la démocratie, à travers le monde (*the world safe for democracy*) ou pour substituer le règne de la loi à la politique de puissance par le châtement des coupables et l'organisation d'une Société des Nations, c'est s'engager en une entreprise qui risque d'être d'autant plus violente qu'elle se donne pour objectif ultime l'élimination de la violence et que la réalité ne se pliera jamais à ces rêves sublimes » (ouvr. cit., p. 580).

dénonce avant tout l'armée en tant qu'institution. Il n'envisage pas l'abandon de toute violence. On notera, au passage, que l'esprit frondeur de notre pays, volontiers crédité de cette attitude, a peu à envier aux nations les plus belliqueuses. Son antimilitarisme n'a d'égal que son engouement pour l'uniforme, celui, de préférence, des généraux, depuis La Fayette, en dépit de sa trahison pendant la Révolution, à la vénération d'un De Gaulle, en dépit de son coup d'Etat, en passant évidemment par le fossoyeur des droits républicains, toujours porté au pinacle, Napoléon Ier, les Mac Mahon ou Boulanger, de moindre calibre, les héros de la boucherie de 14-18, nos grands maréchaux, Pétain compris, et la kyrielle de nos massacreurs, gloires des conquêtes coloniales. Souvenons-nous, en outre, des cas de collaboration active, point exceptionnels du tout, avec les nazis, de la mansuétude du « Chef de la Résistance » pour le « Maréchal » ou de celle d'un Président « socialiste » envers les putschistes de l'OAS, rétablis dans leurs grades et pensions. Un pacifisme troupié, en quelque sorte.

Bien qu'elles ne fassent pas école, certaines attitudes individuelles, plus ou moins circonstancielles, possèdent une valeur exemplaire. Au chapitre guerrier, c'est le cas des objecteurs de conscience, refusant de porter les armes, qui ont eu, quand ils y sont parvenus, tant de mal à se faire accepter⁹. C'est le cas également des déserteurs, auxquels l'autorité étatique, par le canal de ses tribunaux militaires et autres cours martiales ne fait pas de cadeaux, bien qu'il puisse arriver pour tel ou tel groupe d'entre eux que, des décennies après les faits, une procédure de réhabilitation soit officiellement engagée. Or, bien que des statistiques précises soient malaisées à établir, on sait qu'ils ont été de plus en plus nombreux depuis la Première guerre mondiale, singulièrement parmi les troupes états-

⁹ Cf. Joseph Peyronnet, *Résistances non-violentes*, Paris, L'Harmattan, 2006 (l'auteur montre que les réfractaires de la guerre d'Algérie s'inspiraient de Gandhi et de Lanza del Vasto).

niennes au Viêt-Nam, parmi les Serbes durant la guerre en Yougoslavie, aussi au Rwanda et aujourd'hui en Irak. Des manifestations pacifiques, plutôt que pacifistes, ont pu obtenir des résultats contribuant à faire cesser telle forme de violence, - celle des campus des Etats-Unis contre la guerre du Viêt-Nam¹⁰, ou en Europe contre l'installation de fusées nucléaires. On cite aussi les départs de la vie politique du Shah d'Iran, des Marcos aux Philippines, de Pinochet au Chili ou la démolition du Mur de Berlin. La remarque générale d'un chercheur s'impose ; il répond à la question « Pourquoi la désobéissance civile est-elle si peu utilisée ? » : La culture dominante est la culture de la violence et non pas celle de la paix¹¹. Lémouvant *leit-motiv* des parents dont l'enfant vient d'être assassiné, celui de communautés payant le prix du sang au racisme ou celui de populations victimes de catastrophes naturelles, « Plus jamais ça », a bien peu de chance d'être entendu.

L'amnistie est un autre service en principe rendu à la paix par le pouvoir. Ce dernier se donne en effet les gants de renoncer à exercer les poursuites et les représailles pourtant inscrites dans la loi contre les auteurs de troubles, y compris lorsqu'ils ont été, par ses propres porte-parole, qualifiés de « terroristes ». L'Amérique du Sud a connu ce type de situation, en Argentine, au Chili ou au Brésil, au nom peut-être d'une sacralisation des galonnés analogue à la nôtre. On sait que, dans l'Algérie actuelle de la « réconciliation nationale », un père de famille échappé au massacre de son village ou une femme torturée et violée peuvent rencontrer au coin d'une rue leur bourreau dûment innocenté et rétabli dans ses prérogatives. La clémence d'Auguste, comme d'habitude, se situe au-dessus des droits de l'homme.

¹⁰ Dans le chapitre « Sur la violence » de son livre, *Du mensonge à la violence*, déjà cité, Hannah Arendt a notamment proposé une analyse du mouvement étudiant.

¹¹ « La violence ou la désobéissance civile : quel choix pour les militants anti-globalisation ? » (Unité de recherche, de formation et d'information sur la globalisation ; www.urfig.org).

La paix « perpétuelle » appelée par un Charles Irénée de Saint Pierre (1713) ou un Emmanuel Kant (1795) ne parvenant pas à casser le couple guerre et paix, où l'une renvoie à l'autre, à chaque intervalle de *traités*, et les pacifismes, appuyés sur le commerce entre nations, le droit international ou les arbitrages supranationaux, ne réussissant qu'à traduire soit un hégémonisme impérial, soit des rapports de forces voués à la mobilité, l'idéal de paix, s'il veut dépasser l'ataraxie stoïcienne du sage délivré de toute passion, qui suppose l'ascétisme individuel, en vient à se tourner vers la construction/projection de cités qui assureraient concorde et harmonie parmi les hommes. A la naissance de Platon (427-347-8), Confucius, Maître Kong (531-479), est mort depuis une bonne cinquantaine d'années. Tous deux, dans les malheurs de leur temps, ouvrent une tradition qui viendra jusqu'à nous. Chez le premier, que ses déboires politiques, en Grande Grèce, conduisirent à être vendu au marché aux esclaves, et qui, par dépit, se consacra à la réflexion sur la cité, à travers les trois grands dialogues de la *République*, du *Politique* et des *Lois*, s'inaugure l'entreprise pédagogique d'exorciser la société vécue par le projet d'une société rêvée, - un mythe nécessaire de la raison (*Logos*). C'est ainsi que la *platonopolis*, en tant que la belle cité (*kallipolis*) connut résurrections et avatars, avec, entre autres, la *Cité de Dieu* d'Augustin (412-427), l'île d'*Utopie* de Thomas More (1516), la *Cité vertueuse* d'Al Farabi¹² ou encore la *Cité du Soleil* de Tommaso Campanella (1602)¹³, jusqu'à nos socialistes du XIX^{ème} siècle et à leurs disciples marxistes, chez lesquels on se plaît à voir aujourd'hui le retour de l'utopie en tant que force formatrice, - « le non-encore advenu », cher à

¹² *Principes des opinions auxquelles adhèrent les habitants de la cité excellente (Ara' ahl al-Madīnat al-fādila)* ; Farabi (870 ?- 950) avait également écrit une *Politique*.

¹³ Cf. Adelin Charles Fiorato, *La Cité heureuse. L'utopie italienne de la Renaissance à l'âge baroque*, Paris, Ed. Quai Voltaire, 1992.

Ernst Bloch¹⁴. Confucius, quant à lui, voit dans l'oubli des valeurs passées et la recherche des plaisirs les causes du triomphe de la violence. Il leur oppose le respect des règles morales et une politique fondée sur la théorie des « cinq relations » (prince-sujet, père-fils, mari-femme, frère aîné-frère cadet, collègues ou amis), qui structure « les rites », sans lesquels les rapports sociaux ne sont pas possibles. C'est pourquoi, comme l'écrit Maurice Robin : « Confucius a joué en Chine un rôle sans égal : premier penseur connu, identifié, de la Chine, il est resté un pôle essentiel (peut être le pôle essentiel), par rapport auquel tout système d'idées politiques, ou même toute idée politique se définit en Chine »¹⁵. Toute l'Asie, - Corée, Japon, Viêt-Nam, s'est inspirée de cette démarche, dont sont issus notamment le système du fonctionariat et celui des examens (VI^{ème} siècle), que la France reprendra sous l'influence des Jésuites revenus de Chine. Mencius, Maître Meng (370-290), l'Aristote de ce Platon, qui fut le disciple du petit-fils de Kong, réélaborera la doctrine, en définissant « l'économie raisonnable » du gouvernement établi sur la bienveillance¹⁶. Pour les deux philosophes, la vertu est la condition de la cité harmonieuse et l'homme la possède, car sa nature est bonne. Le rationalisme de Xun zi (v. 298-v. 238) prendra la suite¹⁷. Il n'est pas jusqu'à Mao qui ne garde quelque trace de ce confucianisme qu'il a cependant vilipendé. A la spéculation utopique gréco-occidentale, qui aspire au fond à réaliser le paradis sur terre, est substitué, dans le contexte extrême-oriental, l'inlassable souci de l'ordre social, inser-

¹⁴ Dans l'immensité de la littérature consacrée à l'utopie, on fera une place à part à cette mine que représente *Le Principe Espérance* (Paris, Gallimard, 1976).

¹⁵ *Histoire comparative des idées politiques*, Paris, Economica, 1988, p. 220.

¹⁶ Etiemble, *Mengzi/Mencius, Encyclopaedia universalis*, s. v.

¹⁷ Cf. M. Robin, *ouvr. cit.*, p. 231 et suiv.

tion dans le *kosmos* universel et son reflet. Immanence et transcendence, si l'on veut, expressives de deux cultures, l'une attachée à l'ordre du temps (*chronos*) et du lieu (*topos*), l'autre postulant leur dépassement, - uchronie et utopie. Malheureusement, comme à l'accoutumée, le réel bouleverse les théories les mieux élaborées. La grille du ritualisme est peut-être gravée dans les crânes chinois (confucéens), elle n'en a pas moins laissé passer des pouvoirs autoritaires ou tyranniques, sans interdire les fuites mystiques¹⁸. Si éthérés, d'autre part qu'aient été les chimères s'efforçant de décrire la cité bienheureuse, certains de ses fragments ont réussi à toucher le sol, à la fois comme déhortatoires de la cité mauvaise et annonciateurs de pratiques susceptibles de la changer. Il en a été ainsi de la notion d'égalité que son remodelage a fait éclater en acceptions juridique (égalité en droits/citoyenneté), économique (contrat de travail) et enfin sociale (révolution). On retiendra également que, depuis les rêves pastoraux de l'Arcadie magnifiée, illustrés par un Poussin (*Les bergers d'Arcadie*, 1653, Louvre), par ailleurs lecteur de Campanella, ou de l'abbaye de Thélème, ce « bon plaisir » (*theléma*), où Rabelais accorde à chacun « luxe, calme et volupté », des communautés industrielles, assurant conciliation et équilibre entre leurs divers membres, ont tenté de voir le jour. Après tout Arc et Senans ou le Grand Hornu ont bel et bien existé et datent de la même époque. La première, la saline « royale » (1775-1779), est due à Claude Nicolas Ledoux, qui s'en inspira pour concevoir les plans d'une ville idéale¹⁹, et dont on peut encore à Paris admirer quelques octrois de facture originale. La houillère, quant à elle, fut construite par Bruno Renard pour le compte de Henri Joseph de Gorge, qui avait lu Considérant et Fourier, et fonc-

¹⁸ Ce serait le cas de Menciüs, selon Lucien Vandermeersch, *Encyclopédie philosophique universelle*, s. v.

¹⁹ Cf. *L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation* (1804).

tionna de 1778 à 1954²⁰. Dans les deux cas, comme dans celui des installations Godin²¹, il s'agit d'organiser ensemble travail productif et vie privée, indépendamment des clivages de classe. De telles préoccupations animeront le mouvement mutualiste et le mouvement syndical.

La fascinante toile anonyme du musée d'Urbino, la *Città ideale*, jette sa lumière sur toutes ces entreprises. Sa beauté architecturale faite de cohérence et de sérénité demeure abstraite, car elle est vide. Seules preuves, minuscules, de vie organique dans cette minéralité : quelques plantes vertes en pots sur des façades, tandis que sa cousine, l'*Architektonische Vedute*, de Francesco di Giorgio Martini²² montre en perspective un port avec quelques vaisseaux. Des hommes ont-ils séjourné dans cet espace ? L'ont-ils quitté ? Pourquoi ? Que sont-ils devenus ? A moins qu'il ne soit en attente de ses habitants ? Que ne viennent-ils le peupler ? Et si la *Città* n'avait rien à voir avec une quelconque présence humaine ? Si *ideale* signifiait illusoire, ineffective... peut-être future ?²³ La leçon serait alors l'attente d'un millénarisme, saluant l'arrivée d'un Messie ou d'un Homme radicalement neuf. Autrement dit, la paix, la concorde et l'harmonie ne sont pas pour demain²⁴.

²⁰ Cf. G. L., *Le paradigme du Grand Hornu. Essai sur l'idéologie*, Paris La Brèche éd., 1987.

²¹ Jean-Baptiste André Godin (1817-1888), créateur d'une fabrique d'appareils de chauffage, connus sous son nom, fonda, sous l'inspiration de Fourier, le « Familistère de Guise ».

²² V. 1490-1500, Gemäldegalerie, Staatliche Museen, Berlin.

²³ On sait que le sujet de la cité idéale a hanté tous les architectes, dont les plans ont rivalisé de liberté créatrice ; voir l'ouvrage de Franco Borsi, *Architettura et Utopie*, (Paris, Hazan, 1997) qui donne un ample choix d'illustrations.

²⁴ L'architecture contemporaine a essayé de donner matérialité à l'idéologie de cette absence d'espérance. Tel fut le cas du monument bâti à Milly-la-Forêt par Jean Tinguely, le *Cyclop*, où se structurent et se déstructurent à volonté les orientations et les contenus spatiaux, retirant leur fonctionnalité aux objets les plus communs. L'Art nouveau d'Antonio Gaudi, qu'admirait Tinguely, - la *Sagrada familia* ou le *parc Güell* de Barcelone, ne sont peut-être

C'est précisément l'insatisfaction provoquée par la relativité, en vérité l'échec, des attitudes évoquées jusqu'ici, conjointe au refus du discours de l'ultime - l'eschatologie, qui ont suscité les thèses de ce que l'on a parfois, non sans raison, appelé « la non-violence absolue ». Pas de compromission dialectique, du genre guerre et paix, rédupliquée, le cas échéant, à la manière d'Augustin, en chute et rédemption, il s'agit d'une action, non d'un projet, ni d'une espérance, pour ici et maintenant. Dans « paix perpétuelle », l'important c'est « perpétuelle ». Pas de traités de paix toujours provisoires, encore moins de « processus de paix », dont les manipulations politico médiatiques contemporaines habillent les processus de guerre continuée, comme on le voit en Palestine, en Irak ou en Colombie. Si nous laissons de côté les idéologies religieuses et les philosophies du contrôle ascétique de soi, déjà rencontrées, le premier texte, pour les temps modernes, à inscrire au registre des théories de la non-violence est celui de La Boétie. Le *Discours de la servitude volontaire*, on le sait, consiste en une interrogation sur les ressorts qui conduisent des individus à se soumettre à un tyran, la surprise venant du fait qu'ils peuvent être des millions : « Quel est ce vice, ce vice horrible, de voir un nombre infini d'hommes, non seulement obéir, mais servir, non pas être gouvernés, mais être tyrannisés, n'ayant ni biens, ni parents, ni enfants, ni leur vie même qui soient à eux ? De les voir souffrir les rapines, les paillardises, les cruautés, non d'une armée, non d'un camp barbare contre lesquels chacun devrait défendre son sang et sa vie, mais d'un seul ! »²⁵. Si ces gens ne sont ni lâches, ni couards, c'est qu'ils *veulent* la situation dans laquelle ils se trouvent. S'ils ne consentaient pas à leur servitude, ils comprendraient qu'il

pas très éloignés de ce dessein. Voir, sur des thèmes proches, le bel album de Lascault, Limerat, Vielfaure, *Les Arpenteurs de l'utopie*, pour l'exposition de la galerie du C.A.S Pablo Neruda, Corbeil-Essones, nov-déc. 1985 (impression SMI, Paris).

²⁵ *Discours...*, trad et postface de Séverine Auffret, Paris, Les mille et une nuits éd., 1995, p. 9.

n'est pas besoin de combattre pour abattre le tyran, « il est défait de lui-même »²⁶. « Il est incroyable de voir comme le peuple, dès qu'il est assujéti, tombe soudain dans un si profond oubli de la liberté qu'il lui est impossible de se réveiller pour la reconquérir ; il sert si bien, et si volontiers, qu'on dirait à le voir qu'il n'a pas seulement perdu sa liberté mais bien gagné sa servitude »²⁷. Quant au tyran, il se maintient grâce à ses courtisans et conseillers qui oeuvrent à la chaîne de l'asservissement²⁸ et par des prodigalités de toutes sortes, au point qu'à sa mort, tel Néron ou César, si féroce ait-il été, on le regrette et on l'encense²⁹. Ainsi naît l'habitude qui fait les poltrons et les efféminés³⁰. La vaillance se perd avec la liberté et la pensée, et les livres, pros-crits, deviennent inutiles, comme on le voit chez le grand Turc³¹. L'amitié, qui suppose l'égalité est impossible³². Hormis les cruautés propres au tyran, y compris sur ses proches, surtout s'il est bête³³, la paix sociale peut régner. Si La Boétie n'appelle pas explicitement à la révolte, quand il adjure : « Soyez résolu à ne plus servir et vous voilà libres », son diagnostic, pour nombre de générations, en a ouvert la voie. Il n'empêche que l'on a affaire là à ce que l'on pourrait nommer une non-violence *négative*, qui ne relève que du fait établi, et qui, pour répan-due et admise qu'elle soit, n'en demeure pas moins inrecom-mandable tant elle ressemble à « la paix des cimetières ».

Des théories résolument positives se sont donc employées à la défléchir en prenant le contre-pied de l'amère formule d'un Georges Darien, résumant peut être la leçon de La Boétie : « Tous les groupements humains sont à base d'aviissement et de

²⁶ *Ibid.*, p. 12.

²⁷ *Ibid.*, p. 21.

²⁸ *Ibid.*, p. 38 et 41.

²⁹ *Ibid.*, p. 33.

³⁰ *Ibid.*, p. 26 et 28.

³¹ *Ibid.*, p. 27.

³² *Ibid.*, p. 41.

³³ *Ibid.*, p. 44.

servitude ». La doctrine la plus connue et la plus influente est celle de Gandhi. Mohandas Karamchand, le *Mahatma* (la « Grande âme »), comme l'a nommé Rabindranath Tagore, a forgé sa doctrine d'abord sur le fond culturel hindou, en mettant en lumière deux concepts. L'*Ahimsa*, ou « non-désir de tuer », que Gandhi traduit par « non violence »³⁴, est « une notion panindienne »³⁵. Le respect absolu de la vie, conséquence de la croyance en la transmigraton, qui peut faire découvrir que l'être tué nous était proche, rejette tout sacrifice et prêche une bienveillance universelle. Le jaïnisme, dont se réclamait la mère de Gandhi, et qui était florissant dans sa ville natale de Parbandar, est particulièrement intransigeant. Il exige un strict régime végétarien. Les moines vont même jusqu'à balayer leur chemin, afin de ne pas écraser d'insectes. Associée à l'*ahimsa*, le *satyagraha*, « ferme saisie de la vérité », est choisie, en 1906, pour définir la non-violence. Pour Gandhi, trois lectures, par ailleurs, considérées comme de véritables découvertes, jouèrent un rôle déterminant : celle de *Unto the Last*, - *Quatre essais sur les premiers principes d'économie politique* (1862), de John Ruskin³⁶ ; celle de *Walden and civil disobedience* de Henry David Thoreau³⁷ ; et

³⁴ Cf. l'autobiographie de Gandhi (1869-1948), parue sous le titre *Expériences de vérité* en 1925 (trad. G. Belmont, Paris, PUF/Quadrige, 1982) ; voir également, en français : *La jeune Inde*, trad. H. Hart, Paris, 1924 ; *Lettres à l'Ashram*, trad. J. Herbert, Paris, 1948 ; *Tous les hommes sont frères*, trad. UNESCO, Paris, 1969.

³⁵ Charles Mellon, apud *Encyclopédie philosophique universelle, Dictionnaire*, Paris, PUF, 1990, t. 2, s. v., qui, curieusement, ne fait pas mention de Gandhi.

³⁶ Ruskin (1819-1900), qui se comparait lui-même à Jean-Jacques Rousseau, et qui suscita l'admiration de Proust et de Bergson, aurait, selon G. B. Shaw, par sa réflexion sociale, exercé, sur ses contemporains, un rôle analogue à celui de K. Marx.

³⁷ Thoreau (1817-1862), qui mena une vie d'ermite et fut considéré comme un « Robinson moderne » ou un « Nouvel Adam », refusa de payer ses impôts afin de protester contre la guerre faite au Mexique par son pays et s'opposa au système esclavagiste. Cf., en français, *Walden ou la vie dans les bois* (trad. L. Fabulet, Paris, Gallimard, 1922) ; *Journal*, éd. de Willy Cabourdin et d'Annie Sol, Paris, Ed. Terrail, 2005.

celle de Léon Tolstoï, avec lequel il échangea une correspondance et dont il donna le nom à son premier *ashram*, (« *Tolstoï farm* »), fondé à Durban, à la fois ferme et monastère³⁸. Et le Mahatma, dans ses prêches, pouvait évoquer à la fois le *Ramayana*, la *Bhagavad Gita*, des sourates du *Coran* et le *Sermon sur la montagne* de Matthieu, ou encore le *Granth Sahib* (livre sacré des Sikhs)³⁹. On peut, chez Gandhi, qui était, lui, un activiste politique, à la différence de ses inspirateurs, dégager une série de mesures stratégiques au service de la rébellion non-violente :

- la désobéissance civile, en tant que premier principe, dès 1906
- ne pas craindre la répression et agir d'abord sur soi-même en chassant la peur
- inspirer la peur aux autorités afin de leur imposer la modification de ou le renoncement à telle disposition jugée néfaste
- ne pas hésiter à recourir au désordre
- procéder à des enquêtes destinées à révéler les opacités du pouvoir
- le *hartal*, « le continent noir » (1919), qui préconise une journée de cessation de toute activité dans tout le pays
- les campagnes dites de « non coopération » : les personnes décorées devaient renvoyer leurs médailles, les élèves désertent l'école et les avocats leurs tribunaux, les fonctionnaires abandonner leurs postes et les militaires quitter l'armée ; les produits étrangers, en particulier les

³⁸ Tolstoï (1828-1910) était considéré comme une autorité morale ; il proposa l'affranchissement aux serfs de son domaine et s'éleva contre la propriété, l'Etat et l'Eglise, et aussi la technique, jugés ensemble responsables de la misère urbaine (il sera excommunié en 1901). C'est la lecture de *Guerre et paix*, qui conduisit Gandhi à établir un parallèle entre l'attitude des Anglais en Afrique du Sud et celle du tsar en Russie.

³⁹ Cf. Marie Agnès Combesque et Guy Deleury, *Gandhi et Martin Luther King. Les leçons de la non-violence*, Paris, Ed. Autrement, 2002, pp. 16, 27 et 101.

vêtements européens, devaient faire l'objet d'un boycott - la grève de la faim, dont « la grève à mort » à laquelle Gandhi eut recours dans ses dernières années (septembre 1932, février 1943).

Le combat mené par Gandhi ne fut pas dénué d'ambiguïtés. Il arracha à la Grande-Bretagne la non discrimination, à partir de la race, des Hindous de l'Afrique du Sud, où il vécut quelque 25 ans, et il fut un acteur essentiel de l'indépendance de l'Inde. Issu toutefois d'une famille bourgeoise, appréciée pour son respect des autorités, et ayant fait ses études de droit en Angleterre, cet « apprenti gentleman » s'était non seulement anglicisé, mais « il aimait les Anglais »⁴⁰. En 1906, au moment de la répression par le gouvernement du Natal contre les Noirs, « il choisit d'obéir à la raison d'Etat (...), n'hésita pas à se faire le complice de cette brutalité » et s'engagea dans l'armée anglaise⁴¹. En 1908, sur la question de l'enregistrement des Indiens, il « accepta un compromis calamiteux » avec le général Smuts⁴². En 1918, il se fait recruteur pour l'armée britannique mais ne sera pas suivi pas ses fidèles⁴³. En 1930, le « fakir nu » donnera à Londres, où il alla négocier avec le gouvernement, « l'image d'une sorte de prophète de la paix », aimé du peuple de la ville⁴⁴. Il arriva que ses entreprises aboutirent à l'effet contraire de celui qu'il avait prévu, en provoquant la violence aussi bien des occupants que des occupés : il dut désavouer, en 1919, le recours à l'arme du *hartal*, suivi de dures violences, et s'en punir par le jeûne ; lors de l'arrivée du nouveau vice roi, Lord Reading, en 1921, la stratégie de non coopération se tra-

⁴⁰ *Ibid.*, p. 22 et 65.

⁴¹ *Ibid.*, p. 40.

⁴² *Ibid.*, p. 42.

⁴³ *Ibid.*, p. 77.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 88. Il recevra, à cette occasion, la visite de Chaplin et de B. Shaw et ira rencontrer en Suisse Romain Rolland, qui avait écrit un livre sur lui, en 1923.

duisit par des affrontements intercommunautaires ; au moment de la « marche du sel », en 1932, dont les intouchables, en faveur desquels il n'avait pas cessé d'intervenir, firent les frais ; le 6 novembre 1946, il prêchera la non-violence « au milieu de bûchers encore fumants », avant de tomber lui-même victime sous les coups d'un extrémiste hindou.

Gandhi n'excluait pas la violence. Il lui arriva même de la conseiller, ainsi que le notent J. Kermarec et R. Habachi : « Je risquerais mille fois la violence plutôt que l'émascation de toute une race »⁴⁵. J. Onimus, de son côté, rapportant le propos : « S'il n'y avait de choix qu'entre la violence et la lâcheté, je conseillerais la violence »⁴⁶, rappelle que la non-violence, chez Gandhi, suppose l'humain dans l'ennemi, et non le fauve, le sauvage ou le robot, que c'est la confiance qu'il accorde à la force de l'esprit qui lui permet d'écrire : « Hitler a tué cinq millions de Juifs. Mais les Juifs auraient dû s'offrir en masse au couteau du bourreau. Ils auraient dû se précipiter dans la mer du haut des falaises (...) Cela aurait soulevé l'univers et le peuple allemand (...) En fait, ils ont succombé par millions d'une façon ou d'une autre »⁴⁷. Le bilan est donc très contrasté. Yves Guchet et Jean-Marie Demaldent, qui jugent Gandhi, « tantôt légaliste », tantôt « gourou, mais réformiste »⁴⁸, pensent que, dans sa conviction que les riches peuvent renoncer, il a largement échoué, ce qui expliquerait sa perte d'audience de la fin de sa vie et les images d'Epinal données de son combat⁴⁹. Au terme d'une ample « *Evaluation du gandhisme* », Hervé Chaigne, après avoir montré les aspects positifs du *satyagraha*, « mutation qualitative de la guerre et du combat », porte une

⁴⁵ Hind svaraj, 4 août 1920, *apud Encyclopaedia Universalis*, article *Gandhi*.

⁴⁶ Cf. Jean Onimus, *ibid.*, article *Non-violence*.

⁴⁷ *Ibid.*, citation de L. Fisher, *Life of Mahatma Gandhi*, trad, Paris, 1952.

⁴⁸ « Le Mahatma Gandhi et la non-violence », *apud Histoire des idées politiques De la révolution française à nos jours*, t.II, Paris, A. Colin, 1996, p. 376-377.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 380.

appréciation globale tout à fait négative : « En conclusion on, peut dire que le *satyagraha* en tant que projet social n'échappe pas aux ambiguïtés dans lesquelles tombent les spiritualismes qui se refusent à reconnaître l'autonomie du temporel. En confiant l'évolution de l'économie, et du temporel en général, à l'avancée du spirituel et du religieux, le *satyagraha* gandhien énerve l'efficacité, démobilise les masses et fait s'évanouir, dans les brumes de l'eschatologie la volonté d'obtenir un monde meilleur »⁵⁰. Par sa culture, son éclectisme doctrinal, qui le coupait de ses compatriotes, son idéal paysan anti-industriel, son ascétisme assimilant le sexe et la violence, Gandhi, en tant qu'individu, était contradictoire. Son « ermitage, assure Jackie Assayag, est une tradition inventée, un produit d'importation fabriquée sous licence étrangère (...) Gandhi tendit vers cet objectif, s'efforçant de se défaire de son corps occidental pour se conformer à cette humble image de l'ascète paysan »⁵¹. Faut-il ajouter que la violence n'est nullement étrangère à l'Inde, ne serait-ce qu'à l'aune de certaines divinités telle Shiva, dans son ambivalence de destruction /création, et sa *shakti*, l'effroyable Kali.

Les modèles de Gandhi avaient également leurs limites. Thoreau, strictement individualiste, avait soutenu l'anarchiste John Brown, qui venait d'attaquer un arsenal, et défendait le droit à la révolution jusqu'à l'éventuelle effusion de sang, en cas de nécessité. Le comte Tolstoï se félicitait d'avoir participé aux opérations militaires contre les rebelles de Chamil et d'avoir, sous le grade d'aspirant, défendu Sébastopol, en 1854-55. L'auteur de *Guerre et paix* ne louait-il pas la guerre patriotique contre Napoléon ? On ne peut nier que les émules de Gandhi lui ressemblent, imprégnées qu'ils sont de religiosité, de foi dans la bonté de l'homme, de méfiance de la modernité et, par cela même, d'un idéalisme dont l'impuissance concrète n'est

⁵⁰ Apud Frères du monde. *Le poids des religions*, n°33, 1/1965, pp. 50 à 66.

⁵¹ « Les trajectoires de l'a violence... », déjà cité, apud Françoise Héritier, *De la violence II*, cité, p. 223.

tempérée que par son exemplarité éthique. Lanza del Vasto, fils d'un propriétaire terrien sicilien de haute ascendance, déjà acquis aux idées de Vivekananda, se convertit à la non-violence, à sa rencontre avec Gandhi, en janvier 1937. Il fonde, l'année d'après, son propre ermitage, la Communauté de l'Arche, d'où sont proscrites toutes les techniques (électricité et radio, entre autres) et où les Compagnons vivent dans la pauvreté. Pour lui, le « héros de l'expiation », par opposition au « héros de combat » rachète son adversaire par son sacrifice. Martin Luther King, pasteur baptiste, de bonne famille aisée, dont le conseiller G. W. Davis est un admirateur de Gandhi, ne se soucie en rien, dans un premier moment, de l'actualité politique de son pays. Cette dernière est pourtant marquée par le maccarthysme qui impose de donner de strictes garanties d'anti-communisme⁵², par l'affaire Rosenberg, la loi dite « *separate, but equal* » et par le lynchage du jeune Emmett Till, dont les bourreaux ne sont pas condamnés. Il ne recourra aux techniques de non-violence qu'à partir de l'exemple de Rosa Lee Parks, qui enfreint la règle de discrimination dans les transports publics. Il ne pense toutefois guère à la possibilité de conquêtes des droits pour les Noirs, sur cette base : il est « celui qui possède l'art de la synthèse et du compromis entre toutes les tendances du mouvement : l'Eglise et les laïcs, la bourgeoisie et le prolétariat, les différentes générations qui militent en son sein, les militants politiques et les syndicalistes, les Blancs avec les Noirs »⁵³. Ni le Mouvement des droits civiques, ni les sermons de King ne parviendront à rallier l'ensemble des Noirs aux stratégies de

⁵² A quoi se conforme King, qui avait cependant subi un « séisme » à la lecture, en 1950, de *Moral man and immoral society* de Reinhold Niebhur, influencé par le marxisme. Peu auparavant, King avait lu le *Manifeste* et certains ouvrages de Marx et de Lénine, qu'il critiquait pour leur absence de préoccupations morales (cf. Combesque et Deleury, ouvr. cit. *supra*, p. 55-57).

⁵³ Ibid., p. 123. Les deux auteurs, acquis aux thèses de la non-violence, relèvent également que « King a bricolé pour lui-même et ses troupes une pensée unissant évangile social et non-violence » (p. 125).

non-violence. Dès les années 60, Malcolm X et les Black Panthers offriront leur alternative à l'insuffisance de l'*Affirmative Action*, qui produira un Colin Powell⁵⁴. Ce qu'Eric Weil appelait « la volonté de non-violence »⁵⁵, comme projet de conciliation fins et moyens et de délégitimation de la violence, a animé de nombreuses initiatives et luttes, tandis que d'autres se reconnaissaient dans ses manifestations.

R. Aron écrit : « Ou Gribouille ou Gandhi : ou bien pour punir les violateurs de la loi, on précipite la guerre que le droit avait pour fonction de prévenir ; ou bien on se borne à proclamer l'injustice et à la souffrir, mais les conquérants sont d'ordinaire moins sensibles à la non-violence que les Britanniques du XX^e siècle »⁵⁶. Quoi qu'il en soit, il est indéniable que la non-violence a délivré, dans un passé récent, d'importantes leçons, aussi bien sur le plan des individus, dont il faut saluer la détermination et le courage⁵⁷, que sur le plan

⁵⁴ Remarquent les mêmes auteurs, *ibid.*, p. 128.

⁵⁵ Cf. *Philosophie morale*, Paris, Vrin, 1992, p. 191.

⁵⁶ *Paix et guerre...*, *ouvr. cit.*, p. 119. Léon Blum, de son côté, demandait ce qu'aurait fait Gandhi face aux Allemands. Dans le remarquable roman de Jan Guillou, *La fabrique de violence*, déjà cité, les deux protagonistes principaux échangent des arguments en faveur de la violence et de la non-violence. Celui qui s'est vu contraint à recourir à la violence déclare : « Mais en fait il y avait toujours des nazis. Des nazis intelligents, instruits, cultivés et capables. Et comment le mal avait-il été vaincu ? Est-ce que Gandhi aurait pu faire mieux que l'Armée rouge ou le général Patton ? » (p. 324). Le même jugement est porté par Hannah Arendt : « Si la stratégie de la résistance non violente, fondée sur le pouvoir des masses, qui a été utilisée avec succès par Gandhi, avait trouvé en face d'elle, au lieu de l'Angleterre, la Russie de Staline, l'Allemagne de Hitler, ou même le Japon d'avant-guerre, elle ne se serait pas terminée par la décolonisation, mais bien par les massacres et la soumission » (*ouvr. cit.*, p. 154).

⁵⁷ On rappellera, entre autres exemples, que Lanza del Vasto s'était, dès 1938, rendu en Palestine, qu'il s'était engagé, en 1957, avec notamment de Bollardièrre contre la torture en Algérie, qu'il avait manifesté contre l'usine nucléaire de Marcoule (1958) et qu'il avait recouru au jeûne pour obtenir du pape une condamnation de la guerre (1963) et pour protester contre l'occupation militaire du Larzac (1972).

collectif en vue de la prise de conscience et de l'engagement de larges masses dans les luttes politiques. « Une des gloires de la démocratie, - déclarait Martin Luther King, le 5 décembre 1955, c'est qu'elle donne au peuple le droit de protester. Nous le ferons, mais sans violence, ni haine ». En cela, la non-violence), est l'héritière de la tradition chrétienne, incompatible en principe avec la violence, dont le Christ est le modèle (R. Girard), et même des Prophètes d'Israël⁵⁸. Elle suppose une nature humaine bonne, un ennemi qui est un homme et non un « sauvage », susceptible d'être converti, la force de la vérité (*satyagraha*), le pardon, en un mot la possibilité de l'amour et de la concorde entre les hommes. Lanza del Vasto hérite aussi de l'ambiguïté du christianisme, dont la doctrine a souvent varié. Avant Constantin, l'interprétation de l'Évangile impose l'incompatibilité entre le croyant et la fonction militaire (voir les soldats martyrs). Après Augustin des guerres peuvent être déclarées justes. Ceux qui maintiennent encore l'ancienne attitude, Mennonites, Quakers et Témoins de Jéhovah, ne sont que des dissidents⁵⁹. Aujourd'hui, plus que jamais placé sous le signe de la mort et de la destruction, on peut assurément proposer des illustrations de « la force du faible » et de ses victoires. Les révolutions post socialistes, dites « de velours », les « révolutions oranges », dans l'ex- empire soviétique (Géorgie 2003, Ukraine 2004) n'ont de commun avec le « *Que se vayan todos* » de l'Argentine, de l'Équateur ou de la Bolivie, ou la révolution « bolivarienne » au Venezuela, que le fait de s'être produites dans les conjonctures politiques de société malades, où le pouvoir était pratiquement impuissant. Ce que fut, à grands traits, la situation indienne de Gandhi. Pour le reste, les différences éclatent quant aux motivations, certains de ces évé-

⁵⁸ Dont il ne fait, selon René Macaire que « reprendre la voix » (cf. Michèle Blanc, « Pour une politique gandhienne », 16 juil. 2003, www.non-violence.org/article.php3?id_article=16).

⁵⁹ Cf. article « *Non-violence* » de François Deltombe, apud *Dictionnaire des religions*, *ouvr. cit.*

nements ayant fait l'objet de manipulations, en fonction des rapports de force internationaux, et quant aux finalités, puisqu'il s'agissait de rallier de nouveaux membres à l'économie libérale⁶⁰. Les formes de non-violence, d'autre part, ont été nombreuses, depuis la désobéissance civile, active et passive, les *sit-in*, les marches, les grèves de la faim, les boycotts, jusqu'aux immolations par le feu⁶¹. Les maîtres ont eu des successeurs⁶² : Danilo Dolci, à Palerme, Vinôba Bahve, en Inde ou Helder Camara, au Brésil. On a même pu ranger sous la rubrique d'un « *general ethos of non-violence* », auprès de Gandhi et Luther King, Mandela, Mother Teresa, Jésus, Buddha, Mohammed, Dag Hamarskjöld, Olof Palme et Willy Brandt, et sous la rubrique des « *real peace makers* » : le Dalai Lama, Voices in the Wilderness, Ploghshares, Thich Nhat Hanh, Pastrana-Fark, Fox-Commandante Marcos, Jody Williams, José Ramops

⁶⁰ Il est avéré, dans le cas de la Serbie (2000), de la Géorgie (2003), de l'Ukraine (2004) ainsi que des tentatives avortées en Biélorussie (2001 et 2004) que les soutiens occidentaux, en particulier celui de la C.I.A. étatsunienne, n'ont pas fait défaut. Le journal suisse *Le temps*, sous le titre « L'internationale secrète qui ébranle les dictatures de l'Est », a montré le rôle joué par Gene Sharp et son *Centre Albert-Einstein* pour la non-violence, ainsi que par la *Freedom House*, le *Centre des conflits non-violents* ou l'*Open Society Institute* de Georges Soros. Un schéma semblable a été mis en œuvre, dans chaque situation, à partir de la Serbie, par des activistes du mouvement Otpor, qualifiés de « jeunes spécialistes en marketing politique » par la journaliste Elkaïm (à l'occasion de la présentation, sur la chaîne de télévision Arte, le 11. 07. 06, à 20h.30, de l'enquête « Les révolutions aux portes du Kremlin »).

⁶¹ Les éditions L'Harmattan ont publié récemment (2006) divers ouvrages richement documentés, parmi lesquels : Joseph Peyronnet, *Résistances non-violentes* et Olivier Esteves, *Une histoire populaire du boycott*, 2 vol. Voir également Jacques Sémelin, *Résister sans armes : Du combat non-violent et de la résistance civile*, qui cite la publication de la première encyclopédie de l'action non-violente, *Protest, Power and Change. An Encyclopedia of Nonviolent Action. From Act-Up to Women's Suffrage*, New York, éd. Roger S. Powers and William B. Voge/Paris, Garland, 1997 (apud F. Héritier, *De la violence II*, ouvr. cit., p. 249).

⁶² Une somme a été élaborée, sous la direction de Marie-Pierre Bovy, *Gandhi L'héritage*, Nantes, Ed. Siloé, 2001.

Horta, Otpor, Daisaki Ikeda, Neelakanta Radhakrishnan, Peace Brigades International, Christian Peace Makers, etc⁶³. Il paraîtra plus raisonnable de considérer que les actions d'Amnesty International en faveur du respect des Droits de l'Homme et des Mouvements de la paix pour le désarmement appartiennent à ce champ⁶⁴. Leurs interventions relèvent principalement de la prévention et présentent un caractère local. Quant aux résultats, la faiblesse demeure la règle : les faibles (dominés) ne l'emportent que sur les affaiblis (dominants). Les louables intentions ne changent pas le monde⁶⁵. « A quelles conditions, -demandait Paul Ricoeur, le non-violent peut-il être autre chose...qu'un pur en marge de l'histoire ? »⁶⁶. Étienne Balibar, pour sa part, est conduit à affirmer : « il y a certainement des degrés dans la violence qui accompagne la formulation et la mise en œuvre des idéaux, mais pas de degré zéro. *Il n'y a donc pas de non-violence* »⁶⁷.

⁶³ Jan Oberg, Director of Transnational Foundation TFF, « *Get Gandhi to Gothenburg* », 19 avril 2001. L'éclectisme de cette liste ne va pas sans susciter la suspicion.

⁶⁴ Il existe bien d'autres associations qui militent pour la non-violence, des plus ambitieuses, - le Mouvement international de la Croix rouge et du Croissant rouge (cf. www.redcross.int/FR/mag/magazine_2003_2/4-9.htm), aux plus modestes, - la Ligue contre la violence routière ou le Magazine OKA-PI, contre la violence à l'école ; cf. également nonviolence.actualite@wanadoo.fr et www.non-violence.org

⁶⁵ Voir, par exemple, les Annexes de *Gandhi L'héritage*, ouvr. cit., qui mentionnent *L'Appel de lauréats du Prix Nobel de la Paix « pour les enfants du monde »*, la Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur « La décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde » (10 novembre 1998), le *Manifeste 2000* de la même institution

⁶⁶ *Histoire et vérité*, Paris, Seuil, 1955, p. 235.

⁶⁷ *Violence : idéalité et cruauté*, apud F. Héritier, *De la violence I*, ouvr. cit, p. 87 (souligné par moi, G. L.).

Chapitre neuvième DU POUVOIR

*Ses docteurs vont disant, tandis qu'il se débat
Peuple ! Aime ton César. Ane ! Adore ton bât*
Victor Hugo

Le refus de la violence qui forme le cœur des doctrines de la non-violence, malgré leurs restrictions et leurs limites, est de fait mis en cause par un courant se revendiquant également de la religion, -celui de la Théologie de la Libération. Les transgressions auxquelles les unes et l'autre appellent ne sont pas de même nature. En témoigne l'accueil qui leur est fait par les pouvoirs en place. Martin Luther King est déclaré « Homme de l'année » par le *Times* en 1963 ; en 1964, il est invité à Berlin par Willy Brandt et reçu par le Pape Paul VI ; il se voit décerner le prix Nobel de la paix ; il bénéficie de l'appui de J. F. Kennedy, et, en dépit de son soutien à l'indépendance du Vietnam, Lyndon Johnson décrète à sa mort (1968) un jour de deuil. Gandhi, de son côté est salué par le Pape en 1969. On sait, par contre, comme les théologiens de la Libération ont été condamnés et persécutés aussi bien par le Vatican que par les dictatures de leurs pays, regroupées dans la Confédération Anticomuniste d'Amérique latine (CAL) et soutenues par la Maison Blanche, le « Plan Banzer » des Boliviens ayant été jusqu'à préconiser leur « éradication », lors de la réunion d'Asuncion en mars 1977. De nombreux assassinats de prêtres, de nonnes et de laïcs, dont celui d'Oscar Arnulfo Romero, archevêque de San Salvador, dans sa propre cathédrale, en seront la conséquence directe¹.

¹ Cf. Franck Gaudichaud, *L'ombre du Condor. Contre-révolution et terrorisme d'Etat dans le cône Sud*, apud Dissidences, *Révolution, lutte armée et terrorisme*, vol. I, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 138.

Les caractéristiques de la Théologie de la Libération sont très différentes de celles de la non-violence. Il faut noter que s'inspirant de l'exemple fourni au continent par la révolution cubaine et profitant de l'ouverture provoquée par Vatican II, après l'élection de Jean XXIII, la Théologie de la Libération est tout d'abord spécifique de l'Amérique latine, où se conjuguent l'extrême misère, la violence des rapports de classes, l'impérialisme US et l'hégémonie de l'Eglise catholique. Le crime remonte à 1492 et à la « découverte de l'Amérique », qualifiée par Leonardo Boff de « plus grand génocide de l'histoire »², l'épée asservissant les corps et la croix les âmes³, suivie des deux autres « invasions », par la France et l'Angleterre au XIX^e siècle, et par les Etats-Unis dans les années 30 du siècle suivant. La brutale destruction des civilisations autochtones par l'Occident, l'imposition de la religion du conquérant, la succession des colonisations jusqu'à la doctrine Monroe et à l'impérialisme étatsunien, ont, de la sorte, créé une situation bien particulière où des masses de paysans surexploités et de citoyens marginalisés ont puisé dans leur foi les raisons de leur révolte. D'où, en second lieu, *l'option préférentielle pour les pauvres* dont la Théologie de la Libération a fait sa préoccupation et sa règle de conduite centrales. La place des chrétiens, protestants comme catholiques, et singulièrement de leurs pasteurs, se situe auprès des pauvres. Cette catégorie se substitue à la fois à celle de prolétariat et à celle de classe, qu'elle englobe dans l'ensemble plus vaste du *peuple*. Partant, se recourent, s'associent et même se confondent aspirations politiques et aspirations religieuses, dans une semblable volonté *révolutionnaire*, car Dieu est immanent à l'histoire et la rédemption est d'ordre politique. Les Droits des pauvres ne sauraient non plus se dissoudre dans l'abstraction des Droits de l'Homme : ils ont vocation à « changer le monde ». Le socialisme représente

² *Con la libertad del Evangelio*, Ed Nueva Utopia, Madrid, 1991, p. 31.

³ *Ibid.*, p. 61 et tout le chapitre VI.

donc la finalité commune. Le socialisme « réellement existant », malgré tous ses défauts, en matière de liberté et de démocratie, a réussi « la révolution de la faim » et il y a moins d'enfants qui meurent à La Havane qu'à Washington. « Il n'est pas de salut dans le capitalisme »⁴. « Notre révolution, - déclarait le communiqué du Front sandiniste de libération le 7 octobre 1980, incarne l'histoire et la culture nationale. Les chrétiens sont partie intégrante de notre histoire révolutionnaire de façon plus étroite que les autres mouvements révolutionnaires de l'Amérique latine, et peut-être du monde. Ce fait ouvre une possibilité nouvelle et intéressante de participation des chrétiens aux révolutions d'autres latitudes, non seulement pendant la lutte pour le pouvoir, mais également au moment de la construction de la société nouvelle »⁵. La tradition en existe en Europe, dès la révolution des paysans de Thomas Münzer, de la rébellion irlandaise de 1798 de Wolf Tone, invoquant « l'exemple glorieux » de la Révolution française, « bénédiction divine », qui promettait au colonialisme britannique : « une vengeance sanglante », jusqu'au mouvement chartiste. Dès 1956, au Brésil, les Communautés ecclésiales de base, qui, faute de vocations, avaient fait appel aux laïcs, ainsi que les groupes de quartier ou les Commissions Justice et Paix, partageaient cette opinion.

C'est pourquoi l'opposition à l'Eglise institutionnelle et à l'orthodoxie officielle, qui offre comme un lointain écho aux critiques formulées par un Guillaume d'Ockham⁶, représente le troisième caractère de la Théologie de la libération. « La politique du Vatican, - écrit Leonardo Boff, est antipopulaire, anti-

⁴ *Ibid.*, p. 15 et *supra* p. 14.

⁵ Cité par Rodrigo A. Rivas, *Su bugiardi, ladri e briganti*, apud G. Girardi, C. Preve, J. R. Regidor, R. A. Rivas, *Teologia della Liberazione*, Roma, Sape-re 2000, 1985, p. 51 (trad. G. L.)

⁶ Cf. *Court traité du pouvoir tyrannique*, éd. de Jean-Fabien Spitz Paris, PUF, 1999, Liv. III, Ch. I.

révolutionnaire et anticommuniste » ; elle n'est, « en aucune manière libératrice »⁷; elle s'articule avec celle des tenants du pouvoir. Jean-Paul II « s'était convaincu que le marxisme était le péril menaçant l'Amérique latine, quand le véritable péril était et demeure le capitalisme sauvage et colonialiste avec ses élites antipopulaires et rétrogrades »⁸. Antonio Fragoso rapportant la visite du pape au Brésil en 1968, relève que l'on avait choisi les paysans qui devaient le rencontrer et commente « les plus pauvres, ceux qui avaient de graves problèmes, les enfants des plus misérables, les mendiants, ont été éloignés. Tout ce monde-là, qui a la première place dans le cœur de Dieu, a été écarté. Et le Pape n'a pas vu les plus pauvres »⁹.

A l'inverse, il est significatif que ce soit en Amérique latine que des chefs révolutionnaires se soient intéressés de près à la religion et à son rôle : Frei Beto, un théologien de la libération, fait remarquer à Castro dans l'entretien qui les réunit : « c'est la première fois que le chef d'Etat d'un pays socialiste donne un entretien exclusif sur le thème de la religion ».¹⁰

Il est bon de savoir, d'autre part, que les théologiens de la libération défendent le pluralisme religieux et considèrent les autres religions comme légitimes. C'est donc bien la liaison avec les pauvres qui fait peur aux puissants, et non le marxisme, dont on connaît la faiblesse en Amérique latine, à l'exception de l'influence de Mariatégui. La voie de la violence n'est pourtant nullement privilégiée. Au contraire, les principaux théologiens de

⁷ Cf. ouvr. cit., p. 36 et 37.

⁸ Cité par Edio Vallini, *Note sulla teologia delle liberazione*, Roma, *Marxismo Oggi*, 2005 :3, p. 25 (trad. G. L.) ; voir aussi, dans le même recueil, José Ramos Regidor, *Alcuni dati sulla storia, i contenuti e la sfida della teologia della liberazione*, p. 59 et suiv. sur les formes de lutte conduites par l'Eglise officielle, ou du « Premier monde », contre la théologie de la libération, ou p. 83 sur l'équipe du cardinal Ratzinger (devenu depuis Benoît XVI) appuyant Lopez Trujillo et l'Opus Dei.

⁹ Cf. *Evangile et révolution sociale*, Paris ed. du Cerf, 1969, p. 169.

¹⁰ Cf. *Fidel y la religion. Conversaciones con Frei Beto*, La Havane, Oficina de Publicaciones del Consejo de Estado, 1985, p. 87.

la libération, - Gutierrez, Assmann, Boff ou Camara préconisent la non-violence. Ce qui ne signifie pas non plus que cette dernière soit exclusive, elle est seulement préférable, car des cas peuvent se présenter imposant une légitimation religieuse de la violence émancipatrice : ainsi du séminariste Nestor Paz, qui sera tué au combat, et de nombreux chrétiens participant, en 1969-71, en Bolivie, à la guérilla de l'ELN, initiée par Che Guevara ; ainsi du missionnaire espagnol Gaspar Garcia Laviana se joignant, en 1970, au FSLN du Nicaragua, ou, dans les années d'exacerbation de la violence, de 60 à 80, de Camilo Torres, qui fut le premier prêtre à s'engager dans un mouvement d'inspiration marxiste (1966)¹¹. Antonio Fragoso, déjà cité, qui fut évêque de Crateus, dans le Nordeste brésilien, où il constatait que la grande propriété foncière et la monoculture rendaient tout développement impossible¹², ne craint pas d'écrire : « Le chrétien qui prétend être conséquent avec sa foi doit s'engager dans la lutte pour la libération des frères du Christ, pour leur libération de la faim, de la maladie, de la misère, de l'oppression (...) Il est possible que la lutte armée soit nécessaire. Et quand elle est nécessaire, elle peut être évangélique, et il faut alors l'organiser »¹³. Enrique Dussel, de son côté, écrit : « Seul l'athéisme de la religion de domination, des dieux qui exigent des sacrifices, le sang des opprimés, des jeunes (comme ce Moloch phénicien qui acceptait le sang des enfants des pauvres) peut être le point de départ où commence toute critique de la religion. Cela, Marx l'a vu de façon adéquate »¹⁴.

¹¹ Cf., sur ces points, Michaël Löwy, *Religion, politique et violence : le cas de la théologie de la libération*, apud *Lignes*, n° 25, ouvr. déjà cité ; et du même auteur, pour un historique : *Marxisme et christianisme en Amérique latine*, apud G. L. et Jean Robelin, *Politique et Religion*, Paris, L'Harmattan, 1994, et *La guerre des dieux*, Paris, Ed. du Félin, 1998.

¹² Cf. ouvr. cit., p. 42.

¹³ *Ibid.*, p. 26 et 34-35.

¹⁴ *Ethique de la libération*, apud *Encyclopédie philosophique universelle, Les Notions philosophiques*, Paris, PUF, 1990. Du même auteur, cf. *L'éthique*

Le message de la Théologie de la libération ne s'est toutefois pas limité à la seule Amérique latine. Habitée par le souci préférentiel des pauvres, c'est-à-dire de l'immense majorité de l'humanité, elle était porteuse d'une universalité coextensive à celle des mouvements populaires d'émancipation. Partant, elle a fait l'objet de nombreux rapprochements, avec la « théologie noire » du Black Power¹⁵, la théologie africaine, l'opposition anti-Marcos aux Philippines et même au Sri Lanka et en Indonésie, où les chrétiens sont minoritaires. Giulio Girardi se demande si une théologie de la libération est possible en Europe, où la bipolarisation domination/libération semble moins visible, et il constate que les différents courants critiques, dont il dresse une liste - Chrétiens pour le socialisme, prêtres ouvriers, jeunesse et travailleurs catholiques dans plusieurs pays, etc., ne possèdent aucune unité doctrinale¹⁶. Domenico Jervolino, pour sa part, maintient « la possibilité d'une rencontre réciproquement respectueuse et féconde entre le parti de classe, qui se réclame du marxisme comme théorie de la libération économique, sociale et politique, et ces groupes ou communauté de chrétiens qui vivent leur propre expérience de la foi en tant que gage d'une libération d'ensemble de l'homme »¹⁷. Des usages passablement métaphoriques, tels celui qu'a proposé Tahar Bensaada parlant à propos des courants réformistes de l'Islam, considérés comme non contradictoires avec le terme de « révolution », de la « Théologie de la libération de Mohamed Abdou » ou la « Théologie de la libération d'Ibn Badis »¹⁸, ou celui de Marc Ellis, dans son

de la libération. A l'ère de la mondialisation et de l'exclusion, Paris, L'Harmattan éd., 2004.

¹⁵ J. R. Regidor, dans l'étude déjà référencée, cite le livre de James Cone de 1969, *Teologia nera della liberazione e Black Power*, trad. italienne, Roma, Quiriniana, 1973, p.61.

¹⁶ *I problemi per una teologia della liberazione in Europa e in Italia*, apud *Teologia della liberazione*, ouvr. cit.

¹⁷ *Presentazione*, *ibid.*, p.10.

¹⁸ Il s'agit de deux articles de 2006, sous ce titre, apud http://www.oumma.com/article.php3?id_article=2009.

*Vers une théologie juive de la libération*¹⁹, apparaissent assurément comme des témoignages de son audience. Toutefois, dans les deux cas, la référence à l'Amérique latine est absente et il s'agit plutôt de projets à finalité de Renaissances internes.

On évoque parfois aujourd'hui le déclin de la théologie de la libération, sous l'effet des répressions dont ont été massivement victimes, dans le tiers-monde, les mouvements communistes et émancipateurs, au profit du pentecôtisme et des religions afro-américaines²⁰. N'en demeure pas moins « l'option préférentielle » qui conserve son caractère central aussi bien dans le Movimento dos Trabalhadores Sem Terra (MST) brésilien, qui entend dispenser une formation marxiste aux cadres de l'école nationale, Florestan Fernandes, qu'il vient d'ouvrir à Guararema (janv. 2005), que dans la nouvelle République Bolivarienne du Venezuela. João Pedro Stedile, un des responsables du MST en définit la tâche : « Nous pensons que l'essentiel du travail militant doit se faire où les pauvres vivent, sous forme de travail de base »²¹ et Hugo Chavez martèle en toute occasion : « Nous voulons en finir avec la pauvreté ? Donnons le pouvoir aux pauvres »²². Tous approuveraient la formule de Victor Hugo :

« Quiconque a les pieds nus marche plus près de Dieu »

La vieille Europe elle-même et ses démocraties les plus avancées n'ont-elles pas retrouvé, venus de leurs âges sombres, ces concepts de *pauvre* et de *pauvreté*, indissociablement liés à celui de *peuple* ?²³.

¹⁹ *Toward a Jewish theology of liberation*, New York, Orbis Books, 2001. L'Auteur avait donné un aperçu de ses thèses dans *Liaisons internationales*, du Centre Oecuméniques de liaisons internationales, n° 53, Bruxelles, déc. 1987.

²⁰ Cf. Michaël Löwy, *La théologie de la libération est-elle finie ?*, apud G. L. *Religion et politique* (revue M., n°76, mars-avril 1995)

²¹ *Etre sans terre*, entretien avec Oziel Alvez, apud *Rouge*, 17 févr. 2005.

²² Titre de la brochure reproduisant l'intervention à la réunion des chefs d'Etat, aux Nations Unies, en sept. 2004

²³ Voir G. L., *Des hommes en trop ?*, apud Frédéric Abecassis et Pierre Roche, *Précarisation du travail et lien social*, Paris, L'Harmattan, 2001

La question désormais posée est celle du pouvoir, de son exercice et de sa conquête, celle également de la violence qui peut-être en tisse la trame et la débatit. La langue allemande en règle l'apparente complexité grâce à l'usage d'un seul mot, *Gewalt*, qui signifie pouvoir ET violence, quand la plupart des autres langues européennes en possèdent deux : en grec, *Bia*, déjà rencontré *supra*, et *Kratos*, commun à toutes les formes de pouvoir (théo-, aristo-, oligo-, démo- ; aussi plouto-, porno-, médio- et média-) ; en anglais, *Violence* et *Power* ; en français, *Violence* et *Pouvoir* ; en italien, *Violenza* et *Potere* ; en espagnol et en portugais, *Violencia* et *Poder*, tous dérivés des termes latins *potere/posse* et *violentia* ; en russe, *Vlast* et *Nasilie*²⁴ ; le finnois est le plus proche de l'allemand : *valta* signifiant pouvoir et *väkivalta* pouvoir par la violence (physique ou morale). *Macht*, par contre, ne concerne que *Pouvoir* ou *Puissance*²⁵. Ce dernier mot français couvre les sens de *pouvoir* (*Macht*), dont celui d'Etat, de force (*Stärke* et *Kraft*, lequel s'étend jusqu'à *pouvoir*), le dérivé *Gewalt* en exprimant curieusement l'acception juridique. Voilà qui offre une ample matière aux spéculations chez de nombreux auteurs qui ont relevé l'ambivalence ou l'ambiguïté de la *Gewalt*. Sans négliger l'intérêt de l'association, au vrai la confusion, entre pouvoir et violence, l'attention, à la fois sémantique et philosophique, a été principalement retenue par le souci des distinctions, à l'origine de glissements de sens et même de contradictions et tout d'abord dans les traductions contraignant au choix entre l'une ou l'autre signification, - encore qu'il soit possible de se tenir à l'univocité com-

(trad. espagnole, *Sobran hombres ?*, apud *La pobreza*, Anthropos, 2001) ; et id°, *Peuple, masses, souveraineté*, apud *Démocratie et révolution*, Paris, Le Temps des cerises, 2002.

²⁴ La distinction des termes est également de mise en arabe : *sulta*, pouvoir (*mulk*, pouvoir royal), et *'unf*, violence, ainsi qu'en chinois : *Liliang*, pouvoir, et *Baoli*, violence.

²⁵ C'est sans doute le cas en néerlandais où *Macht* signifie *pouvoir* et *Geweld*, *violence*.

me pour le polysémique *logos*, - *calcul*, *discours* et *raison* : le même sens une fois pour toutes²⁶. Hannah Arendt parle d'un « renversement » entre pouvoir et violence, cette dernière se voyant dotée, à l'époque moderne, de moyens militaires qui la rendent plus efficiente sur le plan intérieur des sociétés que dans les relations internationales, où elle serait un « instrument douteux et incertain »²⁷ ; ajoutant que le pouvoir peut se définir « tous contre un » et la violence « un contre tous » et notant que les deux notions varient en sens inverse, tout affaiblissement du pouvoir représentant une invite à la violence, elle n'en convient pas moins qu'il n'est pas de cloison étanche les séparant²⁸. La démarche est la même chez Raymond Aron qui distingue *power*, pouvoir, tourné vers l'extérieur, et *Macht*, puissance, vers l'intérieur, en admettant aussi que les deux termes sont souvent confondus²⁹. Jacques Derrida, dans la lecture qu'il propose de l'essai de Benjamin, *Zur Kritik der Gewalt*, déjà évoqué, relève, à plusieurs reprises l'ambivalence du terme, la violence et la « force de loi », ainsi que son rôle dans la fondation du droit³⁰. Etienne Balibar est celui qui a traqué l'ambivalence de la *Gewalt* avec la plus grande opiniâtreté, singulièrement chez les marxistes. Il voit dans son maintien, jusqu'au sein des thèses concernant la révolution, la

²⁶ Jean-Pierre Cotten (*Encyclopédie Philosophique Universelle*, ouvr.cit., s.v.) donne l'exemple de Jean-Pierre Faye traduisant systématiquement (et « un peu cavalièrement ») par « violence » les trois formes prises par l'Etat politique chez Hegel : *der gesetzgebenden Gewalt* (pouvoir législatif), *der regierungsgewalt* (pouvoir gouvernemental) et *der fürstliche Gewalt* (pouvoir de décision). Brice Parain proposait de lire partout chez Platon *logos* comme *discours*.

²⁷ Cf. *Du mensonge à la violence*, ouvr. cit., p. 113 ; sur le caractère instrumental spécifiant la violence, cf. encore p. 142 et p. 179.

²⁸ Cf. successivement p. 142, p. 187 et p. 145.

²⁹ Cf. *Paix et guerre entre les nations*, ouvr. cit., pp 60 et 61 ; aussi : *Macht, Power, Puissance, prose démocratique ou poésie démoniaque ?*, apud *Etudes politiques*, Paris, Gallimard, 1972.

³⁰ Cf. *Force de loi. Le « fondement mystique de l'autorité »*, Paris, Galilée, 1994, p. 79, 97 et 115.

preuve de l'incapacité de Marx à traiter de la relation violence et politique, à travers les deux forces historiques que sont l'Etat et le Peuple, autrement dit de penser la question même de la politique dans la direction que souhaitait indiquer Friedrich Engels dans son ouvrage inachevé, *Gewalttheorie (Der Rolle der Gewalt in der Geschichte)*. « Ce sont les prolongements des analyses de Marx qui font apparaître l'irréductibilité du phénomène de l'extrême violence, en tant que détermination, structurelle du capitalisme, et qui obligent ainsi à poser la question de la révolution, non seulement en termes de prise du pouvoir et de transformation du mode de production, mais en termes de « civilisation » ». Lénine, quant à lui, se trouve crédité de l'invention « d'une politique de la violence », dont l'ambiguïté n'est pas levée pour autant puisque la dictature du prolétariat peut reproduire la dictature bourgeoise. Le renouveau du marxisme s'avère cependant possible, grâce à des théoriciens, comme Georges Bataille, Wilhelm Reich ou Walter Benjamin, à condition qu'il renonce à penser la lutte de classes dans un horizon anthropologique et productiviste et qu'il en finisse avec l'idée que l'histoire peut être pensée comme une conversion de la violence et a fortiori comme sa maîtrise³¹. La démarche de Jean-François Kervégan est assez proche de la précédente. S'il est vrai « qu'il n'y a pas de différence de nature ou de genre entre le pouvoir et la violence »³², il n'en demeure pas moins que « la politique, qui est incompatible avec la violence, est un art de la médiation (...) Pour la philosophie, la politique doit être définie (et pratiquée) à partir de l'antinomie de

³¹ Cf. *Historisch-Kritisches Wörterbuch des Marxismus*, s.v.; voir également du même auteur *Pouvoir et Dictature du prolétariat*, apud *Dictionnaire critique du marxisme*, G. L. et Gérard Bensussan (dir.), Paris PUF, 1985 et *Violence, idéalité et cruauté*, apud *De la violence I*, ouvr. cit., où il précise que « la phénoménologie de la violence doit inclure, en même temps que sa relation intrinsèque au pouvoir, sa relation à la cruauté, qui est quelque chose de différent » (p. 70), l'exclusion des pauvres fournissant un exemple de cette « extrême violence » p. 79-81).

³² Cf. *Politique, violence, philosophie*, apud *Lignes* n°25, ouvr. cit., p. 66.

la violence et du droit, soit (...) à partir de l'opposition entre *état de nature* et *état civil* », étant entendu, d'une part, que l'état de nature appartient à une genèse idéale et non à l'histoire, comme on le voit chez le Kant de la *Doctrine du Droit* et, d'autre part, que c'est par la *force*, dont le caractère normatif est étranger à la *violence*, que la politique rend le droit opérant³³. Si la violence est la *violentia* latine, soutient, pour sa part, Catherine Colliot-Thélène, il devient alors impossible, tant les acceptions de la notion sont vastes, de faire la différence entre *pouvoir*, *contrainte*, *dépendance*, *violence*, et *pouvoir légitime* et *pouvoir illégitime*, tandis qu'à soustraire le champ sémantique de la *Gewalt* à celui de la violence, assimilée à la pure contrainte, « il devient possible de fonder nos choix éthiques et politiques sur le refus de la violence »³⁴.

On voit qu'il s'agit de casser la *Gewalt* comme une gangue afin d'en séparer les deux morceaux. Ce qui ne va pas sans bonnes raisons. D'abord, il serait de la nature du politique d'exclure la violence, en ce qu'il relèverait du contrat, par lequel se fonde nécessairement toute société, en écartant la lutte de tous contre tous, - « l'entremangerie universelle » de Hobbes, qui voue à l'anarchie. L'état social est opposé à l'état de nature, grâce à l'adoption consentie par le groupe de lois destinées à lui assurer la paix. L'interdiction de l'inceste, sur le plan individuel, illustre la norme collective de renonciation réciproque à la liberté instinctive et de délégation de pouvoir. Le droit une fois instauré et la distinction du permis et du défendu définie, le politique ensuite a pour tâche d'empêcher la violence aussi bien dans l'ordre du privé (criminalité) que dans l'ordre du public (des formes de contestation aux tentatives insurrectionnelles). On parle alors du recours obligé à la *force*, celle qui doit « rester à la loi ». La contamination enfin du pouvoir par la violence, qui peut aller jusqu'à sa confisca-

³³ *Ibid.*, p. 69.

³⁴ Cf. *Violence et contrainte*, apud *ibid.*, pp. 264 à 266.

tion, et qui a nom tyrannie ou dictature, est dénoncée et combattue par la volonté démocratique instauratrice d'un régime ne tolérant que des aliénations librement acceptées. Tout pouvoir, qu'il repose sur le consentement, la propagande ou la contrainte, ou les trois à la fois. n'a d'autre fin que de contrôler, à défaut de la faire disparaître, la violence inhérente aux rapports sociaux. Les dispositifs et les justifications idéologiques ne manquent pas, tous : « font une confiance aveugle à l'instrumentalisation sociale : pour l'ordre, il y a des mesures à prendre, pour les théories de l'agressivité, des remèdes à apporter, pour le réalisme, des stratégies à adopter »³⁵.

Si toutefois, l'on se détourne de l'esprit cartésien de distinction, pour considérer l'association pouvoir/violence qui ne semble pas gêner la conscience allemande, on sera amené à se demander si les coups de marteau étaient bien indispensables et s'ils ne répondaient pas à des motivations optatives ou doctrinaires. Que se passe-t-il en effet si l'on admet que la violence, pas même édulcorée en *contrainte*, est de l'essence du pouvoir ? Peut-on imaginer la sortie de l'état sauvage, soit le contrat, fût-ce sous les traits d'une fiction, sans quelque violence ? Comment le groupe qui établit l'ordre aurait-il pu procéder pacifiquement ? Il fallait bien un chef à la horde, un territoire à délimiter, des femmes à répartir. La violence accouche toute société, « en travail » ou pas, et tout pouvoir lui doit sa naissance³⁶. Chez les Slaves et les Celtes, la royauté était assimilée à un Guerrier. Dans les mythologies qui racontent les origines des dieux, avant de parler de celles des hommes et de leurs rapports avec eux, l'irénisme ne règne pas. Bien au contraire, leurs panthéons sont habités de conflits, de désordres et de cruautés. Les divinités féminines n'ont rien à envier aux masculines, dont on connaît les aspects terrifiants

³⁵ Cf. Yves Michaud, *Violence et politique*, ouvr. cit., p. 177.

³⁶ A noter que Marx évoquant la « force matérielle », en lesquelles les idées peuvent parfois se convertir, écrit « *materielle Gewalt* ».

portés par l'amalgame virilité/violence, ce fantasme machiste toujours présent. Il en va de la sorte singulièrement pour les déesses mères qui ont enfanté les dieux. Amaterasu, incarnation shintoïste du Soleil et ancêtre de la dynastie impériale, a commencé par une très âpre lutte avec son frère ; Anat d'Ougarit, épouse du redoutable Baal, confond dans sa personne lascivité et guerre ; l'écologique Artémis ne craint pas de châtier les innocents et d'exiger le sacrifice d'Iphigénie ; Até, la fille aînée de Zeus, dispense la folie parmi les hommes ; la sage Athéna symbolise également la guerre ; l'Azèque Coatlicue, mère de Quetzalcoatl, dévore les cadavres ; à Rome, Féronia, patronne des Affranchis, représente le passage de l'ère sauvage à la vie civilisée ; Gaïa, la primordiale, était née du Chaos ; l'inférieure Hécate fait peur à Zeus lui-même ; la Chinoise Heng-Ngo est en lutte permanente avec son époux ; Héra, autorité suprême, ourdit vengeances, complots et peines mortelles ; Inanna, la « Dame du ciel », la principielle en Mésopotamie, est vierge et guerrière ; Izanami, au Japon, met à mort mille personnes par jour ; Kâlî, qui communique son énergie à Shiva, son mari, est dite « la mère noire terrifiante », la « cruelle » ou la « violente », hideuse, elle est représentée tenant dans ses quatre mains un couteau sanglant, une tête tranchée, un trident et le feu, et tirant la langue ; chez les Romains, Laverna est la patronne des escrocs et des voleurs ; Sedna, déesse mère chez les Esquimaux, provoque les tempêtes et figure la Mort ; Sekhmet, « la lionne », vénérée dans toute l'Égypte, est la dévastatrice envoyant les épidémies ; les 40 Walkyries, qui choisissent les soldats destinés à mourir au combat, s'abreuvent de sang et dévorent le corps des vaincus. Un tel imaginaire, chez les hommes, de la cité des dieux, en dit long quant à la nature du pouvoir. La psychanalyse s'en fait l'écho à travers sa figure du Père, dont on n'oubliera pas qu'elle joue chez Freud, à partir précisément du meurtre du Père originaire (*Urvater*), le rôle d'un avènement historique et point uniquement symbolique. « Il reste, peut-on conclure

avec Henri Lefebvre, que tout Etat naît de la violence et que le pouvoir étatique ne persiste que par la violence exercée sur un espace »³⁷.

La violence est aussi fondatrice du droit, objet de tant de révérence en qualité de condition et d'armature de l'état de civilisation. Car le droit est indissociable du pouvoir dans le contrôle, la régulation et la sanction des violences sociales. Sa finalité, qui est son utopie, ambitionne de bannir toute violence, de *déviolentiser* les relations humaines³⁸. C'est faute d'y parvenir qu'il en confisque à son profit l'exercice. « L'apport le plus important de Weber à la théorie du pouvoir politique consiste dans le fait d'en avoir indiqué un élément distinctif (la coercition physique), une manière de l'exercer (le monopole), une qualité caractéristique (la légitimité) »³⁹. Partant, le droit comporte toujours une large part d'arbitraire ; du fait qu'il est relatif dans le temps : ses règles possèdent une histoire traduisant les conflits d'intérêt successifs entre groupes ou personnes⁴⁰ : on peut changer le droit ; du fait qu'il est relatif aussi dans l'espace : l'appréciation et la qualification des crimes et délits varient d'un pays à l'autre ; du fait qu'il n'est pas le même pour tous : « selon que vous serez puissants ou misérables... ». En outre, le droit, singulièrement le droit du travail, est traversé par les luttes de classes : « à un moment

³⁷ Cf. *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 4^e éd., 2000, p. 323.

³⁸ Au San Salvador, où sont atteints des records en matière d'homicides, le gouvernement envisage aujourd'hui de recourir à une politique de *despistolizacion*.

³⁹ Cf. Antonio Costabile, *La politique et la mort : Phénomènes sociaux et catégories analytiques*, apud *L'Homme et la Société, Violence privée et politique*, Paris, L'Harmattan, n°119, 1996/1, p. 17. Je rappelle que Weber définissait l'Etat comme « une entreprise politique institutionnelle dont l'appareil administratif reyendique avec succès le monopole de la contrainte physique légitime » (*Economie et société*, Paris, Plon, 1971, p. 57).

⁴⁰ « Toutes les règles assurant les prérogatives des titulaires du pouvoir sont violentes », note Robert Charvin, dans son étude *Violence primaire, violence « civilisée » et droit*, apud *Nord-Sud XXI*, N° 11, Genève, 1997, p. 60.

donné, écrit Gérard Lyon-Caen, il exprime simultanément le régime d'exploitation et les restrictions que la classe ouvrière oblige à lui apporter (...) il est donc aussi le droit qui régit les instruments légaux de la classe ouvrière et les avantages conquis à l'aide de ces instruments »⁴¹. Ce qui s'entend du droit s'entend des institutions: pour les mêmes raisons que lui, elles fonctionnent à la violence. On conviendra donc que, dans sa relation au pouvoir, cette dernière est structurelle et non conjoncturelle, qu'elle est peut-être « l'acte pur de pouvoir », comme on n'a pas craint de l'affirmer⁴².

Sans doute, s'il n'est pas interdit de déclarer, pour des raisons d'éthique, la violence incompatible avec le pouvoir, force n'en demeure pas moins de leur reconnaître la plus étroite connivence, dût-on se résigner à la déploration du hadith : « On s'éloigne d'autant plus de Dieu qu'on s'approche du pouvoir »⁴³. La collusion se dénonce partout, du public au privé. Les régimes démocratiques, quoi qu'il paraisse et que l'on souhaite, n'en sont pas davantage épargnés que les régimes autoritaires. Pour s'y trouver dissimulés sous l'enveloppe idéologique de la proclamation des « Droits de l'Homme » ou du respect de l'égalité, ne s'y rencontrent pas moins domination, inéquités, iniquités et toutes formes de violences. Le « petit chef » qui harcèle moralement ses quelques subordonnés participe d'une puissance qui n'est pas de nature différente de celle qu'exerce le PDG d'une multinationale sur ses millions d'as-

⁴¹ *Manuel du droit du travail et de la sécurité sociale*, Paris, LGDJ, 1955, p.18 (cité par G. L. *Le paradigme du Grand Hornu, Essai sur l'idéologie*, Paris, La Brèche, p. 97 ; voir tout le chapitre).

⁴² Cf. Frédéric Gros qui écrit : « La violence ne vient pas soutenir un pouvoir ou un droit, de l'extérieur. Elle est plutôt, dans l'immédiateté rêvée de l'origine acte pur de pouvoir. Elle épouse le mouvement propre de son affirmation. C'est une violence « mythique » reculée, à l'origine de l'Etat » (*Etats de violence. Essai sur la fin de la guerre*, Paris, Gallimard, 2006, p. 165).

⁴³ Rapporté par Abū Dāwūd, cité par Youssef Seddik, *Dits du Prophète*, ouvr. cité, p. 73.

sujettis. La criminalité la plus ordinaire ne dément pas ce principe enfoui au point de se rendre invisible, qu'il n'est pas de violence, physique ou morale qui ne recherche ou simplement manifeste, une volonté de puissance. Consciemment ou pas, avec ou sans désir, le violeur impose son pouvoir à sa victime, et le bagarreur de récré, et le compagnon possessif, et la mère castratrice, et le bourreau d'enfant, et le videur, et l'assassin, et tant d'autres, en vertu de cet unique droit qu'est le droit du plus fort. L'Etat, quant à lui, non seulement dispose à sa guise, c'est-à-dire en fonction des intérêts qu'il est chargé de garantir, de la « Machine à punir »⁴⁴, dont il a monté les rouages, mais il use librement du privilège de dédouaner la violence et même de la sanctifier, chaque fois qu'elle est exercée à son profit par ses serviteurs, gens de police, tortionnaires et guerriers, de la « bavure » à « l'accomplissement du devoir » et à l'héroïsme.

Dans son rapport au pouvoir, on peut distinguer quatre fonctions de la violence : le conserver, l'étendre, le défendre, et le prendre. Le conserver, c'est assurer la mise en place, le maintien et l'efficacité d'institutions garantes de l'ordre social, - constitution déterminant droits et obligations qui définissent le régime (la -cratie), le système des pouvoirs (exécutif, législatif, juridique), organisant, le cas échéant (car il est facultatif), les consultations électorales, et assurant les dispositifs de la contrainte, forces de police et forces armées. « Tout appareil d'Etat, comme l'a établi Louis Althusser dans sa théorie des Appareils Idéologiques d'Etat (AIE), fonctionne toujours à la fois à la répression et à l'idéologie ». Que le consensus des sujets/citoyens relève de la servitude volontaire ou de l'asservissement imposé, la tranquillité règne et les Aristote, Bodin et Montesquieu peuvent venir en décrire les mécanismes. En second lieu, un pouvoir bien portant cherche à étendre sa zone

⁴⁴ Un ouvrage collectif porte ce titre, *La machine à punir. Pratiques et discours sécuritaires*, dirigé par B. Sainati et L. Bonelli, Paris, L'Esprit frappeur, 2001, réédition augmentée en 2004.

d'influence/exploitation et, à cet effet, se soumettre d'autres nations, à l'instar du riche propriétaire qui accroît son bien ou de l'entreprise prospérant grâce à sa reproduction élargie. Il n'est guère d'exemple, en dehors d'associations et d'alliances librement consenties, encore qu'elles supposent quelque inégalité entre les parties, qu'une telle politique de conquête se soit opérée sans recours à la force et sans effusion de sang. Tout se passe comme si la violence contenue et corsetée par les institutions de la métropole se donnait libre cours à l'étranger. « De l'homme armé à un qui ne l'est pas, il n'y a nulle comparaison », écrit Machiavel⁴⁵, qui avance aussi : « pour cesser d'avoir peur, les hommes croient bon de faire peur. Les torts dont ils se garantissent, ils les infligent à leurs adversaires, comme s'il était nécessaire que l'on fût toujours oppresseur ou opprimé »⁴⁶. On sait avec quelle minutieuse pertinence, le même a examiné la question de la conquête, qui peut s'accomplir soit par la fortune (ex. de Borgia), mais elle sera alors difficile à conserver, soit par le talent (ex. de Sforza), soit par scélératesse, soit par la faveur du peuple, soit enfin par la faveur des riches, celle-là étant moins durable que la précédente⁴⁷. Quant à se maintenir dans le pays conquis, ce peut être en le détruisant, en s'y installant, ou, tout en prélevant un tribut, en le laissant vivre selon ses propres lois⁴⁸. Machiavel centre son attention sur les principats italiens, mais l'histoire des grands conquérants est parfaitement édifiante sur ce points, - Alexandre, César, Charles Quint, Gengis Khan, Napoléon, Hitler, entre cent autres de moindre format. La violence coloniale, la pire domination, n'avait pas encore pris les formes massives qu'elle devait connaître, que Machiavel encore en donnait déjà une description saisissante : « ...et

⁴⁵ *Le Prince* XX, apud *Œuvres complètes*, Paris, éd. de la Pléiade, 1952, p. 353.

⁴⁶ Cf., même édition, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, XLVI, p. 479.

⁴⁷ *Ibid.*, VII, p. 306.

⁴⁸ *Ibid.*, V, p. 302.

trouvant [il s'agit des Vandales] l'Afrique en paix et repos, pleine de richesses et de tous biens abondante, ils n'épargnèrent aucune espèce d'injures, tant contre les habitants que contre le pays : ils brûlèrent et ruinèrent les lieux partout où ils passèrent, et quant aux hommes, ils les rançonnaient, les abattaient, les emmenaient prisonniers et les faisaient mourir en prison, avec toute espèce de supplice. Leur cruauté ne fit grâce ni aux arbres, ni aux plantes. Et chose pire, ils ne laissèrent derrière eux ni les églises, ni les sépultures des saints qu'ils incendièrent toutes et dont ils dispersèrent les cendres (...) et c'est avec plus de haine et plus d'acharnement qu'on ravageait, de préférence aux maisons des particuliers, les temples du Seigneur (...), plus ils donnaient, plus on les torturait, enfonçant à l'un de la boue puante dans la gorge, à d'autres l'eau de mer...ou des excréments...et sans épargner ni les femmes, ni les filles (...) Ni la vieillesse, ni l'enfance n'obtenaient miséricorde : d'innombrables enfants étaient arrachés du sein de leur mère, soit pour être envoyés en captivité, soit pour être pris par les pieds et cognés par terre en présence de la mère, ou partagés jusqu'à la tête en deux morceaux, etc. »⁴⁹. Troisièmement, le pouvoir établi qui n'aspire qu'à durer, c'est-à-dire à maintenir l'ordre qu'il a instauré, peut avoir à faire face à des menaces plus ou moins graves, allant de la contestation partielle de tel ou tel de ses dispositifs à la mise en question de son existence elle-même. Il se défend en défendant ses institutions et leur fonctionnement, la violence à laquelle il est amené à faire appel variant en fonction des stratégies qu'il adopte, de la sanction juridique à la répression armée, dont les formes, à leur tour, couvrent le champ de

⁴⁹ Cf. *Œuvres complètes*, ouvr. cit., *apud Proses diverses, Livre de l'Afrique persécutée*, p.149-150. Pour un rappel toujours utile de ce type d'exploit, cf. quelques travaux récents : Yves Benot, *Massacres coloniaux ; 1944-1950 : la IV^{ème} République et la mise au pas des colonies françaises*, Paris, La Découverte, 2006 ; Mike Davis, *Génocides tropicaux. Catastrophes naturelles et famines coloniales aux origines du sous-développement*, Paris, La Découverte, 2006 ; Jacques Vergès, *Crimes contre l'humanité. Massacres en Côte d'Ivoire*, Paris, Laffont, 2006.

l'intervention policière de rue (matraquages, usage de gaz lacrymogène, etc.) jusqu'au massacre militairement organisé. La façon dont un Etat se protège n'obéit nullement à des règles préétablies, elle dépend tout à la fois de la conjoncture, savoir le rapport des forces en présence, les circonstances, le milieu, et, peut-être avant tout, de la plus ou moins grande habileté dont font preuve ses dirigeants. Machiavel est encore expert dans ce genre d'analyse. Mais le facteur déterminant de la réaction de l'appareil de pouvoir tient à la nature de la menace : jacquerie, émeute, soulèvement, insurrection, révolution, la question déterminant l'appréciation étant celle de la prise du pouvoir et ce but cependant n'étant pas toujours clairement formulé, ni arrêté, dans la tête des protagonistes, qu'il s'agisse des révoltés ou des princes, emportés les uns comme les autres par un mouvement qui les contraint. L'anecdote est bien connue de la réponse qu'aurait faite à Louis XVI, demandant si ce qui se passait était une émeute, un de ses conseillers : « non, Sire, c'est une révolution ».

Le coup d'Etat paraît bien exprimer la mise en cause la plus radicale du pouvoir en place, mais nous aurons à nous demander s'il est strictement assimilable à la révolution. Curzio Malaparte considérait qu'il s'agissait d'une affaire de technique dont le contrôle décidait l'issue : bon, c'était le succès, mauvais, ou a fortiori défaillant, l'échec. La mise au point de ladite technique revenait, selon lui, à Trotski, le tacticien, alors que le rôle de Lénine se limitait à celui de stratège. « Le problème du coup d'Etat moderne est un problème d'ordre technique (...) La mise en mouvement de cette machine ne dépend pas des circonstances politiques, sociales, économiques du pays. L'insurrection ne se fait pas avec les masses, mais avec une poignée d'hommes prêts à tout, entraînés à la tactique insurrectionnelle, exercés à frapper rapidement, durement les centres vitaux de l'organisation technique de l'Etat »⁵⁰. La grève n'est pas non plus néces-

⁵⁰ Cf. *Technique du coup d'Etat*, Paris, Grasset/Fasquelle, 1966, p. 59.

saire, le désordre, « qui paralyse l'Etat », suffit⁵¹. Malaparte se livre à l'examen des actions menées par ceux qu'il appelle les « catilinaires », qu'ils appartiennent aux partis d'extrême droite ou d'extrême gauche⁵², afin d'illustrer sa thèse. Je me borne-
rai, sans reprendre intégralement son parcours, à quelques enseignements. La réussite de la technique de Trotski, dans la révolution bolchevique, se change en échec quand il tente de l'employer contre Staline, qui la maîtrisait également. De même, les « catilinaires » de l'Europe, en 1919-1920, donc en pleine période de crise, n'ont pas su tirer les enseignements de la révolution d'octobre 17, faute de disposer de la technique trotskiste⁵³. Ce qui signifie que « l'art de défendre l'Etat est régi par les mêmes principes qui régissent l'art de le conquérir »⁵⁴. Et la violence dans cette affaire ? Elle est omniprésente, mais ne représente pas néanmoins un passage obligé. Ainsi, après les bouleversements révolutionnaires et la Terreur, Bonaparte offre le modèle du « premier coup d'Etat moderne », autrement dit « parlementaire ». Il ne sort pas de la légalité, ou, plus exactement il parvient à « concilier l'emploi de la violence et le respect de la légalité », afin d'enterrer cette légalité qui lui a servi de tremplin⁵⁵. Mussolini, dont la tactique est celle d'un marxiste⁵⁶, mate successivement, durant la guerre civile qui devait amener les chemises noires au pouvoir, les syndicats et le mouvement ouvrier, en rendant impraticable le recours à la grève, et, après avoir bénéficié de son soutien lors l'opération précédente, la bourgeoisie⁵⁷. La tactique d'Hitler, qui n'est qu'un clone, de

⁵¹ *Ibid.* p. 33.

⁵² *Ibid.*, p. XXX.

⁵³ *Ibid.*, p. 108.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 237.

⁵⁵ *Ibid.*, pp. 142 à 146. Malaparte commente : « Il n'y a pas d'exemple dans l'histoire des révolutions d'une Assemblée qui n'ait pas été la première victime de la violence révolutionnaire légalisée par elle ».

⁵⁶ *Ibid.*, pp. 187-189.

⁵⁷ *Ibid.*, pp. 172-173.

surcroît femelle⁵⁸, de Mussolini, est différente. Il transforme une armée « révolutionnaire » en une formidable organisation politique et c'est sur le terrain électoral, avec l'appui de la bourgeoisie, qu'il écrase le prolétariat. S'il est indéniable que toute révolution comporte un aspect « coup d'Etat », les deux termes sont-ils pour autant assimilables⁵⁹? Le coup d'Etat, ce que le monde hispanique nomme le *pronunciamiento* (*putsch*), peut parfaitement se produire au sein d'un même gouvernement et au nom d'une semblable politique, c'est alors une faction qui s'impose pour poursuivre, sous une autre étiquette et sous un autre style, des finalités analogues. François Mitterrand, qui qualifiait la constitution de la V^{ème} république de « coup d'Etat permanent », se trouva fort bien du régime que de Gaulle avait instauré, au service des mêmes intérêts de classe. C'est le sens originel, astronomique, du vocable *révolution* : revenir à l'état antérieur après un parcours homogène. Une révolution, quant à elle, suppose un changement de régime, une *alternative*, comme on dit aujourd'hui, et non une *alternance*. Elle ne peut dépendre d'un simple dispositif technique et tactique, tel, par exemple, que l'occupation des lieux symboliques de pouvoir, - Parlement, Bourse, Siège de journaux, Radio-télévision, etc. Aux côtés d'un Trotski, un Lénine est nécessaire, qui apprécie la conjoncture, la « situation concrète », le rapport des forces, d'un mot la *maturité* du mouvement. Cela ne préjuge en rien de la nature et des finalités du processus : une révolution peut être noire aussi bien que rouge, et même blanche ou rose.

⁵⁸ Malaparte intitule son chapitre VIII, qu'il consacre à Hitler (p. 202 et suiv.) : « Une femme : Hitler » et il justifie cette douteuse idée en écrivant : « L'esprit de Hitler est réellement un esprit profondément féminin (...) La dictature n'est pas seulement une forme de gouvernement, c'est la forme la plus complète de la jalousie (...) Hitler c'est le dictateur, la femme que l'Allemagne mérite » (pp. 217-219).

⁵⁹ Dans la préface de la réédition de son livre en 1948, Malaparte assure qu'elle « veut célébrer à sa manière le centenaire du *Manifeste communiste* » (ouvr. cit., p. V-VI).

Il convient alors, pour y voir plus clair, de proposer la distinction *révolution/contre-révolution*, ou, plus explicitement encore, d'opposer *violence libératrice* et *violence asservissante*, en vertu de la règle rappelée par Machiavel selon laquelle « les soulèvements d'un peuple libre sont rarement pernicioeux à sa liberté. Ils lui sont inspirés communément par l'oppression qu'il subit ou par celle qu'il redoute »⁶⁰ et qui conserve sa validité pour les révolutions dévoyées ou trahies. Avec ou sans violence, la radicalité d'un processus révolutionnaire se mesure à ce qu'il change, ou plutôt à ce qu'il veut changer : des institutions, un Etat et au-delà un mode de production, des rapports sociaux, des manières de vivre, de penser et de sentir, et produire, pourquoi pas ?, un « homme nouveau ». J'ajoute que la thèse de Malaparte est reprise en quelque sorte à l'envers par ceux qui, au sein même du mouvement ouvrier et à des fins le plus souvent réformistes, caricaturent le procès révolutionnaire en le réduisant au « Grand soir », à la prise de la Bastille ou à celle du Palais d'été. L'idée sous-jacente, accréditée, il est vrai, par l'Internationale Communiste (IC ou III^{ème} Internationale) stalinisée, cherche à faire admettre qu'il ne peut y avoir qu'un seul type de révolution, celui qu'ont offert les bolcheviks, et qu'il est reproductible partout, en l'état, sous peine de perdre son essence. Or, le regard historique le plus cursif fait apparaître qu'il n'existe pas de canevas monovalent de la révolution. Outre la variété que peuvent adopter les formes de la conquête immédiate du pouvoir, il faut prendre en considération sa durée : une révolution peut-elle être déclarée achevée ? Cette question a divisé les Jacobins en 1792. A Brissot qui affirmait : « le peuple est fait pour servir la révolution, mais, quand elle est faite, il doit rentrer chez lui et laisser à ceux qui ont plus d'esprit que lui la peine de le diriger », Robespierre répondait : « Je ne crois pas que la révolution soit finie », autrement dit : « Voulez-vous une révolu-

⁶⁰ Cf. *Discours sur la première décade de Tite-Live*, ouvr. cit., Livre I, IV, p. 391.

tion sans révolution ? »⁶¹. On rapporte que Mao aurait répliqué à un journaliste qui souhaitait savoir précisément si la révolution de 1789 pouvait être considérée comme finie : « Il est encore trop tôt pour le dire ! ». On sait de reste, que les illustrations d'un tel arrêt n'ont pas fait défaut depuis, y compris dans le cas de la Chine. La poursuite de la révolution, par contre, échappe à tout effort de programmation, puisqu'il n'est pas de domaine en principe qu'elle puisse laisser de côté. La logique qu'elle a mise en œuvre ne peut en effet se contenter des changements, si fondamentaux soient-ils, dans l'ordre économique et politique, il est de sa nature de s'étendre aux rapports interhumains, culturels, psychologiques et moraux, ce qui peut se résumer dans *l'égalité des différents*, d'où que proviennent les différences (sexe, âge, race, langue, couleur, sexualité, ou...opposants politiques). Les calendriers établis par les partis « révolutionnaires », avant qu'ils ne soient parvenus à leur but, sont conçus sur le modèle des chemins de fer : lignes tracées, convois composés de la locomotive (coup d'Etat ?) suivie de ses wagons (les *différents* justement), afin sans doute de renvoyer les bouleversements annoncés aux calendes grecques, au nom des « urgences » et comme si la révolution n'était pas un processus de totalité. Peut-être faut-il trouver là la raison qui exige que chaque révolution se réclame et se couvre de l'autorité légitimante de celles qui l'ont précédée, 17 de 89 et ainsi de suite, - répétition ou continuation ?, l'une et l'autre également irréalisables *stricto sensu*. Car, il n'est pas davantage enfin de révolution pure, disons sur le mode de l'idée claire et distincte, si chère à notre tradition de pensée : toute révolution est nécessairement marquée par le milieu dans lequel elle voit le jour, qui est le sien propre, savoir l'histoire, ou l'historicité, toujours opaque et traversée de la concurrence, parfois imperceptible, de ses posi-

⁶¹ Cf. G. L., *Robespierre. Une politique de la philosophie*, Paris, PUF, 1990, p. 64 et suiv; sur le concept de révolution, cf. toute la partie intitulée *La théorie de la révolution*, p. 59 à 86.

sibles. Ce qui revient à dire que toute révolution en contient plusieurs, comme celle de 89, tantôt et en même temps bourgeoise, paysanne et prolétarienne, au grand dam de ses historiens, et qu'elle englobe aussi la contre-révolution qui ambitionne de casser sa dynamique.

Les doctrines qui en appellent à la violence sont sûrement innombrables et de toutes espèces : de conjoncture immédiate, empiriques, tactiques, stratégiques, ou d'ambition théorique. Du récit à la mise en œuvre, elles sont le fait, depuis les temps les plus reculés, de divers auteurs, parmi lesquels des chroniqueurs (Hésiode, Homère, les tragiques grecs...), des orateurs (Démosthène, Cicéron...), des historiens (Thucydide, Hérodote, Xénophon, Tite-Live, Plutarque...) et la foule des politiques, les conquérants en première place (Assyriens ou Phéniciens, fondateurs d'empires, l'Athènes « impérialiste », Alexandre, les empereurs de Rome, les Royaumes combattants de Chine...), mais également les prophètes d'obédiences diverses, les prédicateurs et les provocateurs. Je ne retiendrai que quelques théoriciens, qui habitent encore notre modernité. En commençant par une figure, à bien des égards, emblématique, celle de Gerolamo Savonarole (1452-1498), religieux critique acerbe de l'Église, prédicateur et prophète inspiré, politique réformateur et iconoclaste, qui fut porté au pouvoir par l'enthousiasme populaire, puis excommunié, rejeté et qui finira pendu puis brûlé. Contrairement à son aîné Jean Hus (1369-1415), qui partagea néanmoins un destin semblable de prédicateur et de contempteur du clergé de son époque, pour finir, lui aussi, brûlé comme hérétique, son action ne fut pas pacifique. Le prieur dominicain de San Marco, confesseur de Pic de la Mirandole, conseiller de Laurent de Médicis (« Le Magnifique ») et de son fils Pierre, après lequel il prit le pouvoir, et négociateur auprès de Charles VIII, vilipenda les inconduites du pape simoniaque, Alexandre VI Borgia, dont il avait annoncé la venue, dénonça en bloc les humanistes, les philosophes, les commerçants et même l'art religieux et instaura

pendant huit années, à Florence, dont il considérait le peuple comme « élu » et dont la jeunesse lui servait de police omniprésente, une République théocratique de la vertu, qui devait annoncer une réforme universelle des mœurs préparant le règne de Dieu⁶². Botticelli, dont le frère Simone était un inconditionnel du prêcheur, alla, en personne jeter ses toiles sacrilèges dans le grand bûcher du 7 février 1497⁶³, où les Florentins se précipitaient en grand nombre pour se débarrasser de leurs parures, bijoux, livres et objets d'art. Le personnage de Savonarole a été l'objet des jugements les plus contradictoires. Considéré par les uns comme un saint et un martyr, par d'autres comme l'Antéchrist, fut-il un agitateur insensé, un fabulateur, ou un révolutionnaire intransigeant ? Les Franciscains l'accusèrent de mesianisme. Mais Jules II, le successeur du pape Borgia, dont la haine l'avait précipité aux mains des tortionnaires de l'Inquisition, entreprit de calmer le jeu tandis que des membres de son ordre essayaient d'obtenir sa réhabilitation. Philippe de Commines, qui avait rencontré Savonarole et le tenait en très haute estime, lui consacra un chapitre de ses *Mémoires*, et rappela sa devise, qui devait faire fortune : « *Qui non laborat, non manducet* »⁶⁴ (« qui ne travaille pas, ne mange pas »). Semblable est l'attitude de son contemporain florentin, Machiavel, qui, dans ses *Décennales*, le qualifie de « grand... inspiré d'une force divine »⁶⁵, et qui écrit, dans son *Discours sur la Première décade* : « on ne doit par-

⁶² De Savonarole sont connus les *Louanges (Laudi)*, ouvrage de poésie, tantôt lyrique, tantôt politique et religieuse (il s'élève contre « la ruine du monde » et « la ruine de l'Église ») et les *Sermons (Prediche)*.

⁶³ Après la mort de Savonarole, Botticelli ne peignit plus que des sujets à caractère moral. On trouve un récit romancé mais pertinent de cette période dans Ian Caldwell et Dustin Thomason, *La règle de quatre*, Paris, Ed. Michel Lafon, 2005, p. 337 et suiv.

⁶⁴ Cf. III, ch. 26 (Joseph Calmette et Georges Durville éd., Paris, Champion, 1924-1925).

⁶⁵ Les *Décennales* sont une adresse au peuple florentin sur l'histoire des dix dernières années (éd. cit., I, p. 39-40).

ler d'un si grand homme qu'avec respect », « dont les écrits prouvent la science, l'habileté et la *virtù* »⁶⁶. Un Luther et, dans une certaine mesure, les théologiens de la libération appartiennent à sa descendance⁶⁷.

Avec le marxisme, bien que les ruses historiques aient engendré des analogies (de l'autodafé au flicage et à l'encadrement idéologique), les choses sont bien différentes, quant à l'échelle et à l'exemplarité assurément, mais surtout sur le plan des propositions fondatrices. Je n'en évoquerai que deux, afin de m'en tenir à la seule problématique de la violence. D'abord, le marxisme voit dans la violence un phénomène social. « Jusqu'à présent, on a fait de la violence, de la guerre, du pillage, du brigandage, etc., la force motrice de l'histoire »⁶⁸, or, la violence n'est pas le *Deus ex machina* de l'histoire. Sa présence profuse et ses expressions les plus individualisées dépendent de conjonctures identifiables. Engels oppose à Dühring que Robinson tient son pouvoir sur Vendredi, grâce à la disposition d'un couteau. Si Vendredi avait un revolver, la situation s'inverserait⁶⁹. Les conditions économiques sont déterminantes, la violence leur est soumise : « Il est pourtant évident que l'institution de

⁶⁶ Cf. ouvr. cit., successivement I, XI, p. 413-414 et XLV, P. 477-478. Dans *Le Prince*, Machiavel indique que si Savonarole a pu être vaincu, c'est qu'il n'était pas un « prophète armé » (ouvr. cit., VI, p. 305) ; dans une *Lettre à Ricciardo Bechi*, il commente un sermon où apparaît à l'évidence le manichéisme du moine : les « bons » avec lui, les « méchants » contre lui (éd. cit., p. 1423).

⁶⁷ On ne relève pas sans surprise aujourd'hui l'absence de Savonarole du *Dictionnaire des religions*, paru sous la direction de Paul Poupard (Paris, PUF, 1984) : s'agit-il d'un ostracisme tardivement reconduit ? Il est vrai que cet ouvrage contient d'autres options singulières. Ainsi l'entrée *Gandhi* n'occupe qu'une place bien modeste, équivalente à *Incubation* ou *Nin. Girou* (dieu sumérien), mais inférieure à *Marabout* ou *Quirinus* et cinq ou six fois moindre que celles de *Lanza del Vasto* et la revue *Axes* du père Daniélou ! J'ajoute que Savonarole n'a pas plus de chance avec l'*Encyclopédie des religions* (Paris, Universalis, 1991).

⁶⁸ Cf. Karl Marx Friedrich Engels, *L'idéologie allemande*, Paris, Ed. Sociales, 1968, p. 99.

⁶⁹ Cf. *Anti-Dühring*, Paris, Editions sociales, 1977, p. 195.

la propriété privée doit d'abord exister, avant que le voleur puisse s'approprier le bien d'autrui, donc que la violence peut certes déplacer la possession, mais ne peut pas engendrer la propriété en tant que telle »⁷⁰. Marx, face à son propre Dühring, Simon Longuet, démontre que la violence est le véritable maître de l'accumulation qui caractérise l'apparition d'une nouvelle structure économique-sociale, - le mode de production capitaliste, durant les quatre siècles du XV^{ème} à la fin du XVIII^{ème}. Les chapitres 24 et 25 du *Capital* exposent cette thèse, que j'ai qualifiée de « Traité de la violence », soit « la longue kyrielle des actes de pillage, d'atrocités et de souffrances endurés par le peuple qui accompagne l'expropriation violente du peuple »⁷¹. Avec « la création violente de ces prolétaires sans feu ni lieu » qu'une « discipline sanguinaire transforme en travailleurs salariés », au profit des *faiseurs de plus* (*plusmacherei*), sous la houlette de l'Etat, « la contrainte muette des rapports économiques » établit sa domination, tandis que « la violence immédiate, extra-économique » ne demeure plus qu'exceptionnelle. Sous le régime de la propriété privée, principe même de la violence, le travailleur *libre* est condamné à une irréductible *pauvreté* qu'entretient « la génération permanente d'une *surpopulation* relative ». Hugo déjà énonçait la maxime :

« L'or ne connaît que l'or et devant les lingots

Le vice et la vertu sont deux sombres égaux »⁷².

En second lieu, la violence inhérente aux rapports capitalistes de production, autrement dit la violence asservissante, ne peut manquer de susciter contre elle la violence en retour de la part des plus exploités, autrement dit la violence libératrice. La prise du pouvoir apparaît dès lors comme nécessaire et l'Etat doit être mis à bas, car « toutes les méthodes d'accumulation

⁷⁰ *Ibid.*, p. 191.

⁷¹ Je renvoie ici globalement à ma présentation intitulée *Un traité de la violence de Karl Marx L'Expropriation originelle* (Paris, Les Nuits rouges, 2001, pp. 7 à 16), qui reproduit les deux chapitres évoqués du *Capital*.

⁷² Cf. *L'Anc*, IX, *Conduite de l'homme vis-à-vis de lui-même*.

» et pas seulement celles qui « reposent sur la violence la plus brutale », « toutes utilisent le pouvoir d'Etat, la force concentrée et organisée de la société » (...) La violence est l'accoucheuse de toute vieille société grosse d'une société nouvelle. Elle est elle-même une puissance économique »⁷³. A cette fin, le prolétariat doit se constituer en parti, faire la révolution et instaurer sa dictature. Il appartiendra à Lénine et aux bolcheviks, on le sait, d'approfondir ces thèses et de les mettre en pratique, puisqu'ils seront les premiers marxistes à engager un processus de transformation sociale et politique radicale, dans une situation de conflit armé⁷⁴. Notons toutefois que le recours à la violence n'a rien d'un postulat. Il est issu de la conjoncture et imposé par elle. Engels, en 1845, en observant la situation des ouvriers anglais, le déplore : « Somme toute, s'il était possible de rendre communiste l'ensemble du prolétariat avant que n'éclate la lutte, elle se déroulerait très calmement ; mais ce n'est plus possible, il est déjà trop tard pour ce faire »⁷⁵. Le même, la situation ayant évolué, propose, dans les années 1880-1890, à certains partis de la II^e Internationale d'emprunter une voie pacifique et parlementaire, en raison notamment des succès électoraux de la social-démocratie allemande, il tire la leçon que le temps des barricades est passé et qu'une prise du pouvoir non violente ne saurait être exclue. Il précise cependant qu'il ne s'agit que d'une possibilité⁷⁶.

⁷³ Cf. *Le Capital*, I, ch. XXXI, Paris, PUF, 1993, p. 843-844. Engels, de son côté, dans une *Lettre à Conrad Schmidt* du 27 oct. 1890, écrira : « la violence c'est à dire le pouvoir d'Etat est elle aussi une force économique » (Correspondance Marx/Engels, *Lettres sur le Capital*, Paris, Ed. Sociales, 1964, p. 372).

⁷⁴ Qualifiée d'« anormale » par Rosa Luxemburg, (*Sur la révolution russe*, apud *Œuvres* II, Paris, Maspéro, 1969, p. 57).

⁷⁵ Cf. *La situation de la classe laborieuse en Angleterre*, Paris, Ed. Sociales, 1960, p. 359-360.

⁷⁶ Sur cette problématique, cf. G. L. *Le marxisme : Orthodoxie et hétérodoxie. Pour un bilan critique*, apud *L'Univers philosophique*, t.I de l'*Encyclopédie philosophique universelle*, Paris, PUF, 1989, p. 314, 3).

Une telle thématique de la violence ne va pas sans confusions et bévues. J'emprunte à Anatole Lounatcharski une synthèse qui permet de les repérer : « Toute la différence entre l'Etat de la violence de la bourgeoisie et l'Etat de la dictature du prolétariat consiste dans le fait que les efforts du premier visent à consolider et à perpétuer l'Etat lui-même et, par là même, l'asservissement de l'homme par l'homme, tandis que les efforts du second tendent, pour ainsi dire, à l'autodestruction, c'est-à-dire à la création de conditions dans lesquelles l'Etat cesse d'être une nécessité, et tendent aussi à l'émancipation complète de chaque individu. Cependant, le moyen pour y parvenir, la voie qui y conduit c'est aussi la violence »⁷⁷. Toutes les difficultés sont là présentes : formes de violence, dominante (asservissante) et dominée (libératrice), pouvoir de classes, - bourgeois et prolétarien, sort réservé à l'Etat. Je ne me lancerai pas dans les analyses que requerraient ces termes, elles ont été largement faites ailleurs. Pour en rester toujours à la violence, je me bornerai à souligner brièvement quelques points. La proximité, et parfois l'amalgame avec l'anarchisme, qui se donne comme violence totalement éradicatrice, Marx lui-même a eu à s'en défaire, à trois reprises : au début des années 40 devant Stirner, à la fin de la même période, devant Proudhon, et, au sein de l'Internationale (AIT), devant Bakounine⁷⁸. Lénine se rencontre dans une difficulté similaire, à la veille de la révolution, au moment de définir le *dépérissement* et le *bris* de l'Etat⁷⁹. La question de la prise du pouvoir est tout aussi délicate : Marx voit dans Blanqui « la tête et le cœur du

⁷⁷ Cf. *La propagande communiste et l'instruction publique*, apud *À propos de l'éducation*, Moscou, Ed. du Progrès, 1984, p. 58.

⁷⁸ Je renvoie, ici, une fois pour toutes, aux entrées *Anarchisme*, *Bakounisme*, *Proudhonisme*, également à celles des concepts utilisés dans cette partie de mon examen (*Classes*, *Etat*, *Dictature du prolétariat*, *Emancipation*, *Insurrection*, *Révolution*, *Voie pacifique*, etc.) au *Dictionnaire critique du marxisme*, ouvr. cité.

⁷⁹ Cf. G. L. *Avant-propos à Vladimir Lénine, Le Cahier bleu (le marxisme quant à l'Etat)*, Bruxelles Ed. Complexe, 1977.

parti prolétarien en France » ; Engels est moins enthousiaste et Lénine franchement critique, qui s'attache à nettement distinguer le marxisme du blanquisme, assimilé à l'anarchisme, en opposant classe et élan des masses à complot et faiblesse petite-bourgeoise⁸⁰. Encore faudrait-il prendre en compte ce fait que les différentes doctrines anarchistes ne sont nullement semblables, mises à part l'opposition de l'individu et de l'Etat, au profit du premier, et l'apologie d'une liberté inconditionnelle. Ce qui se vérifierait en considérant la trajectoire d'Enrico Malatesta : adhérent de l'AIT, bakouniniste, puis opposé à son « collectivisme » et rejoignant l'individualisme intransigeant de Kropotkine, dont le « spontanéisme », à son tour, le détourne, il préconise une organisation commune pour les communistes et les anarchistes italiens, participe, en 1914, à « la semaine rouge » où le peuple s'empare d'Ancône, et il est enfin placé en résidence surveillée après le succès de la Marche sur Rome des fascistes.

Pour Georges Sorel, qui se réclamait, comme Bakounine, de la théorie marxiste, les jugements sont encore plus contrastés, les uns défendant l'authenticité de la filiation, d'autres affirmant qu'il n'avait rien compris à Marx⁸¹. Quoi qu'il en soit, il ne fait guère de doute que Sorel, qui convient pourtant de son proudhonisme, nuance sa condamnation du blanquisme et reconnaît l'influence déterminante de Bergson sur sa pensée, appartient au courant marxiste, en ce qu'il accorde un rôle cen-

⁸⁰ Cf. *ibid*, *Blanquisme*. Comme Malaparte, qui ne semble pas en avoir eu connaissance, Blanqui s'était attaché, avec une précision de stratège, à énoncer des *Instructions pour une prise d'armes* (cf. le texte sous ce titre, *apud La critique sociale* II, Paris, Ed. de la Différence, réimpression 1983, p. 108 et suiv.).

⁸¹ Parmi les premiers, les plus nombreux : Fernand Rossignol (*Pour connaître la pensée de Georges Sorel*, Paris, Bordas, 1948), Maximilien Rubel (cf. *infra*), ou Larry Portis (*Georges Sorel, Présentation et textes choisis*, Londres, 1980 et Paris, La Brèche/PEC, 1989) ; pour les seconds, cf. la férocité de Pierre Kaan et Lucien Laurat, *A propos des Lettres de Sorel*, *apud, La Critique sociale*, I, ouvr. cit., p. 107.

tral à la lutte de classe, à la critique de l'Etat et à l'autonomie de la classe ouvrière. Il n'est pas jusqu'à sa théorie des mythes et ses *Réflexions sur la violence*, dont il ne réfère l'idée à Marx⁸². A tous les compromis passés par les révolutionnaires de salon avec la bourgeoisie, aux attentes envers l'Etat des socialistes parlementaires, à la Jaurès, autrement dit à toute tentative d'*embourgeoisement*⁸³, il oppose la *grève générale* prolétarienne, véritable conduite de *guerre*, en tant qu'expression et épanouissement de l'élan révolutionnaire des masses pour l'édification d'une société socialiste, qui se garantirait de toute récupération. « La violence prolétarienne est devenue un facteur essentiel du marxisme » ; « le socialisme ne saurait subsister sans une apologie de la violence » ; « la grève est un phénomène de guerre » ; « la société est bien divisée en deux camps, et seulement en deux sur un champ de bataille » ; « Marx entend nous faire comprendre que toute la préparation du prolétariat dépend uniquement de l'organisation d'une résistance obstinée, croissante et passionnée contre l'ordre de choses existant »⁸⁴. A quoi il conviendrait d'ajouter l'amitié de Sorel avec Antonio Labriola et l'éloge qu'il fait de Lénine et de la révolution russe, dont les « excès » sont fustigés de toutes parts. On voit combien il est malaisé de tracer des frontières et de séparer le drapeau rouge et le drapeau noir. Le plus retentissant écho des thèses soréliennes sur la violence est fourni par Frantz Fanon dans son livre *Les*

⁸² Cf. Maximilien Rubel, *Georges Sorel et l'achèvement de l'œuvre de Karl Marx*, *apud Cahiers Georges Sorel*, I, Paris, S.E.G., 1983, p. 31. *Les Cahiers Georges Sorel*, édités par la Société des études soréliennes, ont connu huit numéros avant de se transformer, en 1990, en *Mil neuf cent, Revue d'histoire intellectuelle*. L'ouvrage de Sorel, *La décomposition du marxisme* (Paris, Marcel Rivière, 1908, et rééd. Bona fide, 1979) consiste en un décrassage du marxisme, rendu nécessaire par certains disciples.

⁸³ Larry Portis insiste justement sur l'importance de ce terme sorélien, « employé pour décrire toutes les formes de pensée antiprolétariennes » (*Georges Sorel*, ouvr. cit., p. 121).

⁸⁴ Cf. Larry Portis *Georges Sorel* (ouvr. cit.), citations successivement pp. 283, 284, 288, 292.

Damnés de la terre, inspiré d'Engels, et louangé par Jean-Paul Sartre, dont la Préface suscita un tollé pendant la guerre d'Algérie⁸⁵. Derrière l'objet *colonialisme*, c'est l'Occident qui est visé. Je me limite à quelques citations, extraites du chapitre Ier précisément intitulé *De la violence*, que l'on mettra en regard des précédentes : « violence absolue (...) pure violence » ; « le colonialisme n'est pas une machine à penser, n'est pas un corps doué de raison. Il est la violence à l'état de nature et ne peut s'incliner que devant une plus grande violence » ; « la lutte implacable qui dresse l'un contre l'autre le capitalisme et le socialisme » ; « l'existence de la lutte armée indique que le peuple décide de ne faire confiance qu'aux moyens violents » ; « la violence du régime colonial et la contre violence du colonisé s'équilibrent et se répondent dans une homogénéité réciproque extraordinaire »⁸⁶. Chez Engels, dans sa fameuse *Théorie de la violence*⁸⁷, déjà évoquée, il faut convenir qu'on constate une double limitation de la notion, trop étroitement mécanique et réduite à l'acception courante, quand il écrit : « L'esclavage aux États-Unis d'Amérique reposait beaucoup moins sur la violence que sur l'industrie anglaise du coton »⁸⁸, ou que la bourgeoisie l'a emporté sur la féodalité grâce à sa puissance économique, « sans la moindre simagrée de violence »⁸⁹, ou encore que « la violence ne peut pas engendrer la propriété privée en tant que telle »⁹⁰ et que « la violence ne peut pas faire

⁸⁵ Cf. Alice Cherki, *Frantz Fanon Portrait*, Paris, Seuil, 2000, p. 256 et suiv.

⁸⁶ Cf. *Les damnés de la terre*, Paris, Maspéro, 1961, successivement pp. 33, 47, 59, 62, 66.

⁸⁷ Titre de trois chapitres de *l'Anti-Dühring* très souvent reproduits en brochure à part.

⁸⁸ Cf. *Anti-Dühring*, ouvr. Cit., p. 189.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 193. Ce qui fait bien peu de cas de la Révolution française de 1789.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 191. Engels vient d'assurer que, même acquise par le vol, la propriété a dû d'abord être gagnée par le travail.

de l'argent »⁹¹. Tandis que pour Fanon, cette violence qui, selon lui, représente une « praxis absolue », ne joue pas seulement un rôle libérateur, elle est cathartique, comme chez Sorel, pour l'individu comme pour le groupe. Et Mao affirmera catégoriquement : « L'expérience de la lutte de classes, à l'époque de l'impérialisme, montre que la classe ouvrière et les masses travailleuses ne peuvent vaincre les propriétaires fonciers et la bourgeoisie armée qu'avec des fusils. En ce sens on peut dire qu'il n'est possible de transformer le monde qu'avec l'aide de fusils. Si tu veux qu'il n'y ait plus de fusils, prends ton fusil »⁹².

Le *système*, voilà à quoi entend s'attaquer la violence libératrice.

⁹¹ *Ibid.*, p. 195.

⁹² Cf. *La guerre et la stratégie*, 6 nov. 1938, *apud Œuvres choisies*, t. 2, Paris, Ed. sociales, 1955.

Chapitre dixième DU SYSTEME

*Vieil océan, les différentes espèces de poissons que tu nourris
n'ont pas juré fraternité entre elles*

Lautréamont

« *Sur la violence*

« Du courant impétueux on dit qu'il est violent
Mais du lit du fleuve qui l'emprisonne
Nul ne dira qu'il est violent
De la tempête qui ploie les bouleaux
On dit qu'elle est violente
Mais qu'en est-il de la tempête
Qui ploie le dos des cantonniers »¹.

Le mot de *système* présente l'avantage, si l'on écarte les spéculations philosophiques, singulièrement hégéliennes², à son propos, de ne pas receler de difficultés particulières. Littré : « Proprement, un composé de parties coordonnées entre elles » ; Labarrière (un hégélien) : « un ensemble de relations ou de normes qui s'imposent comme telles dans leur figure achevée »³. Le système, pour nous, désormais, c'est le capitalisme en tant que mode de production dominant, et, j'ajoute, car ce point reste à travailler, parvenu à son stade mondialisé. Le système est le lieu, par excellence, la patrie, de la violence qui asservit et de la violence qui émancipe, l'une et l'autre également parvenues

¹ Bertolt Brecht, *Me-TI ou Le livre des retournements*, Paris, 1968, p. 142-143. Le même avait écrit, un peu plus avant (p.36) : « Beaucoup sont disposés aujourd'hui à combattre la violence dont on use contre ceux qui sont sans défense. Mais sont-ils capables de reconnaître la violence ? »

² Voir, par exemple, Tom Rockmore, *Georg Wilhelm Friedrich Hegel* (Paris, Critéion, 1992) qui se livre à un minutieux examen.

³ *Les notions philosophiques Dictionnaire (Encyclopédie philosophique universelle, ouvr. cit.)*.

à leur moment de plus grande intensité. Une telle définition, bien qu'elle soit inscrite dans la logique des développements précédents, requiert deux précisions préliminaires. D'une part, il faut aller plus avant dans l'intelligibilité de ce concept mou et en dégager les deux faces, précisément relevées par le poète. La face la plus visible, au point qu'elle parvient, inconsciemment ou de façon délibérée, à en monopoliser le sens, est celle qui inspire la peur et qui fait scandale, par ses actes : toutes les manières de nuire à son prochain, de l'injure et du horion aux atrocités et à la mort plus ou moins cruelle, infligée à l'individu, au groupe ou à soi-même, des automutilations aux suicides, et par ses moyens : tous les objets qui en sont les accessoires et qui sont innombrables, du poing et du couteau aux poisons, gaz, armes à feu, explosifs et bombes variées, jusqu'au nucléaire, en bref : « faut qu'ça saigne » comme dit Boris Vian. On sait à quel point la visibilité s'épanouit en pulsions voyeuristes, des récits (romans policiers, théâtre tragique, histoires et enquêtes rapportant crimes, tortures, boucheries,...), aux images (scènes d'horreur), aux sons (les cris), et aux spectacles (quand on accourt pour être témoin d'un accident). La souffrance est spectacle et le sado-masochisme, un jeu de société. Cette violence physique est celle que l'on décrit, que l'on mesure, que l'on évalue statistiquement, et, sous la fascination inavouable, dont on s'alarme, dont on s'effraie, contre quoi on s'élève, que l'on dénonce, à quoi il faut mettre un terme, que l'on condamne et sur laquelle on appelle les plus impitoyables châtiments. Aussitôt qu'apparaît le risque de la *spirale-de*, aucun expert n'est de trop. On prend à témoin et on convoque, au contraire, la foule des psychologues, sociologues, pédagogues, criminologues, analystes, juristes, médecins, sans parler des professionnels du maintien de l'ordre, en nombre eux aussi, et l'opinion qui a son mot à dire.

L'autre face de la violence, quant à elle, ne fait pas l'objet d'une semblable mobilisation morale. A quelques éléments près, passagers et négligeables, - accidents du travail, manifes-

tations ou grèves, vite dissous dans les formes visibles, quand ils ne sont pas criminalisés, elle possède tout ce qu'il faut pour passer inaperçue : silencieuse, sans aucun exhibitionnisme douteux, d'apparence honnête et de bonne tenue, elle est pacifique et respectueuse de l'ordre, d'un mot *non-violente*. Elle est pourtant incomparablement plus violente, au double titre de ses pratiques qui, avec l'étape historique du mode capitaliste de production, permet de mettre au jour à cru les rapports d'exploitation⁴, présents au sein de toutes les formations économique-sociales antérieures, et au titre de ses apparences organisationnelles (ex. le régime de la propriété) et idéologiques (ex. les Droits de l'Homme) qui en garantissent la légitimité. L'éventail de l'exploitation ne laisse rien en dehors de lui. La soumission du travail au capital, qui clive entre riches et pauvres, dominants et dominés, et établit les inégalités de toute nature, s'exerce au plan national (lutttes politiques qui sont lutttes de classes) aussi bien qu'à l'international (concurrence, colonisation, guerres). La maîtrise économique est indissociablement politique, diplomatique, culturelle, scientifique, idéologique et, aujourd'hui, informationnelle. La fonction de l'Etat s'étend largement au-delà du domaine qui est en propre le sien, - la constitution, les institutions, le droit, la justice, le police, l'armée, soit le pouvoir et le fameux monopole de la violence, qui ne poursuit d'autre fin que la dissuasion de la violence, elle préside aux hiérarchies, dont elle impose le modèle. Au Moyen Age déjà, St Thomas, qui s'y connaissait, transposait dans la cité céleste ce qu'il voyait dans la cité terrestre : Dieu/le Prince/, les Saints/les Nobles, les Anges/les Ecclésiastiques, les Fidèles/le Peuple⁵. Les séries du même type n'ont cessé de se multiplier : le chef d'entreprise et son conseil d'actionnaires/ le DRH et ses homologues/ les chefs de servi-

⁴ Je renvoie à G. L., *Exploitation (théorie de l')* apud *Dictionnaire de la pensée sociologique*, Paris, PUF, 2005.

⁵ Je ne suis plus certain de ces couples, mais l'idée y est.

ce et de bureau, les contremaîtres/les ouvriers en CDI/en CDD ; le Patron de supermarché/ les grossistes/les transporteurs/les paysans ; la mère maquerelle/les recruteurs/les proxénètes/les prostitués (enfants, femmes, hommes)/les clients ; le chef de service hospitalier/les médecins adjoints/les internes/les externes/ les infirmières/ les aides-soignants/le personnel d'entretien/les patients, etc., sans oublier, encore au-dessus, des contrôleurs, des économistes, des ministres, des financiers. « Ni Dieu, ni maître » : tous sont visés. On comprend, en tout cas, pourquoi je ne peux partager le plan des diverses « Histoires de la violence », qui font figurer dans leurs énumérations la violence économique auprès, ou à la suite, de la criminalité, de la violence « urbaine » ou de la violence à l'école, quand, la référant à Marx, ils ne lui confèrent pas le statut invalidant de « doctrine ». Dans l'ordre de la violence, des violences, il existe aussi des hiérarchies, comme en grammaire, la principale et la subordonnée, comme en logique, la majeure et la mineure, comme en astronomie, Saturne et ses satellites, ou comme dans la rue, le pire et le moins pire. La violence du système est la violence *structurelle*, ou, comme dit Bourdieu : « la violence inerte de l'ordre des choses, celle qui est inscrite dans les mécanismes implacables du marché de l'emploi, du marché scolaire, du racisme », étant bien entendu que « l'ordre des choses », c'est l'ordre dominant *humain* qui se fait passer pour la fatalité⁶. C'est parce que cette violence, qui crève les yeux, ne passe pas toujours inaperçue que l'on tente de la conjurer, à travers diverses attitudes, soit en la justifiant en tant que nécessité de tout ordre social, soit en la faisant entrer dans le rang des violences ordinaires, donc en l'amoindrissant, à la fois parce qu'elle ne fait pas couler le sang et qu'elle n'est qu'une perversion non prédictible du système, soit en objectant que le caractère excessif (entendons périlleux pour l'ordre en place) de la contre vio-

⁶ Cf. *La misère du monde*, ouvr. cit., p. 86.

lence qu'elle pourrait susciter suffit à fournir la preuve de sa banalisation. Mais peut-on « concilier l'inconciliable ? »⁷

Mon second préliminaire concerne la mondialisation (ou globalisation). Il ne s'agit pas ici de se lancer dans l'analyse du concept, ni de trouver un chemin dans la Brocéliande des centaines de livres et d'articles qui l'ont dépecé et continuent leur acharnement. Je retiens, pour ma part, que le mot désigne le stade auquel est parvenu le développement du capitalisme, ou, si l'on préfère, avec Lénine, de l'impérialisme⁸. Quoi qu'il en soit de sa nature, dont on peut légitimement considérer qu'elle répond à l'essence même du capitalisme, dès son avènement⁹, et de sa datation dont les chercheurs disputent encore, je retiens également, qu'elle soit référable à son extension planétaire ou à des mutations opérationnelles, la *nouveauté* du phénomène, en ce qu'elle impose une repensée d'ensemble de la situation actuelle sous toutes ses dimensions, économique, politique, idéologique, culturelle, ethnique, stratégique, etc., et de leurs imbrications, inséparablement nationales et internationales, en dehors desquelles on ne saurait parler de mondialisation. L'aspect que je privilégierais est évidemment celui de la violence en partant de la proposition que nous avons affaire aujourd'hui à *une mondialisation de la violence* dont l'examen devra dégager les conséquences, savoir une *violence mondialisée*, cette dernière, en tant que contre violence, ou violence émanicipatrice, s'opposant à la première, violence structurelle ou violence de domination. La violence en titre, physique celle-là, en verra sans doute son statut quelque peu modifié. Ceux qui soutiennent, air connu, que la violence a toujours existé sous

⁷ La question semble préoccuper l'officine du patronat français (le MEDEF), qui l'a choisie comme thème de son université d'été en 2006.

⁸ Cf. G. L., *De l'impérialisme à la mondialisation*, Préface à V. I. Lénine, *L'impérialisme stade suprême du capitalisme*, Paris, Le Temps des cerises, 2001.

⁹ Cf. G. L., *Las lecciones del Manifiesto*, apud *Realitat*, n° 53-54, Barcelona, 1998.

toutes ses formes, des coupeurs de bourse aux assassins en série et aux massacreurs galonnés, et qui vont même jusqu'à prétendre que la criminalité, du moins dans certains secteurs, a régressé à l'époque contemporaine, sont les mêmes qui s'enflamment pour les « révolutions » technologiques, informatiques et autres, auxquelles nos démocraties, « développées » et « occidentales », devraient d'être devenues des « modèles », et vantent l'adhésion quasi universelle aux Droits de l'Homme. Or, ces deux séries d'arguments sont contradictoires entre elles. S'il est vrai que nous ayons accompli des progrès aussi considérables, comment expliquer le maintien d'un taux constant de criminalité, l'explosion elle-même de certains secteurs (ex. les fameuses « incivilités ») et le nombre sans cesse accru des incarcérations ? Ne vaudrait-il pas mieux, en bonne logique, confesser que l'état de la criminalité ne fait que refléter l'état de la société, dont, en l'occurrence, il révèle le caractère pathologique. L'invisible qui travaille le visible ne le contaminerait-il pas de la charge de nuisances dont il est le porteur ? De nuisances, au vrai de violences, dont le moment est venu d'esquisser la systématique, très schématique et à coup sûr aussi incomplète qu'inachevée.

La valeur d'échange est parvenue à un règne planétaire. La marchandisation et la financiarisation, qui forment couple, privilégient la consommation sous la « gouvernance » d'institutions supranationales, le FMI, la BN, l'OCDE, l'OMC, étroitement imbriquées. Cela signifie qu'elles imposent leur propre temporalité, le temps de la Bourse, celui de l'immédiateté, à ce point sans projection qu'il soumet l'ensemble des économies à l'anarchie permanente des « lois » du marché ; qu'elles vassalisent les Etats, en limitant leur souveraineté, par le jeu de « fatalités » extérieures, et en les plaçant sous contrôle jusqu'à occuper leur territoire ; qu'elles élaborent, en fonction de leur intérêt propre, les idéologies de légitimation, susceptibles, elles aussi, de varier selon la conjoncture, des proclamations juridiques (Droits de l'Homme, Droit international,

Etat de droit, Droit d'ingérence...) au discours martial de la croisade de « l'axe du Bien » et au « conflit des civilisations ». C'est, en conséquence, la nation la plus puissante, savoir les Etats-Unis d'Amérique, qui tire les ficelles d'un théâtre de marionnettes, s'arrogeant toutes les libertés et le pouvoir de les faire reconnaître et accepter par les autres nations, tantôt avec leur consentement plus ou moins résigné, tantôt sous l'effet d'une contrainte plus ou moins appuyée. Les dernières décennies n'ont pas donné tort à Fanon, quand il écrivait : « Il y a deux siècles, une ancienne colonie européenne s'est mis en tête de rattraper l'Europe. Elle y a tellement réussi que les Etats-Unis d'Amérique sont devenus un monstre où les tares, les maladies et l'inhumanité de l'Europe ont atteint des dimensions épouvantables »¹⁰. Karl Kautsky aurait peut-être trouvé là son « ultra impérialisme ». D'autres parlent d'Empire. Les autres impérialismes n'ont pas pour autant disparu, ni renoncé à leurs rivalités, mais ils sont, malgré quelques bravades, dans une position de subordination, qu'il s'agisse des partenaires de la « triade », Europe et Japon, ou des émergents, Chine, Brésil ou Inde. Je me propose de ranger sous quelques rubriques les conséquences de cette hégémonie, dont il faut remarquer qu'elle a sa propre langue et qu'elle en a fait la langue de l'impérialisme¹¹.

Les inégalités. La mondialisation n'a fait que les aggraver. Entre riches et pauvres¹², ce qui s'entend des pays comme des

¹⁰ *Les damnés...*, ouvr. cit., p. 240.

¹¹ J'utilise souvent pour qualifier l'anglo-étatsunien l'expression « d'impérialisme de la langue de l'impérialisme ». Malaparte disait déjà : « l'anglais est une langue contre-révolutionnaire » (ouvr. cit., p.157). Jean-Jacques Lecercle en a donné une analyse tout à fait convaincante dans son ouvrage *Une philosophie marxiste du langage* (Paris, PUF, 2004, p. 10, *L'anglais, langue de l'impérialisme*).

¹² D'après un récent rapport des scientifiques de la United Nations University, la moitié de la population la plus pauvre ne possède que 1% de toutes les richesses et si tout le capital était également réparti, chaque citoyen du monde aurait un avoir de 16.000 euros (*Qu'est-ce que la richesse ?* - <http://www.wider.unu.edu/research/2006-2007/2006-2007-1wider-wdhwpress-release-561262006.htm>).

individus, certains d'entre eux (financiers, industriels, vedettes ou sportifs) pouvant posséder un capital équivalent à celui d'une nation ou à plusieurs siècles de SMIC, tandis que « le fossé Nord-Sud continue de se creuser », comme titrent régulièrement certains journaux (réduction ou suspension des prêts bancaires et des investissements, poids de la dette). L'accumulation de la pauvreté, de la misère, de la faim, de l'analphabétisme et du sous-emploi défie la succession des plans et des calendriers internationaux s'affirmant soucieux de la faire disparaître. Les pays carrément dits « pauvres », quelque pudeur interdisant de les qualifier « en développement », servent également de poubelles aux riches pour leurs rebuts nucléaires, pharmaceutiques et éditoriaux.

Partant, dans les métropoles, le racisme et les discriminations ont fait un nouveau bond avec l'arrivée des anciens colonisés, surtout d'une Afrique condamnée à la désespérance où les corps et le sexe aussi se vendent bien : « la prostitution et son corollaire, la traite des enfants et des femmes à des fins de prostitution, sont considérées par nombre d'Etats comme des moyens de développement économique »¹³. La bonne vieille disparité hommes/femmes, au détriment de ces dernières connaît encore de beaux jours (emplois, salaires, harcèlement sexuel), en dépit de toutes les grandes résolutions internationales et nationales, - 1945, 1950, 1961, 1979, 1980, 1983, 1993, 1995, 1997¹⁴. En bref, selon le Baromètre des Inégalités et de la Pauvreté (BIP 40), qui combine les statistiques du Bureau International du Travail (BIT) avec celles du chômage,

¹³ Cf. *Prostitution la mondialisation incarnée*, apud *Alternatives Sud*, (www.cetri.be) Egalement : Franck Michel, *Planète sexe. Tourismes sexuels, marchandisation et déshumanisation des corps* (Paris, Ed. Homnisphères, 2006), où l'auteur avance la thèse que l'industrie du sexe compense la perte des colonies. N'oublions pas qu'un bordel d'avant-garde a été construit pour la coupe du monde de football à Berlin, en 2006.

¹⁴ Cf. Maryse Jaspard, *Les violences contre les femmes*, Paris, La Découverte, 2005, p. 6-7.

non seulement il n'y a pas stagnation, mais les facteurs mesurés ont augmenté de 50%, en vingt ans. Les enfants paient le plus lourd tribut : l'UNICEF, en 2004, donnait les chiffres suivants : 1 sur 2 lutte pour sa survie ; sur ce milliard, 90 millions souffrent de la faim, 270 millions ne bénéficient pas de soins de santé, 640 millions sont sans logement, 400 millions n'ont pas accès à de l'eau propre. Quand on sait, selon les données des organismes internationaux, qu'il serait possible actuellement de satisfaire les besoins vitaux de 12 milliards d'êtres humains, force est bien de convenir, que tout enfant qui meurt de privation est « un enfant assassiné » (Jean Ziegler). Ailleurs, à Paris, Londres ou Tel Aviv on ouvre des restaurants et des hôtels pour chiens.

Les saccages et les destructions. Pour en rester au seul domaine de la nature, on connaît les problèmes posés par le réchauffement planétaire et par la couche d'ozone, ceux des pollutions dues aux industries chimiques et aux embouteillages automobiles, ou ceux de l'épuisement des sols par le forçage des engrais. L'Union mondiale pour la nature (UICN) signale que 784 espèces vivantes ont disparu depuis 1500 et que pour la France seulement (9^{ème} rang mondial) 644 sont menacées. Le film de Hubert Sauper, *Le cauchemar de Darwin*, consacré au lac Victoria, a infligé une terrifiante démonstration de ce que peut produire, pour l'environnement et les hommes, la rapacité marchande. Il en va de même en matière d'urbanisme et d'architecture. Walter Gropius, exposant le programme du Bauhaus, dénonçait dans la ville moderne le remplacement de « l'arbre de la vie par une spirale de vente » et le véritable chaos ainsi instauré¹⁵.

Le procès de travail. C'est ici peut-être que l'on atteint la malfaisance maximale. Elle a fait tomber dans le domaine

¹⁵ Dans le même esprit, cf. la férocité lucide des essais de Jean-Pierre Garnier : *Des Barbares dans la cité. De la tyrannie du marché à la violence urbaine* (Paris, Flammarion, 1996) ; *La bourse ou la ville* (Paris-Méditerranée, 1997) ; *Le nouvel ordre local. Gouverner la violence* (Paris, L'Harmattan, 1999).

public des mots dont le seul prononcé est source d'angoisse : précarité, flexibilité, dérégulation, plan social (« dégraissage »), exclusion, et elle en a chargé des termes anciens, -retraite, licenciement, qualification. Elle a multiplié les catégories de travailleurs : assisté (sans emploi, chômeur de longue durée), en activité partielle ou saisonnière, tiers-temps, mi-temps, sous contrat de formation, en CDD, en CDI, jusqu'à l'ultime découverte : le travailleur *pauvre*¹⁶. Evidemment le chômage, désormais qualifié de *structurel*, c'est-à-dire d'irréductible (autour de 8 à 10%), qui n'est plus « l'armée de réserve » de Marx, apparaît comme le meneur de jeu d'une telle situation. Les chiffres officiels, consciencieusement trafiqués, ne parviennent pas à en dissimuler l'ampleur. L'Eurostat comptabilise 19 millions de chômeurs en Europe, en convenant qu'il faut ajouter à ce nombre 12 millions de personnes qui ne pointent plus. Pour la France, on atteint les 9%, soit 2.419.000 officiels auxquels il faut ajouter 1.421.000 « invisibles » (2005). Le SMIC est le lot de 18% de la population, soit 2 millions et demi d'individus. Les mal logés avoués sont 3.200.000, quand, selon le onzième rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre, il y aurait près de 9 millions de personnes connaissant d'importantes difficultés de logement. Inutile de préciser que tous ces facteurs sont considérablement aggravés quand il s'agit des travailleurs étrangers, réguliers ou au noir, avec ou sans papiers, menacés en permanence, de surcroît, d'expulsion par des dispositions légales de plus en plus restrictives (cf. l'exemple de Sangatte). En regard, l'Entreprise prospère et fait même l'objet d'un culte, de la part de ses actionnaires dont l'appétence est insatiable, comme il se doit, mais aussi des pouvoirs publics qui lui consentent de multiples avantages (défiscalisation, réduction des charges, effacement de dette, délocalisation, fusions, autorisations de licenciement, etc.) et se font un devoir

¹⁶ Cf. Jacques Cotta, *7 millions de travailleurs pauvres. La face cachée des temps modernes*, Paris, Libr. Arthème Fayard, 2006.

de prendre en considération, quand ils ne les sollicitent pas, projets et injonctions, aussitôt transformés en nouveau code (du travail) et en nouvelle législation « sociale ». La loi transcendante du libéralisme, substituée à l'Etat, « qui ne peut pas tout », lui impose et développe irrésistiblement son programme de privatisations et de « restructurations », ne craignant pas d'organiser des brocantes, modèle notre CAC 40 national, dont plus de 40% des entreprises qui le constituent ne sont pas françaises¹⁷. Les dégâts psychologiques et moraux (stress, dépression, harcèlement moral, irritabilité, symptômes psychotiques, pouvant aller jusqu'à l'infarctus ou au suicide) alourdissent constamment la tâche des spécialistes de sciences humaines et le corps médical ne sait plus où donner de la tête. Les dégâts sociaux ne sont pas moindres. La casse générale se traduit par une désyndicalisation massive qui laisse les salariés du secteur public comme du secteur privé sans possibilité de réplique, cependant que leurs organisations résiduelles se voient réduites, à quelques gesticulations près, à s'enfoncer dans un réformisme qui ne risque nullement d'empêcher patronat et gouvernement de dormir. Mieux encore, la gestion entrepreneuriale, couverte d'éloges, fait école, puisqu'on en propose et on en applique le modèle et les recettes aux municipalités, aux services officiels, à l'université et aux hôpitaux. Le sport, dont les vertus ne sauraient être contestées, n'échappe pas à l'engouement. Ainsi le football, dont on dit qu'il prépare à la guerre et assure la fortune de recruteurs négriers (« les maquereaux du sport »), a achevé, au cours des années 80, sa financiarisation et n'est plus qu'un secteur marchand à haute rentabilité. Pendant ce temps, quoi que l'on pense, les accidents du travail continuent à se produire : 1.400.000

¹⁷ L'appauvrissement des pauvres et l'enrichissement des multinationales définissent, selon le constat du Rapport annuel de l'ONU (2005), pour *Le Monde diplomatique* d'octobre 2005, *Le capitalisme de catastrophe*. Selon *Le Figaro Magazine*, « 9.000 groupes français sont passés sous contrôle étranger en dix ans » (1^{er} avr. 2006).

« indemnisés », en France, en 2004, d'après la CNAMTS, dont la moitié ayant donné lieu à des arrêts, soit 40 pour 1000 salariés, 630 salariés morts d'accidents du travail et quelques 580 autres de maladie professionnelle. L'amiante a tué 100.000 personnes en vingt ans, des travailleurs y sont encore exposés et ce sont les entreprises fabricantes qui sont chargées d'envisager les moyens de mettre un terme à ce fléau. L'Espagne détient le record européen avec 6,6 morts d'accidents, pour 100.000 (moyenne européenne : 4,8), soit 3 morts par jour, dont un dans le bâtiment, en majorité des jeunes de 20 à 30 ans. A l'échelle mondiale, l'OMC et l'OIT relevaient, en 2004, 268 millions d'accidents du travail, 160 millions de maladies professionnelles et 2,2 millions de morts par an. Est-on vraiment très loin du creusement du canal de Panama, qui fit 27.000 victimes sur les 80.000 travailleurs engagés? Faut-il ajouter, avec le Journal du CNRS de mai 2005, que le harcèlement mondialisé pousse au suicide sur les lieux du travail quelques 300 à 400 salariés ? Ce genre d'information ne retient pas l'attention des médias, qui, à la botte de leurs employeurs, préfèrent orienter leurs projecteurs sur les accidents de la route et les ravages du tabac et de l'alcool¹⁸, forcément, de surcroît, imputables aux seuls individus.

La démocratie. Il serait assurément miraculeux qu'elle ne fût pas affectée, -comme on parle d'affections pathologiques, par les phénomènes précédents. Elle encaisse, au contraire, et perd un peu chaque jour, de ses traits classiques. Au moment de la célébration du bicentenaire de la Révolution française, un historien, académicien, Jean-Denis Bredin, s'était amusé (?) à recenser les « déficits » sous chacune des rubriques de la

¹⁸ Ce dernier serait, d'après l'INSERM, responsable de 10 à 20% des accidents du travail, mais une étude américaine de 1995 citée « révèle que les hommes qui ont un travail stressant ont 27,5 fois plus de risque de développer une dépendance à l'alcool ». Cette information est à rapprocher du constat selon lequel, les Français sont les premiers consommateurs de psychotropes en Europe (OPEPS, juin 2006), à quoi le « mal vivre » ne paraît pas étranger.

célèbre devise : « Egalité, Liberté, Fraternité ». Le résultat était impressionnant. Il l'est depuis devenu encore davantage. Allons à l'essentiel. A peu près partout, les manipulations de la carte électorale qui privent une partie des citoyens de toute représentation, aboutissent à fournir des parlements entièrement soumis à leurs exécutifs, quant à eux de plus en plus monarchiques (Constitution gaulliste, enviée par de nombreux pays), dans la perspective d'un bipartisme qui en finirait avec le clivage gauche/droite, fût-il sérieusement édulcoré. Un véritable glissement de terrain se produit, depuis quelques années, qui entraîne la gauche (la social-démocratie et ses féaux) vers la droite (les partis libéraux) et celle-ci vers l'extrême-droite (divers autoritarismes jusqu'aux tentations fascistes). Il ne sera donc plus, sous peu, nécessaire de s'en remettre à la compétition des programmes, un seul cap politique suffira. La croissance régulière des pourcentages de l'abstention, auxquels il faut ajouter les non-inscrits, les blancs et les refus de vote, aboutissant à créer des majorités de plus en plus minoritaires, en dit long sur la frustration des électeurs, qui ne trouvent en magasin rien de ce qu'ils cherchent. Après quoi, on peut bien vanter les mérites de la citoyenneté et du *consensus*. Parmi les nuisances de la mondialisation politique, malgré les différences dues aux conjonctures locales et nationales, on peut rapidement signaler, ou plutôt rappeler : la renonciation qui s'accélère au rôle social de l'Etat ; sa soumission économique aux institutions supranationales et militaire à l'OTAN, autrement dit aux Etats-Unis ; la multiplication et le durcissement des mesures sécuritaires (cf. *infra*) ; le bâillonnement des médias ; la police prenant le pas sur la justice¹⁹ ; la braderie du patrimoine²⁰ ; le nivellement culturel. Parmi les nouveautés, on

¹⁹ Sur ce point, il est indispensable de se reporter aux ouvrages de Maurice Rajsfus tous parus aux éd. de L'esprit Frappeur : *Face à la marée bleue, Bavures, La police et la peine de mort, Le vocabulaire policier*

²⁰ Cf. Jean Roux, *La grande braderie du patrimoine public des Français, une OPA géante sur la France*, Paris, Ed. François Xavier de Guibert, 2006.

s'arrêtera, par exemple, sur le cas des prisons. En France, comme ailleurs, sur l'exemple étatsunien encore, où sont frappés prioritairement et majoritairement les Noirs, l'incarcération s'est mise à remplir une fonction de régulation et de thérapeutique sociales, elle aide à se débarrasser des éléments indésirables, chômeurs compris, ainsi que l'ont montré, de façon décisive les travaux de Loïc Wacquant²¹. De plus, la patrie des droits de l'homme possède de l'un des pires systèmes pénitentiaires qui soient (surpopulation, locaux, hygiène, santé, mauvais traitements). Il fait régulièrement l'objet de rapports officiels accablants, qui ne reçoivent aucune suite d'aucune sorte. Les prisonniers politiques, non reconnus comme tels, y subissent des régimes spéciaux (mises au secret prolongées, privation de tout droit), qui trahissent une finalité complètement étrangère à la réinsertion proclamée, celle de la vengeance d'Etat vis-à-vis de ceux qui l'ont menacé²². L'abolition tant célébrée de la peine de mort a abouti à un allongement des peines qui a peu d'analogues ailleurs. La collusion enfin entre pouvoir, argent (sale inclus) et entorses à la loi ou infractions (délit d'initié, abus de biens sociaux, détournement de fonds, emplois fictifs...) et même crimes (relations mafieuses), est ouvertement banalisée et, sauf exceptions, ne provoque pas de sanctions, au point que l'opinion ne s'en offusque pas plus que des honoraires indus, des primes et « parachutes » faramineux²³, ou encore des « pantouflages », acceptés comme normaux. Cela se nomme néanmoins corruption. L'exemple vient d'en haut, la

²¹ Cf. *Les prisons de la misère* (Paris, Raisons d'agir éd., 1999) ; *Une voie européenne vers l'Etat pénal*, apud *La machine à punir*, (ouvr. cité) ; également Daniel Desmé, *Pénalisation de la misère contre droits sociaux*, apud *Critique communiste*, n°177, oct.2005, entre autres travaux.

²² Cf. G. L., *Action Directe, l'inlassable vengeance d'Etat*, apud *Le Manifeste*, n°7, juin 2004.

²³ Un seul exemple : le PDG du groupe BTP Vinci, Antoine Zacharias, démissionné en juin 2006, par son conseil d'administration, reçoit un chèque de 130 millions d'euros (790 années du SMIC) ; son patrimoine, sans ses stock options, est évalué à 167 millions d'euros (10.000 années de SMIC).

finance mondiale ne se soucie pas de l'origine de l'argent, les postes les plus rentables étant les moins avouables (armement, drogue, prostitution)²⁴. L'information « démocratique » mesurée à l'aune de la pensée reçue passe par les monopoles qui tiennent la presse, les médias audio-visuels et l'édition, à l'instar des « majors » qui font la loi en matière cinématographique.

Jean Peyrelevade, en excellent connaisseur du pouvoir entrepreneurial et politique, le déclare sans ambages : « Tous les moyens sont bons pour vider de son peu de sens le modèle démocratique, contrôler le pouvoir, l'enfermer dans un cercle restreint afin de se prémunir contre des événements imprévus » ; « La démocratie elle-même n'est plus qu'un placebo local, sans effet réel contre l'envahissement technocratique »²⁵.

La guerre. S'il est un domaine qui suffirait à lui seul à caractériser la mondialisation, c'est bien celui de l'armement, conventionnel ou sophistiqué, première source de profits, dont on néglige tout simplement la fonction de destruction et de mort. La proclamation par le président étatsunien, George Bush, de « la guerre infinie » s'est convertie en ordre du jour imposant aux nations le clivage entre alliées et adversaires, selon le plus archaïque manichéisme, d'un côté Ormuzd, le Bien, de l'autre Ahriman, le Mal. On remarquera que, venant d'un pays dont la guerre représente depuis sa fondation la modalité d'existence, puisqu'il n'a cessé de la pratiquer et, de préférence, mis à part le génocide indien et la guerre de Sécession, sur des territoires étrangers²⁶, cela n'a rien de surprenant.

²⁴ Cf. Christian Carle qui qualifie de « société du crime » notre société occidentale (*La société du crime*, Paris, Editions de la Passion, 1996, p. 9)

²⁵ Cf. *Le capitalisme total*, Paris, Ed. du Seuil, 2005, p. 25-26 et 83.

²⁶ Le rapport présenté devant le Comité sénatorial en 1962, par le Secrétaire d'Etat Dean Rusk, intitulé *Quelques usages de la force armée américaine à l'étranger 1798-1945*, faisait état de 103 « opérations extérieures ». La liste complétée, mais non exhaustive, donnait pour la période 1845-2003 : 59. L'estimation, pour la seule l'Amérique latine, entre 1890 et 2004, était de 55 (transmis par info@comité-valmy.org du 03.10.2006).

Le Moi, nous apprend-t-on en psychologie de l'enfant, sous inspiration hegelienne, se pose en s'opposant. C'est, en l'occurrence, ce qui se passe, la figure de l'Autre est nécessaire, quitte à l'inventer, après le peau rouge, le nègre et le chicano (surtout à usage interne), et le communiste, voici le musulman, assimilé au terroriste. Il faudrait être sourd et aveugle pour ignorer quel fut l'élément déclenchant, savoir, les attentats du 11 septembre 2001, sur lesquels la lumière ne semble pas être faite²⁷. Leur *mondialisation*, inversement proportionnelle à leur gravité, et la focalisation sur le Saint des Saints, pour la première fois touché, ont été orchestrées par un tel battage, qu'il est inutile de se demander à qui profite le crime. Au point que quelques mauvais esprits ont pu soupçonner Ben Laden, l'ancien ami, allié et financier d'être toujours membre de la CIA. Il n'était que le reflet, aussi fanatique que son modèle, et avant tout le prétexte à la mise en œuvre de plans arrêtés de longue date de « frappes » contre toute tentative de développement autonome (ex. la Yougoslavie) et de main mise sur les ressources énergétiques. Or, la cause des malheurs des Arabes (et assimilés) tenait à ce qu'ils n'avaient peut-être pas les idées (en tout cas pas les mêmes), mais qu'ils avaient le pétrole. Tant pis pour eux. Les conséquences de cette croisade si elles ont d'entrée de jeu (« *game is over* ») consisté en l'invasion des premiers pays d'une liste non close, Afghanistan, Irak, en attendant l'Iran, la Syrie, la Corée du Nord, entre autres inscrits, ne s'y sont nullement limitées. Elles ont permis, sans autre oppo-

²⁷ Après les Black Panthers qui avaient mis en cause Bush et Sharon, dernier soupçon en date : « Chavez accuse l'administration américaine d'avoir organisé les attentats du 11 septembre » (Novosty/Reuter/AFP). Il est significatif que le 5ème anniversaire donne lieu à toutes sortes de spéculations et d'hypothèses qui auraient passé pour iconoclastes peu auparavant. C'est ainsi qu'après les ouvrages, en Allemagne, de Andreas von Bülow, Gerhard Wisniewski et Mathias Bröckers et Andreas Hauss, en France en en Belgique, de Meyssan et de Franssen, le même éditeur, Demi-Lune (Paris), en annonce 5 d'un seul coup pour septembre 2006.

sition que quelques rodomontades, d'endurcir encore davantage l'hégémonie étatsunienne sur les assujettis consentants et leur représentation internationale, l'ONU. Dans un monde déjà enserré dans le maillage des réseaux de renseignement et des bases militaires, le discours sécuritaire, converti en idéologie dominante a, de plus, avec le fameux *Patriot Act*, rendu de fiers services à tous les gouvernements qui l'ont fait leur, en même temps qu'il a créé une fort prospère industrie et fait sortir des « experts en terrorisme », comme champignons après la pluie. Derrière les dispositifs destinés à susciter et à entretenir les frayeurs collectives, afin de s'assurer le ralliement des opinions, tels que la multiplication tatillonne des contrôles dans les transports, singulièrement aériens, et des mesures de préservation des bâtiments publics, ils se sont employés à faire d'une pierre deux coups : modification des codes législatifs dans le sens d'une surveillance accrue des citoyens et d'un alourdissement des sanctions, et, d'autre part, forclusion des préoccupations sociales assortie du contingentement imposé des manifestations revendicatives²⁸. La santé de la démocratie sous toutes les rubriques considérées plus haut ne peut qu'en sortir améliorée et les chasses ethniques réduites. Relevons quelques aspects supplémentaires des hostilités en cours : l'appel au mercenariat rétribué (chèrement) pour ses compétences militaires²⁹ ; l'existence de prisons secrètes et la pratique courante de la torture ; le soutien, comme il était accoutumé en Amérique latine (Ecole des Amériques, Plan Condor), des régimes musulmans les plus rétrogrades. Enfin, s'agissant des E.U., il faut ajouter que tout en profitant de leur position

²⁸ Cf., parmi les derniers diagnostics en date, celui de Jean-Claude Paye, déjà auteur de *La fin de l'état de droit. La lutte anti-terroriste, de l'état d'exception à la dictature* (Paris, La Dispute, 2005), *Surveillance globale des populations*, apud *Utopie critique*, n° 38-39, oct. 2006, p.56 et suiv. Egalement Jean-Marc Fédida, *L'horreur sécuritaire*, Paris, Privé, 2006

²⁹ Cf. Xavier Renou et al., *La privatisation de la violence. Mercenaires et sociétés militaires privées au service du marché*, Paris, Dossiers noirs éd., 2006.

hégémonique (une dette monstrueuse qui prouve qu'ils vivent sur le dos du monde entier), dont ils s'autorisent pour rejeter ou enfreindre les conventions internationales (résolutions de l'ONU, environnement, tribunaux militaires) et mépriser les droits humains, dont ils se déclarent les défenseurs³⁰, ils ne sont en rien à l'abri des effets ordinaires de la mondialisation, en particulier en comptant plus de 35 millions de pauvres, soit 13% de la population, et 54 millions de « presque pauvres », chiffres qui vont croissant et dont la majorité est constituée de Noirs, de Latinos et d'Asiatiques.

Sans doute objectera-t-on à ce bref tableau, que je n'ai en rien noirci, nombre d'aspects considérés comme positifs. Du côté « humain », en effet, comment pourrait-on passer sous silence les figures exemplaires de mère Teresa ou de l'abbé Pierre, ou sous-estimer les efforts produits par l'Etat et les associations en matière d'assistance, d'aide, d'humanitaire, de charité et de secours ? Des dispositions légales s'opposent aux excès contre le travail, cherchent à pacifier les rapports sociaux et à punir le racisme, se soucient de l'environnement, dénoncent une mondialisation « incontrôlée », prennent quelque distance avec le parrain d'Outre-Atlantique. On invite en permanence au dialogue et au débat, on multiplie les assemblées « citoyennes », on réunit des colloques, plus internationaux les uns que les autres, sur la pollution, la couche d'ozone, les espèces menacées, le sida, la calvitie, la maladie d'Alzheimer, la régulation des échanges, les dangers des dioxydes, la diététique, les OGN, la liberté de la presse... ; pour faire face à tout problème on crée une « cellule de crise » ou une « cellule psychologique ». La sollicitude des pouvoirs est infinie. Et s'il s'agissait d'emplâtres sur des jambes de bois ? Du côté des pro-

³⁰ *Le Rapport annuel d'Amnesty international* (2005) relève : « Les E.U. poursuivent leur « guerre contre le terrorisme » sous le voile du secret, transférant des suspects à travers le monde, ignorant les accusations de tortures et de mauvais traitements, refusant de fermer le camp de détention à Guantanamo Bay ou de révéler où les autres se trouvent ».

grès techniques, comment ne pas saluer le TGV, la « conquête de l'espace », le téléphone mobile qui fait, en plus, photos, musique et cinéma et bientôt percolateur et machine à laver, les greffes de cœur, de foie ou de pénis, les garnitures protège-slip... Et s'il ne s'agissait que d'autres violences ? La loi du système embarque absolument tout dans les ponts et les soutes du même navire, et Profit se maintient au poste de pilotage. Je reviens à mon tableau pour formuler quelques questions. La première consiste à se demander pour quelle(s) raison(s), il provoque si peu de réactions ouvertement antagonistes. Nous nous trouvons en présence d'un double paradoxe, qui oppose l'information aux propositions et la situation aux possibilités qu'elle recèle. Je commence par le second, plus rapide à exposer. La mondialisation, en principe, en tant que forme supérieure du développement de l'humanité, semblait grosse de promesses. Grâce à elle, les hommes, les biens, les services et les capitaux pouvaient circuler librement. Ces échanges mettaient en relation des pays, des traditions, des savoirs, des cultures, des mentalités, favorisant les dialogues et inspirant un respect réciproque. L'accélération considérable en matière de progrès économiques et technologiques, industriels, agricoles, scientifiques, médicaux et informationnels, en en finissant avec la multi séculaire rareté, permettait d'assurer la satisfaction des besoins fondamentaux de tous les habitants de la planète, alimentation, logement, instruction, santé, développement³¹. Le

³¹ Le Programme des Nations Unies pour le Développement livre les données suivantes : les trois personnes les plus riches du monde sont aussi riches que les 48 pays les plus pauvres. Les avoirs des 84 personnes les plus riches dépassent le produit intérieur brut de la Chine. Les 225 personnes les plus riches disposent d'une fortune équivalente au revenu annuel cumulé des 47% d'individus les plus pauvres, soit plus de 3 milliards de personnes. Il suffirait de moins de 4% de la richesse cumulée de ces 225 plus grosses fortunes mondiales (environ 1.000 milliards de dollars) pour donner à toute la population du globe l'accès aux besoins de base et aux services élémentaires tels que la santé, l'éducation, l'alimentation.

temps au moins des violences collectives (soumission, humiliation, exploitation, guerre) cédaient la place à des rapports pacifiés. Cela n'avait rien d'une utopie. Au lendemain de la chute des régimes socialistes, de la fin de la guerre froide et de l'équilibre de la terreur, nombre d'excellents esprits avaient vu dans le libéralisme l'idéal d'une philosophie commune et prophétisé l'adoption universelle de la démocratie. Or, en l'espace d'une dizaine d'années environ le libéralisme réel est devenu objet de défiance³², quant à la démocratie, on sait ce qu'a donné son exportation par la force. Au total et en résumé : « Militarisme et impérialisme : l'actualité du vingt-et-unième siècle »³³.

Pour l'autre paradoxe, il importe de tout d'abord se convaincre que l'information sur la mondialisation, ou plutôt ses nuisances, ne fait pas défaut. Au contraire, en dépit des rigoureux verrouillages imposés à la communication officielle dominante, elle nous arrive par wagons entiers de livres, d'articles, de déclarations, d'enquêtes et de statistiques, de maisons d'édition, et de sites internet, dus en bonne part à des organismes parfaitement officiels ou accrédités, sur le plan national ou international (j'en ai cité plusieurs) et, fort souvent, pour les plus féroces, à la plume d'auteurs étatsuniens. Nul ne peut ignorer le plus sordide, le plus révoltant ou le plus violent³⁴ des aspects du système. Et cependant le sentiment d'injustice et la colère elle-même qu'il inspire ne trouvent pas ou refusent les débouchés qui leur seraient adéquats. Laissons de côté la réponse idéologique, dénuée de crédibilité, des ultimes thuriféraires ne percevant dans la mondialisation que vertus et bien-

³² L'exemple grandeur nature est donné par la crise de l'Argentine, en 2004, admirablement illustrée par Fernando Solanas, dans son film *Mémoire d'un saccage* (Ours d'honneur à Berlin).

³³ La formule est le titre d'une étude de Claude Serfaty (http://internationalistes.org/SPIP/imprimersans.php?id_article=125&nom_site=Com.)

³⁴ Le président de la Banque Mondiale, Mc Namara, écrit Jean Ziegler, a tué plus pendant son mandat qu'à l'époque où il était ministre de la défense des USA et conduisait la guerre du Vietnam (*Les nouveaux maîtres du monde*, Paris, Fayard, 2002, p. 206).

faits. Ceux qui maintiennent que la mondialisation est aménageable et que l'on peut faire triompher les éléments positifs inhérents à sa nature, sont de généreux aveugles. Ils s'apparentent exactement à ces croyants, qui, de bonne ou de mauvaise foi, pensent qu'une Europe est possible où, à l'intérieur du libéralisme inévitable, on introduirait quelques doses de social. Le Prix Nobel Joseph Stiglitz conclut son dernier livre sur la formule programme « démocratiser la mondialisation ». L'invitation est assurément excellente, mais comment, avec qui et par quels moyens la réaliser ? Le même commentait que la mondialisation n'était pas démocratique, car les peuples n'y avait nulle part, qu'elle était entre les mains du FMI et autres instances et répondait à une question concernant son passage à la Maison Blanche que le fait de se trouver dans les plus hautes sphères du pouvoir ne signifiait pas que l'on disposait du pouvoir³⁵. La violence, née des souffrances, qui s'exercerait à l'encontre de la violence systémique ou structurelle, n'est même pas envisagée, au titre d'hypothèse. Il est plusieurs raisons invoquées pour justifier ce refus à la fois indigné et absolu. Parmi les classiques, on rencontre la crainte de l'anarchie. Blanqui l'évoque : « Vous voulez détruire ce qui existe, clame-t-on de toutes parts, et vous n'avez rien à mettre à la place ! », mais, objecte-t-il, il ne s'agit pas de s'en prendre à la population, c'est d'un paquet de lois (40.000 en 50 ans, selon lui) qu'il faut se défaire, ce qui, chez lui, n'est nullement incompatible avec l'appel à l'insurrection³⁶. Cette peur, alimentée, à la charnière des XIX^e-XX^e siècle, par nombre d'attentats visant d'importantes personnalités politiques (Tsar, Président de la République)³⁷ et

³⁵ Lors d'un entretien, pour la sortie de son ouvrage, à France Inter, le 12.09.06, à 8h.30.

³⁶ Cf. *Auguste Blanqui, Maintenant il faut des armes*, textes choisis et présentés par Dominique Le Nuz, Paris, La Fabrique éd., 2007.

³⁷ Cf. Hans Magnus Enzensberger, *Les rêveurs de l'absolu* (Paris, Editions Allia, 1998 ; il s'agit d'extraits de *Politique et crime*, Gallimard, 1967), qui rend justice aux conspirateurs, qualifiés par Marx de « rêveurs de l'absolu ».

soigneusement entretenue dans l'opinion, a été remplacée par celle du terrorisme, encore plus accusée. Dans un esprit analogue, Hannah Arendt avertit : « Comme n'importe quelle action, la pratique de la violence peut changer le monde, mais il est infiniment probable que ce changement nous conduise vers un monde plus violent ». N'essayons donc pas de changer quoi que ce soit. Il arrive que l'argument de la non-violence et du recours à ses méthodes, qui ne supposent pas la mise à l'écart de toute action, soit encore invoqué, mais au moment où la théologie de la libération connaît une éclipse sur sa terre d'origine, il semble passablement inadapté en face de l'énorme machinerie de la mondialisation. Et l'on pourrait être tenté de reprendre l'anathème de Fanon dénonçant « cette nouvelle notion qui est à proprement parler une création, de la situation coloniale : la non-violence (...) une tentative de régler le problème colonial autour d'un tapis vert »³⁸, ou, dans sa foulée, celui de Sartre : « Ils ont bonne mine les non-violents : ni victimes, ni bourreaux »³⁹. Au chapitre des raisons contemporaines, on ne manquera pas de mettre en avant la toute-puissance de la mondialisation et son invincibilité, au moins provisoires (mais pour combien de temps ?), bien propres à décourager toute volonté d'intervention contestataire. On confortera, de surcroît, une telle attitude d'abstention, et par l'échec du « socialisme réel », et par le fait que la chute du mur de Berlin, en liquidant l'affrontement des « deux camps », a déblayé le terrain en faveur de l'hégémonie d'un unique système. La contre violence émancipatrice s'en trouve disqualifiée, au nom des dégâts qu'elle a occasionnés dans un passé proche et des risques considérables qu'elle ferait courir, quelques doctrinaires persévérant à affirmer que la violence est le fait des faibles. Tout le monde en conséquence, se retrouve dans l'acquiescement au nouvel ordre établi, qu'il soit celui d'une soumission résignée ou d'un *consensus* satisfait. Pour les domi-

³⁸ Cf. *Les damnés...*, ouvr. cit., p. 47.

³⁹ Cf. *ibid.*, p. 22.

nants, l'affaire est on ne peut meilleure : ils se voient confirmés et confortés, en tant que seuls dépositaires/propriétaires de la violence, donc chargés de faire accepter ce privilège, de gré ou de force, aux réfractaires et à tous ceux qui prétendraient le mettre en question. Il n'est pas jusqu'à de pénétrants diagnostics de la situation qui ne restent en quelque sorte suspendus au moment de dégager les conclusions auxquelles aboutirait en principe leur propre logique. Sans adopter, si peu que ce soit, la posture de procureur, j'emprunterai quelques illustrations à des auteurs pour la plupart déjà rencontrés. Une certaine hauteur philosophique peut conduire à restreindre la violence à ce qui relève de la nature et à lui refuser toute « dignité théorique » dans l'ordre politique (J.-F. Kervégan, 1) ; ou bien à considérer que « l'indécidabilité de la violence » propose le programme « d'une véritable genèse de la violence en tant que propriété de la modernité » (J.-L. Nancy, 2). On peut relever l'« l'adaptation des formes de la violence aux formes du marché » et dénoncer « la violence structurelle », pour s'en remettre à « la paix devenue pensable pour des raisons qui n'ont rien de moral » (A. Joxe, 3). La reconnaissance de ce que « la violence vient d'abord du système économique et financier » ou que « la mondialisation est autant militaire et guerrière qu'économique », n'empêche pas la réaffirmation de la non-violence et du pacifisme, en complète rupture avec le mouvement ouvrier et ses luttes du XIX^e siècle (M. A. Combesque, 4). Un constat analogue, - « la lutte des classes elle-même n'est plus qu'un slogan usé », conclut au remplacement des « élites guerrières » par les « élites technocratiques » et à la fin de l'affrontement direct (J.-C. Chesnais, 5). Une forte analyse du rapport *Violence et mondialisation*, qui relève, en particulier, que les formes actuelles de « l'extrême violence » vont « au-delà du fascisme », propose comme « politique anti-violence », « une politique de la civilité » qui appellerait « à la fois un effort pour transformer radicalement les structures de la domination, démocratiser et civiliser l'Etat et un effort pour civiliser la révolution, la révolte et l'insurrection »

(E. Balibar, 6). Parmi les exorcismes, on peut choisir de s'en remettre « à la nécessité absolue de l'amour », qui barre la route au scepticisme, - « il n'y a pas de projet cohérent dont on puisse raisonnablement souhaiter la réalisation progressive » (P. Karli, 7), ou de l'opposer, comme seule réponse possible « à la méchanceté fondamentale de l'homme » (H. Lüthy, 8). L'optatif qui en appelle au contrôle et à la régulation par l'ONU est assez couru (S. Naïr, 9). Le seul aboutissement possible, après une présentation de la dernière profondeur des figures de la violence, peut être la désespérance : « la violence est le destin de l'espèce », la culture, et non la nature, qui en est la cause, « fait elle-même partie du malheur » (W. Sofsky, 10). Ou encore, d'une belle fureur pamphlétaire, on peut carrément conclure à la disparition de l'humanité (Y. Paccalet, 11)⁴⁰. Contre le mal, les maux, on a enfin le recours suprême, celui qu'évoquait La Boétie à la fin de son *Discours* : « puisque rien n'est plus contraire à un Dieu bon et libéral que la tyrannie, qu'il réserve là-bas tout exprès, pour les tyrans et leurs complices, quelque peine particulière »⁴¹. J'ajoute que si l'on regarde du côté des partis et syndicats encore qualifiés de gauche, du moins dans notre « Occident », on frôle la caricature, car leur refus de la violence, illustré par la braderie de toutes leurs références théoriques (lutte de classes, révolution, internationalisme, marxisme...), et traduite, *volens nolens*, par leur adhésion au modèle libéral et à la société bourgeoise, ne repose même pas

⁴⁰ Voici les références : 1. *Lignes*, ouvr. cit., p. 69 ; 2. *ibid.*, p. 295 ; 3. *Voyage...*, ouvr. cit., p. 421 et 426 ; 4. *Gandhi et Martin Luther King*, ouvr. cit., p. 133-134 ; 5. *Histoire de la violence*, ouvr. cit., p. 452 ; 6. *Violence et mondialisation : une politique de la civilité est-elle possible*, apud E.B., *Nous, citoyens d'Europe ?* (Paris, La Découverte, 2001, p. 198 et 202) ; 7. *Les racines...*, ouvr. cit., p. 120 et 206 ; 8. *La Dissidence*, ouvr. cit., p. 156 et 158 ; 9. *La barbarie à visage marchand*, apud *Le Monde* du 15.08.01 ; 10. *Traité de la violence*, ouvr. cit., p. 200 et 202 ; 11. *L'humanité disparaît...*, ouvr. cit. Les conclusions de R. Aron et de A. Joxe ont été rapportées *supra*, p. 121.

⁴¹ Ouvr. cit., p. 48

sur une analyse appropriée (des nuisances /souffrances) de la mondialisation. Quant aux entreprises de réhabilitation de l'utopie, depuis quelques années fort prisées, qui s'emploient à conjurer l'ordre mondial actuel, si elles participent d'excellentes intentions, elles s'avèrent néanmoins incapables de toute action concrète et exposées à reprendre à leur compte l'ostracisme à l'égard de la violence. Que la protestation morale, hantée à juste titre par l'expérience des totalitarismes et l'aversion beaucoup plus ancienne de la criminalité, soit légitime, ne fait de doute pour personne. Elle se ravale, par contre, à la valeur d'un vœu pieux, sinon à une cécité complice, si son objet ne consiste pas à faire front afin d'empêcher telle violence spécifique, - une agression dans le métro, par exemple.

Pudeurs, rejets et dérobades (à dissocier ?) se heurtent bel et bien au fait d'une mondialisation de la violence. Dont la marque inédite se traduit par une véritable *accumulation* de violences, qui crève les yeux dans les révoltes des banlieues⁴², mais pas seulement, qui est planétaire. Emmanuel Wallerstein, qui va au fond de la question, constate : « Le gros de la violence n'a pas lieu entre les individus, mais plutôt contre les individus par des institutions qui s'en arrogent le droit : les Etats d'abord, mais aussi les mouvements sociaux antiétatiques, les Eglises, les mafias ; et n'oublions pas les violences de toutes les structures non-étatiques vis-à-vis de leur propre personnel ». D'où le problème pour les bénéficiaires du système : « comment maintenir le système dans toutes ses inégalités sans provoquer des rébellions féroces, ni l'écroulement de son fonctionnement technique, ni frôler le blocage mondial »⁴³. Et l'accumulation du capital qui engendre l'accumulation des violences engendre, avec elle, celle des souffrances. Des souff-

⁴² Cf. « Le processus long d'accumulation d'une violence sociale massive et systémique est ainsi le véritable contexte du devenir-adulte de cette génération en révolte » (*Une mauvaise décolonisation*, Paris/Naples, Le Temps des cerises et la Città del sole éd., 2006, p. 79).

⁴³ Cf. *Lignes*, ouvr. cit., p. 48 et 50.

frances, dont l'observation et le recensement tragiquement massif, paraissent bien secondaires à ceux qui font de la violence en général l'objet de leur répulsion. Encore ne s'agit-il pas, à leurs yeux, de la violence structurelle, mais bien de la violence des dominés, - libératrice. De ceux qui souffrent, depuis les favelas de Rio et les bordels d'enfants de Bangkok, jusqu'aux « cols blancs » *travaillant*⁴⁴ dans les tours de La Défense, quel tribunal va s'attribuer l'audace de juger les actes ? Bakounine écrivait déjà : « Les peuples sont prêts, ils souffrent beaucoup et qui plus est ils commencent à comprendre qu'ils ne sont pas du tout obligés de souffrir »⁴⁵ ; et Georges Bataille, prenant acte que « la désorientation générale » rendait à l'angoisse sa fonction révolutionnaire : « à la condition que cette angoisse se compose comme une force autonome basée sur la haine de l'autorité de l'Etat »⁴⁶. Prendre conscience de sa souffrance et comprendre qu'il est possible de la supprimer, telle est, plus que naguère, la leçon d'une société qui ne se satisferait pas de « compatir »⁴⁷. L'irénisme, comme disait Engels : « c'est trop tard ». Il est encore deux attitudes qui tentent d'opposer aux nécessaires répliques d'ultimes contre-feux. La première est

⁴⁴ Cf. Christian Baudelot : « [au travail] l'individu reste coincé dans sa souffrance (...) On la retrouve dans toutes les catégories, y compris chez les diplômés. Elle résulte d'un sentiment « de trop », d'exploitation. (Entretien pour *Le Monde*, en 2006). « Le monde de l'entreprise engendre une souffrance et une violence croissantes », constat partagé par tous les spécialistes (médecins, sociologues, DRH), note Weronika Zarachowicz (*Télérama*, 8 janv. 2003). Le nombre d'ouvrages consacrés à la souffrance au travail ne cesse de se multiplier.

⁴⁵ Cf. Bakounine *La liberté Choix de textes*, Paris, Pauvert éd., 1965, p. 166.

⁴⁶ Cf. *Le problème de l'Etat*, apud *La Critique sociale*, sept. 1933, ouvr. cit., p. 105 et suiv.

⁴⁷ Cf. Jean-Pierre Le Goff : « Mais est-ce qu'on peut construire un projet social et politique à partir de cette souffrance ? Nous sommes dans une société qui ne propose qu'un seul choix : compatir » apud *Télérama*, ouvr., cit.

adoptée par les équilibristes, qui mettent dos à dos les auteurs de violences réciproques. Ils monnayent, à l'occasion de tout conflit, privé (délict, crime) comme collectif (guerre), la formule métaphysique « toute violence attire la violence », dite « la spirale », en « séparons les adversaires », « ne nous battons pas, débattons », « chaque camp a ses ultras », « il n'y aura que des victimes » , etc. La seconde concerne les entêtés de la non-violence. Sous le libéralisme, qui l'exclut par nature⁴⁸, elle se renouvelle en prenant la forme du face à face Gandhi/Lénine. Qu'on se contente de l'examiner avec intérêt ou qu'on y voit une alternative, on laisse entendre qu'un choix n'est pas exclu⁴⁹. S'il convient de se prononcer en faveur de la paix ou en faveur de la guerre, comment peut-on imaginer qu'il se trouverait quelqu'un d'autre qu'un dément à préférer la seconde ? Si l'on envisage une conjoncture révolutionnaire sans ou avec hémoglobine, on ne sera pas loin de la mauvaise foi, parce que ce type de situation est toujours spécifique, i.e. historiquement daté, et qu'en conséquence il détermine, sinon impose, le choix. En outre les dominés, ceux qui recourent à la violence pour en finir avec l'oppression, sont d'autant moins sollicités d'opter entre deux issues qu'il est, sur d'innombrables exemples historiques et dans tous les cas de figure, prouvé qu'ils sont toujours les victimes des violences, celles qu'ils ont impulsées et auxquelles ils ont pris part incluses. En politique,

⁴⁸ Cf. I. Wallerstein : « La non-violence prônée par le libéralisme était une fausse non-violence parce qu'elle ne s'appliquait qu'à une minorité de la population mondiale, tout en permettant (sinon encourageant) le maintien d'une répression traditionnelle des classes populaires » (ouvr. cit., p. 55).

⁴⁹ Cf. Le jugement de R. Habachi : « Au moment où Lénine, en 1917, découvre la révolution par la violence, Gandhi, dans son style unique et incomparable, a découvert la révolution par la non violence » (*Gandhi apud Enclopaedia Universalis*, ouvr. cit.,). Cf. également, l'échange entre E. Balibar (*Lenin e Gandhi, un incontro mancato, apud Alternative*, n° 6, Roma, nov.-déc. 2005) et G. L. (*Sulla questione violenza non violenza, apud L'Ernesto*, Roma, juil.-août 2005).

comme dans la nature, quand se produit une catastrophe, ce sont les pauvres, en priorité et en majorité, qui trinquent. La paix, celle de la cité heureuse, point celle des cimetières, est leur plus chère aspiration. Ce qui ne signifie nullement, ainsi que Machiavel l'a admirablement établi⁵⁰ que toute révolution se doit d'être sanglante et sanguinaire. Les périodes de calme et d'affrontement peuvent alterner dans le cours du processus et ce dernier peut être plus ou moins violent selon les conjonctures. On a même vu, et on souhaite voir pour l'avenir, des révolutions non-violentes. Pour la plus grande joie de tous et d'abord de ceux qui n'auront pas craint d'en appeler à la violence révolutionnaire.

La violence anti-systémique est bien à l'ordre du jour. Elle peut nommer les crimes contre lesquels elle se dresse. Nous avons vu au moins le principe de certains d'entre eux. Mais on est fondé à faire un pas de plus et à énoncer des vérités à caractère *global*, comme *globalisation*. Etant acquis désormais que la violence est inhérente au système lui-même, qu'elle est le système, isolons tels aspects des plus fondamentaux : avant tout sans doute l'inégalité, les inégalités qui sans cesse creusent, élargissent et infectent les plus vieilles plaies ; « la plus grande violence c'est la pauvreté »⁵¹ ; « le salariat en soi est violence »⁵² ; « la distribution du sida et de la tuberculose, comme celle de l'esclavage autrefois, est donnée historiquement et modelée économiquement »⁵³ ; « vivre dans la rue, c'est vivre dans la plus

⁵⁰ Cf. le point VII du Livre III de *Sur la première décade* : « D'où vient que le passage de la liberté à la servitude, et de la servitude à la liberté, coûte quelquefois beaucoup de sang, et quelquefois point » (ouvr. cit., p. 637).

⁵¹ Gustavo Gutierrez Merino, reprenant les théologiens de la libération (apud *La Nación*, 11 janv. 2004).

⁵² Robert Charvin, *Violence primaire, violence civilisée et droit*, apud *Nord-Sud XXI*, n° 11, 1997.

⁵³ Paul Farmer, *Leçon inaugurale au Collège de France*, extraits dans *Le Monde*, 11-12 nov. 2001. L'auteur retient « le concept de « violence structurelle » qui « ne peut se comprendre sans recourir à une approche profondément matérialiste des phénomènes ethnographiquement visibles » et développe des thèses sans concessions.

grande violence qui soit »⁵⁴ ; « l'économie de la drogue n'en reste pas moins le support principal de la diffusion de la violence »⁵⁵... Je le répète ces violences sont des souffrances et elles sont parfois incarnées par des images, - un décor, un visage, un objet, un geste, une couleur qui les portent et en sont l'expression subjective, ou encore une représentation emblématique parfaitement neutre (un défilé de mode, la liste des meilleurs restaurants parisiens, les courts de tennis de Roland Garros, un spectacle de variétés, un cinq étoiles...). Chacun s'y retrouvera et en retrouvera. La violence anti-systémique peut également nommer ses criminels : des institutions (FMI, OCDE, BN, OTAN, ALCA, OMC, AMI, MEDEF...) ; les Etats, y compris « démocratiques », car ils ont à le devenir ; les « assassins financiers »⁵⁶ (Wall Street, SICAV, CAC 40, Fonds de pension...), qui tirent toutes les ficelles ; « les 14 premières entreprises globales les plus criminelles quant aux violations de droits humains »⁵⁷ ; des mafias au sens criminel, qui sont aussi des agents de production⁵⁸, et les réseaux qui les associent à d'autres pouvoirs (politique ou financier) ; des dispositifs organisationnels (plans sociaux, contrats de travail léonins...) ; les trafiquants d'armes et de drogues, très souvent confondus avec les précédents ; tel média écrit ou audio-visuel ;

⁵⁴ Patrice Peloux, Président des médecins urgentistes, sur France Inter, 2.1.06, 8h.

⁵⁵ Thierry Pécaud, *Réflexions sur la violence en Colombie*, apud F. Héritier, *De la violence I*, ouv. Cit., p.255.

⁵⁶ Cf. John Perkins, *Les confessions d'un assassin financier*, Paris, Ed alTerre, 2005.

⁵⁷ Parmi lesquelles : Caterpillar, Chevron, Coca-Cola, Ford, Kellogg, Monsanto, Nestlé, Philip Morris, Pfizer, Suez-Lyonnaise des eaux ; Wal-Mart (Alfredo Jalife Rahme, apud www.michelcollon.info).

⁵⁸ Marx, un des premiers, a attiré l'attention sur l'industrie du crime (*Théories sur la plus-value*, tome I, Paris, Ed. sociales, 1974, p. 452-454).

⁵⁹ Entre mille, cf. un article tout à fait éclairant de Catherine Rollot, *La violence, maladie infantile de l'entreprise*, qui en énumère toutes les conséquences (« infantile » est gentil), apud *Le Monde Economie*, 11.2.2003.

des individus dont la malfaisance ne tient pas uniquement aux fonctions et responsabilités qui sont les leurs (du « petit chef » au PDG, du caporal au général, etc.)... A chacun de compléter, à partir de son information ou de son expérience. La haine n'est qualifiée d'aveugle que pour être écartée et anathémisée, alors que, nourrie de la connaissance du système et des rapports de forces qui le structurent, elle sait faire preuve de lucidité et se révéler habile stratège. Le *devoir* de haine⁶⁰ rend productives les colères que le système suscite de toutes parts contre lui.

⁶⁰ Cf. G. L., *Le devoir de haine*, apud Paul Nizan, *Europe* n° 784-785, août-sept. 1994 ; et *Le devoir de haine*, apud *Maîtres du monde ? ou les dessous de la guerre des Balkans*, Paris, Le Temps des cerises éd., 1999.

Conclusion RESISTANCES

Quand tous les pauvres s'y mettront
(Chanson populaire)

Avant de servir les pouvoirs en place ou en même temps qu'elles les servaient, toutes les religions ont prétendu se ranger aux côtés des pauvres et des opprimés et elles ont appelé à la révolte contre les injustices, sans exclure le recours aux armes. Réécoutons quelques formules : « Malheur à celui qui bâtit sa maison par l'injustice / Et ses chambres par l'iniquité / Qui fait travailler son prochain sans le payer / Sans lui donner son salaire » (Jérémie I, 22, 13) ; « Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu » (Marc, 10, 25) ; « Car l'amour de l'argent est une racine de tous les maux » (Paul à Timothée I, 6, 10) ; « Dieu n'a-t-il pas choisi les pauvres aux yeux du monde pour qu'ils soient riches dans la foi (...) Et vous vous avilissez le pauvre ! Ne sont-ce pas les riches qui vous oppriment et qui vous traînent devant les tribunaux... » (Jacques, 2, 5-7) ; « A vous maintenant, riches ! Vos richesses sont pourries... le salaire des ouvriers qui ont moissonné vos champs, et dont vous les avez frustrés, crie (...), vous avez condamné, vous avez tué le juste, qui ne vous a pas résisté (Id., 5, 1-6) ; « Qu'avez-vous à vous abstenir de combattre sur le chemin de Dieu, quand il est tant d'opprimés, de femmes et d'enfants à dire : « Notre Seigneur fais-nous sortir de cette ville aux habitants iniques » (*Coran*, IV, 75) ; « Nous voulons répandre nos grâces sur les opprimés de la terre, faire d'eux les préposés, faire d'eux, les héritiers » (Ibid, XXVIII, 5). Et, dans le droit fil de ces bonnes paroles, Marx et Engels, de façon combien plus conséquente, concluent leur *Manifeste* : « Les communistes ne s'abaissent pas à dissimuler leurs opinions

et leurs projets. Ils proclament ouvertement que leurs buts ne peuvent être atteints que par le renversement violent de tout l'ordre social passé ». La mondialisation extirpe cette déclaration des décombres sous lesquelles l'avaient ensevelie ses contemporains traditionnels et, plus récemment, ses ex-thuriféraires. Elle lui donne une ampleur bien plus considérable que celle qui la limitait de fait aux contextes nationaux.

Car, nouveauté supplémentaire, la mondialisation mondialise les luttes, au-delà de toute frontière. Internationalisée, la lutte de classes, oppose, en premier lieu, les classes ouvrières entre elles, en mettant à profit leurs disparités de salaires, de conditions sociales, de travail et de droits. Les délocalisations sont un moyen privilégié pour créer et entretenir la compétition entre travailleurs autochtones et travailleurs étrangers. Autour du monde ouvrier, que l'on avait un peu rapidement enterré dans nos démocraties, mais qui n'a jamais été aussi nombreux à l'échelle planétaire, le pillage des ressources du sous-sol, singulièrement pétrolières, la monoculture, le jeu des marchés qui régissent les coûts des matières premières, le travail forcé et la néo-colonisation dont la férocité frappe de mort un continent entier (l'Afrique), soulève les masses paysannes et tous les marginalisés, femmes et enfants inclus, dont le déracinement vient grossir le *lumpenprolétariat* de villes monstrueuses ramenées à l'état de jungles. Comme des bulles éclatant sur une coulée de lave, ils sont la souffrance et la violence mondialisées et représentent les formes neuves de résistance. Des ouvrages entiers ne suffiraient pas pour seulement décrire ce polymorphisme. On ne peut qu'en suggérer la bigarrure et la complexité. Elles sont le fait de catégories que l'on peut considérer comme classiques : classes et couches sociales, dont la petite et moyenne bourgeoisie, victimes à leur tour, apparues, il y a peu, sur la scène des nations dites développées¹, pour ne rien dire de la paysannerie, encore et tou-

¹ Cf. le tableau édifiant présenté dans *Atlas des nouvelles fractures sociales en France. Les classes moyennes oubliées et précarisées*, de Christophe Guilluy et Christophe Noyé, Editions Autrement, 2004.

jours en lutte pour la terre, en Indonésie, au Mexique, au Brésil et ailleurs. On connaît leurs revendications et leurs types d'expression spécifiques, même quand ils sont décalés, comme on le voit aujourd'hui. Auprès d'elles, la cohorte des insatisfactions et des revendications, nées sur la décomposition du tissu social et l'affaiblissement des cohésions nationales, trouve des appuis dans l'ethnie, la couleur de la peau, la conviction religieuse, ou l'orientation sexuelle, c'est-à-dire dans les refuges communautaires où se forment de nouvelles identités, cependant que des conflits opposent les générations, divisent les travailleurs (du sans-emploi au travailleur pauvre et à l'immigré), multiplient les exclusions et se substituent aux luttes de classes, dont ils représentent une configuration abâtardie. Les doctrinaires de la « fin des grands récits » ou « de l'histoire », suivis des effets de manche de « l'ère du vide » ou « du rien », auraient-ils baptisé « post-modernité » une oraison funèbre ? Tandis qu'on déplore, d'une nostalgie sympathique, la disparition des « bandits sociaux », dont « la gigantesque conjonction de puissances hostiles » rend les actions impossibles², tout un répertoire ne cesse de se renouveler et de s'enrichir : révolutionnaires, révoltés, rebelles, dissidents, casseurs, terroristes...³. On se reportera avec fruit à un auteur, Jorge Verstrynge, qui propose, à partir de la triple distinction entre Système/Sous-systèmes/Anti-Système, un riche ensemble d'analyses, couvrant l'éventail des idéologies et des divers mouvements⁴. Car le temps est passé des charités, des dames patronnesses, des mater- et des paternalismes, des

² Cf. André Velter, *Attendons Zapata d'urgence. Du côté des hors-la-loi*, Paris, L'Atelier des Brisants, 2001, p. 38. Cet ouvrage s'inscrit dans la suite du classique de E. J. Hobsbawm, *Les Bandits* (Paris, La Découverte, 1999).

³ Cf. Collectif, *Dissidences. Révolution, lutte armée et terrorisme*, I, Paris, L'Harmattan, 2005, qui analyse de nombreux mouvements.

⁴ Cf. *Rebeldes, revolucionarios y refractarios. Ensayo sobre la disidencia*, Madrid, El Viejo Topo ed., 2002 ; l'ouvrage est dédié à la mémoire de Carlo Giuliani, abattu par la police à Gênes, lors du sommet du G8, en juillet 2001. Une présentation des formes contestataires, se trouve aussi, par exemple, chez Y. Michaud, *Violence et politique*, ouvr. cit., Chapitre VII.

humanitarismes également, qui prennent comme acquis qu'une partie du genre humain serait une espèce menacée requerrant leurs soins. En réponse à ces affaissements castrateurs, rendre aux dents leur double fonction, - le sourire et la morsure, serait un mot d'ordre approprié

Doit-on faire une place au terrorisme parmi ces résistances ? Incontestablement. Sous les tonnes de papier qui l'enterrent plus qu'elles ne l'explicitent, derrière l'écran des indignations hystériques soigneusement orchestrées, la question ne mérite pas un long examen. Pour trois raisons. D'abord parce que le terrorisme et les terroristes sont le produit direct de la mondialisation. A l'instigation des Etats-Unis et sous leur hégémonie, a été décrété le « conflit des civilisations » justifiant la guerre à « l'islamo-fascisme », selon la dernière formule de M. G. Bush. J'ai déjà dit quelles en étaient les finalités stratégico-économiques. Il faut ajouter que l'entreprise de « diabolisation », - un petit coup de Moyen Age dans le présent, vise à susciter la peur dans l'opinion mondiale et, par le canal du discours sécuritaire dominant, à obtenir une domestication générale. Or, les Savonarole, depuis toujours, ne poussent que dans les Florence corrompues et les contextes sociaux gangrenés. C'est le fumier qui fait naître l'ortie. Et plus il y a de fumier, plus il y a d'orties. Le monde affolé se voit livré à cette expérience que la chasse aux terroristes multiplie les terroristes, comme Jésus les pains. Traduisons : la politique étatsunienne produit l'anti-américanisme, comme l'israélienne l'anti-sémitisme. C'est une vieille affaire : les peuples n'aiment pas qu'on occupe leurs territoires, ni qu'on les prive de leur indépendance. Ils se battent avec ce qu'ils ont. Et l'on sait de reste qu'historiquement religion et guerre se conjuguent ensemble, surtout entre les soi-disant « fils d'Abraham ». En fait, et je ne peux en dire qu'un mot, nous sommes tous responsables : depuis Bandoeng, la conjonction des menées de l'impérialisme, du vide politique opéré par les régimes réactionnaires dans le monde arabe et les échecs des forces progressistes (communistes, socialistes, natio-

nalistes, républicaines ou laïques), a fait le lit des radicalismes de substitution, et pas uniquement au Proche et Moyen-Orient. Une seconde raison tient à l'absence de définition du terrorisme, l'ONU n'en ayant pas trouvé et les E.U. n'en voulant surtout pas. Ce qui présente un double avantage, savoir que l'Etat détient le monopole de nommer le terrorisme. Ainsi, entre mille exemples, les généraux argentins qui qualifiaient de terroriste le mouvement ouvrier, après la mort de Peron⁵. Et, d'autre part, de mettre l'horreur en scène avec le meurtre des « civils innocents ». Comme si les dernières boucheries mondiales avaient épargnés les civils, comme s'ils n'avaient pas fourni, notamment sous les bombes, le plus-gros contingent de victimes. On ne sache pas que les 100.000 habitants de Tokyo, brûlés vivants au napalm en 1945 aient été des militaires, ni les atomisés de Hiroshima ou de Nagasaki. C'est pourquoi la catégorie « innocents » est tout aussi artificielle et mensongère : quand une nation est en guerre, chacun des individus qui la composent l'est aussi, qu'il l'approuve ou pas, qu'il soit ou non soldat (i.e. ex-civil). Les *kamikazes*, degré d'horreur encore plus élevé, me fournissent une troisième raison. Le terme, acceptable pour les Japonais, que l'on innocente en assurant qu'ils avaient le sens de l'honneur et servaient leur empereur, ne saurait l'être pour des musulmans, dont le fanatisme et le mépris de la vie sont notoires⁶. Partant, se révèle encore un nouveau trait de la mondialisation, celui de l'énorme disproportion entre les moyens guerriers dont disposent les parties en présence. D'un côté la grande industrie au service des technologies d'armement les plus élaborées, de l'autre des explosifs à juste titre dits « bombes artisanales » ; d'un côté, des chars et des missiles, de l'autre des pierres ; d'un côté la maîtrise absolue sur terre, mer et ciel, de l'autre seulement des corps instru-

⁵ Cf. Hugo Moreno, *Le désastre argentin*, Paris, Ed. Syllepse, 2005, p.13.

⁶ Cf. G. L., *Mots de septembre, apud L'Empire en guerre. Le monde après le 11 septembre*, coll., Paris, Le Temps des cerises, 2001.

mentalises. L'expression « guerre asymétrique » neutralise le tout. La leçon est manifeste : le terrorisme ne peut s'entendre que de l'Etat, aux mouvements que l'on stigmatise sous ce terme, convient le nom de légitime défense, de résistance⁷

Le problème posé par la multitude et la diversité de ces résistances imprègne notre actualité : est-il possible de les faire converger afin d'opposer à la toute-puissance du Système une réplique qui le mette à mal ? Les difficultés sont innombrables. Elles proviennent de la nature même des mouvements, souvent contradictoires entre eux ou avec leurs propres intentions affichées, mais avant tout de leurs faiblesses et de leurs limites, qui les laissent sans défense face à des répressions impitoyables. On rapporte que durant les émeutes de novembre 2005, une habitante d'un quartier « sensible. » aurait déclaré : « S'ils avaient des couilles, ils iraient casser le centre-ville »⁸. Sans doute ne peut-on qu'approuver cette dame, il n'empêche que le fond de l'affaire, c'est bien la possibilité de suivre son conseil. Au lendemain des manifestations de Gênes (2001), un invité du Forum, Ricardo Petrella, déplore : « La dynamique de la violence a conduit à un échec sur le plan du contenu », mais le journal *El País* reconnaît que « la propre existence du G8 constitue pas moins qu'une provocation » et un journal britannique, de son côté, souligne l'abîme entre les 25 millions de dollars dépensés pour chaque leader du sommet et la lutte contre la pauvreté qui était son objet⁹. En 1979, à la suite de la vague de licenciements qui entraîna un grave conflit, la Fiat, souhaitant remplacer les hommes par des robots, décida d'associer violence et terrorisme, ce qui divisa syndicats et partis et « fut la plus grande défaite de la classe ouvrière italienne depuis

⁷ Le problème posé par al-Qaida, l'organisation de Ben Laden, est ambigu. Il s'agit sans doute d'un compère des Bush et de l'administration étatsunienne, mais il traduit, à travers les adhésions et l'enthousiasme qu'il suscite, la souffrance et la colère du monde islamique.

⁸ Cf. reportage, apud *Le Monde*, 8 nov. 2005.

⁹ Cf. *Le Monde*, 24 juillet 2001.

l'après-guerre »¹⁰. Des tentatives de fédération des résistances existent avec le mouvement *anti-mondialisation* (et non *alter-*, qui entretient l'illusion d'une mondialisation différente) et les Forums sociaux inaugurés à Porto Alegre. Quel que soit le considérable intérêt de ces initiatives, dont l'examen ne saurait trouver place ici¹¹, on ne peut passer sous silence le fait qu'elles demeurent suspectes aux yeux des plus intransigeants qui y voient, à cause de la présence d'observateurs du FMI et le soutien financier d'Etats, une manipulation capitaliste¹².

A la thèse, soutenue par Frédéric Gros, selon laquelle on ne pourrait plus parler de guerre à notre époque mais d'« états de violence », on objectera qu'elle accorde trop à l'idéologie impérialiste dominante, alors que l'on se trouve bien en présence d'un conflit, assurément d'un type inédit, - « la guerre sans fin » de G. Bush, qui englobe et conditionne les résistances qu'il a provoquées. « Surgissent, - écrit cet essayiste, à la place [de la guerre] ces hors-temps de la pure déchirure de l'acte terroriste dans l'espace public de grands centres urbains, du calcul mathématique d'une trajectoire de missile à l'occasion des conflits *high-tech* ou du marasme indéfini des guerres civiles dans des Etats effondrés ». Des « soldats » sont toujours « en uniforme » et l'option « zéro-mort » reste un vœu pieux¹³. Le but à poursuivre, ce faisant, est parfaitement clair et n'est autre que le projet d'un nouvel internationalisme, qui serait plutôt à rapprocher de celui de

¹⁰ Cf. Danielle Riva, Compte-rendu. de Gabriele Polo et Claudio Sabatini, *Restaurazione italiana*, Roma, Manifesto-Libri, 2000, apud *Utopie critique*, n° 20, juin 2001, p. 95.

¹¹ On peut se reporter, pour une description, à Eric Agrikolianski et Isabelle Sommier dition, *Radiographie du mouvement altermondialiste*, Paris, La Dispute, 2003.

¹² C'est le cas, entre autres, de l'Union Générale des travailleurs de la Guadeloupe (U.G.T.G.), à l'occasion du Forum social caribéen (cf. <http://ugtg.org>) de juin 2006. Voir également Jean-Pierre Garnier, *L'altermondialisme : un internationalisme d'emprunt*, apud *Utopie critique*, n°37, 2è trim. 2006.

¹³ Cf. *Etats de violence. Essai sur la fin de la guerre*, ouvr. cit., p. 216.

l'AIT que de ceux de la Seconde internationale ou de l'IC¹⁴, dans la mesure où il agglomèrerait, sans corset doctrinal unique, mais dans le respect réciproque, tous les mouvements de refus de l'ordre actuel, aussi bien traditionnels donc, tels partis et syndicats du Centre, que récemment apparus et naissants dans la Périphérie, jusqu'à des Etats faisant choix d'une voie progressiste de développement, étant entendu que Centre et Périphérie connaissent des emboîtements l'un dans l'autre. « Politiser la révolte » (Angela Davis)¹⁵, construire un « nouveau sujet historique » pour « délégitimer le capitalisme » (François Houtart)¹⁶, c'est un seul programme dont la violence ne saurait être a priori éliminée. Objectera-t-on, avec un Jean Peyrelevade, qui en expose, en connaisseur intime, toutes les nuisances, que « la remise en cause » du système est « devenue impossible », que le « règne des actionnaires est devenu absolu »¹⁷ ? Ce serait prendre ses désirs pour des réalités, car la mondialisation n'est nullement achevée, et faire peu de cas des forces qui ont commencé à se mettre au travail. Le réveil de la classe ouvrière est en cours au sein même des métropoles et un prolétariat unifié se fait jour à l'échelle du monde¹⁸. Des pays entiers, singulièrement dans le pré carré américain, s'affranchissent de la domination (Venezuela, Bolivie) ou prennent quelque distance avec elle (Argentine, Uru-

¹⁴ Cf. Samir Amin, *Pour la Cinquième Internationale*, apud *Le Manifeste*, n°19, juil-août 2006 ; et son livre, du même titre, au Temps des cerises.

¹⁵ Cf. *Rouge*, n° 2142, 19 janv. 2006.

¹⁶ Cf. *Utopie critique*, sept. 2006 et *Délégitimer le capitalisme*, Bruxelles, Colophon éd., 2005. Voir également Samir Amin/François Houtart, *Mondialisation des résistances. L'état des luttes 2002*, Paris, L'Harmattan, 2002 ; *L'Homme et la Société*, n° 143-144, 2002/162 et n° 155, 2005/1 ; *En lutte ! Etat des résistances dans le monde, Manière de voir 84, Le Monde diplomatique*, déc.2005-janv. 2006 ; le réseau Action Mondiale des Peuples (AMP) ; *Atlas alternatif. Le monde à l'heure de la globalisation impériale*, dtion Frédéric Delorca, Paris, Le Temps des cerises, 2006, etc.

¹⁷ Cf. *Le capitalisme total*, ouvr. cit., p. 29 et 38. (p. 25-26).

¹⁸ Sur cette thèse, cf. *Mondialisation de la concurrence entre les travailleurs et renaissance du mouvement ouvrier*, apud *Débat militant*, n° 108, 1^{er} juin 2006.

guay, Brésil). En outre, pour « les Etats-Unis, premiers propriétaires du monde » (Peyrelevade) l'arrogance conquérante a fait son temps. La « Bête » (Ramsey Clark) est atteinte, moins du fait d'alliés réticents (à peine) que de ses propres maux, qui sont de deux sortes, externes, avec les malencombres survenus dans ses champs d'action anti-terroristes, - Afghanistan, Irak, et, par Israël interposé, Palestine, Liban, mais aussi internes, à cause de son incapacité à faire face à une catastrophe naturelle, comme celle de la Nouvelle-Orléans. Enfin, de grandes puissances émergentes (Chine, Inde, Brésil) se font les muscles et menacent une hégémonie, dont les années sont d'ores et déjà comptées¹⁹.

La mondialisation, en tant qu'association de malfaiteurs et de malfaisances peut être vaincue. Un peu de prospective : de sa déroute sortira la démocratie, qui, si elle ne signifie pas, et ne peut signifier, la fin de toute violence, n'en réduira pas moins considérablement, sinon totalement, le cycle violence/souffrance/violence qui aura permis son avènement. A cette fin, révolution et démocratie ont à s'imposer comme indissociables : la démocratie, la nôtre par exemple, injuste et inégale, poussée jusqu'à la révolution et la révolution, en ce rôle inédite, accomplie jusqu'à une démocratie de producteurs égaux. S'imposent, dans cette direction et dans le fil de mon propos général, quelques mesures, qui ne paraîtront utopiques qu'aux nantis satisfaits, aux assujettis volontaires et aux bras cassés : fin de toute occupation de territoires, fin des ingérences, qu'elles soient politiques, militaires ou humanitaires ; suppression des forces armées ; fermeture des prisons. Autrement dit la paix libératrice en lieu et place de la violence systémique.

¹⁹ Dans la considérable littérature sur la question : Malcolm Sylvers, *Gli Stati Uniti tra dominio e declino* (Roma, Editori Riuniti, 1999) ; William Blum, *L'Etat voyou*, Paris, Parangon, 2001 ; James Petras Henry Veltmeyer, *La face cachée de la mondialisation*, Paris, Parangon, 2001 ; Ziauddin Sardar Merryll Wyn Davies, *Pourquoi le monde déteste-t-il l'Amérique ?*, Paris, Fayard, 2002 ; Peter Scowen, *Le livre noir des Etats-Unis*, Paris, Mango Document éd., 2002 ; Maurice Curry, *Les crimes de la Maison Blanche*

DU MEME AUTEUR

La Muqaddima (Le rationalisme d'Ibn Khaldoun), Paris, Hachette, 1965; Le Temps des cerises, 2007

Politique et religion chez Ibn Khaldoun, Alger, SNED, 1966 (épuisé)

Ibn Tufayl, Le philosophe sans maître, Alger, SNED, 1969 (épuisé)

Le marxisme d'aujourd'hui, Paris, PUF, 1973 (épuisé)

Le statut marxiste de la philosophie, Bruxelles-Paris, Complexe-PUF, 1977 (épuisé)

V.I. Lénine, Le Cahier bleu, G.L. éd., Bruxelles, Complexe, 1977 (épuisé)

Dictionnaire critique du marxisme, Dtion avec Gérard Bensussan, Paris, PUF, 1ère éd. 1982, 2ème éd. 1985

Le marxisme-léninisme, Eléments pour une critique, Paris, B. Huisman éd., 1984

Karl Marx, Les Thèses sur Feuerbach, Paris, PUF, 1987

Le paradigme du Grand Hornu, Essai sur l'idéologie, Paris, La Brèche éd., 1987

A. Labriola, d'un siècle à l'autre, Dtion avec Jacques Texier, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1987

Encyclopédie philosophique universelle (collaboration), Paris, PUF 1989-1992

Robespierre, Une politique de la philosophie, Paris, PUF, 1990

Zwischen Utopie und Kritik, collectif, Hamburg, VSA, 1996

Henri Lefebvre, Métaphilosophie, G.L. éd., Paris, Syllepse éd., 2000

VI. Lénine, L'impérialisme, stade suprême du capitalisme, G.L. éd., Paris, Le Temps des cerises, 2001

Karl Marx, L'expropriation originelle, G.L. éd., Paris, Les Nuits rouges éd., 2001

La Pobreza, collectif, Barcelona, Anthropos, 2002

Démocratie et révolution, Paris, Le Temps des cerises, 2002 ; trad. italienne de L. Salza, Préface. de A. Catone, Napoli, La Città del sole, 2007

J.-A. Nielsberg et A. Spire, L'idéologie toujours présente (Préface) Paris, La Dispute, 2004

Releyendo a Antonio Labriola, collectif, Chile, Santiago, 2006

Karim Mroué Samir Amin, Communistes dans le monde arabe, Paris, Le Temps de cerises, 2006

Lenin reloaded, collectif, Duke University Press, Durham and London, 2007.

Une mauvaise décolonisation, collectif, Préface, Paris, Le Temps des cerises et Napoli, La Città del sole, 2007